This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

617

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE REIMS

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

CENT-HUITIÈME VOLUME

ANNÉE 1899-1900. — TOME II

DEUX VOLUMES SEMESTRIELS CHAQUE ANNÉE

PAR ABONNEMENT : 12 FRANCS

PRIX DE CE VOLUME ; 6 FRANCS

REIMS

CHEZ F. MICHAUD, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

19, rue du Cadran-Saint-Pierre, 19

M D CCCC II

Digitized by Google

NOTA

La responsabilité des opinions et assertions émises dans les ouvrages publiés par l'Académie appartient tout entière à leurs auteurs.

Digitized by Google

RELATION D'UN VOYAGE A REIMS
à l'occasion du Sacre de Louis XVI

(5-21 juin 1775)

Par A.-N. DUCHESNE

Communication à l'Académie de Reims, par M. H. JADART, Secrétaire général.

L'existence de cette curieuse Relation nous a été révélée en parcourant les *Mémoires de l'Académie de Caen*, au mois de septembre 1900, et en y rencontrant un article de M. Armand Gasté, professeur à la Faculté des Lettres, sur *Un Pèlerinage à la campagne et à la cathédrale de Bossuet en 1775* (1). Nous trouvions là un court extrait du compte rendu d'un voyage dont Reims était le but, et la cérémonie du sacre de Louis XVI l'attraction et le terme. Aussi l'intérêt du récit tout entier nous apparut à l'instant, et nous avons demandé communication du manuscrit lui-même au savant professeur qui en avait édité une portion au gré de ses études. Il voulut bien nous répondre qu'il devait la copie de ce passage à M. l'abbé P. Bernier, docteur de la Faculté des Lettres de Caen, et supérieur de l'École Saint-Alpais de Melun, lequel avait le texte entier à sa disposition. Entré en relations avec lui et favorisé

(1) *Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen,* Année 1899, pp. 199 à 204.

Digitized by Google

doublement par l'aimable entremise de Mgr Cauly, notre confrère de l'Académie, nous obtenions de la parfaite obligeance de M. l'abbé Bernier une copie complète du Voyage à Reims, qu'il voulut bien par surcroît venir collationner sur l'original, de concert avec M. Louis Demaison, le 8 août 1901.

Nous possédions ainsi l'élément essentiel de cette publication tant désirée, et dont l'Académie de Reims devait avoir la primeur. Mais il fallait encore, après avoir reçu et corrigé le texte du document, en bien connaître l'auteur pour juger de sa compétence et du degré de confiance qu'il méritait. Il fallait, en outre, apprécier les circonstances du voyage afin d'annoter utilement le récit. M. l'abbé Bernier nous mit à même d'obtenir tous ces renseignements en nous offrant une notice biographique qu'il avait publiée sur A.-N. Duchesne, à l'aide des souvenirs de famille d'un de ses descendants, et placée en tête de l'édition récente d'un autre voyage fait en 1762 et non moins intéressant que celui de Reims (1).

Il ne manquait plus rien à notre recherche préliminaire, et nous pouvions en toute sécurité présenter aux érudits rémois le voyageur qui parcourut et

(1) *Voyage de Antoine-Nicolas Duchesne, au Havre et en Haute Normandie, 1762,* publié avec notice par l'abbé P. Bernier. — *S. l. n. d.*, gr. in-8° de 91 pages. « D'après le *Journal de la Librairie,* le « Voyage au Havre » d'Antoine Duchesne a paru à *Rouen, imprimerie Gy, 1898.* Il n'est pas dit que ce soit un tirage à part. » *(Note due à l'obligeance de M. Henri Stein, archiviste aux Archives nationales, et directeur du Bibliographe moderne.)*

Digitized by Google

décrivit leur ville en 1775, à un instant où elle s'épanouissait au frémissement d'une grande cérémonie nationale. C'était pour elle une occasion de renouveau, un moment de célébrité où l'élite de la France se pressait dans son sein. Celui qui ne se contenta pas de la visiter et d'y goûter la satisfaction de voir, mais donna sur-le-champ un corps à ses impressions, n'était pas indigne de ce rôle. Antoine-Nicolas Duchesne descendait d'une lignée d'hommes de savoir et de talent. Il naquit à Versailles en 1747 d'Antoine Duchesne, architecte, peintre et prévôt des bâtimens du roi, dont le père avait eu la même charge, et il devint lui-même un citoyen utile à son pays (1). Sans s'être laissé éblouir par les fêtes brillantes de la monarchie, qu'il vit s'éteindre à Versailles peu après leur dernier éclat à Reims, il comprit l'intérêt profond des sciences d'observation, s'adonna à leurs applications pratiques et en fit profiter sa patrie à travers les changements politiques et les variations les plus imprévues.

Le descendant des prévôts des bâtimens du roi prit sa place dans la société moderne, travailla sous le nouveau comme sous l'ancien régime, et rendit

(1) Voir la notice sommaire qui le concerne dans le *Grand Dictionnaire Larousse :* « Duchesne (Antoine-Nicolas), naturaliste français, né à Versailles en 1747, mort à Paris en 1827... » (T. VI, p. 1331.) — Autre notice plus étendue dans la *Nouvelle Biographie générale,* Paris, Didot, 1855, t. XIV, col. 948-49. — Enfin, notice très détaillée dans la *Biographie universelle*, Paris, Michaud, 1837, t. LXIIIe, pp. 31 à 33. (Nous la donnons plus loin.)

Digitized by Google

de grands services à ses concitoyens. En effet, après avoir cultivé avec succès la botanique dès sa jeunesse, sous la direction de Bernard et d'Antoine-Laurent de Jussieu, et mis au jour, avec leur approbation, des études d'histoire naturelle et des considérations sur le jardinage (1), Nicolas Duchesne fut nommé sous la Révolution, et grâce à Fourcroy, professeur à l'École Centrale de Versailles, puis au Prytanée de Saint-Cyr, et enfin censeur du Lycée de Versailles. Il créa la Société d'Agriculture de cette ville, rédigea de 1802 à 1822 l'*Annuaire de Seine-et-Oise,* publia un *Guide de Versailles,* et mourut presque octogénaire le 18 février 1827, entouré de la pieuse sollicitude de ses enfants (2).

En dehors des ouvrages qu'il avait libéralement consacrés au public, Nicolas Duchesne laissait à sa famille un manuscrit inédit, sorte de recueil intime de ses impressions de voyage et de ses relations aux différentes époques de sa vie (3). Les itinéraires

(1) Sur l'engouement général pour la botanique que l'on remarque, vers 1780, dans toutes les classes de la société française, lire un spirituel feuilleton d'André Hallays, *En flânant*, dans le *Journal des Débats* du 1er novembre 1901.

(2) Ses deux fils, Jean et Guillaume Duchesne, furent tous les deux conservateurs des estampes à la Bibliothèque Royale, et le premier publia la *Notice des estampes exposées*... Paris, 1819 et 1837, qui a encore son utilité et son intérêt pour l'art français.

(3) C'est l'arrière-petit-fils de Nicolas Duchesne, l'abbé Tharsice Duchesne, professeur à l'École Saint-Alpais de Melun, qui est le possesseur actuel du manuscrit que nous décrivons et publions en partie.

Digitized by Google

s'y trouvent réunis, celui de Normandie signalé plus haut, d'autres encore dignes d'être également publiés, et, à la fin, la correspondance avec son père, en douze lettres qui comprennent tout le récit du voyage de Reims (1). Dès le début, nous voyons la date de la première lettre adressée de Lagny et les onze autres se suivent aux diverses étapes de la route, faite presque entièrement à pied, à l'aller comme au retour. On sent dans ces lettres une grande et sincère tendresse filiale, un profond respect en même temps qu'une obéissance scrupuleuse. Agé alors de vingt-huit ans, Nicolas Duchesne n'était pas marié (2), et il exprimait à son père et à une tante qui veillait maternellement sur lui, ses plus intimes pensées et ses projets les plus divers avec une naïveté qui nous étonne aujourd'hui. Il y avait dans le langage d'alors plus de crudité, mais aussi plus de franchise qu'on n'en met maintenant. On y laissait s'épanouir l'aménité, la galanterie sans licence, en un mot, la joie de vivre.

On remarque sur le manuscrit que Duchesne père a parfois corrigé, chargé ou annoté le texte écrit par son fils. Des mentions en marge signalent les

(1) Ces lettres ont été recopiées dans ce recueil dont l'ensemble forme un volume relié petit in-f° assez compacte, l'écriture est fine, mais nette et généralement très lisible.

(2) Duchesne s'est marié peu de temps après son voyage à Reims, car son fils aîné, Jean Duchesne, naquit à Versailles le 28 décembre 1779. (*La France littéraire*, t. II, p. 624.)

Digitized by Google

principales matières ; le style est coulant, l'expression du premier jet souvent piquante, ce qui donne un grand charme de vérité et une allure très vivante à cette série de tableaux.

Ce sont bien des tableaux que ces lettres suggestives nous présentent avec une abondance extraordinaire de petits détails et une verve amusante. Duchesne a un compagnon nommé Chavenay, bon enfant comme lui, attentif comme lui à tout ce que l'on voit et à tout ce que l'on entend. Rien ne se perd du commerce de l'un avec l'autre, ni de leurs conversations entamées et interrompues avec tout venant et à chaque tournant de la route. Ils veulent savoir tout ce qui se trouve et tout ce qui se passe dans la région qu'ils parcourent, les noms des seigneurs et les architectes de leurs châteaux, les constructeurs des routes, des chaussées et des ponts, les jardiniers des grands domaines. Au nombre de leurs attraits les plus vifs, comptons les plantes, cultivées ou non, les beaux arbres, les productions diverses de la nature, et à cet égard nous avons tout un cours de botanique en action, mêlé à des remarques sur les sujets courants et à des propos de parents ou d'amis. Ce sont autant de peintures de mœurs d'une réalité très frappante.

Au point de vue des monuments, on rencontre dans le récit des descriptions absolument nettes, faites de main de maître, précieuses surtout quand

Digitized by Google

les édifices ont été détruits depuis. Quelques petits croquis viennent à l'appui des indications compliquées, comme pour les rosaces de l'église Saint-Nicaise de Reims. Fils d'un prévôt des bâtimens du roi, Duchesne juge et critique l'ancien et le moderne, tantôt les constructions elles-mêmes, tantôt les restaurations de son temps. Il apprécie le style gothique avec un sens qui étonne chez un homme du XVIIIe siècle : « C'est d'un fort beau gothique, » dit-il à l'occasion. Il déplore la maladresse de certains architectes, en loue d'autres et explique toujours clairement son idée personnelle. Il ne voit pas que le dehors, il franchit le seuil et apprécie l'architecture comme le mobilier décoratif.

Si nous voulions maintenant retracer l'itinéraire et entrer dans la nomenclature des villes, bourgs et villages parcourus en cette quinzaine de vacances, nous aurions trop à dire pour résumer la relation dans un avant-propos. Partant le 5 juin de Versailles et arrivant en bateau à Paris sans s'y arrêter, nos voyageurs passent à Lagny, Meaux, La Ferté-sous-Jouarre, Château-Thierry, Dormans et Ville-en-Tardenois pour arriver à Reims le 9 au matin, l'avant-veille du sacre, et y consacrer la plus large part du voyage (1). Les cérémonies du sacre, l'aspect de la ville, ses édifices, les incidents des fêtes, les

(1) Le séjour et la description de Reims occupent 42 pages du manuscrit, c'est-à-dire près de la moitié.

Digitized by Google

particularités des usages locaux, le langage même, tout est décrit, relevé, précisé. Ils quittent Reims le 16 au matin avant le départ du roi et se rendent au château de Courtagnon, dans la forêt de Reims, célèbre alors par ses collections d'histoire naturelle, d'où ils regagnent, par Damery, la vallée de la Marne, Dormans et Château-Thierry, Essômes, Germigny, Meaux, Fresnes et Lagny, en s'arrêtant et décrivant ces lieux avec beaucoup plus de détails qu'ils n'avaient pu le faire à leur premier passage (1). Le retour dura six jours, tandis que l'aller n'en avait pris que quatre. Mais la moisson, de part et d'autre, avait été des plus abondantes en renseignements, en observations, en réflexions pleines d'humour. Outre les détails donnés sur les abbayes, la plupart anéanties à la Révolution, nous signalons la description du château de Fresnes, résidence des Daguesseau, et de la chapelle avec la coupole élevée par Mansard. La dernière bourgade parcourue est Montreuil-sous-Bois, et là s'arrête le récit : « Vous parler de mon retour, après Montreuil, dit Duchesne à son père, seroit vouloir joûter avec le voyage à Saint-Cloud par terre et par mer. »

Nous n'avons plus à recueillir d'impression consi-

(1) L'itinéraire de Duchesne n'est pas celui que l'on trouve décrit dans la *Description historique et topographique de la grande route de Paris à Reims*, par D. G. Coutans, bénédictin, 1775, in-4°. Ce dernier prend la route de Paris par Soissons, tandis que Duchesne suit la vallée de la Marne.

Digitized by Google

gnée sur la seconde traversée de Paris, ni sur le trajet jusqu'à Versailles et au tranquille domaine de Murmarais. Duchesne va y reprendre ses paisibles occupations, après avoir terminé sa relation sur place et exprimé le vœu de voir s'accomplir l'année même un projet de voyage à Nevers en compagnie de son père. Il fait suivre sa rédaction de l'état des frais du voyage et des tables des lieux, des personnes, des plantes et des matières (1).

Tel est l'aperçu de ce voyage à Reims, qui méritait de voir le jour et demandait quelques explications préliminaires, mais que nous pouvons maintenant aborder sans plus long préambule. Il nous reste néanmoins à remercier et ceux qui nous en ont procuré le texte, M. l'abbé Bernier et M. l'abbé Duchesne, et ceux qui nous ont aidé à l'annoter, particulièrement notre confrère M. L. Demaison, et M. Géneau de Lamarlière, professeur à l'École de Médecine et secrétaire de la Société d'étude des Sciences naturelles de Reims (2), qui a identifié toutes les plantes citées sous leur appellation vulgaire par le voyageur comme les ayant rencontrées sur sa route ou dans les jardins qu'il visita. Leurs

(1) Nous donnons cet état des frais et ces tables dans la forme même de l'original, sauf pour les chiffres des tables que nous reportons aux pages du texte imprimé dans ce volume.

(2) Cette Société va publier dans son *Bulletin* les extraits particulièrement curieux sur la flore rémoise.

Digitized by Google

noms scientifiques se trouvent indiqués au bas de chaque page, et ils intéresseront sûrement les botanistes curieux de comparer la flore régionale à plus d'un siècle d'intervalle. Pour le surplus des annotations, nous n'avons cherché qu'à bien déterminer les localités, et, autant que possible, les personnages cités, sans entamer nulle part d'inutiles dissertations. Laissons-nous donc aller avec Nicolas Duchesne au charme et au plaisir du voyage dans la simplicité et la vérité de sa narration.

H. Jadart.

Reims, le 16 octobre 1901.

Digitized by Google

ARTICLE BIOGRAPHIQUE

SUR

ANTOINE-NICOLAS DUCHESNE

dans la *Biographie universelle*, 1837

AVEC SA BIBLIOGRAPHIE

Duchesne (Antoine-Nicolas), naturaliste, naquit à Versailles le 7 octobre 1747. Son père, prévôt des bâtimens du roi, homme fort instruit, soigna son éducation et lui donna des connaissances aussi variées dans les lettres, dans les sciences et dans les arts (1). Le jeune Duchesne, doué des dispositions les plus heureuses, apprit promptement le grec, le latin, l'anglais, l'italien, l'histoire, la géographie, les mathématiques, le dessin, la musique; mais l'histoire naturelle était son étude de prédilection. Les excursions pédestres qu'il faisait avec son père, d'abord aux environs de Paris et de Versailles, puis à Compiègne, à Fontainebleau, au Havre, à Reims (lors du sacre de Louis XVI), voyages dont il a laissé des relations manuscrites, ajoutèrent encore à son instruction. Il accompagnait aussi Bernard de Jussieu dans ses herborisations, et faisait des expériences de culture dans le jardin

(1) Antoine Duchesne, peintre et architecte, né à Paris en 1708, y mourut en 1795. Il succéda comme prévôt des bâtimens du roi à son père, pour lequel Louis XIV avait créé cette place. Il a publié, sous le voile de l'anonyme, *Dissertation sur les ambidextres*, 1784, in-8°.

Digitized by Google

de Trianon. Il avait obtenu des variétés nouvelles de graines de fraisier qui produisirent des fruits d'une si grande beauté, qu'ils furent présentés au roi (1761).

Dès lors, il fut autorisé à continuer ses essais, et de cette époque date ses premières publications. Cependant son père, qui le destinait au barreau, lui fit faire son droit. Duchesne fut reçu avocat; mais il retourna bientôt à ses études favorites. En 1776, il suivit en Angleterre l'abbé Nollin, directeur des pépinières du roi, et visita avec lui les jardins les plus renommés. De retour en France, il consigna ses observations dans un ouvrage *Sur la formation des jardins*, que Delille a utilement consulté pour la composition de son poème. Nicolas Duchesne fut alors adjoint à son père dans la place de prévôt des bâtimens du roi, et, devenu lui-même père de famille, il voulut aussi être le précepteur de ses enfants. C'est pour eux qu'il rédigea, avec son ami Savinien Leblond, le *Porte-Feuille des Enfants,* mais les commotions politiques et les persécutions auxquelles lui et son collaborateur furent en butte suspendirent cet intéressant ouvrage.

Duchesne, qui n'avait envisagé dans les premiers événements de la Révolution que la réforme des abus, fut bientôt détrompé. Attaché invariablement aux principes de l'Église catholique, il se tint éloigné des prêtres assermentés, et, en 1793, il fut

Digitized by Google

inscrit sur la liste des suspects. Enfin, des jours plus calmes ayant succédé à ces temps de désastre, il vint s'asseoir sur les bancs de l'École Normale et fut nommé professeur d'histoire naturelle à l'École Centrale de Seine-et-Oise, au Prytanée de Saint-Cyr, puis censeur au Lycée de Versailles. Mis à la retraite en 1809, affligé de la mort de sa femme et de deux de ses filles, il se rendit à Paris où les soins de ses autres enfants et ses travaux studieux apportèrent quelque adoucissement à ses chagrins. Il s'éteignit le 18 février 1827, âgé de près de quatre-vingts ans. Il était membre de la Société d'agriculture de Versailles et de celle de Paris. On trouve sur lui une *Notice* insérée dans les *Mémoires* de cette dernière société (année 1827, tome Ier), par M. Silvestre, secrétaire perpétuel.

P—RT (PHILBERT).

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages cités.

Duchesne a publié :

I. — *Manuel de botanique, contenant les propriétés des plantes qu'on trouve à la campagne aux environs de Paris,* Paris, 1764, in-12. L'auteur, dans le but de populariser la science, a donné des noms vulgaires à toutes les plantes.

II. — *Histoire naturelle des fraisiers*, 1766, in-12. Cet opuscule, mentionné honorablement par l'Académie des Sciences,

Digitized by Google

obtint aussi les éloges de Linné et de Haller. En 1771, Duchesne y ajouta un supplément. Un extrait de ce travail et un *Essai sur l'histoire naturelle des courges*, qu'il présenta également à l'Académie des Sciences, furent insérés dans le *Dictionnaire de botanique de l'Encyclopédie méthodique.*

III. — *Le Jardinier prévoyant*, petit almanach qui parut de 1770 à 1781, Paris, onze vol. in-18. (M. Pouplin a publié un extrait du *Jardinier prévoyant* sous le titre de l'*Agronome des quatre saisons*, Paris, 1825, in-18.)

IV. — *Notice raisonnée des graines qui se vendent chez M. Vilmorin-Andrieux, et catalogue des meilleures espèces d'arbres fruitiers de cet habile pépiniériste*, Paris, 1779, in-8°.

V. — *Considérations sur le jardinage*, 1775, in-8°.

VI. — *Sur la formation des jardins*, Paris, 1779, in-8°.

VII. — (Avec A.-S. Leblond.) *Le Porte-Feuille des Enfants*, Paris, 1784 et années suivantes, vingt-quatre cahiers in-4°. C'est une collection de dessins avec texte explicatif pour enseigner la géométrie, la grammaire, la géographie, la chronologie, l'histoire ancienne et moderne, l'histoire naturelle. Cet ouvrage a été cité avec éloge par Fourcroy, directeur de l'instruction publique.

VIII. — (Avec le même.) *Barême métrique, suivi de l'instruction sur les nouvelles mesures et le calcul décimal*, etc., Versailles, 1802, in-12.

IX. — *Le Cicerone de Versailles ou l'Indication des curiosités et des établissements de cette ville*, Versailles, 1804, in-12.

X. — *Aperçu géologique et agricole du département de Seine-et-Oise*, in-8°.

XI. — *Dissertation sur la nature des grès recueillis dans les environs de Versailles.*

XII. — *Lettre sur l'hortensia, contenant sa culture dans les villes et sa propagation*, Paris, in-12.

Digitized by Google

Duchesne a rédigé l'*Annuaire* du département de Seine-et-Oise de 1802 à 1822. Il a inséré un grand nombre de dissertations sur l'histoire naturelle et l'économie rurale, dans les *Mémoires* des Sociétés d'agriculture de Paris et de Versailles, dans le *Magasin encyclopédique* et autres recueils. Enfin il a laissé de nombreux manuscrits, parmi lesquels on cite une série de dialogues et d'historiettes, intitulée *Promenades instructives d'un père et de ses enfants.*

P—RT (PHILBERT).

(*Biographie universelle ancienne et moderne.* Supplément, t. LXIII, Paris, L.-G. Michaud, 1837, pp. 31 à 33.)

Ouvrages de Duchesne aîné, à la Bibliothèque de Reims.

I. — *Essais sur les nielles, gravures des orfèvres florentins du XVe siècle,* par DUCHESNE aîné. Paris, Merlin, 1826, vol. in-8° de VII-381 p., avec planches.

II. — *Notice des estampes exposées à la Bibliothèque du Roi, contenant des recherches historiques et critiques sur ces estampes et sur leurs auteurs, précédée d'un Essai sur l'Origine, l'Accroissement et la Disposition méthodique du Cabinet des Estampes,* par DUCHESNE aîné. Paris, Leblanc et Delaunay, 1819, in-8° de XIX-96 pages. (Rééditions en 1823 et 1837.)

Ouvrages de Duchesne père et fils, cités dans les Recueils.

I. — *La France littéraire* ou *Dictionnaire bibliographique...*, par J.-M. QUÉRARD, t. II, Paris, Didot, 1828, pp. 624 et 625,

Digitized by Google

liste des publications de Ant. Duchesne, Ant.-Nic. Duchesne et de Jean Duchesne, son fils aîné.

II. — *La Littérature française contemporaine... Continuation de la France contemporaine...*, par Ch. Louandre et F. Bourquelot, Paris, Daguin, 1848, t. III, pp. 305 et 306, liste des publications de Jean Duchesne (5 articles).

III. — *Annuaire de la Société de l'Histoire de France*, 1837 et 1841. — *Bulletin* de la même Société, mai 1855.

Digitized by Google

ANTOINE-NICOLAS DUCHESNE

à l'installation et ouverture de l'École Centrale du département

A VERSAILLES (1795-1796)

Discours de M. E. COÜARD, Président, à la Séance publique du 3 Novembre 1894, de la Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise (1).

« Antoine-Nicolas Duchesne était né en 1747. Après avoir exercé ou tout en exerçant, sous l'ancien régime, les offices de prévôt des bâtimens du roi et de contrôleur de la Maison de Madame, il avait senti naître en lui le goût de la botanique et s'était adonné à l'étude de cette science dans les jardins de Trianon. Il avait même fait diverses expériences de culture et publié un certain nombre de travaux estimés. En 1795, le district de Versailles l'avait compris au nombre des sujets envoyés à Paris pour y suivre les cours de l'École Normale, — cette première École Normale dont le centenaire sera célébré l'an prochain, — et il était revenu portant des lettres de recommandation, signées de Lacépède, Lamarck, Sicard, Jussieu, Daubenton, Geoffroy Saint-Hilaire. »

« Le choix qu'on a fait du citoyen Duchesne » écrivait l'abbé Sicard, « sera pleinement justifié par le succès avec lequel ce professeur estimable s'acquittera de sa fonction. »

. . . . . .

« Antoine-Nicolas Duchesne présentera et expliquera des tableaux analytiques contenant : la nature et

(1) Extrait des *Mémoires* de cette Société, t. XIX, 1895, pp. XVIII, XXIV et XXVII.

Digitized by Google

l'origine des substances employées comme aliments, comme remèdes ou comme matières premières des arts et métiers ; la distribution des chaînes de montagnes et celle des mers et des rivières, la disposition des matières minérales, l'examen de leur nature et de leurs combinaisons ; l'organisation des êtres vivants, végétaux ou animaux, et l'influence des soins de l'homme sur cette partie de la nature ; les rapports de conformation entre les êtres des différentes espèces. » (Année scolaire 1796-1797.)

. . . . . .

« Le botaniste Duchesne n'était descendu de sa chaire d'histoire naturelle que pour remplir les fonctions de censeur au Lycée de Versailles, dont l'établissement avait été fixé par un arrêté du 27 septembre 1803. »

Digitized by Google

FAMILLE DUCHESNE [1]

ÉTAT-CIVIL DE VERSAILLES

(Paroisse Saint-Louis)

1747. — Le 8 octobre, baptême de Antoine-Nicolas, né du jour précédent, fils d'Antoine Duchesne, avocat en Parlement, prévost des bâtiments du Roy, et de Jeanne-Louise Thierry, son épouse. Parrain, Nicolas Duchesne, ancien prévôt des bâtiments du Roy, grand-père de l'enfant. Marraine, Louise Faucquet, veuve d'Olivier Thierry, grande mère maternelle. *(F° 51 du Registre.)*

1777. — Le 21 janvier, mariage de Antoine-Nicolas Duchesne, avocat en Parlement, prévost des bâtiments du Roy, natif de cette ville et paroisse, âgé de 29 ans, fils de Antoine Duchesne, ancien prévost des bastiments du Roy, et de defunte Jeanne-Louise Thierry, de cette paroisse, rue de l'Orangerie, d'une part, et Luce Menjaud, native de cette ville et paroisse, âgée de 22 ans, fille de Jean Menjaud, controlleur de la Maison de Madame, et de Thérèse-Élisabeth Gagnedenier, de fait et de droit de cette paroisse, rue Satory, d'autre part, en présence, du côté de l'époux, de son père, de Claude-Gaspard Prisye, brigadier des armées du Roy, lieutenant et aide major général des gardes du corps du Roy, au château, et de Pierre Alexandre Martin, premier apothicaire du Roy et de la Reine, au château; du côté de l'épouse, de ses père et mère, de Mre Jean-Jacques-Baptiste-Judith Fevre, chevalier, seigneur de Sauvigny, Courselles et autres lieux, chevalier de

(1) Nous devons la copie et la communication fort obligeante de ces actes à M. Coüard, archiviste de Seine-et-Oise, qui s'est particulièrement occupé d'Antoine-Nicolas Duchesne dans une notice publiée dans les *Mémoires de la Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise,* t. XIX, 1895, p. XVIII.

Digitized by Google

l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien aide major en chef de la garde ordinaire du Roy, et présentement premier maréchal des logis, demeurant à l'hôtel, et de Jean-Baptiste-Alexandre Hélouin, écuyer, seigneur de Menilbus, lesquels, sous les peines portées par les ordonnances du Roy, nous ont certifié la liberté, le domicile et la catholicité des contractants, tous les époux et autres amis ont signé avec nous. *(Signatures. F° 4 du Registre.)* Il y a une publication faite en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois de Paris.

1778. — Le 18 mai, baptême de Luce Thérèse, fille d'Antoine Duchesne, prévôt des bâtiments du Roy, et de Luce Menjaud. Parrain, Antoine Duchesne, ancien prévost des bâtiments du Roy, grand père de l'enfant. *(F° 38 du Registre.)*

1783. — Le 8 avril, baptême de Monique, fille d'Antoine-Nicolas Duchesne, avocat en Parlement, prévôt des bâtiments du Roy, et de Luce Menjaud. Parrain, Jean Menjaud, oncle de l'enfant, avocat en Parlement, conseiller du Roy, notaire de Paris, représenté par Sr Denis-Alexandre Duchesne, écuyer, sieur de Chedouet, garde du corps du Roy. Marraine, Monique d'Armezin, cousine de l'enfant. *(F° 28 du Registre.)*

(Registres paroissiaux de Versailles, 1747-1783.)

Digitized by Google

RELATION D'UN VOYAGE A REIMS

à l'occasion du Sacre du roi Louis XVI

Lequel voyage fait à pied, du 5 au 21 juin 1775, passant par St Maur, Lagny, Meaux, Laferté, Lusancy, Charli, Chateauthierry, Dormans et Ville; et, en revenant, par Courtaignon, Damerie, Dormans, Chateauthierry, Essôme, S. Aude, Tancrou, Germiny, Meaux, Fresnes, Lagny, et Montreuilsousbois,

par A.-N. DUCHESNE Fils, à 28 ans,

contenue en 12 lettres et deux suplémens, adressés à son père, tant à Paris qu'au grand Montreuil, près Versailles.

PREMIÈRE LETTRE

A Lagny, le mardi 6 juin 1775.
Reçu le vendredi 9, à 2 h. 1/2 après midi.

Mon Père,

C'est avec bien de l'empressement que je m'acquitte du devoir de vous donner de mes nouvelles; je sais trop combien elles vous affectent et la bonté paternelle qui vous les fait désirer pour manquer ou retarder un ordinaire. Mais j'espère qu'au moins à Rheims je trouverai de même une lettre de vous adressée poste restante, et je vous supplie avant toute chose de m'accorder cette marque de bonté pour votre fils.

Je croyois aprendre à ma Tante mon projet; mais je l'ai trouvée prévenue par vous, mon père, de sorte qu'elle savoit mon départ avant qu'il fût certain. J'ai eu à essuyer toute son improbation; cependant je l'ai quittée ce matin à trois heures et demie, me pardonnant

Digitized by Google

cette jeunesse, en égard à mes protestations d'être prudent. Je lui ai aussi donné une preuve de la prudence de mon accompagnant qui m'a fait remettre mon chapeau dans la galiote (1) à cause de l'eau. Elle vous garde les cartes de Cassini : moitié dans le café de Sève (2), moitié dans le bâtelet attaché en queue à la galiote où je me suis heureusement sauvé de la foule ; j'en avois fait un relevé itinéraire qui m'a déjà servi très agréablement aujourd'hui.

Ce matin donc, étant éveillé par l'obligeant Noel, nous sommes partis par une chaleur étouffante, qui a à peine cessé sur le boulevart, et n'a fait place au frais que dans l'allée du Trône à Vincennes. J'ai laissé la bonne Fanchon prise d'un mal de gorge un peu obstiné, pour lequel elle avait été saignée la veille, et ma tante se préparant à lui faire prendre, à cinq heures au plus tard, deux grains d'émétique en lavage. Mais on espère que cela se dissipera.

A cinq heures du matin j'étais à la barrière du Trône, et avant sept heures chez nos amis de Saint-Maur (3), qui, l'un après l'autre, n'ont pas été peu surpris. J'y ai dîné douzième, ce qui n'a pas empêché qu'on n'ait bû à vos santés. C'était la voisine, Mme Ménil et sa compagnie, plus deux inattendus de Paris, qui étoient venus pour elle. Vous savez que cette voisine est celle chez qui je dînai l'année dernière. J'étois entre le jeune Baurin et le mari de Mlle Mantel ; elle ensuite : et notre bas bout n'a pas été engourdi. Pour vous l'expliquer : ce mari est une demoiselle de son âge, grande, bien faite, res-

Mlle Sarrazin.

(1) *La Galiote de Paris à Saint-Cloud.* — Long bateau couvert pour les trajets en rivière.

(2) *Sèvres,* sur la route de Versailles à Paris.

(3) *Saint-Maur-les-Fossés* (Seine).

Digitized by Google

semblant un peu à Mlle Desguerres, et de plus très gaie, ayant l'air avec moi de m'avoir toujours connu. Ce dîner tient bien sa place dans le voyage. La matinée avait été donnée à un repos préliminaire occupé par la messe, le déjeuné, quelques lectures, beaucoup de babil et deux parties de trictrac, l'une gagnée sur la sœur, l'autre reperdue avec le frère.

A trois heures et demie après midi, j'ai repris ma route passant par le pont de Saint-Maur, le Petit Brie (1), appartenant à M. de l'Age, fermier général, pour nous rendre à Noisi (2). Nous avons aperçu Nogent, Neuilli, et ensuite Gournay sur le bord de la Marne (3). Un cheval de paysan que j'ai trouvé à Noisi le Grand (4) nous a mené deux bonnes lieues jusques hors Torci (5), et j'ai appris du conducteur, Louis Devis, que la seigneurie de Noisi dépend de Champs (6), mais il y a une belle maison à la comtesse de Ruo (7). Noisiel (8) est au comte de Béthune, ou du moins sa belle maison se nomme Villefrit (9).

Sortie de St-Maur.

Nogent, Neuilli, Gournai.

Noisi, Champs.

Noisiel.

Villefrit.

A Champs, la grille est bâtie à timpans de pierre de taille, et petits moëllons de meulière cuits pour les colorer, ce qui fait assez bien.

J'ai trouvé une femme revenant sur un âne de la foire de Champigny (10) : elle y avoit acheté un cageret de

Cageret de Canje.

(1) *Bry-sur-Marne* (Seine).
(2) *Noisy-le-Grand* (Seine-et-Oise).
(3) *Nogent-sur-Marne* (Seine); *Neuilly-sur-Marne* (Seine-et-Oise); *Gournay-sur-Marne,* id.
(4) *Noisy-le-Grand* (Seine-et-Oise).
(5) *Torcy* (Seine-et-Marne).
(6) *Champs-sur-Marne,* id.
(7) *Ruo,* pour *Ruault.*
(8) *Noisiel* (Seine-et-Marne).
(9) *Villeflix* sur la carte de Cassini.
(10) *Champigny-sur-Marne* (Seine).

Digitized by Google

Canje (1), une clayette, et un cageret d'osier. Elle est *(sic)* ses petites filles m'ont nommé un fagot d'herbes. Entre autres, le *Raphanistrum* est la *Ravechiche* (2), et la Chaussetrappe le *Chardon aiguillant* (3). Nous avons aperçu les magnificences de M. Case à Torcy, ces grilles sur le chemin à droite et à gauche : tous les jardins du genre régulier ; des poulaillers comme ceux de Trianon, le château qui fait précisément face à celui de.... *(sic)* comme l'école militaire à Sainte-Marie (4).

Ravechiche.
Chardon aiguillant.
Torcy.

Descendu de cheval au bout du clos ruiné de l'ancien couvent des Bénédictins, nous avons eu un pré de plus d'une demie lieue quarrée à traverser, ce qui nous a rendus à la vue de Pompone et Torigny (5), sur la rive opposée, laissant Saint-Thibault (6) sur une hauteur et enfin nous sommes tombés sur Lagny (7), dont je n'ai encore vu que les fossés ruinés et plantés de vignes sur l'escarpe, et osier sur la contrescarpe. J'ai donc longé la ferme de Saint-Laurent (8), et suis parvenu à la maison bourgeoise ; d'où je vous écris, chargé des choses les plus honnêtes pour vous de la part des maîtresses du logis. Madame Guérin vous croyoit en bas quand elle m'a vu. Elle ignoroit mon futur passage et n'a pas reçu

Pompone, Torigni.
Saint-Thibault.
Lagni.
Saint-Laurent.

(1) *Cageret,* sorte de petite cage ou éclisse pour faire égoutter les fromages. — *Cange* est peut-être mis ici pour *Canche,* aujourd'hui nom vulgaire des graminées du genre *Aira.* Il est possible que l'auteur ait appliqué cette dénomination à une espèce de jonc. *(Note de M. L. Demaison.)*

(2) *Raphanus Raphanistrum* L.

(3) *Centaurea Calcitrapa* L.

(4) *Sainte-Marie,* abbaye près de Chaillot, en face de l'École militaire de Paris.

(5) *Pomponne* et *Thorigny* (Seine-et-Marne).

(6) *Saint-Thibault-des-Vignes,* id.

(7) *Lagny,* id.

(8) *Saint-Laurent,* entre Lagny et Saint-Thibault.

Digitized by Google

de lettres depuis quelques jours. Mademoiselle relève d'une forte fièvre de vingt et un jours, qui n'est pas même entièrement passée, avec beaucoup de toux. On l'a caché à son père : elle fut saignée six fois sur la fin de mai. On la dit hors d'affaires. Elle se lève sur la chaise longue ; elle m'a fait le meilleur accueil et est mieux cent fois chez elle qu'en visite. Il faut aller dormir, mais le réveil sera pour vous, cher et tendre père.

On a eu la complaisance de me chercher un cheval : on n'en a pas trouvé ; mais on me flatte d'en avoir à Meaux, à une adresse du frère d'une fille de la maison. Là où ailleurs, j'espère me procurer ce soulagement. J'ai trouvé les Ferrand à la maison hier au soir. Mademoiselle le Roide, qui a passé l'hiver à Charly (1), en est de retour depuis trois semaines. On m'a donné une lettre pour les vicaires du lieu, qui sont des chanoines de Saint-Jean de Soissons (2). Ils doivent m'éberger et me procurer une monture ou voiture.

Je vais quitter Saint-Laurent sans avoir rien vu, mais on m'a fait promettre d'y séjourner au retour.

Je n'avois pas encore observer un singulier rapport dans la voix de mademoiselle Mantel et de mademoiselle Guérin : c'est une conformité de plus.

Pour le coup, je cours au lit : la petite malade va boire toute sa nuit, si elle ne dort pas ; pour moi, je ne compte pas boire.

(1) *Charly* (Aisne).

(2) *Saint-Jean-des-Vignes*, abbaye de chanoines réguliers de Saint-Augustin.

Digitized by Google

DEUXIÈME LETTRE.

A la Ferté-sous-Jouarre, mercredi 7, à 1 h.
Reçu le dimanche 11, à 3 h. 1/2 du soir.

Mon Père,

Comme le détail de ma route est l'objet du moment et que vous obéir et vous plaire sont les meilleurs moyens de vous témoigner les sentiments qu'il m'est si doux de vous rendre, j'entre en matière à l'instant et le ferai à l'avenir sans préambule.

A quatre heures, une grosse fille de basse-cour nous est venu éveillé à coups de poings à ma porte et à celle de Chavenay : le jardinier nous a ouvert, et nous voilà partis sans avoir rien vu de Saint-Laurent ; continuant le tour extérieur de Lagny sans y entrer, nous sommes arrivés à huit heures à Meaux, toujours favorisés comme hier d'un vent d'est et du tems couvert le plus agréable.

Sortie de Saint-Laurent.

En chemin nous avons observé que les vignes de Montevrain (1), plantées à la pente du nord, sont échallassées et dégarnies du pied à près de dix-huit pouces de haut. M. Dharvelay est seigneur de Chessy (2). J'ai fait le tour de son château : il vient d'enclôre un parc et de planter une longue avenue de frènes pour conduire au grand chemin. Le château neuf ou réparé est en brique et pierre ; des fossés d'eau vive autour de la cour ; au midi on a ménagé une douzaine de retraites à fleur d'eau ou quelques pouces au dessus, aparement pour des canards. Une avenue de peupliers nous a rejettés

Montevrain.

Chessi.

(1) *Montevrain* (Seine-et-Marne).
(2) *Chessy*, id.

Digitized by Google

sur la grande route de Meaux que nous avons quitté peu après pour passer dans Coupevrai (1). Coupevrai.

Le prince Louis en est seigneur : le château aussi en brique et pierre à l'air en bon état, mais l'apparence n'est pas aussi magnifique que celle du voisin, le Caissier (2).

Esbly (pron. Ebly) est un franc village (3). Le seigneur est M. de Sabran, après Mme Charlet, sa belle-mère. L'église a l'air d'une des stations du Mont Valérien. Esbli.

Faute à corriger sur la carte de Cassini : le bras voisin d'Ebly n'est qu'un canal étroit, vraisemblablement fait de main d'homme pour amener de l'eau à un moulin ; on le passe sur un petit pont de bois. Il n'y a de bac qu'à Iles (4). Nous y avons passé l'eau dans un petit batelet non bordé ni doublé, les courbes apparentes : c'est une vraie coquille de noix.

Chavenay croyoit en sortant retrouver la côte de Sève (5), au pied de laquelle est la Verrerie, et laisser derrière lui Saint-Clou et Suraine. C'est une copie en petit, encore meilleure qu'on en feroit dans un jardin anglois.

J'ai apperçu avec vénération la cathédrale de Bossuet ; mais le pèlerinage sera pour le retour. Le frère de la fille de chambre de nos dames de Saint-Laurent m'a loué son cheval, la charrette de sa voisine et le fils d'un de ses amis qui m'ont jetté dans le cabaret La cathédrale de Meaux.

(1) *Coupvray* (Seine-et-Marne).

(2) *Caissier,* pour indiquer sans doute la richesse de M. d'Harvelay.

(3) *Esbly* (Seine-et-Marne).

(4) *Isles-les-Villenoy,* id.

(5) Pour *Sèvres.*

Digitized by Google

d'où je vous écris. J'y monte et vous dirai le reste à la couchée.

A Château-Thierry, 9 h. du soir.

Sortie de Meaux.

Saint-Lazare.

Le pont de Trilport.

Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux.

Je reprends donc ma sortie de Meaux. Nous avons laissé Saint-Lazare à gauche (1), passé le pont de Trilport (2), traversé Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux (3) ; on y a fait une chaussée assez élevée. Un mur qui descend très roide en refend présente par son chaperon la figure d'une coupe d'escalier, les marches de trois pieds de giron.

Cameron.

Laferté.

Le port aux meules.

Le village de Cameron (4) est juste au 30e mil. La Ferté est une ville assez drôle (5). Le château de M. de La Rochefoucault est un vieux et petit pavillon carré, bien peu accompagné et isolé comme une halle. Le port aux meules m'a donné grande curiosité d'aller visiter les carrières au retour. Nous avons traversé deux fois La Ferté par erreur, mon conducteur voulant me mener à Montreuil-aux-Lions (6) qui est la nouvelle route, je lui ai fait reprendre l'ancienne, et après avoir fait un second déjeuné avec pain et bierre, le premier étant de pain et vin, je suis, comme je vous l'ai dit ci-dessus, remonté légèrement et me suis fait mener à Lusancy (7).

Lusanci.

Jardin libre du maréchal de Brechigny.

Mais la vue d'un bout de jardin dans le genre libre m'a fait renvoyer très vite l'importune voiture et nous avons été visiter ces nouveautés faites par le maréchal

(1) *Saint-Lazare,* chapelle sur la route de Meaux à La Ferté.
(2) *Trilport,* sur la Marne, même route.
(3) *Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux,* id.
(4) *Sammeron* (Seine-et-Marne).
(5) *La Ferté-sous-Jouarre,* id.
(6) *Montreuil-aux-Lions* (Aisne).
(7) *Luzancy* (Seine-et-Marne).

Digitized by Google

de Brechigny (1), seigneur du lieu, sur le bord du chemin. Un carrefour nous a indiqué vis-à-vis la route de Moras (2), le sentier de l'hermitage. A moitié chemin on trouve une hutte assez élevée soutenue par quatre troncs d'un pied de diamètre et couverte en chaume faisant pavillon quarré. Au-dessus de la barrière qui ferme l'escalier de bois, on lit cette inscription :

A L'AMOUR AINSI QU'AUX CHASSEURS,
UN BELVÉDER EST NÉCESSAIRE,
AUX UNS POUR OBSERVER LA TERRE,
AUX AUTRES POUR GUETTER LES CŒURS.

Cette portion de bosquets rustiques est de six à sept arpens au plus et sans eau ; mais le grand chemin passe au pied et plus bas au-dessous d'un joli vallon on voit circuler la Marne. Ceci me rappelle une réflexion du philosophe Chavenay en lui voyant faire tant de détours : Les rivières, dit-il, ne sont pas paresseuses ; elles prennent toujours le plus long. Il fut décidé entre nous que c'est parce qu'elles n'aiment pas à monter.

On a profité des heurs et des creux d'anciennes carrières pour y planter du bois et faire circuler les sentiers ; mais j'ai été indigné de l'indécence de représenter une chapelle avec son clocher pour servir de boudoir et de salon de compagnie, et encore plus de la grotte où un ermite est peint sur des planches découpées, posé en adoration au pied d'une croix pour le tourner en ridicule. Je vous fais grâce des deux quatrains.

Village de Lusancy

Le chemin qui descend au village est fort bien accompagné par un sentier couvert d'un fouré de broussailles, et l'avenue voisine qui conduit dans la plaine est bordée

(1) M. de Bercheny, né en 1689, maréchal de France en 1758.
(2) *Moras,* château sur la route à peu de distance de La Ferté.

Digitized by Google

négligemment de roches qui rompent l'entrée entre les arbres et tiennent lieu de fossé. Au haut de ce chemin est une croix sur un pied décoré de coquillages simples, aussi bien que les marches : des prie-dieu sont disposés audevant ; mais à coup sûr les pèlerins de l'hermitage les fréquentent peu.

Le bac passé, nous avons eu une petite goussée d'eau en montant une terrible butte. La charette nous avait débarassés du triste chemin en ligne droite et bordé d'arbres ; de ce moment la route s'est trouvée charmante. Croutes (1) surtout est un vignoble délicieux pour son site semblable et mieux encore que la côte de Jouy. La Marne passe au pied. Des sureaux (2) de haute tige multipliés dans les vignes parfumoient l'air : nous avons arraché l'aveu que le fruit sert à colorer le vin. Une jolie fontaine dans une auge de roche demi meule, bien taillée : l'eau exquise. Je ne vous dirai rien ce soir du territoire de Charli (3), que j'ai simplement traversé. Voici quatre pages pleines, le soupé fait, et le sommeil arrive à grands pas.

Croutes.

Traversée de Charli.

TROISIÈME LETTRE.

A Reims, le 9 juin 1775, vendredi.
Arrivée à ma sœur, à Paris, le 11 avant 8 h. du matin.
Et l'ai trouvée à 7 h. du soir, à mon arrivée dimanche.

Mon Père,

Arrivée à Rheims.

En arrivant à Rheims ce matin, j'ai calculé que vous étiez encore incertain si ma résolution se soutiendroit,

(1) *Crouttes,* près de Charly (Aisne). La maison de campagne de la famille des Varin, graveurs champenois estimés, se trouve en cette commune.

(2) *Sambucus nigra* L.

(3) *Charly* (Aisne).

Digitized by Google

puisque ma lettre de Lagny n'a dû vous arriver à Murmarais (1) qu'aujourd'hui vendredi. Vous aurez demain celle de Dormans et celle-ci vous trouvera à Paris. J'ai appris de M. Guérin que vous aviez eu quelque étonnement de me voir faire cette entreprise. Je l'étois bien davantage de vous voir me laisser en suspends sans faire une seule opposition et sans me soutenir par quelques encouragemens. Ce libre arbitre que j'exerce si peu me sembloit un étrange état. Enfin je suis parti et rendu : me voici dans la chambre à la craie de M. Guérin (2) ; j'ai déjà dormi de jour sur son lit, nous avons commencé à badauder ensemble. Ce soir nous allons avoir trois lits et bien nous reposer. La cavalcade n'est que mercredi, mais il me paroit bien long de passer ici une semaine entière. Voilà encore un libre arbitre qui me pèse, ne pouvant m'adresser à vous pour me décider.

J'ai donc à reprendre ma route d'assez loin et à vous expliquer pourquoi j'ai brûlé les chanoines de Charli : 1° le peu d'envie que j'ai de vicarier chez des inconnus ; 2° le désagrément de passer quatre heures à faire conversation ou promenade et perdre mon temps qui n'étoit

Chanoines de Charli.

(1) *Murmarais,* « ce nom est aujourd'hui absolument inconnu à Versailles. Ni quartier, ni rue, ni maison n'est connu de moi comme ayant porté ce nom. La rue actuelle des Marais, qui est à une extrémité du quartier Notre-Dame, existait-elle au XVIIIe siècle ? Cela me paraît plus que douteux. D'autre part, c'est sur le territoire de la paroisse Saint-Louis, extrémité opposée, qu'habitaient le père de Nicolas Duchesne, puis celui-ci, ainsi que le prouvent les extraits d'actes de baptême et de mariage envoyés. » *(Communication de M. Coüard, archiviste de Seine-et-Oise, 28 novembre 1901.)* Murmarais était un nom donné en famille.

(2) Chambre blanchie à la chaux, dans laquelle on logeait M. Guérin, ami de la famille Duchesne, habitant Lagny et venu à Reims pour le sacre.

Digitized by Google

destiné qu'à faire route, manger, dormir ou prendre la plume pour vous faire cette relation ; 3° l'idée vague que j'avais que, si je ne me couchois pas à Châteauthierry, ma route aurait peine à s'achever à tems.

Sortie de Charly.

Nous voici donc sortis de Charli, le long d'un très petit cours voisin de la maison de Me Ferrand et commençant cette route de surcroit par la montée d'une côte, digne de la Normandie, dans laquelle le soleil éclairoit un peu fort nos pas. En haut, une vaste pleine et un petit bout de bois nous ont fait découvrir Châteauthierry: Ah! disoit Chavenay, il y a encore bien loin jusqu'à Pontichéry.

Bonneuil.
Haut Bonneuil.
Essone.

Nous avions traversé le haut Bonneuil : des bûcherons nous ont appris que Bonneuil, Azy et Essone (1) font une seigneurie considérable avec haute justice, appartenant au collège de Presle, aujourd'hui uni à Louis-le-Grand (2). Du haut de Bonneuil, la vue des détours de la Marne est fort agréable ; on découvre en plein l'abbaye de Chezy (3), où j'ai peur d'être obligé de revenir demander gîte, n'en trouvant pas à Châteauthierry. Essone est une grande fabrique de tonneaux neufs : les douves viennent de Lorraine par Châlons ; quarrées et plates, elles sont planées du côté qui doit être extérieur. Enfin, une avenue qui nous parut de beaucoup trop longue, nous a fait trouver un faubourg de Châteauthierry, et là, le courage renaissant nous ayant fait traverser la ville, nous eûmes à battre les hôtelleries du côté du port. On nous reçut dans une, nous promettant

L'abbaye de Chezy.
Châteauthierry.
Essone.

(1) *Bonneil, Azy-Bonneil, Essommes* (Aisne).

(2) Ancien collège de Presles, uni au collège de Louis-le-Grand.

(3) *Chézy-l'Abbaye* (Aisne). L'abbaye était située au bord de la Marne, en dehors du bourg.

Digitized by Google

de nous éveiller, si le coche d'eau passait dans la nuit ; mais ce coche qu'on attendait déjà à Meaux, aura dû n'arriver qu'après nous. En traversant rapidement la ville, elle m'a paru assez vilaine ; les rues serrées ; elle est fermée d'un mur très haut derrière lequel passe une rue étroite, mais il y a plus de maisons dehors que dedans. Le terrain monte sur la gauche, et nous y avons aperçu, le lendemain, de la grande route une enceinte quarrée comme une citadelle qui n'a cependant plus l'air fortifiée. Et là dessus il faut aller faire collation avec nos hôtesses qui se sont offertes de me nourrir, de sorte que me voilà quitte d'auberges.

Le 10 à 7 h. du matin. Samedi.

Je reprends donc, après une longue nuit bien employée, mon réveil d'avant-hier qui parut fort hâtif au bon dormeur Chavenay. Il y a, depuis les émeutes qui ont couru dans les marchés, des troupes à Châteauthierry et les soldats occupent les auberges sans payer, de sorte que nous étions dans l'antichambre de 10 ou 12 de ces messieurs. Un perfide tambour, qui leur avoit été annoncé, m'a réveillé, ainsi qu'eux, à trois heures un quart et nous sommes partis les premiers. La sortie de Châteauthierry par la grande route de Châlons est la partie la moins agréable de ce que nous avons parcouru à pied, car la voiture de Meaux nous avoit sauvé les cinq plus tristes lieues. J'y ai cependant observé sur le chemin ferré une nature de pierre calcaire fine et dure, qu'on nomme *Pierre blanche* (1) ; un fils de paysan nous a appris qu'on nomme *chaïoc* celui avec lequel on fait du feu. C'est vers Fossoy (2). Précédement nous avions

Le 9 réveil à 3 h. 1/2.

Le chaïoc.

Vers Fossoi.

(1) Probablement le calcaire de Saint-Ouen.
(2) *Fossoy* (Aisne).

Digitized by Google

Fief dépendant de Blesmes.

trouvé un petit fief dépendant de Blesmes, qui se trouve isolé et entouré d'eau vive sur le bord du grand chemin (1).

Charrettes à bœufs.

Plus loin rencontre de deux charettes à bœufs, l'une attelée de quatre bœufs et un cheval devant, aparemment pour mieux obéir aux ordres ; celle-ci chargée de pelles ; l'autre attelée de six bœufs, chargée de ballots et de deux grandes meules : on nous a dit que c'étoit du sable et non du grès, et à l'usage des taillandiers : tout cela venoit des Vauges (2) et alloit à Laferté.

Paroi.

Paroi n'est qu'un *hamiau* (3) ; nous y avons trouvé une belle et bonne source, et un petit garçon qui nous a régalé d'un trochet de guignes que l'instant m'a fait trouver excellentes. La montagne qui se présente est très haute et bien travaillée par les ponts et chaussées : sur la droite est un ravin soutenu par redents de plusieurs parties de niveau dans lesquelles ce qui se boit est autant de diminué. Deux ou trois ponceaux, plus ou moins forts, font passer l'eau sur la gauche où elle forme au milieu des vignes des torrents qui paroissent devoir être violents dans les saisons pluvieuses.

Sources.

En montant nous étions étonné de trouver de l'eau ; elle vient de sources qui, peu abondantes en ce moment, se trouvent perdues après avoir parcouru 50 ou 60 toises, dans le ravin. A l'une des plus fortes sources qui tombe en cascade par des cailloux, j'ai été très surpris de trouver de petits animaux comme des têtards (4),

(1) *Blesmes* (Aisne). — Le fief peut être celui de *La Herbennerie*.

(2) Des *Vosges*.

(3) *Paroy*, hameau et moulin à eau, près de Crézancy (voir la carte de Cassini).

(4) Ces animaux sont probablement des vers du groupe des Planaires.

Digitized by Google

mais de la grosseur des larves de cousins, lesquels tiennent aux cailloux aussi fortement que les lepas marins et sans cesse remués par le courant de la chûte d'eau, ne quittant cependant prise que difficilement. Je n'étois pas assez prémuni d'instructions pour placer le nom sur la chose, et j'ai éprouvé que la surprise d'observer une nouveauté ne vaut pas le plaisir de vérifier un fait connu par tradition. Le voisinage du ravin qui consomme toutes ces eaux l'annonce par le tussilage (1) qui s'y trouve. Je n'ai vu dans l'eau que la Berle (2), le Scirpe massette (3) et autres plantes communes.

Arbres du grand chemin.

Sur la pleine haute, le grand chemin a été bordé l'année dernière de peupliers (4) tant noirs que blancs, et tremble de toutes les variétés mêlées de quelques platanes (5), néfliers (6) et cytise des Alpes (7) : c'est un balaye de pépinière. Les peupliers ont été etêtés selon l'usage et poussent bien, ainsi que les citises où on a suivi cette pratique, nécessaire dans un terrain aride et privé de moyens de culture. Les citises qu'on a laissés avec toute leur tête le prouvent bien, car ils sont mouvants.

Genèvriers.

Sur cette pleine aride, nous avons enfin trouvé quelques genèvriers (8) : j'avois été assez étonné de n'en

(1) *Tussilago Farfara* L.

(2) *Sium (Berula) angustifolium* L.

(3) L'auteur désigne vraisemblablement par ce terme la *Massette*. Deux espèces se rencontrent dans la flore de la région *Typha angustifolia* L. et *T. latifolia* L.

(4) *Populus nigra* L, *P. alba* L., *P. tremula* L.

(5) *Platanus orientalis* ou *occidentalis* L.

(6) *Mespilus germanica* L.

(7) *Cytisus alpinus* Mill. C'est une variété du *C. Laburnum* plus vigoureuse que le type.

(8) *Juniperus communis* L.

Digitized by Google

point rencontrer dans les pays de roches que nous avons traversés. Ce lieu est un patis de bœufs, chevaux, et ânes: la bruyère (1) y est broutée elle-même: chaque pied forme une petite butte par le produit annuel des feuilles et des herbes, du sable que le vent y ramasse, et qui ne se trouve jamais foulé comme le reste. Ce lieu sert de repos aux rouliers des Vauges : ayant trouvé trois ou quatre voitures dételées, nous avons aperçu des bœufs en pâturage et les conducteurs rassemblés autour d'un feu où sans doute se faisoit le déjeuné. Ainsi nous sommes arrivés à Dormans (2).

Bruyère.

Dormans.

La route qui descend à Dormans est formée sur une pente au nord très roide, ayant la Marne au pied comme celle des capucins de Meudon audessus de la Seine. Aussi y ai-je trouvé la grande Gantelée (3), comme à Meudon. Il avait plu dans tout ce canton assez fort aparemment, lorsque nous eûmes une petite ondée avant d'arriver à Charly.

Gantelée.

Dormans.

Dormans est une ville non close, que sa situation sur la Marne et la grande route de terre aura probablement fait s'accroître, depuis le temps que les fortifications sont devenues inutiles. On vient de faire tout à l'entrée une petite place ronde fort jolie ; le grand chemin et quatre rues y débouchent ; entre deux de ces rues est la hale aux grains d'une forme de triangle tronqué. Deux auberges occupent les deux côtés de la grande rue. Je suis entré au port Mahon (4) comme étant au nord et nous ayant besoin de frais ; il était huit heures : on nous a servi du

(1) Il s'agit ici de la Bruyère commune : *Calluna vulgaris* L. Les autres bruyères du genre *Erica* manquent dans le pays.

(2) *Dormans* (Marne).

(3) *Campanula Trachelium* L.

(4) Auberge à l'enseigne de *Port-Mahon* (Baléares).

Digitized by Google

veau froid, une salade et une remoulade excellente, avec du très bon vin de Dameri (1). Après ce vigoureux déjeuné, suivi de quelques pages d'écriture pour des lettres à nos demoiselles de Paris et Versailles, nous sommes repartis à dix heures avec un cheval et la femme qui devoit le ramener, et avons tourné nos pas vers la route de Rheims par des chemins de traverse. Je venois d'aprendre qu'il ne restoit que huit lieues à faire en laissant Châtillon (2) sur la droite et l'on m'avoit indiqué Ville (3) comme un lieu où je pouvois coucher, attendu qu'il y a foire et marché et par conséquent des auberges. Nous y sommes arrivés à deux heures et un quart par monts et par vaux ; le soleil et les sources se succédant. Des nuages favorables nous donnoient souvent de l'ombre ; car, suivant le proverbe qui célèbre les *Noyers de Champagne*, on ne trouve ici ni haies ni buissons.

8 lieues de Rheims

Couchée à Ville.

Arrivés à 2 heures.

Les noyers de Champagne.

A peine arrivés à Ville, le soleil a commencé à déployer ses rayons les plus ardents, de sorte qu'en joignant cette soirée avec le jour chaud d'hier et la pluie d'aujourd'hui, nous pouvons nous féliciter d'avoir eu le temps le plus propice et d'avoir été au moins aussi heureux que sages.

Il me paraissoit fort nouveau d'être à Ville avant trois heures pour n'en sortir qu'après la nuit. Nous en avons profité pour faire les toilettes de barbe et frisure d'avance pour le lendemain, et moi de plus pour écrire encore certaine partie de mon voyage qui ne devoit pas entrer dans la grande relation ; enfin, pour nous coucher à sept heures et demie, ayant soupé entre cinq et

(1) *Damery* (Marne).
(2) *Châtillon-sur-Marne,* id.
(3) *Ville-en-Tardenois,* id.

Digitized by Google

Le village d'Antenay, château d'Olisy.

six. Notre conductrice nous avait fait remarquer le village d'Antenay et le chateau d'Olisy (1), sur la droite, dans un fond : cette hauteur, sûrement bien naturelle, est singulière pour son peu de largeur qui ne passe pas celle de la chaussée formée de main d'homme pour l'aqueduc de Marli ; elle est à peu près de même longueur et fait découvrir les deux vallons de droite et de gauche. Au pied de la descente se trouve une jonquiaire (2) stérile comme trop humide, dans laquelle le chemin semble se perdre, mais il reprend ensuite. Nous renouvelâmes avec cette femme l'observation de la beauté des blés d'hiver, et de la foiblesse des mars ; nous en vîmes là sortant à peine de terre. Les blés sont nets, les bouquets bleus (3) et le sirop de coquelicot (4) seront chers probablement ; à peine en aperçoit-on. Cela m'a rappelé l'étonnement que nous avoit témoigné notre paysan de Noisi que le blé et la vigne n'eussent pas besoin d'eau. Une pièce terre, occupée en seigle et lentille mêlée, nous surprit : cette femme nous dit que c'étoit pour nourrir et amuser les chevaux pendant la moisson.

Blé nets, Mars foible.

Vigne se passe d'eau.

Seigle et lentille mêlés.

Le bac de Vincelles.

Après le bac de Vincelles (5) nous avions trouvé les prairies de Virgile, toutes entrecoupées de ruisseaux au moyen desquels on les arrose quand on veut. Aussi le foin est-il superbe.

Hièbles.

En arrivant à Ville, nous vîmes une autre pièce de terre presque entièrement remplie d'Ièbles (6), qui

(1) *Anthenay, Olizy-et-Violaine* (Marne).
(2) *Jonquiaire,* lieu couvert de joncs, *jonchère.*
(3) Les Bleuets : *Centaurea Cyanus* L.
(4) *Papaver Rhœas* L.
(5) *Vincelles,* sur la Marne, en face de *Dormans.*
(6) *Sambucus Ebulus* L.

Digitized by Google

comme vous savez indiquent un bon fond. Ah ! dit notre bonne femme, voilà bien la pièce de l'aveugle, ce qui nous a valu cette historiette. Un aveugle étant venu à cheval pour acheter une pièce de terre en jachère, avoit l'air de chercher quelque chose avec le pied. — Que voulez-vous ? lui dit-on. — Je voudrais bien trouver un zièble pour y attacher mon cheval. — Il n'y en a point. — Oh bien, je n'achèterai donc point votre terre.

La pièce de l'aveugle.

Notre hôtesse de Ville nous avoit procuré de nous faire laver quelques bas ou chemises : cela nous a prouvé notre paquet encore plus gros qu'il n'étoit nécessaire, et j'en serai plus hardi à l'avenir à le diminuer encore, puisque nous voici à Rheims avec tout linge blanc.

Hier 9, jour que nous y sommes arrivés, les deux enfans et une brue de l'hôtesse sont venus nous éveiller à une heure et demie et nous sommes partis de compagnie à deux heures précises, de sorte qu'avant le jour, ayant déjà passé trois ou quatre côtes à monter ou descendre, nous sommes arrivés à une hauteur, à moitié chemin, d'où l'on découvre la ville de Rheims (1). J'ai laissé mes compagnons de voyage gagner les devants, arrêté à une petite lieue avant Rheims par la découverte de plusieurs pieds de coquelourde (2) que je n'avois encore jamais trouvé à la campagne et par du serpolet à la variété à grande fleur (3).

Le 9 sortie de Ville, à 2 heures de nuit.

Vue de Reims.

Coquelourde.

Serpolet grandes fleurs.

J'ai pris de l'un et de l'autre et en ai fait un paquet

(1) La hauteur de Saint-Lié, près de Villedommange.

(2) *Anemone Pulsatilla* L.

(3) Il est difficile de dire à quelle plante l'auteur fait allusion. Aucune variété de *Thymus Serpillum* de la région ne se fait remarquer par la taille de ses fleurs. Si les Brunelles n'étaient si éloignées des Thyms, on pourrait admettre qu'il s'agit ici du *Brunella grandiflora* qui croît souvent dans les mêmes terrains que la Coquelourde.

Digitized by Google

que j'envoie par la poste à M. Doigny, le priant de l'affranchir pour Augustin qui les plantera fraîchement à Murmarais (1). Un paysan nous a dit qu'il connaissoit bien la coquelourde, sans savoir le nom ; et qu'il y en a beaucoup dans les *Savards* qui sont des friches en pâtis. Notre grande paysanne s'amusoit en chemin à manger ce qu'on nomme des raves de vignerons ; ce sont les mains de la vigne que les jeunes filles de nos villes ne dédaignent pas.

Raves de vigneron.

A cinq heures un quart, avant de nous rendre sur la grande route de Rheims que nous avions à suivre pendant 2 ou 3 cents toises, nous observâmes un phénomène dans le ciel. Je n'ai point encore entendu qu'il ait [fait] sensation, aussi n'étoit-il pas de nature à étonner. C'était un reflet du soleil formé dans une nuée claire, à la même distance de cet astre qu'il y a ordinairement entre les deux iris. Quoique le soleil parut très sensiblement à sa véritable place, on auroit cru qu'il étoit caché derrière le nuage qui réflétoit aussi son image. Je ne sais si cela nous annonçoit du chaud pour hier et de la pluie pour aujourd'hui, mais c'est au moins ce qui a suivi cette indication.

Double image du soleil.

Nous avons fait avant six heures un déjeuné à l'entrée du Bourg de Vesles, car ici les entours de la ville se nomment Bourg et non fauxbourg suivant l'ancien usage, dont les rues Beaubourg, Bourg-tibour et Bourg l'abbé à Paris font encore preuve. Jamais, je compte bien, je n'avois mangé d'omelette si matin. Cela nous a donné des forces pour attendre le lever de MM. les maréchaux des logis, courir de l'un à l'autre, et enfin dénicher

Le Bourg de Vesle.

(1) M. Doigny étant à Reims l'a fait contresigner sur-le-champ avec cette même lettre et les suivantes. *(Renvoi de Duchesne.)*

Digitized by Google

M. Guérin, rue d'Oignon, chez M. Milson, vitrier (1), où je suis, et où je me suis établi à sept heures et demie en son absence. Après un seul dîner d'auberge, j'ai commencé hier à faire ordinaire avec les Milson qui sont quatre jeunes gens, deux frères et deux sœurs, bien étourdies, mais fort obligeantes. Reims aura son tour pour l'ordinaire prochain, s'il se trouve trop peu de temps aujourd'hui avant l'heure de la poste.

Arrivée chez M. Guérin, à 7 h. 1/2 m.

QUATRIÈME LETTRE.

A Reims, le 10 juin de relevée, samedi.
Reçu à Paris, ce 12 lundi à 11 h. 1/2.

Mon Père,

Ma lettre de ce matin à peine achevée, j'ai trouvé juste le moment de la faire affranchir et partir en ma présence, en courant de la poste aux lettres où est M. Giraud toujours affairé, à la poste aux chevaux où j'ai trouvé M. Doigny montant en voiture, puis de nouveau à l'autre poste où M. Giraud (2) m'a promis de vous afranchir également les suivantes. Je recommence donc aussitôt à vous écrire, quelque étonnées que soient mes hôtesses de me voir toujours faisant ce qui leur coûteroit je crois beaucoup, si elles le savent. Peu s'en faut je crois qu'elles ne me plaignent. Elles ne peuvent pas présumer que c'est pour moi le passe-tems le plus

(1) La rue d'*Oignon* a été appelée rue de *Monsieur* en souvenir du séjour qu'y fit Monsieur, frère du roi, depuis Louis XVIII, au sacre de Louis XVI.

(2) MM. Girault et Bocquet étaient les Inspecteurs géneraux des Menus Plaisirs du Roi.

Digitized by Google

agréable, puisque privé de vous voir et de vous entendre j'y trouve du moins le plaisir de vous parler. Mais je me repais de l'espérance d'avoir lundi au plus tard une lettre de vous, quelques retards que les ricochets aient pu y aporter, ce sera bien assez de l'avoir attendue huit jours.

Le dit jour à 7 h. du soir.

Mon Père,

Il faut que je me hâte de vous remercier de m'avoir donné la première impulsion qui me fait être ici. Je viens d'assister aux premières vêpres. Quoique la décoration intérieure soit très belle, je ne m'y arrête pas, elle tiendra sa place dans la description des constructions relatives à la cérémonie. Ce dont je suis tout plein, c'est du sermon que je viens d'entendre ; la beauté du discours, le ton de l'orateur, la contenance édifiante du Roi m'ont tiré tour à tour des larmes de tendresse ; j'ai goûté le bonheur le plus complet pendant quelque tems ; il me laisse une douce satisfaction dans l'âme. Comment peut-on se plaire aux peintures horribles des crimes et de leurs suites ?

Cet excellent discours est de M. de Boisgelin, archevêque d'Aix (1) : il est digne d'un collègue de l'archevêque de Toulouse (2).

Je n'ai pas pu entendre le texte, mais l'exorde a été « le tableau des magnificences séduisantes de l'appareil des princes du sang, des grands du Royaume, de cette

(1) *Jean de Dieu-Raymond de Boisgelin de Cucé*, né à Rennes, le 27 février 1732.

(2) *Étienne-Charles de Loménie de Brienne,* né à Paris, en 1727, prélat très populaire alors.

Digitized by Google

noblesse rassemblée, des acclamations du peuple qui exposent un roi à oublier ce qu'il est devant Dieu. Comme membre du premier ordre de l'État, je dois ici déclarer ce que pense la nation entière : elle ne croit pas que le sacre ajoute rien à votre puissance. Dieu vous a sacré lui-même au moment que l'autorité vous est dévolue. Mais vous venez reconnoître devant lui, qu'il est l'auteur de toute puissance ; vous venez consacrer la vôtre à sa gloire et au bonheur de vos peuples, vous venez jurer.... », et il a détaillé les sermens ordinaires entre lesquels se trouve celui de maintenir tous les ordres de l'État, et de procurer le bonheur des sujets... Dieu nous ordonne de vous rappeler la vérité immuable consignée dans sa loi ; c'est ainsi qu'il a amené sa division, les devoirs de la royauté et les dangers auxquels elle expose. Il a fini en disant de lui-même qu'il n'y avoit ni hardiesse ni témérité dans cette entreprise, qu'il étoit soutenu par son zèle et par la vue des vertus que le roi faisoit admirer en lui.

Le début de son premier point a été un tableau historique des changements arrivés successiment *(sic)* dans la monarchie, l'anarchie, la division de la puissance ; les travaux de saint Louis pour corriger les abus ; toute cette fermentation dont les Rois sont la source et le centre : « Enfin, dit-il, les Rois sont plus puissants et les peuples plus heureux. »

« La France, a-t-il dit encore, a été trop longtemps la rivale des autres nations par l'ambition, elle peut en devenir l'arbitre par la justice. » Jésus-Christ est venu détruire les barrières qui séparoient les peuples.... Et il a exposé tous les principes économiques sur la fraternité universelle. Et en général toute cette morale remplissoit son sermon. Ce qu'il a dit de l'impôt est ad-

Digitized by Google

mirable. C'est une mesure remise entre les mains de chaque citoyen, par laquelle il juge de la bonté du Prince. Entre tous les Rois qui ont gouverné la France, elle n'en nomme que quelques-uns dont le souvenir lui est cher. Tandis que l'histoire excuse les foiblesses des autres, leur réputation les poursuit. Il n'a pas été moins fort sur l'article des emprunts : « Le trône s'est rendu tributaire. Un prince se trouve hors d'état de suivre les mouvements de son cœur ; il ne peut rien remettre à ses sujets et ils n'ont plus rien à donner. » Ce n'est point par un pact que les sujets et les rois sont liés à leurs obligations réciproques, la loi souveraine et universelle fait leur obligation, elle est plus qu'un pact, puisqu'aucun pact ne sauroit la rompre.

Lorsqu'un prince se laisse entraîner par les circonstances malheureuses, il retombe sur ses sujets avec la puissance qu'il n'a pas la force de diriger... J'attends avec impatience l'impression pour relire avec vous ce merveilleux discours.

Il me reste à vous dire que j'ai eu l'obligation d'être placé à M. de Prisye (1) que j'avois demandé à la sale des gardes, et que j'ai rejoint à la cathédrale où il plaçoit les gardes. Je n'avois pas même songé à lui demander une place où l'on pût entendre le sermon. Et peu de temps après sont arrivés M. d'Angiviller (2) et Monsr

(1) *Claude Prisye,* brigadier des armées du Roi, lieutenant et aide-major général des gardes du Roi, au château de Versailles. Il comparut comme témoin au mariage de Nicolas Duchesne, le 21 janvier 1777. *(Voir cet acte aux extraits d'état-civil reproduits plus haut.)*

(2) Le comte de la Billardrie d'Angiviller, directeur et ordonnateur général des bâtiments, jardins, arts, académies et manufactures royales.

Digitized by Google

Turgot (1), qui ont pris place devant moi. Comme Madame de Sartine (2), son fils et d'autres dames y entroient, notre directeur m'a apperçu et a bien voulu me rendre mon salut.

Je lui ai dit l'instant d'après que mon petit crédit m'avoit bien fait entrer cette fois, mais que j'aurois bien besoin de sa protection pour demain. Il m'a répondu qu'il avoit déjà été refusé pour deux étrangers. M. Prisye m'avoit dit de même qu'il étoit trop tard. Mais M. Guérin vient de recevoir un billet que Madame a arraché pour lui et il prétend m'en faire le sacrifice. Je vais donc me coucher pour faire demain matin un déjeuné conservataire, à quatre heures, avec les voisins qui se proposent aussi de bien courir.

L'entrée d'hier a été vraiment triomphante et le roi a été des mieux accueillis. Tout le monde est frappé de l'air pensif et sérieux qu'on lui trouve (3).

(1) M. Turgot, ministre d'État, contrôleur général des finances, directeur général des ponts et chaussées de France, qui essayait alors ses intelligentes réformes si malheureusement interrompues. Ajoutons que la présence de Turgot à Reims est significative, car ce ministre « proposa de faire à Paris la cérémonie du sacre de Louis XVI et de retrancher de la formule du serment royal la promesse d'exterminer les hérétiques. Ce fut le sujet d'un admirable mémoire présenté au Roi sur la *Tolérance* ». (Article *Turgot,* dans la *Nouvelle Biographie générale*, Paris, Didot, 1866, p. 727.) — D'autre part, on lit dans le *Journal du sacre de Louis XVI,* par le Dr L.-J. Raussin : « Il n'y a jamais que M. Turgot, contrôleur général, qui ait sagement opiné à ce que le sacre se fît à Paris. » (Page 731 du ms. in-4°. *Bibl. de Reims. Cérémonie du sacre.*)

(2) Femme de M. de Sartine, conseiller et secrétaire d'État.

(3) « Entrée du Roi. Oublié de célébrer le carosse et de dire que dans tout le cortège se trouvoit notre voisin, M. de Lille, en habit gris. » (Renvoi de Duchesne.)

Digitized by Google

M. Bertheville.

J'ai vu ce soir M. Bertheville qui arrive de Fismes (1), où a été son service ; il n'en a point ici et s'étonne seulement, ainsi que bien d'autres, du peu de monde qui se trouve dans Rheims. On en attribue la cause à la frayeur et aux bruits répandus qu'on s'y étoufferoit.

CINQUIÈME LETTRE.

A Rheims, le 11 juin 1775, dimanche.
Reçu le 13 mardi à 3 h. s. à Paris.

Mon Père,

Enfin, je viens, grâces à M. Guérin, d'assister à la cérémonie du sacre. C'est une grande honnêteté de sa part, mais je crains qu'il n'ait vraiment fait un sacrifice en me cédant le seul billet qu'il ait pu avoir. J'en suis très satisfait pour ma part et je pense bien que le Roi doit l'être, car les acclamations ont été redoublées avec une vivacité sans égale (2). La cérémonie est vraiment auguste, elle a duré moins qu'on ne comptoit. J'étois placé avant cinq heures : aux trois quarts on a commencé Primes : à sept, le Roi est entré. Il est de retour à l'archevêché avant midi. Il paroit qu'on y avoit retranché plusieurs prières de l'ancien rituel ; ce qui reste est bien suffisant et plus conforme aux mœurs du tems.

Pendant Primes sont arrivés les conseillers d'État et

(1) *Fismes,* sur la route venant de Soissons.

(2) Sur ces acclamations générales, même récit d'un autre témoin oculaire, Marmontel, dont la lettre sur le sacre a été insérée dans les *Affiches de Reims,* 14 août 1775, p. 86, et rééditée dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XCVI, p. 38.

Digitized by Google

maîtres des requêtes, et les chanoines les moins diligents. Enfin, les princes représentant les six anciens pairs : le second, en entrant dans le cœur, levant la tête de côté et d'autre, a laissé tomber sa couronne, et s'est mis à dire : « Ah diable... » pendant qu'on la ramassait : vous chercherez son nom dans l'almanach s'il est nécessaire (1). Ensuite ont été députés deux pairs ecclésiastiques pour aller chercher le Roi, comme vous savez, car je ne prétends pas vous aprendre ni détailler les cérémonies du sacre (2). Le livre qu'en a imprimé Desprez l'a fait d'avance mieux que moi (3). Je veux vous dire ce que j'ai vu et y ajouter quelques circonstances imprévues.

Le Roi est entré avec tout son cortège, annoncé par les fifres, tambours, hautbois et trompettes de la chambre, mais sans acclamations. Il s'est assis devant l'autel en face de l'archevêque consécrateur et des deux évêques assistants. On a chanté le *Veni Creator,* puis Tierces, et pendant ce tems même est arrivée la Sainte Ampoule, que l'archevêque, averti par les hautbois et trompettes, est allé recevoir à la porte de l'église. Après avoir

(1) Voici l'ordre dans lequel étaient placés les pairs laïques : Monsieur, frère du Roi, le comte d'Artois, le duc d'Orléans, le duc de Chartres, le prince de Condé et le prince de Bourbon. Ce serait donc le comte d'Artois qui aurait laissé tomber sa couronne, présage de 1830 !

(2) Comparer au surplus le récit de Duchesne avec le *Journal de ce qui s'est passé à Reims concernant le sacre de Louis XVI,* relation inédite du docteur L.-J. Raussin, comprise dans son recueil. — *Cérémonie des Sacres, M. Raussin,* ms. de la Bibliothèque de Reims.

(3) *Cérémonial du Sacre des rois de France* (par Alletz). *Paris, Desprez.* 1775, in-8°. — Une bibliographie assez complète du sacre de Louis XVI se trouve dans le *Catalogue des imprimés du cabinet de Reims,* t. IV, 1896, n°s 858 à 870, p. 325 à 339.

Digitized by Google

chanté des antiennes et dit quelques oraisons relatives au mélange de la Sainte Ampoule et du Saint Chrême que l'on préparoit en ce moment, l'archevêque a entonné Sextes quoiqu'il ne fût qu'environ neuf heures. Aussitôt après ont commencé les sermens que j'ai très bien vu lire au Roi. Il avoit déjà quitté la tunique de satin blanc et n'avoit que la camisole de couleur hyacinthe, c'est-à-dire rouge, et le cordon bleu pardessus.

Les quatre évêques choisis pour chanter les litanies avoient la voix belle et assez forte et ne sembloient pas honteux de témoigner une santé robuste et roturière (1). Le Roi étoit alors à genoux et y est resté pour les sept premières onctions. Nous l'avions aussi très bien vu précédemment recevoir des mains de l'archevêque l'épée de Charlemagne, l'offrir à Dieu en la posant au côté droit de l'autel ; puis l'archevêque la lui rendre : il la tenoit la pointe levée, et lors des onctions, il l'a remise au maréchal de Clermont-Tonnerre faisant les fonctions de connestable, qui l'a portée de même pendant toute la cérémonie malgré son grand âge et le besoin qu'il avoit d'être soutenu, surtout pour monter à la tribune, au haut de laquelle il s'est laissé tomber un peu avant la communion, mais sans accident (2).

Il y a eu après les onctions une méprise du peuple qui a entraîné quelque dérangement dans l'ordre exact

(1) Voici quels furent ces évêques réputés par Duchesne pour leur belle voix : « l'ancien évêque de Limoges et les évêques de Boulogne, d'Arras et de Montpellier. » Cfr. *Sacre et couronnement de Louis XVI*... par le sieur Patas, *Paris,* 1775, p. 117.

(2) Le maréchal de Clermont-Tonnerre, né le 19 août 1688, était par conséquent dans sa 87e année au moment du sacre, et l'archevêque consécrateur, le cardinal de La Roche-Aymon, né le 17 février 1697, était de son côté dans sa 79e année.

Digitized by Google

des cérémonies. On achevoit les deux dernières onctions sur les mains qui ne se font qu'après que le Roi est couronné et revêtu du manteau. Nous avions vu porter les pièces d'honneur et entendu M. de Miromenil (1) appeler très distinctement tous les pairs pour savoir s'ils consentoient au couronnement. Le Roi alloit monter à la tribune pour l'intronisation, à la suite de laquelle un hérault l'annonçant au peuple du haut de cette tribune devoit crier le premier : Vive le Roi ! Voilà ce que l'empressement du peuple a dérangé.

Aussitôt que les portes de la nef ont été ouvertes pour rendre l'intronisation publique, le peuple s'est précipité, et sans regarder si le Roi étoit sur son thrône, il s'est mis à crier : Vive le Roi ! Les hautbois, trompettes, timballes ont pris cela pour un ordre ; les boîtes ont pareillement marché et c'est au milieu de tout ce vacarme que le roi a été placé sur son trône. Le *Te Deum*, que je n'avois pas pu entendre vendredi lors de son arrivée, a été chanté de nouveau, mais ni moi ni personne n'en a pu rien entendre ; il n'a fait que prolonger la durée des acclamations dont le peuple ne se lassoit pas. Elles ont recommencé de même à l'offertoire et à la communion, pendant la longue marche du Roi depuis sa tribune jusqu'à l'autel.

Le cortège de l'offertoire est vraiment magnifique et bien noble.

Les six héraults d'armes, après avoir salué l'autel, accompagnent les maîtres des cérémonies et conduisent à la tribune les quatre seigneurs qui portent les offrandes, le pain, le vin, etc., ils montent en deux

(1) En sa qualité de garde des sceaux, faisant l'office de chancelier de France.

Digitized by Google

lignes. Au bas de l'escalier, au milieu, et vers le haut, les héros *(sic)* s'agenouillent ; les seigneurs font autant de fois le salut de cérémonies et les évêques et autres ecclésiastiques de ce cortège s'inclinent en même temps. Ils redescendent l'instant d'après pour accompagner le Roi à l'offrande : les six pairs laïques descendent du côté de l'évangile et du côté de l'épitre. Le Roi précédé des héraults, du grand maître représenté par le prince de Soubise, du chancelier et du connestable, accompagné des deux huissiers massiers. C'étoit M. de Talaru (1) qui portoit la queue du manteau royal (2). En remontant, le Roi étoit du côté des princes et à leur tête, ses habits traînans le gênant pour monter, Monsieur soutenoit une partie du manteau (3). L'empressement avec lequel il a été l'embrasser à l'*Agnus Dei* a aussi été fort remarqué. On dit que la Reine avoit les yeux mouillés ; je suis au moins certain qu'elle n'étoit pas seule. J'étois placé dans la tribune basse la plus près du trône, conséquemment un peu derrière l'escalier droit, ce qui nous mettoit à la hauteur et très grande proximité d'une partie du cortège. En général, mes yeux miopes et mes jambes éprouvées par le voyage philosophique m'ont très bien servi. J'ai vu rentrer le Roi à l'archevêché, et m'en revenant j'ai rencontré la Sainte Ampoule portée par le grand prieur de Saint Remi sous un dais, accom-

(1) Le vicomte de Talaru.

(2) Le *Journal historique du Sacre* dit que « la queue du manteau royal étoit portée (au sacre) par le prince de Lambesc grand-écuyer de France ». P. 48. — Le même journal dit plus loin que le vicomte de Talaru remplit cet office à la cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit.

(3) Monsieur, frère du Roi, représentant le duc de Bourgogne.

Digitized by Google

pagné des seigneurs hotages (1) et les chevaliers du village du Chesne (2) portant les bannières que nous avons revues ce soir déposées à Saint-Remi. Nous allons voir les illuminations. Je ne vous parlerai que demain de la magnifique décoration de l'église.

P. S. le 12 au matin. Après trois jours d'assiduité à la poste, je trouve votre lettre et celle de ma tante, chacune dans son stile de tendresse. Je vous remercie tous deux et mon excellente cousine de Versailles; j'embrasse aussi celle qui le devient. Je savois bien que vous ne pouviez avoir ma première lettre que vendredi, mais depuis vous n'en avez pas manqué.

SIXIÈME LETTRE.

A Reims, le 12 juin 1775, à 2 h. 1/2.
Reçu mercredi 14, à 7 h., à Paris.

Je sors de chez Madame de Mai qui est notre voisine : la rue de l'Arbalètre, où loge M. Caquier chirurgien, qui me paroît étoffé (3), se trouvant à un coin du mar- **Mme de Mai.**

(1) Seigneurs otages de la Sainte-Ampoule : le vicomte de La Rochefoucault, le comte de La Roche-Aymon, le marquis de Rochechouart et le comte de Talleyrand. Ils furent faits tous chevaliers du Saint-Esprit.

(2) *Le Chesne* (Ardennes). Ce bourg fournissait l'escorte de la Sainte-Ampoule, mais il y avait en outre les Chevaliers porte-dais de la Sainte-Ampoule, vassaux de l'abbaye de Saint-Remi : Ch.-J.-B.-Alex. Deslaire,baron de Souastre ; L.-Alex. d'Augé, baron de Neuvizy ; P.-Alex. d'Augé, baron de Belestre ; J.-Ch. Godefroy de Romance, baron de Terrier. Le second ci-dessus absent fut remplacé par J.-B. Pitat, bailli de Saint-Remi.

(3) J.-B. Caqué, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Reims, 1720-1787.

Digitized by Google

ché, tandis que nous sommes rue d'Oignon, vers l'angle opposé. On étoit à table; je vais y retourner après trois heures et viens me délasser ici en vous rendant compte de ma conduite, et vous faisant part de diverses observations, tant des miennes propres que de celles de l'ami érudit.

Quant à ma conduite, elle est toujours très prudente. Je dors à ravir sur mon matelas, et Chavenay au moins de même. Vendredi soir nous fûmes voir l'entrée du Roi. Samedi matin s'est passé à écrire et à la toilette : tout cela n'est pas fatiguant ; hier, la matinée a été employée à l'église, et après le dîner, les vêpres, et du repos au bureau, même un peu de méridienne. M. Guérin m'a proposé d'aller voir l'hôte de M. Bidault. C'est un ancien secrétaire d'intendance de Montpellier, âgé et paralitique, qui a rassemblé des fossiles du village de Courtagnon, à trois lieues d'ici (1). Nous les avons examiné avec plaisir. Ce sera peut-être chez lui que je verrai la cavalcade, et chez l'oncle de mes hôtes que je verrai la procession jeudi (2). Nous avons ensuite été entrevoir Saint Remi. Ce matin, après les lenteurs de mon camarade de chambrée, précédé d'un repos au lit prolongé jusqu'à sept heures et demie, pour plaire de loin à mes tendres gouvernantes, nous avons retourné voir Saint Remi, puis Saint Nicaise. J'en ai achevé la visite sans lui à cause de son service et suis revenu par le boulevard. Nous allons ce soir à une revue des dragons d'Esterasi, peut-être avec la compagnie Demai, chez qui je vais de ce pas.

M. du Bois.

Courtaignon.

St-Remi.

St-Nicaise.

(1) *Courtagnon* (Marne), où se trouve un banc coquillager. Il en sera encore question plus loin.

(2) La cavalcade se rendant à Saint-Remi, et la procession de la Fête-Dieu. Le sacre eut lieu le jour de la Trinité, 11 juin 1775.

Digitized by Google

Pour suivre l'idée de ceux qui étudient l'histoire en remontant, je vais commencer par vous parler des constructions triomphales faites à l'occasion du sacre.

Arcs de triomphe.

A une bonne demie lieue de la cathédrale, à l'endroit même où la route qui cesse d'être bordée d'arbres devient une rue de faubourg, la ville a fait construire deux figures colossales en couleur de marbre blanc sur des piédestaux en toile, pour servir de fermeture à la ville et donner lieu à la cérémonie des clefs qui a dû s'y faire. Elles sont assises et représentent la Justice et la Piété. Traversez le faubourg, passez le pont sur la Vesle et le boulevard qui borde la rivière, et vous entrez dans la belle rue du Bourg-de-Vesle ; assez près de la vieille porte de la ville dite la fosse porte (1) : on a élevé un arc de triomphe d'une belle architecture pareillement en bois et toile (2), et, comme après un court espace ouvert en entonnoir, le chemin du Roi devoit être de détourner à droite, et que la rue de Vesle prend un détour rétréci fort désagréable pour enfiler la fosse porte, cet endroit avoit été fermé par un second arc de triomphe à trois arcades dont celle du milieu seulement étoit ouverte, les deux autres fermées par des perspectives si bien faites que je ne les ai soupçonnées sans réalité qu'à vingt pas de distance.

(1) Il s'agit de la *Porte-aux-Ferrons,* qui existait encore à l'endroit du théâtre actuel, et fut démolie aussitôt le sacre à l'aide des largesses du Roi. *Fosse porte,* pour *fausse porte* par rapport à la porte de Paris ou de Vesle.

(2) « J'apprends depuis qu'on doit l'exécuter en pierre, et j'ai su de cette façon que c'est l'arc de Titus. » *(Renvoi de Duchesne.)*

Digitized by Google

Sur l'arc de Titus, on lit :

LUDOVICO AUGUSTO, FRANC. ET NAV. REGI CHRISTIANISSIMO,
SACRA UNCTIONE INAUGURANDO,
IN QUO HENR. IV PATERNAM INDOLEM, LUDOV. XIII MENTEM
PIAM ŒQUAMQUE,
LUDOV. MAG. SUBLIMEM ANIMUM,
AVI DILECTISSIMI VIRTUTES HEROÏCAS SIMUL ET PACIFICAS
MIRAMUR.
SEN. POP.QUE REMENSIS, 1775 (1).

Passe pour les qualités de l'esprit et du cœur, mais Louis XVI n'a, grâce à Dieu, encore fait ni la paix, ni la guerre.

Galerie de la Cathédrale.

Le devant du portail de la cathédrale se trouve occupé par une galerie en colonnade, moitié relief, moitié peinture, ayant de beaux trofées d'armes entre les colonnes engagées ; cette colonnade avoit servi de porche au moment de l'entrée, et depuis elle sert de galerie de communication à l'appartement de l'archevêché au moyen d'une autre qui retourne d'équerre dessus un peu obliquement et en pente; celle-ci n'est qu'en arcades.

C'est dans cette galerie que le Roi est venu hier au soir se promener, sans haies extérieures, laissant aprocher des balustrades et s'en aprochant lui-même. C'est un petit détail que je ne dois pas vous négliger. Toutes les fois que j'éprouve quelque émotion, je me rappelle ce que vous et ma tante en ressentiriez si vous étiez présens ; je veux au moins me procurer le dédommagement de vous le transmettre à votre tour.

(1) Inscription latine reproduite dans le *Journal historique du sacre de Louis XVI,* p. 15. — Cfr. *Explication des emblêmes...* par Bergeat et Deloche, 1775.

Digitized by Google

Les quatre premières travées de la nef étoient restées en nef; les piliers entourés de tapisseries, avec quelques balustrades et banquettes pour voir passer le Roi. A la cinquième travée étoit établie la tribune, et audessous la grille du cœur; les deux escaliers que vous savez du costume *(sic)*; l'autel établi à la romaine, sur le devant de la croisée, la tribune de la musique derrière et au fond une sorte d'amphitéâtre nommé le rond point. Dans la croisée à droite et à gauche étoient les deux principales tribunes : à droite pour la Reine, à gauche pour les ambassadeurs; au même niveau qui est celui du thrône, sont établies les tribunes hautes formées audevant avec des balustrades peintes et ornées de colonnes corinthiennes, non pas couplées, mais placées sur les côtés des immenses piliers gothiques, de sorte qu'entre deux il se trouvait un nû occupé par une figure peinte et supposée porter le candélabre de relief, ainsi que des enfants faisant couronnement audessus de l'entablement. Les ogives du gothique sont si élevées qu'il en restoit encore assez pour qu'elles eussent une forme élégante et ce couronnement faisoit un fort bon effet. Les balustrades et colonnes se trouvoient en encorbellement d'environ deux pieds, ce qui rendoit encore plus subordonnées les tribunes basses. Des censeurs rigides ont cependant critiqué cette espèce de port à faux (1). C'est M. Giraud qui a donné tous les dessins. M. Challe ne s'en est point mêlé.

Décoration de la Cathédrale.

Je voulois faire suivre une idée des embellissements permanens du règne de Louis XV, mais voici mon plan

Combat des Houssards.

(1) On peut juger de ces décorations intérieures et extérieures de la cathédrale d'après les planches gravées dans l'ouvrage de Patas cité plus haut, *Paris,* 1775, in-4°. Voir aussi la gravure de Moreau.

Digitized by Google

dérangé par une circonstance du moment. Un combat de cavalerie auquel la cour a été assister à une lieue d'ici, aussi bien que les trois quarts de Rheims et des gens des campagnes voisines. C'étoit dans une grande plaine, derrière le village de Besanne (1), laquelle se trouvoit en labours hors quelques petites pièces de foin sur les bords, que les spectateurs ont fort foulé. Le coup d'œil de la route étoit déjà un spectacle par la quantité de carosses, de cavaliers et de gens de pied. Les houssards d'Esterasi, au nombre d'environ 400, étoient cachés sur le déclin d'une colline qui en déroboit la plus grande partie. Le parti supposé françois et qui devoit

(1) *Bezannes* (Marne), village situé sur le ruisseau de Muire, entre les routes d'Épernay et de Dormans. Une note des registres paroissiaux a conservé le souvenir et décrit l'emplacement de cette fête militaire. Voici cette note : « 1775, 12 juin, lendemain du sacre auguste et sublime de Louis XVI, notre bon Roi très chrétien. La Reine, son illustre épouse, dont l'arrivée à Bezannes annoncée par le carillon des cloches, nous a honoré de sa présence, accompagnée de Madame, des princesses et dames de la cour, pour prendre le plaisir de voir manœuvrer le régiment des hussards du comte d'Estherazy. Les habitants de Bezannes, dont plusieurs étoient sous les armes, firent joyeusement retentir les cris de Vive la Roine. Monsieur et Monseigneur le comte d'Artois, nos seigneurs le duc de Chartres, le prince de Condé et le duc de Bourbon firent une charge à la tête des escadrons, etc. Comme le beau monde de Rheims, les étrangers et les peuples même des environs qui étoient accourus en foule proche les murs de Bezannes, vis à vis les vignes dites des Vautes, on avoit dressé deux grandes et hautes tentes tapissées, meublées et sablées, précédées d'une petite plate bande de gazon, etc.... Jour mémorable pour Bezannes d'être visité par Sa Majesté très haute et très puissante dame Marie-Antoinette-Josèphe-Jeanne d'Autriche, digne élève de Marie-Thérèse d'Autriche, qui sera pour nous une seconde Esther. » *(Note écrite par M. Joly, curé de Bezannes, sur le registre paroissial de 1775, et transcrite par M. A. Le Bourcq dans son recueil manuscrit sur Bezannes, p. 179.)*

Digitized by Google

être victorieux étoit distingué par des vestes blanches et un revers blanc au casque. On les a vu arriver par petits corps se chargeant au sabre et au pistolet ; ceux qui étoient rompus fuyoient deux ou trois cents pas pour se reformer, recharger leurs armes et revenir ; les mouvemens de conversion et les poursuites au galop ont été exécutés d'une rapidité merveilleuse. L'exercice a fini par une sorte de revue, que la Reine en carosse avec toute sa suite et les princes à cheval, chacun dans leur uniforme, ont fait du corps entier qui a passé devant eux au grand galop, sans omettre cependant le noble salut de l'étendar : lorsqu'ils ont été reformés en front sur la droite, la Reine et les princes ont passé devant eux au galop, au son des trompettes des houssards, qui ont fini par la saluer pour son départ par une décharge générale. J'avois trouvé, au mont pagnote (1), M. Gauphiné qui ne fut pas peu surpris de me voir, aussi bien que MM. Selonci, Waré, Fessard (2) et autres que j'ai trouvés ici depuis mon séjour.

Les dernières personnes que j'ai rencontrées et qui ne l'ont pas moins été, c'est M. Mique et M. Hazon (3), qui étoient assis pour voir défiler la cour avec M. de Wailly et M. Gondouin (4). Nous sommes revenus de compagnie jusqu'à la Place royale, en traversant, comme je l'avois fait en allant, le superbe cours Pelletier que les gens de Cours Pelletier.

(1) Ce n'est pas un lieudit du terroir. On appelle *Mont pagnote* « tout lieu élevé d'où l'on peut, sans péril, regarder un combat ». *(Dictionnaire de Littré,* verbo *Pagnote.)*

(2) Le graveur Fessard.

(3) *Hazon,* intendant des bâtiments du Roi à Choisy-le-Roi.

(4) *Gondouin,* membre de l'Académie royale d'architecture, en 1774, et *De Wailly,* adjoint au contrôle du château de Versailles.

Digitized by Google

la ville nomment simplement la promenade (1). Elle tient tout le bout de la ville du côté du nord, depuis la rivière de Velle jusqu'à la porte de Mars, dite par le peuple la porte Masse. L'allée du milieu et celle du retour vers le grand chemin, aussi bien que quelques autres en étoile, servent de promenade aux carosses. Outre les allées latérales, il y a des parties de quinconces ajoutées depuis le passage du Roi Louis XV après les campagnes de Flandre. A cette occasion a été bâtie la porte royale (2), qui par une autre avenue ou Rue hollandoise (3), bordée d'arbres et de maisons, ramène à la Porte de Paris en faisant la croix avec une autre portion d'ancien boulevard allant de l'arquebuse à une grande rue qui mène au marché (4). Ces quinconces donnent la date de leur plantation, car on les a mis à neuf pieds; il seroit bien tems d'en ôter un entre deux, pour les mettre à dix huit, comme les grandes plantations, car il meurt beaucoup d'arbres et les autres boudent. Le terrain a du jeu : quelques boulingrins entourés de banquettes d'érable, la vue de la campagne au nord et du grand chemin de Laon à l'est, celle du fossé de la ville et du rempart fort élevé qui le couronne. Enfin les cons-

Porte royale.

(1) Les promenades de Reims actuelles, créées en 1731 hors des remparts, et conservées sur des places diverses depuis l'Arc-de-Triomphe jusqu'au canal. On les avait appelées lors de leur établissement *Cours Le Pelletier* en l'honneur du ministre de ce nom.

(2) *Porte Neuve* ou des *Promenades,* bâtie en 1744, et qui ouvrait sur la Couture, aujourd'hui *Place Drouet-d'Erlon.*

(3) *Rue Hollandoise,* l'ancienne Couture, plantée d'arbres et bordée de maisons en bois avec loges qui leur donnaient un caractère si pittoresque.

(4) Le *Jardin de l'Arquebuse* se trouvait dans la rue de ce nom, qui communiquait avec la *rue Large,* la *rue de l'Étape,* la *rue du Cadran-Saint-Pierre* et la *rue de l'Arbalète* aboutissant au Marché.

Digitized by Google

tructions rustiques de moulins et les plantations champêtres de saule et autres arbres et plantations aquatiques qui accompagnent la rivière du côté de l'ouest, où se trouve la belle maison de M. le marquis de Saint-Clair (1); tout cela donne ainsi que le jeu des arbres d'âge différent une gaîté singulière que le grand concours de monde et de toutes les femmes de la ville dans leurs parures augmentoit encore.

Le quartier de la Place royale est devenu un autre objet d'embellissement très considérable. Le projet a été hardi de la placer dans le quartier marchand, derrière la cathédrale, et de détruire pour cela plusieurs rues et près de deux cents maisons : aujourd'hui que tout est fait et payé, on n'y pense plus, et comme dans tous les autres quartiers il se trouvoit des rues fort larges et assez droites, Rheims, l'une des plus anciennes villes du Royaume, a l'élégance des nouvelles. La rue des Tapissiers (2), déjà fort droite et élargie presque en totalité, y amène de la fosse porte de Paris. Vous connoissez l'architecture de la place ; il y a deux portions de droite et de gauche, par derrière la statue, qui ne sont pas encore dans l'uniformité (3). Je voudrois que la place restât en cet état, il me semble qu'elle a plus de jeu : on en voit mieux le rond point de la cathédrale qui est un très beau morceau et qu'on retrouve dans tous les points de vue dominant sur toute la ville avec la majesté qui lui convient. Place de Louis XV.

(1) Château de Muire, où résidait le marquis de Saint-Clair, gouverneur de Reims.

(2) Nommé *rue Carnot* en 1894.

(3) L'un de ces pavillons a été construit du côté de la rue Cérès en 1854, et l'autre est encore à construire du côté de la rue Carnot, mais ce complément masquerait la vue de l'abside de la cathédrale, comme le remarque Duchesne.

Digitized by Google

Rue Bertin.

La rue Bertin qui fait équerre sur celle des Tapissiers, et se dirige en face de la statue, lie la place avec le marché aux draps contigu au grand marché qui donnent encore de l'air et servent comme d'avant place. Le bâtiment du fond fait très bon effet. Il est occupé par la douane (1). Cette destination m'a fait peine : c'est écrire le code fiscal sur le pied d'estal d'un monument de gloire et d'amour. Dieu veuille que de pareilles disparates n'aient plus lieu !

Je vais m'habiller pour aller saluer chez lui notre Directeur général (2), à l'heure que m'a indiqué M. Hazon. La réception du Roi, comme grand-maître de l'ordre du S. Esprit, ne se fait que ce soir. On a tenu hier Chapitre chez Monsieur, pour savoir si le grand-maître futur étoit irréprochable en mœurs et en orthodoxie. Il faut croire qu'il aura eu la pluralité des voix. Comme je ne pars que jeudi au soir ou vendredi matin, je pourrois encore avoir de vos nouvelles ; vous ne doutez pas, je crois, que je m'en désire. Puis-je espérer de vous cette marque de bonté de cette bienveillance et bienfaisance perpétuelle à laquelle je dois tout ?

SEPTIÈME LETTRE.

A Reims, ce mardi 13, après dîner.

Mon Père,

St Pierre aux Dames.

Notre matinée s'est passée dans la ville, d'abord nous avons visité l'église de S. Pierre aux Dames, couvent

(1) *Hôtel des Fermes* ou *La Douane,* aujourd'hui propriété particulière.

(2) Le comte d'Angiviller.

Digitized by Google

de filles très ancien, fort titré et où sont logées en ce moment les deux sœurs du Roi (1).

Leur église se ressent bien de l'habitation de toutes les princesses de Lorraine et autres, qui y ont habité, ou en ont été abaisses (2). On y a fait beaucoup de dépenses : le marbre et les ornemens sont prodigués au sanctuaire, mais dans ce mauvais goût d'architecture qui régnoit sous Louis XIII. Un plan tracassé de redents, des entablemens coupés et réduits à la grandeur d'un chapiteau, et tous les autres vices du tems. La maison plus ancienne avec des toits élevés a bien l'air d'une riche abaye. Deux clochers assez beaux ornent le devant de l'église qui est précédée d'une place (3). Ce qui m'a frappé dans le cœur des religieuses qui n'a rien de beau, c'est que les nerfs de la voûte sont coupés et soutenus par des culots au-dessus des chapitaux des gros piliers ronds, à peu près comme M. Zacharie a osé le faire après coup à Saint-Germain-l'Auxerrois.

St Étienne.

St Étienne, qui est une petite paroisse voisine, nous a rappelé qu'en général à Rheims et dans les anciennes villes, les églises paroissiales sont aussi informes que les collégiales et monastiques sont élégantes. De sorte que des vingt-huit églises de Rheims, dont quatorze sont paroisses, il y en auroit au moins plus de dix ou douze à abattre, pour transférer la paroisse dans quelque couvent superflu. Dans le haut, par exemple, on trouve St Nicaise tout près de St Remi, qui sont deux maisons de bénédictins, trois paroisses et une petite collégiale. On pouvoit bien réunir tous les moines à

(1) Mesdames Clotilde et Élisabeth de France.

(2) Abbesses.

(3) La place Saint-Pierre, aujourd'hui *Place Godinot*, l'église entièrement démolie, plusieurs pavillons de la maison subsistent.

Digitized by Google

St Remi et établir dans St Nicaise les chanoines en les rendant curé et desservant des trois paroisses ; ainsi ce seroient quatre églises à abattre (1).

En attendant, les moines de St Nicaise ont reçu ce matin la visite de sa Majesté qui est venu y entendre la messe et voir le pilier tremblant. En allant le Roi a passé par *Rue Neuve* (2), et en revenant par *Barbâtre* (3) ; je me sers de l'idiôme. Cette rue du Barbâtre est une sorte de fauxbourg séparé de la ville par le carrefour dit de la porte Bazée (4). Tandis que la ville est franche de cens et lods et ventes, à cause de la taxe à laquelle les propriétaires s'imposent lors des sacres, cette enceinte étoit demeurée soumise à plusieurs droits. On prétend que les Rois évitoient d'y entrer, et que Louis XVI y ayant passé, la franchise va avoir lieu. Voilà le bruit populaire. Il s'en trouve cependant qui en doutent et qui disent que le Roi a déjà fait plus qu'aucun autre en prolongeant de huit jours la suspension des droits d'entrée. Aussi pendant la quinzaine tous les ouvriers fêtent ; ils ne travaillent que par échappée le matin et quittent pour chaque mouche qui bourdonne : « Nous ne gagnons rien, nous dépensons notre argent et si encore nous sommes bien contents. »

Rue Neuve et Barbâtre.

Ce quartier affranchi, dit-on.

Je vous assure que le peuple est toujours le même et que celui-ci ne méritoit guère les calomnies atroces dont

Bon cœur du peuple.

(1) Il en fut ainsi à la suite de la Révolution : les églises de Saint-Timothée, Sainte-Balsamie, Saint-Julien, Saint-Martin, avaient été démolies, mais celle de Saint-Nicaise le fut hélas ! également.

(2) *Rue Gambetta,* depuis 1883.

(3) *Rue du Barbâtre,* nommée *Vicus Barbastri,* dès le XIIIe siècle.

(4) Ancienne porte de la cité, près du lycée, démolie en 1752.

Digitized by Google

les méchans de notre cour l'avoient chargé (1). Ce paysant de Neuilli, dont j'avois loué le cheval, m'avoit paru penser de même en me faisant l'histoire des émeutes de son canton qu'il avoue inconcevables. Il en avoit été lui-même envoyé par sa mère, à laquelle un fermier avoit dit qu'il y avoit en effet des ordres de donner le blé à 12 francs. Il loue Dieu de ce que cela s'est passé si vite.

Première pierre de l'Université.

Revenons à Reims. Le motif du passage du Roi par la rue du Barbâtre étoit de poser la première pierre du bâtiment qu'on vient de commencer pour l'Université dans le jardin des Augustins, vis à vis la congrégation. J'ai vu assez bien pour un miope cette cérémonie de dessus le rempart qui passe derrière. « Pour ce collège là, disoient les femmes, on pourra bien dire qu'il est royal (2). » Le Roi en rentrant a été visiter ses sœurs à S. Pierre aux Dames.

Ramées aux maisons.

L'entrée ouverte à côté des anciennes écoles a été faite habilement depuis les fêtes de la Pentecôte ; elle étoit ornée de droite et de gauche, partie de treilles naturelles contre les murailles, partie de grandes branches de noyers fichées dans la terre. Tout le Barbâtre étoit pareillement garni de ramées attachées aux portes, aux fenêtres ; les unes provenant des noyers abattus dans le jardin des Augustins qu'on va détruire, d'autres d'ormes et de corilliers. Vous détruisez donc tout, ai-je

(1) Allusion aux émeutes qui avaient, en effet, éclaté à Reims en juillet 1770, à l'occasion de la cherté des grains, et dont on avait craint le retour en 1774. (*Remarques* de D. Chastelain (1770-74), dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. CX.)

(2) Reconstruction projetée du collège des Bons-Enfants, qui fut interrompue en 1778 faute de ressources. La *Rue Gerbert* actuelle s'est appelée *Rue du Nouveau Collège* jusqu'en 1840.

Digitized by Google

dit à un de ses décorateurs : « Oui, Monsieur, nous faisons de notre mieux pour recevoir le Roi. Il est le premier qui passe par ici. » Cette rue qui est belle et large étoit toute bouffie de sa gloire.

St Remi.

Saint-Remi est une grande église plus ancienne que le gothique en tiers point, du moins quant à la nef: toutes les voûtes sont de plein cintre, elle est très élevée. La partie du chœur qui est gothique moderne est remarquable par les quatre rangs d'arcades qui se trouvent l'un sur l'autre : d'abord les arcades du chœur supportant de vastes tribunes ; celles des tribunes ; la petite galerie feinte qu'on nomme le *Gloria*, ordinaire aux églises gothiques ; enfin les fenêtres de la voûte. Le sanctuaire est fermé partie en grilles de fer, partie en grilles de pierre et marbre, du genre de celles de la chapelle des Rostaings aux Feuillans de Paris. Le retable d'autel qui est audevant est d'assez mauvais goût. Il renferme deux petites châsses. Celle de saint Remi est un très grand et beau morceau que le cardinal d'Eloncourt *(sic)* fit faire sous François I (1). On y voit les six pairs ecclésiastiques et les six laïques dans les entrecolonnements d'un ordre corinthien. Il est à croire que ces figures faisoient portrait des pairs qui avoient assisté au sacre de François I. Elles ne sont que de pierre, mais couvertes d'un beau vernis fort ancien qui leur donne le ton de marbre antique. Vous saurez si ce morceau est de Jean Goujon (2).

Tombeaux.

Il n'est que la chambre où est renfermée la châsse

(1) Robert de Lenoncourt le fit construire en 1537.

(2) Duchesne avait écrit d'abord : *Germain Pilon ;* son père a corrigé en mettant à la place : *Jean Goujon.* On attribue à Reims les statues à Pierre Jacques. Ce sont de fausses attributions : l'auteur est inconnu.

Digitized by Google

d'argent qui ne se trouve visible que pendant les séjours des Rois : nous l'avons vu audevant de l'autel du côté de l'évangile. C'est à peu de chose près une copie de l'autre monument. Une inscription aprend qu'elle a été donnée par un Rémois, nommé Oudard Bourgeois, au commencement du règne de Louis XIV (1).

Pavé, globes.

On voit sur le pavé du chœur des globes dessinés, des sphères, et des calendriers, figurés par les signes du zodiaque et par les divers travaux des douze mois, mais les stales faites après coup cachent la plus grande partie de cette mosaïque (2). Le grand chandelier à sept branches, placé devant l'autel à la première marche faisant estrade, mérite l'examen. Le suisse le dit donné par la Reine Blanche ; il est du moins très ancien (3). Ce sont des dragons à queue relevée qui servent de pied, et chacun tient sous ses deux pattes de devant deux petits lésards qui lui mordent la langue. Sur le dos du dragon, entre ses deux ailes relevées, se trouve un homme ou un ange à genouil. Tout le reste de la composition est du même grotesque. La matière est une sorte de cuivre jaune qui ne prend point de vert de gris. Au milieu du cœur est suspendu une grande couronne de 12 à 15 pieds de diamètre en filigrane très délié servant à porter 96 bougies qu'on allume dans les grandes fêtes (4).

Chandelier à sept branches.

Couronne de cierges.

(1) Sur le tombeau et les châsses successives de saint Remi, voir une étude publiée dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XCVIII, p. 293.

(2) Mosaïque détruite.

(3) Œuvre du XIIe siècle. Il était placé sur la tombe de la reine Fédéronne. L'un des pieds du candélabre est conservé au Musée de Reims.

(4) Couronne détruite en 1793; une imitation en a été rétablie en 1883 à la même place.

Digitized by Google

Derrière le sanctuaire et le bas côté qui l'enveloppe se trouvent cinq chapelles assez grandes, fermées au devant chacune par quatre colonnes dont les extrêmes sont communes aux deux voisines, de sorte que, l'ouverture du milieu de chaque chapelle étant plus grande, les colonnes se trouvent groupées trois à trois comme dans la figure ci-jointe. Cela rend les nerfs de la voute très singuliers (1).

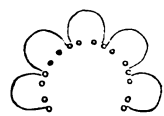

Du mercredi 14.

St Nicaise.

En relisant mon dernier article, je suis en doute s'il n'apartient pas plutôt à Saint-Nicaise (2) : du reste il sera là comme les plantes hétéroclites servant de transition. Le gothique de Saint-Nicaise est de la plus grande élégance, dans le genre des saintes chapelles de Saint Louis, avec un gloria très léger. La croisée (3), aussi bien qu'à Saint-Remi et à la cathédrale, se trouve portée très haut, par la raison que les portes qui y sont placées n'étoient pas publiques : l'une tenant au cloître, l'autre servant aux domestiques de la maison. Les voûtes de ces deux croisées ne sont pas achevées ; c'est un diable

(1) Le croquis de Duchesne doit être rapproché du plan, beaucoup plus exact, donné dans l'*Histoire de Reims* par D. Marlot, t. II, p. 536.

(2) Duchesne a écrit en marge : *Oui.*

(3) Le transept inachevé de cette église.

Digitized by Google

d'argent qui l'empêche, suivant qu'on l'a dit très sérieusement à M. Hazon. Jadis le cœur finissait apparemment audessous de la croisée ; il tient aujourd'hui une arcade de plus. Les stales, l'autel à la romaine et le sanctuaire sont du mauvais goût moderne que Pinau et Messonier firent régner sous le ministère de Fleuri. Cette licence a produit dans les grilles une forme que je ne saurois désaprouver : elles sont très basses au milieu et fort relevées sur les deux côtés, regagnant par la courbe de guirlande qu'on leur a donnée la hauteur de l'ordre le plus bas du gothique. Elles semblent par là un file accroché des deux côtés et me paraissent mieux d'accord avec l'architecture que si on eût fait une grille à hauteur ordinaire (1).

Ornements modernes.

Lors de ces travaux modernes, on a repeint toute l'église en badigeon, excepté les voûtes qui le sont en brique jaune et les chapiteaux dont le fond est peint en rouge brun pour faire ressortir les feuillages délicats qui y sont sculptés. Le chœur est pavé en carreaux de marbre de trois couleurs : blanc, noir veiné et languedoc imitant les cubes relevés comme dans les ouvrages d'ébénisterie à la mode. On nous a fait remarquer l'image d'un papillon noir et blanc dans un de ces carreaux.

En pointes de diamants.

La grille de l'arcade du fond du sanctuaire est remarquable par une fenêtre qu'on y a réservée.

L'orgue est, ainsi que dans les deux autres grandes

Rosettes.

(1) Vue de cette ancienne grille et de tous les autres détails de l'église Saint-Nicaise dans le volume in-4°, consacré à sa description, par M. Ch. Givelet, *Reims*, 1897, p. 142 et suiv., et la rosace du portail, p. 35.

Digitized by Google

églises, au fond de la croisée de gauche en entrant. La rosette de la droite représente le chiffre de J. C. ainsi : IX.

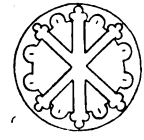

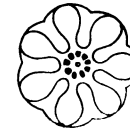

Celle du grand portail est aussi fort singulière, et ce qui ne l'est pas moins est que le pignon entier est en vitres, séparé en quatre seulement par trois meineaux très déliés.

Tombeau de Jovin ou Jovian.

Le tombeau de saint Nicaise n'a rien de remarquable. Mais on examine avec plus de curiosité celui de l'Empereur Jovin déposé à droite de la porte (1).

C'est une huche de marbre blanc, de 9 pieds de long, et 4 de large, environ 5 de haut, que j'ai su creuse en voyant des gens du peuple entrés dedans, comme dans une tribune, pour voir la réception du Roi par le Prieur. Six colonnes basses l'élèvent à 6 ou 7 pieds de terre.

Le bas-relief de demi-bosse présente cette confusion de figures que les Romains entassoient sans laisser aucun champ : dans cette longueur de 9 pieds il se trouve sept figures entières : une couchée, un enfant, trois chevaux, un lion, un monstre, deux chiens et deux têtes par derrière de crainte apparemment de perdre du marbre. Jamais les Gots n'en ont mis davantage : mais celles-ci sont bien dessinées, les têtes ont de l'expression, et le tout est composé en une seule action. Le sujet

(1) Actuellement au Musée lapidaire, dans le cloître de l'Hôtel-Dieu de Reims. — Le tombeau de saint Nicaise a été détruit à la Révolution, mais quelques fragments en sont conservés au Musée de Reims.

Digitized by Google

de celle-ci semble être l'Empereur à cheval, qui vient percer d'un javelot un lion furieux ; son écuyer le frappe en même temps d'un petit dard : les autres figures sont des soldats à pied. Ce qu'il y a de moins parfait ce sont les cheveux bouclés et la crinière du lion, mais les chevaux tondus sont charmants.

Tours.

Les deux tours de Saint-Nicaise sont surmontées chacune d'une flèche, qui jointes à la position élevée de l'église, la font apercevoir de très loin.

Charpente.

La charpente est superbe par sa legèreté et sa régularité. Les voûtes sont apparentes ; il n'y a que les principaux cintres sur lesquels s'élèvent de petits murs servant à donner à la voûte la charge suffisante. Un chemin de planches posées sur les poutres d'une travée à l'autre à côté des poinçons conduit aux quatre angles de la croisée, d'où l'on découvre très bien tout le territoire qui est une vaste plaine haute, bordée de montagnes encore plus hautes de deux côtés seulement et à plusieurs lieues de distance. C'est d'un de ces angles qu'on voit le troisième des cinq contreforts du côté droit, remuer lorsqu'on met en branle une des deux cloches de cette tour. On le voit encore mieux par une petite porte que le Prieur actuel a fait faire donnant sur le cheneau précisément vis à vis. La vacillation est très sensible, quoique moins, depuis les travaux qu'on a faits pour le soutenir par le pied. Il en reste encore assez pour qu'un verre plein d'eau, qu'on y va placer au milieu d'une échelle couchée sur l'arc boutant, tombe aussitôt que la cloche cesse d'être en branle. On y a mis de petites bouteilles de verre blanc pour le Roi : il en a vu tomber deux de suite. Alors la cloche sonnoit : mais pour satisfaire les curieux sans ennuyer les voisins on ôte ordinairement le battant.

Contrefort tremblant.

Digitized by Google

S. Jaques.

J'ai vu hier au soir la paroisse Saint-Jaques, qui est dans le bourg de Velle et s'étant fort loin. C'est une des moins mal (1). Le chœur est à doubles bas côtés, et la nef à bas côté simple sans chapelle. Il y a des vitraux peints assez hauts en couleur; ceux du chœur ne sont qu'en grisaille (2). La fermeture du chœur est en petites colonnes corinthiennes fort serrées et ornées de sculptures dans lesquelles il y a du bon. La nef est séparée des bas côtés alternativement par un gros pilier quarré, renforcé au devant de petites colonnes fusées; puis de deux grosses colonnes non pas couplées, mais adossées.

En général cette église mérite peu d'attention. Le quartier où elle se trouve et qui double la rue de Vesle est remarquable en ce qu'il date une construction substituée à celle de l'ancienne ville (3). Dans les anciens quartiers tout ce qui reste de vieilles maisons est en encorbellement à chaque étage d'environ deux pieds, de sorte que le haut des maisons se touche presque, les rues étant d'ailleurs fort étroites. Ici les rues sont plus larges, et le devant des maisons forme une galerie comme les piliers des halles, mais le tout en bois. Il n'y a que les bâtiments de ce siècle qui se trouvent entièrement à la parisienne. Sur la place formée à la naissance de la rue de Contray, il se trouve une pareille petite galerie dite les Loges Coco (4), laquelle apartient à la

Loges Coco.

(1) La seule ancienne église paroissiale de Reims restée dans son entier. Elle a été décrite dans le t. LXXXII des *Travaux de l'Académie de Reims*, avec plan.

(2) Les trois fenêtres du fond de l'abside conservent seules aujourd'hui leurs vitraux du XVIe siècle. Le jubé est détruit.

(3) Construction du quartier de la Couture à la fin du XIIe siècle.

(4) *Loges Coquault*, du nom d'une des plus anciennes familles de Reims, de laquelle sont Pierre et Oudart Coquault, historiens rémois.

Digitized by Google

ville. Elles (ont) aparemment le nom de celui qui les fit construire, car on retrouve ce nom de le Coco gravé sur le bénitier de Saint-Jaques avec celui de son mari de Laitre. (Il y a un historien de ce nom cité par M. Anquetil.)

Ceci me rappelle un usage que vous ne serez pas fâché d'aprendre être plus commun ici qu'ailleurs. C'est par le nom de leurs femmes que les marchands qui portent le même nom se distinguent. Mon associé en observations trouvoit là, disoit-il, la perfection de l'union conjugale et croyoit cela général; mais nous avons sû que ce n'étoit que pour faire ce que vous avez vu faire à Versailles pour un des Duchesne, nommé Duchesne-Frezon.

Noms des femmes ajouté à celui du mari.

Il me paroit que cette lettre sera ample, car l'heure de la poste est passée pour aujourdhui. D'ailleurs j'aprends par la lettre que M. Guérin a trouvée chez Madame ce matin que vous devez partir aujourdhuy même, avec ma tante, ma cousine, et le fidèle aimable compagnon des parties de campagne de ces demoiselles. Ce sera donc pour Montreuil (1) que vous aurez, mon père, un volume du babil de votre fils, mais j'attends toujours demain au plus tard ma petite part.

Encore mercredi 14 après diné.

Mon père,

Je remonte à l'instant reprendre la plume, après avoir mangé des côtelettes qui, disoit-on, n'étoient ni bouillies, ni roties, ni grillées, ni fricassées : cela veut dire

(1) « Le village de Montreuil ne fut réuni à la ville de Versailles qu'en 1787 (édit d'août 1786). C'est depuis un quartier de Versailles qui a conservé sa physionomie propre. » *(Communication de M. Coüard, archiviste de Seine-et-Oise.)*

Digitized by Google

qu'elles étaient marinées; puis pour dessert du fromage-crême. Ici on aime à parler bref : on dit une couverte, un travers, une casselle, du gru, etc., etc. : pour peu que ces Demoiselles m'écolent encore jusqu'au départ elles me rendront un franc Reimois, aimant mieux le pain d'épice quand il est dur que quand il est mol. Je me trouve à table le doyen et Chavenay le cadet. Mademoiselle Cocole, à qui je viens de lire cet article, dit que si elle va à Versailles, comme elle l'espère, dans un mois, elle vous fera mon éloge. M. Guérin, le sensé, prétend que c'est ici l'abbaye de Mal-Gouverne; mais ce sont de bons enfants, à qui quelques mois de mariage donneront du plomb dans la tête. Ils ont perdu, il y a trois mois, une mère infirme depuis vingt ans. Nous avons vu les écolières d'anglois de M. D*** et leur frère, faire ainsi les petits chevaux échappés. Mais après que le jet s'est élancé bien plus haut que sa source, il ne tarde pas à se borner à la hauteur qui lui convient.

Cérémonie du St Esprit.

Hier M. Guérin avoit eu un billet pour la cérémonie du Saint-Esprit, qui s'est faite à quatre heures et demie; il s'y est endormi, fatigué de la longueur des révérences. Pour moi, après avoir vu défiler, je me suis glissé dans l'église et à force de roder derrière les tribunes, il s'en est trouvé une d'où sortoient des femmes ennuyées de ne rien voir. Nous y sommes entrés cinq ou six et j'ai enfin réussi à allonger le nez de manière à voir la disposition des lieux et les révérences du duc d'Orléans.

La cavalcade.

Ce matin, autre cérémonie brillante que nous avons vue chez M. Bidault, vis à vis le balcon où étoit la Reine (1). Le défilé des mousquetaires, chevaux légers,

(1) La Reine se trouvait au balcon encore existant de la belle

Digitized by Google

et autres compagnies de la maison du roi n'a rien d'intéressant pour nous : mais ce qui est un spectacle rare, est de voir des seigneurs en bas blancs, habits de pluie d'or et le cordon bleu, montés sur de superbes chevaux. Le Roi précédoit les princes parce qu'il étoit précédé lui-même par le grand écuyer immédiatement, les autres grands officiers et plusieurs maréchaux de France en uniforme. Des palefreniers, un peu en avant, tenoient deux chevaux de selle, couverts de harnois des plus brillants, et les valets de pied précédoient encore, ainsi que quelques pages de la grande et petite écurie, et à la tête les pages de la chambre, tous à cheval.

Monsieur et le comte d'Artois avoient chacun au chapeau tous les diamans de leurs femmes. Le cheval du comte d'Artois étoit aussi chargé de diamans que toutes les actrices de l'opéra ensemble. A leur suite venoient les princes qui sont de la cérémonie; car, comme vous savez, les deux derniers qui n'auroient pu avoir de rang ne sont pas ici (1).

Après avoir entendu la messe et communié à Saint- Scrofuleux.

maison, dite *Hôtel de Courtagnon,* au n° 71 de la rue Chanzy. A ce moment, l'hôtel était habité par Messire Paul-François Martin de Julvécourt, conseiller au parlement de Metz et président de la commission du conseil établie à Reims. On lit en effet dans le Recueil de Raussin à la Bibliothèque de Reims cette note : « Pendant la cavalcade, la Reine a été à Saint-Nicaise par le Barbâtre, après l'avoir vu passer (la cavalcade) chez Mr de Julvécourt, au Bourg-Saint-Denis. » *Recueil de pièces sur les sacres,* p. 760. Autre confirmation : « La Reine accompagnée de Madame, de Madame Clotilde, de Madame Élisabeth et des Dames de sa suite, s'étoient rendues à l'hôtel de M. de Julvécourt, président de la commission, rue Saint-Denys, pour voir passer le Roi et son brillant cortège. » *(Journal historique du sacre,* p. 74.)

(1) Le prince de Conty et le comte de La Marche. *(Almanach royal,* 1775, p. 110.)

Digitized by Google

Remi, le Roi a touché les malades dans un long préau, en plein soleil (1). Il y en avait deux mil et plus. Il a supporté cette fatiguante cérémonie avec courage et piété suivant ce qu'on nous en raporte. Il leur touchoit le visage deux fois en forme de croix, suivant l'usage, mais sans ajouter les paroles : « Dieu te guérisse, le Roi te touche. » On leur a distribué un écu d'aumônes à chacun. Il y en avoit deux mil et quelques cens.

Chevaliers nommés.

Les sept chevaliers nommés hier pour être reçus à la Chandeleur sont les quatre ôtages : La Rochefoucault, La Rocheeymont, Rochechouart et Talleran, M. de Tallaru qui portoit le manteau royal au sacre (2), plus l'ancien évêque de Limoges et M. de Narbonne. Voilà ce qu'on nous a appris ce matin. On nous a aussi instruit de la sensibilité extrême que la Reine avoit témoignée à la cérémonie du sacre : on dit qu'elle versoit des larmes si abondantes qu'elle s'est retirée un instant au milieu des acclamations pour pleurer plus à l'aise.

Orgue, musique.

Je ne vous ai pas dit qu'à cette cérémonie ou du moins la veille, j'avois rencontré M. Paulin allant toucher l'orgue qui m'a paru excellent. J'ai aussi remarqué, avec la vanité patriotique, qu'un Italien présant avoit dit que la musique du Pape ne valoit pas celle là (3).

Un cérémonial qui m'a paru nouveau à ces vêpres, c'est qu'au *Magnificat* le célébrant est venu avec deux assistants et que tous trois ensemble ont encensé d'abord

(1) Dans le parc ou clos de l'abbaye de Saint-Remi, vis-à-vis de l'Hôtel-Dieu actuel, où se trouve la Maison de Retraite.

(2) Non au sacre, mais à la cérémonie de l'Ordre du Saint-Esprit, d'après le *Journal historique du Sacre*, p. 69.

(3) Le maître de chapelle de la cathédrale de Reims était alors l'abbé Hardouin, né à Grandpré (Ardennes).

Digitized by Google

l'autel, ensuite le Roi ; après quoi les deux assistants ont remonté encenser les coins de l'autel et les baiser, tandis que le Cardinal retourné à sa place étoit encensé à son tour ; mais là s'est arrêté l'encens, sans aller comme à l'ordinaire de degrés et degrés aux plus petits clercs.

Enfin ce que j'ai appris à propos de mon nom est que les habitants du Chêne le pouilleux (1) sont venus, suivant l'usage, escorter la Sainte Ampoule ayant une feuille de chêne au chapeau ; ce droit leur revient, nous dit notre antiquaire, de ce qu'en un certain temps la Sainte Ampoule ayant été enlevée, ce sont des habitants de ce lieu qui l'ont *recoux* (2). **Le Chêne le pouilleux ou populeux.**

Ce matin sans préjudice du Cacao et des toilettes, nous avons vû de bonne heure l'église de Saint-Hilaire, autre paroisse très forte d'une architecture moderne mêlée d'un peu de gothique ayant un rang de rosettes au rond point audessus des petits toits des chapelles. Le clocher est posé en angle et non carrément sur le milieu de l'église (3). J'y ai retrouvé le cœur fermé par **St Hilaire.**

(1) Sur ce surnom, voir la *Revue d'Ardenne et d'Argonne,* t. VIII, 1901, p. 198.

(2) *Recouvrée.* C'est une légende que l'on raconte ainsi : Pendant la guerre de Cent ans, des Anglais auraient enlevé la Sainte Ampoule et l'emportaient cachée dans l'oreille d'un âne, en suivant la voie romaine de Reims à Trèves. Les habitants de Voncq, au passage de la bande, auraient trahi, et de là auraient reçu le surnom de *Gannelons.* Mais au Chesne, la vaillance des habitants aurait déjoué la ruse et recouvré l'huile sainte. On conserve encore à la mairie du Chesne un petit étendard en soie blanche portant un écusson avec une colombe reposant l'Ampoule sur un chesne, et autour la devise : *Ampulla à Superis regno data, reddita per nos.*

(3) Vue du portail de cette église détruite dans les *Travaux de l'Académie de Reims,* t. LXXXII, p. 150.

Digitized by Google

des grilles ou colonnades de pierre comme à Saint Jaques : celle-ci porte la date de 1620, et est fort chargée de scultures de relief et bas relief. Du côté de l'évangile, il y a une arcade avec une balustrade saillante et circulaire; il paroît qu'elle tient lieu de jubé ou *ambon,* comme dit mon conducteur, et qu'on y lit l'évangile. Nous avions aussi été observer les célèbres vestiges de cette porte triomphale faite par les Romains, du côté du nord se dirigeant à la route de Laon. Vous avez les figures et la description. Je vous dirai donc seulement que nous avons eu du plaisir à retrouver encore un tour agréable à des sculptures ou plutôt à des ciselures si anciennes (1).

Vestige de la porte romaine.

Après la cavalcade, tandis que la Reine et les princesses étoient allé visister Saint-Nicaise, M. Guérin et moi nous avons grimpé l'une des têtes un peu tournantes à la tour gauche de la cathédrale, d'où l'on découvre très bien toute la ville et les environs, depuis la porte Dieu-Lumière qui est voisine de Saint-Remi, le rempart en droite ligne jusqu'à la porte de Cérès, dite de Cère par le peuple, ainsi que le faux bourg qui saille de ce côté, puis en tournant au nord, la porte de Mars après laquelle sont les restes de l'ancienne porte romaine, le cours Pelletier, cette superbe promenade que la Reine ne se lasse pas de visiter chaque soir, la porte royale, la magnifique terre de M. de Saint-Clair qui borde la route de Paris, le faux bourg de Vesle, le rempart des Carmélites, retournant à la porte de Flaichambeau par laquelle je compte sortir pour aller à Épernay vendredi matin.

Tours de la Cathédrale.

Vous mandez que vous vous attendez à filer des

(1) Arc de triomphe encore debout; la terrasse réparée en 1900.

Digitized by Google

cartes (1) : j'ai bien recueilli hier de quoi en faire d'un jardinier fleuriste qui m'a mené voir le P. Ambroise, capucin, et visiter un clos de l'archevêché en deçà du rempart, lequel est loué mil écus. Je retourne faire une autre visite hors le rempart, ce soir, et vous rendrai compte de tout, soit en route, soit au retour que je souhaite bien hâter et qui j'espère ne tardera plus guère.

Les deux compagnons embrassent les joyeux amis de Murmarais.

HUITIÈME LETTRE.

A Rheims, le 15 juin, fête du Saint Sacrement.

Mon Père,

Au réveil je trouve un papier blanc devant moi ; gare qu'il ne vous tombe encore quatre pages à lire : au reste ce sont quatre lettres à la fois ; vous pouvez en garder une pour chacun des jours suivants auxquels je n'aurai plus la même commodité de vous les affranchir : je compte adresser le prochain paquet à M. de Montuels. Me voici donc comptant les heures qui me restent à passer ici, dans cette demeure passagère qui m'éloigne du vrai domicile où mon cœur n'a pas cessé d'habiter ; heureux le chrétien qui pense ainsi de sa demeure éternelle ! En attendant toutefois j'ai fait comme les habitans de la terre du premier jour : dès la première heure, j'ai disposé le cabinet volant, la garde-robe et tous les petits dépôts. La corniche même de la cheminée qui porte des sphinx, bustes et petites figures, a été arrangée à

(1) Locution usitée pour *greffer*.

Digitized by Google

mon goût. N'est-ce pas là ce que nous faisions en allant au Hâvre, avec le cher frère du joyeux camarade de chambrée qui tient à Murmarais une place que je lui envie.

Hier soir, le Roi et toute sa famille se sont fait voir à la promenade, à la grande satisfaction des habitants et des habitantes, dont plusieurs gémissoient de n'avoir pu bien le distinguer dans les cérémonies. Il a visité le camp des Suisses et François qui est placé en dehors (1), mais qui est bien moins considérable que celui du sacre de Louis XV (2) : car en même temps qu'on a augmenté les magnificences des décorations dans la cathédrale (3), il y a eu une fort grande économie dans les troupes amenées à la cérémonie. Pour Louis XV la maison du Roi étoit complette, et il n'y a ici que le guet ordinaire.

Tandis que le courtizan étoit allé étaler ses manchettes de filet dans cette superbe promenade, j'ai visité l'Hôtel de ville, Saint-Pierre la paroisse, puis les marais qui occupent le dehors du rempart jusqu'au petit bras de la Vesle. Je veux donc vous rendre compte de mes deux excursions de culture. Ne serait-il pas ridicule qu'après avoir parlé architecture, antiquités, histoire civile, morale et politique, qu'après avoir enfin parcouru tous les genres de curiosité en stile de gazette, la botanique fut oubliée par un botaniste?

St Pierre. Tirons-nous donc du reste des bâtiments. Saint-

(1) Hors la porte de Paris, vers Muire et Bezannes.

(2) Au sacre de Louis XV, le camp était hors la porte Dieu-Lumière, vers Cormontreuil. Au sacre de Charles X, il fut placé vers Saint-Léonard.

(3) Les artistes de Reims furent évincés de ces décorations. Voir les œuvres d'art exécutées par le peintre Doyen pour le sacre de Louis XVI, relatées par Ch. Loriquet, dans les *Travaux de l'Académie de Reims,* t. XXXVII, p. 240 à 243.

Digitized by Google

Pierre est à peu près du même genre que Saint-Jacques; la nef horrible, le cœur gothique, bas; ces voûtes sont les seules où j'ai vu des pendentifs. Les piliers du cœur sont ronds, comme de grosses colonnes courtes avec des chapiteaux de feuillages. Il est plaisant de trouver le troisième de droite et de gauche formés par deux colonnes corinthiennes couplées, de la plus grande élégance. La fermeture du cœur est encore en pierre blanche et fine, mais d'assez mauvais goût. Un des autels du fond m'a arrêté par la ressemblance avec les chapelles portatives des foires : de petites sculptures dorées dans diverses cases et les volets peints en dedans (1). Il est à croire que c'est une histoire entière. M. Guérin qui avoit emprunté à un Élu de cette ville l'histoire de Reims, vient d'y lire ce qui regarde les mystères dramatiques; nous avons raproché ces deux objets qui nous ont paru analogues.

Hôtel de Ville.

L'hôtel de ville est moins mal que celui de Paris; la statue équestre de Louis XIII est audessus de la porte, le campanile a bonne mine de la place, surtout depuis que le drapeau y annonce la fête générale. Il est fâcheux que ce bâtiment soit manchot : son bras gauche est resté moignon (2). On retrouve les frontons interrompus avec des enroulements et les entablemens faisant saillie sur chaque colonne engagée, qui marquent le temps où l'on faisoit usage des membres d'architecture, sans songer à leur usage primitif qui doit toujours demeurer vraisemblable.

(1) On conserve au Musée de Reims des scènes de la Passion en bois peint et doré, que l'on croit provenir de Saint-Pierre-le-Vieil, église détruite en 1793.

(2) Commencée en 1627, la façade de cet édifice n'a été achevée qu'en 1825, pour le sacre de Charles X.

Digitized by Google

Dud. jour après Vêpres.

Procession du St Sacrement.

Enfin la dernière cérémonie est passée : c'étoit une procession générale : les capucins, minimes, cordeliers, jacobins ou prêcheurs, augustins, carmes, chanoines et curés à droite et les bénédictins à gauche, les chanoines de la cathédrale terminant le corps du clergé, accompagné, comme vous savez, par les valets de pied de Condé, d'Artois, de Monsieur, de la Reine, enfin par la nombreuse livrée du Roi, palefreniers, valets de pied, etc..., enfin les pages au centre fort près du Dais, les gardes de la prévôté dont l'uniforme est magnifique, puis les cent suisses, enfin deux rangs de grenadiers des gardes françois formant l'enceinte. Le Roi, précédé des princes, chacun avec leur cortège ; la Reine, Madame et toutes les femmes de la Cour suivoient, tenant chacune un cierge à la main (1).

Ce cérémonial, extraordinaire pour nous, en remplaçoit d'autres d'usage ici (2), et qui n'ont pas lieu à Rheims. Il n'y avoit ni jonchée dans les rues, ni fleurs jetées, ni même d'encensement. Les rues étoient bordées d'une haie de suisses et françois assez écartés et de huit ou douze rangs, et jusqu'à vingt de gens de campagne, qui avoient afflué aujourd'hui à Rheims, n'ayant pu quitter les jours précédens, à cause que la lierie de la vigne, qui n'a que huit jours, est à présent dans sa force. On dit même que plusieurs curés ont remis la procession au dimanche dans l'octave, et chanté la

(1) On lit, dans le recueil de Raussin à la Bibliothèque de Reims, qu'à cette procession « la Reine et la plupart des dames avoient des écuyers qui tenoient des parasols audessus de leurs têtes ». *Recueil de pièces...*, p. 760.

(2) A Versailles.

Digitized by Google

messe à deux heures et trois heures du matin. Tous les habitans s'étoient rassemblés aux fenêtres, à tous les étages et même sur les toits.

Nous avons déjà vu une partie des gardes du Roi partir en corps avec les trompettes et timballes et l'épée à la main. Ils sortoient de la rue pavée d'Andouilles (1). On ne rencontre de tous côtés que des chaises et carosses de la Cour. Chacun décampe au plus vite ; pour ma part j'en ai bien assez de la ville de Rheims, et s'il n'eut pas été fête aujourd'hui, je serais déjà à quelques dizaines de lieues.

Je dois dîner demain à trois lieues chez M. de Courtaignon, route d'Épernay, pour visiter son cabinet composé des fossiles de sa terre et parcourir aussi le vignoble d'Auvilé (2) (on prononce ainsi, quoique des géographes écrivent Haut-Villers), qui a joui de la prérogative de fournir le vin d'ordinaire du feu Roi.

J'ai bû ici du vin et plus souvent de la bierre à laquelle les Champenois s'accoutument, de la bonne eau du grand Godinot (3), c'est ainsi que Monsieur le nommoit à Madame, en trouvant son portrait dans l'appartement de Mme Roger la mère où il est logé (4).

Bierre.

Eau de M. Godinot.

(1) Actuellement portion de la rue du *Cadran-Saint-Pierre.*

(2) *Hautvillers* (Marne).

(3) Le chanoine Jean Godinot, qui dota par ses largesses la ville d'eau salubre en 1752

(4) On écrivait à tort Roger pour *Rogier,* famille qui possédait un fort bel hôtel, encore existant au n° 18 de la *rue de Monsieur.* « Le 9 juin, Monsieur, précédé et suivi de ses gardes, alla se rendre à l'hôtel de la Présidente Roger. — Le vendredi 9 juin, la Reine et Madame arrivèrent *incognito,* à une heure du matin. Sa Majesté descendit au Palais Archiépiscopal, et Madame à l'hôtel de Madame la Présidente Roger, rue de Oignon, que l'on avoit meublé de meubles de la Couronne. » *Journal historique du sacre de Louis XVI,* p. 6 et p. 23.

Digitized by Google

Dans les quartiers où l'eau des puits est plus potable, on en boit encore : nos hôtes trouvent l'autre trop douce.

J'avois trouvé l'autre fois M. et Mme Demai au dessert en grande compagnie. Je l'ai retrouvée seule ce matin. Une des demoiselles Quaquier est musicienne. J'ai touché son instrument; c'est un trois quarts de clavecin ou grande épinette à un seul jeu mais très fort; le clavier taillé à l'italienne est du plus grand ravalement, cet instrument est assez agréable et n'embarasse point.

Grande épinette.

Dans ma promenade d'hier, sortant par la barbe aux cannes (1) au-dessus du pont et rentrant par la porte de Fleschambaut, j'ai trouvé dans la ville deux choses assez étonnantes. L'une est une croix de pierre placée devant une maison rue du Moulin, laquelle porte pour inscription qu'elle a été posée par P. Prevot (2), en son vivant laboureur, demeurant à Reims, décédé en 1585. Quel était donc ce grand cultivateur? L'autre est un bâtiment élevé depuis vingt-cinq ans vis à vis l'Université, assez près de la place Royale, s'annonçant bien par des croisées cientrées très hautes et dans lequel il n'habite personne, même en ce moment du sacre. C'est une communauté d'Antonins qui, jouissant de trente-cinq mil livres de rentes, a fait construire ce bâtiment (3). Ils ne sont plus que deux qui logent dans des accessoires et ne font plus aucun office. Le portier de l'Université rioit à pleine gorge en me faisant ce décompte.

Croix pour un laboureur.

Antonins.

(1) La *Barbacane,* seconde porte en avant de la porte de Vesle, au dehors.

(2) *P. Prevot.* Croix détruite en 1793, décrite dans *Les anciennes croix de Reims,* par Povillon-Piérard, *Reims,* 1895, p. 76.

(3) Actuellement couvent des Dames de la Congrégation, en face du Lycée.

Digitized by Google

Plus bas dans cette rue est un autre bâtiment auquel on travaille encore et qui sert à augmenter l'établissement de la communauté des SS. de Ste Marte, dites Magneuses dans la ville, comme à Paris les Miramiones, à cause d'une dame de Magneux leur fondatrice (1).

Enfin pour me tirer de la ville, et n'en plus reparler, je compte, nous avons observé que presque toutes les grilles des fenêtres du rez-de-chaussée sont avancées en saillie par le pied et au niveau du linteau par le haut, de sorte qu'on évite par là la dépense des sommiers, et que la vue est également ménagée (2). Grilles en saillie.

Suite du 15.

Passons à la campagne, il est tems; j'étouffe ici, même de ressouvenir. Je vous ai dit que mardi j'avois visité les jardins intérieurs et hier les jardins extérieurs. Ils ne sont séparés que par ce rempart qui fait le tour complet de la ville, avec un fossé extérieur plein d'eau dans la moitié basse, et sec dans le reste. Le mur assez mince a cependant encore des jours pour passer les carabines; mais on y a fait de place en place de larges ouvertures, où il est réduit à hauteur d'apui et couvert en dales. Le reste est chaperonné, suivant l'usage de ce pays, en bruyère bien arrangée, la racine en dehors attachée par des chevilles à deux planchettes régnantes et recouvertes de terre qui se garnit de toiques (2) et autres herbes. En plantant le Cours

(1) Les sœurs de Sainte-Marthe, fondées en 1635 par Barbe Martin, veuve de Nicolas Colbert, seigneur de Magneux. Leur établissement est occupé actuellement par le Lycée de jeunes filles.

(2) On retrouve encore à Reims beaucoup de grilles de ce genre, notamment à la maison n° 7 de la rue du Carrouge.

(3) Nous ne savons s'il faut entendre par ce terme la Toque, ou *Scutellaria galericulata* L., qui croît dans les lieux humides. Cette station des murs paraît un peu sèche pour cette plante.

Digitized by Google

Pelletier on a pareillement planté des ormes sur ce rempart ; un, deux, trois, quatre rangs et d'avantage, suivant que sa largeur l'a permis ; on vient même d'en mettre en quelques endroits sur le rempart. A la porte Flaichambaut, où la Vesle baigne le mur de la ville, cette petite rivière se divise en deux bras dont l'un soutenu pour le service des moulins qui y sont construits redescend bientôt à un niveau beaucoup plus bas, et coulant dans le fossé, continue de même après avoir passé sous le pont de la grande route et disparoit bientôt dans la terre de M. de Saint-Clair, qu'elle traverse au milieu des plantations qui en dérobent la vue pour se rendre dans l'Aine à Pontavert (1), d'où doit partir le coche d'eau à la suite de la Cour. L'autre bras, beaucoup moindre, et qui n'est que le trop plein des moulins s'éloigne tout à coup, puis se divise et se subdivise en ruisseaux presque stagnants, servant à la fois de clôtures et de puits pour les cultures qui occupent tout cet espace, et qui méritent le nom de marais à plus juste titre que ceux qu'on a détruits dans la plaine de Grenelle, pour faire le Champ de Mars. Toute cette eau se réunit par la barbe des cannes près de l'abreuvoir et passe sous le même pont que le grand bras.

En dedans du rempart, le terrain n'est pas tout à fait aussi bas. Cependant on en a aussi amené des ruisseaux semblables dans l'immense clos nommé le Jard (ou Jar), qui raporte mil écus à l'archevêché. Je l'ai visité mardi avec un jardinier fleuriste qui nous fournira à ordre plusieurs centaines de rosiers pompons à 3 sols la pièce. C'est un garçon instruit, nommé Brachet, et qui

Le Jar.

Brachet, jardinier

(1) La Vesle se jette dans l'Aisne beaucoup plus bas que Pontavert, à Condé-sur-Aisne.

Digitized by Google

demeure rue des Capucins et est fort connu du P. Ambroise. Il m'a nommé presque toutes les plantes, même sauvages, que je lui ai présentées. Vous verrez cette nomenclature dans ma Concordance, je ne la répèterai pas ici.

J'ai vu chez lui des Vognoniers, sortes de pruniers, sur lesquels on greffe ici l'abricotier. Ces Vognons mûrissent en août et sont bons à manger ; cette prune tient au noyau et n'est pas parfaitement rouge. La Culotte est une autre prune rouge également de la fin d'août. Il m'a vanté un gros raisin qu'il nomme d'autraimer (outre-mer), analogue au verjus et dont les boulangers consomment beaucoup pour faire des tourtes. On élève ici du Panis (1) pour vendre en épis : ils le nomment simplement Millet. Il se sème en mars, au pied d'un mur au midi et, en mai ou juin, on le repique en planches à six pouces.

Dans le Jard il y a peu d'espaliers, un immense verger, partie noyers, partie poiriers, pommiers La récolte des noix, depuis le cerneau, dure deux mois. Le dessous est en herbe ; la partie la plus voisine de la ville est en pente, au sud-ouest est en légumes.

Mais, dans les clos voisins, la partie de verger est des plus singulière : le dessous est fourré de groseillers, tant bleques (c'est l'épineux) (2), que communs (3). Les arbres assez serrés sont encore chargés de treilles de vignes comme dans les climats heureux de la Provence et de l'Italie, mais celui-ci n'est que du verjus. Mon documenteur m'a dit qu'on en faisoit ici beaucoup

(1) *Panicum miliaceum* L.
(2) *Ribes Uva-crispa* L.
(3) *Ribes rubrum* L.

Digitized by Google

d'usage : on le pressure et ce vin vert et apre sert à maintenir celui qui tourne à la graisse.

Les groseillers sont entièrement dépouillés par une petite chenille noire qui est dans une abondance excessive : le fruit en paroit fort altéré (1).

Ici, le ver blanc ou mans se nomme mulot, et notre mulot, souris de terre; mais dans ces terrains aquatiques il y en a peu. C'est le rat d'eau qui mange quelques fois les grosses graines, entr'autres les fèves.

De l'autre côté du rempart, dans ce qu'on nomme les marais, la culture est des plus tardives, mais au moyen de la qualité légère du terrain et de l'eau qui abonde en dessous, la végétation est des plus rapides. Il faut cependant observer que le territoire entier n'est rien moins que hâtif et que sans doute les hivers y sont rigoureux, puisqu'il n'y a de figuiers que chez quelques curieux, et qu'on ne trouveroit point de figues au marché. On replante l'oignon en ce moment même. C'est au sâcle que la plantation se fait : cet outil est une petite houe à manche très long (2).

Les scorsonnaires viennent de mars à mars; enfin les fraises viennent de juin à juin. On les plante depuis mai jusqu'au commencement de juillet, et aussitôt après la récolte suivante on les détruit. D'autres tirent deux récoltes, mais il y a peu de terrains qui s'y prètent. Ils les plantent par bouquets et mettent de l'oignon entre deux

(1) Il s'agit peut-être d'une fausse chenille, de la larve de l'une des espèces d'hyménoptères qui s'attaquent aux groseillers et les dépouillent parfois entièrement de leurs feuilles (*Nematus ventricosus* Kl. ou *Emphytus grossulariæ* Kl.), ou bien de la chenille d'un lépidoptère également nuisible à cette plante, l'*Halia wauaria* L. Cette dernière espèce est aujourd'hui assez rare à Reims. (*Note de M. L. Demaison.*)

(2) *Sarcle, sarcloir,* instrument pour sarcler.

Digitized by Google

ou des échalottes. Il y a des cultivateurs qui préfèrent de les mettre en pépinière par rayons au sâcle et de ne les planter qu'en octobre. Le plant vient des environs d'Épernay et d'autres bois également. Ce sont des paysans qui les aportent pendant toute cette saison. Ils sont plantés à un pied en échiquier et le fruit est abondant. Voilà une culture que nous ne soupçonnions pas. Ce sont ici des terres tendres, me disoient ces jardiniers, tout y vient à souhait. Les haricots y montent probablement très haut, car les rames déjà fichées ont plus de sept pieds hors de terre; on les dispose par platebandes ou planches très étroites de trois pieds au plus, laissant quatre pieds au moins d'intervalle entre deux; on alloit y planter sous peu de jours des choux verts en pépinière, et quand ils seront relevés, le terrain doit rester vide.

On distingue ici quatre sortes d'osières; celui dit queue de renard est le plus estimé, aussi est-ce le *viminalis* (1) de Linné; on m'a nommé *osière biblot* le *vitellina* (2) qui est le plus commun; mais un autre raisonneur a prétendu que biblot étoit le nom des souches basses, comme nous disons *tétards* des saules rabattus à six pieds : ceci est donc à vérifier.

Je ne vous disois pas que le P. Ambroise est botaniste. Il m'a fait voir outre diverses plantes usuelles parmi lesquelles la gentiane des Alpes tenoit une place brillante (3), plusieurs phénomènes de culture, tels que la pirole, la parnassie (4), qui vivent très bien au pied d'un mur très haut et regardant le nord. La pirole se

(1) *Salix viminalis* L.
(2) *Salix vitellina* L., variété du *Salix alba* L.
(3) *Gentiana lutea* L. plante des montagnes cultivée quelquefois.
(4) *Parnassia palustris* L.

Digitized by Google

trouve entre Courcelles et la Male (1), dans un pré sous des peupliers. Cette pirole est suivant M. de Jussieu la véritable des montagnes (P. rotundifolia), et non celle de Viroflé (P. jucunda). Il sait aussi que l'osmonde lunaire (2) est dans les environs, au Moulin Saint-Pierre (3).

Ceci me rappelle une autre plante assez rare trouvée par Chavenay sur les bords de la Vesle : c'est le Cnichaut que nous trouvâmes en 1768, à Essone, dans des ruisseaux dépendant de la petite rivière (4).

Cet honnête capucin rit beaucoup du nom de la Ronce de Saint-François : il m'en a demandé du pied et se promet bien d'en faire un des ornements de son jardin. Il est déjà en correspondance avec le Jardin du Roi, au moyen de M. de Courtaignon avec lequel il commerce; il m'a offert tout ce que je pourrois désirer, mais dont je ne crois pas être fort en état de profiter.

(1) *Courcelles* et *La Malle,* commune de Saint-Brice, près Reims.

(2) *Botrychium Lunaria* Sw.

(3) *Moulin Saint-Pierre* ou *Moulin-l'Abbesse,* près Saint-Brice.

(4) Cette plante désignée sous le nom vulgaire de Cnichaut est tout à fait problématique. Il ne doit pas être question ici du Cnicaut *(Cnicus benedictus,* Chardon bénit), plante méridionale vivant dans les moissons, puisque les deux localités où l'auteur paraît l'avoir trouvée sont humides. Quant à la désignation de Ronce de Saint-François qui est donnée ensuite, elle s'applique dans quelques auteurs à la ronce ordinaire *(Rubus fruticosus,* L.). Il est évident que cette dernière n'est pas rare, et qu'on ne peut songer à « en faire un ornement de son jardin ».

Digitized by Google

NEUVIÈME LETTRE.

Le 16 juin 1775, à 5 heures du soir, au milieu d'un bois entre Courtagnon et Nanteuil.

Mon Père,

Au doux murmure d'une fontaine, et en attendant le frais, je commence à vous rendre compte de ma route de retour par cette lettre que j'achèverai je ne sais où; car je m'en vais au gré du vent. Tout ce que je sais, c'est qu'au physique et au morale, c'est vers vous que le vent me pousse.

Départ de Reims le 16 à 5 heures.

Nous sommes partis ce matin à 5 heures : sans mon compagnon de chambrée qui avait besoin de Chavenay, et qui m'avoit bien prié de ne l'éveiller qu'après quatre heures et demie, nous aurions bien pû partir dès trois. Au reste, le ciel nous a favorisé par un air assez tempéré et par des nuages fréquents. La terre ne m'a pas moins bien traité. En venant à Reims, je m'étonnois de ne pas rencontrer une seule plante de distinction, si ce n'est la Coquelourde aux portes de la ville; j'ai été amplement dédommagé ce matin et mon petit aide herboriseur s'en est bien donné aussi. Sans compter toutes ces plantes auxquelles on dit en passant : Dieu vous bénisse, nous en avons trouvé un bon nombre de rares et plusieurs que je n'avois encore jamais vu à la campagne, ni même ailleurs pour quelques-unes. Mais j'attends un lieu plus commode pour les étaler et vous en donner ici la liste. Plions bagage et partons...

Herborisation.

A Damerie, le 17, au matin.

En attendant ici un coche d'eau, je reprends le fil de mon discours.

Digitized by Google

Plantes rares.

Je disais donc que dans l'étendue de quelques arpens entre le moulin à vent de Cosson, le village de Sermier et le bois qui précède Courtagnon (1), dans laquelle une source assez abondante forme alternativement des chûtes rapides, coule en ruisseau et s'arrête dans de petits marécages, on trouve : la Grassette (2), le grand Lotier (3), les diverses Polygales (4), la Scabieuse et le Remors (5), la Guède (6), la Genette ailée (7), l'Ofrise mouche (8), la vraie Véronique (9), l'Épervière des Bois (10), deux Héliantèmes (11), la Stellaire des Bois (12),

(1) *Le Cosson,* château; *Nanteuil-la-Fosse, Sermiers* et *Courtagnon,* villages dans la Montagne de Reims.

(2) *Pinguicula vulgaris* L.

(3) *Lotus (Tetragono lobus) siliquosus* L.

(4) Espèces du genre *Polygala.*

(5) Le Remors ou Mors du Diable est le *Scabiosa Succisa* L. Pour la plante désignée sous le nom de Scabieuse, il faut sans doute entendre le *Scabiosa Columbaria.*

(6) *Isatis tinctoria* L.

(7) *Genista sagittalis* L.

(8) *Ophrys muscifera* Huds.

(9) *Veronica officinalis* probablement; le mot « vraie » ici n'a pas de sens précis pour les botanistes modernes, aucune espèce de ce genre ne porte ce nom actuellement.

(10) *Hieracium silvaticum* Lam., ou une autre espèce du même genre, la désignation de *H. silvaticum* étant de Lamark est postérieure à l'époque du voyage.

(11) Aujourd'hui on ne connaît et on ne trouve dans la région qu'une seule espèce d'Hélianthème, l'*Helianthemum vulgare* L. Quelle serait la seconde espèce? Peut-être le *Fumana vulgaris (Helianthemum Fumana* DC.) qui a été en effet trouvé à Montchenot, dans les mêmes conditions.

(12) S'il faut entendre par ce nom le *Stellaria nemorum,* il s'agirait d'une plante qui n'existe plus dans la région, ou qu'on n'y a pas trouvée depuis. Mais il est plus vraisemblable qu'il s'agit ici du *Stellaria Holostea,* fréquent dans les bois et les lieux couverts.

Digitized by Google

et de plus l'Ancolie (1), la Coquelourde (2), le Féréquin (3), le grand Trèfle blanc des montagnes (4), le Lin sauvage, tant le bleu (5) que le gris de Lin (6), et la Globulaire (7), que je n'avois jamais trouvé dans nos cantons, enfin un Citise rampant (8) et un Lotier velu, superbe par sa fleur, que je ne connaissois pas non plus qu'une plante d'eau que je crois le Chara. (Oui, Juss.) (9).

M. de Courtaignon m'a apris depuis qu'en cet endroit même il y avoit comme chez lui des masses de coquilles fossiles, et qu'un peu plus loin, près du château de Cosson, nous aurions pu voir en abondance l'herbe à la houatte (10) qui s'y est fort multipliée et dont les gens du lieu font usage. Soyeuse à Cosson.

Avant cela nous avions observé en détail, à Villers-aux-Nœuds (11) une singulière construction, déjà aperçue à Besanne ; elle est particulière au petit nombre de villages qui se trouvent favorisés d'avoir chez eux d'une certaine terre qui, une fois pétrie à l'eau, durcit au soleil et à l'air autant que la brique cuite. On en fait des carreaux de 5 pouces sur 10 environ et 5 d'épais. Ceux Carreaux de terre à bâtir.

(1) *Aquilegia vulgaris* L.
(2) *Anemone pulsatilla* L.
(3) Absolument inconnu.
(4) *Trifolium montanum* L.
(5) *Linum alpinum* L.
(6) *L. tenuifolium* L.
(7) *Globularia vulgaris,* L. — Duchesne a ajouté en marge : « Non, c'est la Jasione. » (La *Jasione montana* L., plante assez commune aux environs de Reims.)
(8) *Cytisus supinus* L.
(9) Surcharge ajoutée après coup, qui doit être de l'écriture de Jussieu avec lequel Duchesne échangeait ses observations.
(10) *Asclepias Cornuti* Dec.
(11) *Villers-Asneux,* puis *Villers-aux-Nœuds* (Marne).

Digitized by Google

qui bâtissent le mieux font les fondations en cailloux jusqu'à 15 pouces de terre; ensuite un rang de moëllons de craie, qui est aussi très abondante, et dont le dessus taillé bien horizontal fait une bonne assiette aux carreaux. Le tout est surmonté d'un chaperon de bruyère à l'ordinaire; nous en avons de sarments et de paille couvert de terre.

Etriches de bois pour la faux.

En sortant de Reims, nous avions aussi fait rencontre d'un faucheur qui s'étonnoit que nous pouvions ignorer comment il faut *étricher* sa faux pour ôter la graisse de l'herbe (1). Il nous a honnêtement apris qu'une *étriche* doit être du plus tendre bois de chêne que l'on prend dans l'*aubier,* afin que le sable qu'on y met entre mieux dans le bois. Cet instrument, long de dix-huit pouces, est dans la forme d'un fusil de coutelier quarré; il se trouve placé à quelques pouces au-dessus du manche, au moyen d'une cheville et d'un petit bout d'étui.

Être sage.

Autre rencontre : un paysan et sa femme qui accouroient à Reims pour voir le Roi. Le mari est venu me dire : « Monsieur, nous ferez vous sages de l'heure du départ de notre Roi ? » — Voilà le *sapiens*, instruit, dans toute sa force. M. Gébelin ignore peut-être qu'il existe si près de Paris (2).

Je leur ai dit que le Roi ne partoit qu'à deux heures; ces bonnes gens étoient enchantés d'avoir l'espérance de le pouvoir trouver. En général, les aumônes de

(1) Le *Dictionnaire de Littré* donne le verbe *étricher* dans le sens de frotter, mais le nom *étriche* ne s'y trouve pas.

(2) « A Clermont en Beauvoisis, une cuisinière, louée de quelques bons plats qu'elle avoit servis, répond à mon père, en 1779 : « Ah ! Monsieur, je ne me donne pas pour plus sage que je ne suis ». — Le roi de France, Charles V, dit le Sage, fut le protecteur des savants. » *(Renvoi de Duchesne.)* — *Court de Gébelin,* grammairien, 1725-1784.

Digitized by Google

mercredi ont fait le plus grand effet : chaque malade a reçu un écu et l'on se rappelle très bien qu'au dernier sacre ils n'avoient reçu que vingt-quatre sols. Le Roi a aussi fait distribuer aux contrebandiers et autres prisonniers relâchés le même jour à chacun un louis d'or pour s'en retourner chez eux.

Aussi le soir a-t-il voulu jouir à la promenade de l'empressement libre du peuple rassemblé et leur témoigner sa confiance en faisant rompre l'espèce de haie que les gardes du corps font ordinairement de droite et de gauche. Il s'est même diverti à passer presque seul avec la Reine par une contre allée, tandis que tout son cortège étoit dans la grande, de sorte qu'ils auroient pu crier aussi dans la foule : *Vive le Roi.*

M. de Courtaignon.

Vous savez, mon père, que j'étois invité par M. de Courtaignon à dîner dans son château (1) : j'y suis arrivé à dix heures par les bois, et après une toilette faite à la porte d'une glacière (2), je me suis fait introduire. Il m'a aussitôt présenté à Madame... sa tante, qui me paroît l'ancienne propriétaire de la terre et qui se trouve élève et ancienne amie de M. de Jussieu (3).

(1) M. Lagoille de Courtagnon, seigneur du lieu, y résidant. Le château existe encore, mais assez délabré. De beaux arbres l'entourent. Le village est très réduit.

(2) L'entrée de cette glacière existe encore, avec le souterrain, en dehors du château et contre la montagne.

(3) Consulter la pièce dédiée à Mme Le Franc de Courtagnon, douairière de feu M. Lagoille de Courtagnon, grand maître des eaux et forêts de Champagne, intitulée : *Le Cabinet de Courtagnon, poème avec un Discours préliminaire sur l'histoire naturelle des fossiles de Champagne,* par Dom Sébastien Dieudonné, bénédictin. — *Châlons, Seneuze,* 1763. Br. in-4°, avec une vignette, gravée par N.-C. Varin, donnant une vue du cabinet, où est assise Mme de Courtagnon, et la perspective des carrières explorées. — Cfr. Géruzez, *Description de Reims,* 1817, p. 580.

Digitized by Google

Elle m'a reçu en botaniste, m'a fait voir du ceterach (1), du capillaire de Canada (2) et de la gentiane (3) vraiment superbe, dont il nous est promis un pied; elle m'a fait parcourir plusieurs paquets d'herbier et tiré des tiroirs où sont divers échantillons de bois, graines, écorces et gommes. J'ai jetté un coup d'œil rapide sur les minéraux et les coquilles que je ne connois point; mais combien n'y ai-je pas vu de pièces de la collection végétale économique que je commence avec des allumettes et des balais en attendant le reste. Le fin mot de tout cet empressement est que le cabinet est à vendre (4); ce qui pourroit le rendre intéressant, c'est une collection très complète de tous les fossiles du lieu. Il y a quelques bivalves, et un très grand nombre de clochers, quelques-uns de 10, 12 et 15 pouces de longueur (5). Les masses où elles se trouvent sont ce qu'on nomme dans le pays de la Beurge; il ne s'y trouve ni terre ni sable, mais uniquement des fragments plus ou moins gros des diverses coquilles. Cette matière, quoique non pétrifiée, est ferme et assez solide pour qu'on y puisse creuser des souterrains lorsqu'on laisse un ciel suffisant. Monsr. de Courtaignon m'a fait visiter tout cela; je vous en porte quelques échantillons; il m'en promet beaucoup d'autres.

Un autre cabinet célèbre, que j'ai manqué de voir à

(1) *Ceterach officinarum* Willd.

(2) *Adiantum pedatum.*

(3) *Gentiana lutea* L.

(4) On lit, en effet, dans le *Journal de Champagne*, de Havé, numéro du 26 février 1782, la mise en vente « des terres et seigneuries de Courtagnon, Presle, Mauvrin et bois de la Hauvette, avec le château solide et spacieux, serre, grotte, cabinet de verdure, etc. ».

(5) *Cerithium giganteum.*

Digitized by Google

Reims, est celui de l'abbé d'Herbigny, chanoine demeurant près S. Pierre aux Dames (1).

Suite du 17, de Damerie. (2)

Je quittois hier M. de Courtagnon qui avoit eu l'honnêteté de me mettre dans mon chemin, lorsque je vous écrivis, mon père, au milieu du bois, le commencement de cette lettre. Je comptois coucher ici, mais ayant encore du jour un guide nous a conduit à plus de moitié chemin de Saint-Martin (3), où M. de Courtagnon m'avoit conseillé d'aller voir les carrières à meules, pour m'éviter le séjour de La Ferté (4), et en même temps de visiter les nouvelles plantations à l'angloise de M. de Meulan, qui en est le seigneur (5). Voilà donc à quoi s'est passé le commencement de notre matinée, car, depuis sept heures et demie, je suis ici à attendre et ne sais encore à midi si je ne préféreroi pas d'en sortir à pied. S'il reste encore un peu de place dans ce batteau, dessus ou dessous, je voudrois bien le prendre jusqu'à Meaux ; j'apperçois que j'y épargnerois du temps et de

(1) Cfr. *Dictionnaire d'histoire naturelle,* par l'abbé Favart d'Herbigny, Paris, Bleuet, 1775, 3 vol. in-8°. — Description du cabinet dans les *Affiches de Reims,* par Havé, 22 novembre 1779, p. 186, et dans l'*Almanach historique de Reims,* 1770, p. 81.

(2) *Damery* (Marne).

(3) *Saint-Martin d'Ablois* (Marne), où se trouve un château du xviiie siècle, dans un parc bien tracé, et des carrières de meules à moulin ; on y rencontre l'auberge des *Trois-Meules.*

(4) La Ferté-sous-Jouarre (Aisne).

(5) Charles-Jacques-Louis de Meulan d'Ablois, écuyer, receveur général des finances de Paris, qui avait épousé en septembre 1762 Marguerite de Saint-Chamans, fille de Louis, marquis de Saint-Chamans. Armes : *échiqueté d'azur et d'or. (Dictionnaire de la noblesse,* par de la Chenaye-Desbois, 1868, t. XIII, col. 792.)

Digitized by Google

la fatigue sans dépenser beaucoup plus, mais il ne faut pas étouffer.

Je ne sais si c'est une erreur détruite ou une observation manquée, mais je me suis trouvé bien camus, lorsque cheminant entre quatre et cinq heures avec un ouvrier qui me conduisoit de notre auberge à la carrière, j'ai su de lui que pour détacher les meules on fait usage de coins de fer frappés à grands coups de masses du poids d'environ quinze livres. On est deux pour frapper ensemble de deux côtés opposés en courant d'un coin à l'autre ; pour les meules qu'on a quelque appréhension de voir éclater on se met trois. Du reste tout l'usage qu'on fait du bois de boule, c'est-à-dire de bouleau, ou de celui de charme, est qu'on en fait les boîtes des coins. Ils nomment *boîtes* deux petites planchettes d'environ trois pouces en quarré, de l'épaisseur d'une douve, mais un peu amincies en coin elles mêmes. On les place près à près dans la tranchée faite sous la meule, et c'est entre deux que se mettent les coins pour qu'ils prennent mieux. Aucun des ouvriers que nous avons trouvé n'a entendu parler, ni ne veut croire que ce bois renflé par l'eau puisse faire détacher la meule d'elle même. Ils me protestent qu'il en est de même à la Ferté.

Carrière à meules.

L'histoire naturelle même à ses contradictions.

Tandis que j'en suis à la pierre de ce pays, qui est assez semblable à notre meulière de notre pays de Versailles, je veux vous dire que le pont de cette ville en est bâti (1). Les voûtes sont en tiers point. Il y a

(1) Pont de Damery sur la Marne, construit en 1766, et reconstruit en 1872. La pierre de fondation du vieux pont est encore conservée à la Mairie. On y lit : *Pierre de fondation posée en 1766 par Me J.-A. Le Vaillant, chevalier de St Louis, lieutenant colonel d'infanterie, seigneur de Damery et Cumières en partie...* (Note du Dr Pol Gosset.)

Digitized by Google

sept arches très petites, mais bien plus intelligentes que celles du Pont-Royal qu'on veut bien trouver beau (1) ; car la rivière s'évase pour arriver au pont, de sorte que, malgré l'épaisseur des piles, je crois le passage de l'eau sous les sept arches ensemble plus large que le lit ordinaire de la Marne, qui est ici bien petite fille, et que par conséquent il lui suffit dans les débordements (2). Cette meulière plus fine est aparemment sans filière, car on en fait des auges que l'on appelle baques, d'où baquet probablement.

L'église de Dameri est bâtie en pierre, je ne sais d'où provenue (3). La nef basse et les bas côtés voûtés en bois sous la charpente à laquelle on croit toucher de la main ; le cœur gothique est assez bien (4). On voit aux piliers de la grille les pancartes de la fondation des écoles, celle des filles en 1699, par une veuve du pays (5), celle

(1) Le Pont-Royal à Paris, en face des Tuileries.

(2) Par suite de la canalisation, le lit de la Marne a été complétement rectifié en cet endroit.

(3) Les bases de l'abside sont en meulière.

(4) Cfr. *L'Architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au* XI*e* *et* XII*e* *siècle,* par Eug. Lefèvre-Pontalis, Paris, Plon, 1897, t. II, p. 151, pl. LXIII et suiv. L'église de Damery y est décrite. Nef gothique, bas côtés peu élevés, datés de 1667, tour romane, abside et transept de la fin du XIII*e* siècle, d'un bel effet.

(5) Voici cette inscription, encore placée dans l'église de Damery au pilier à droite de la grille de l'entrée du chœur, la face vers le sud : *A la gloire de Dieu, demoiselle Jeanne Dupuy, fille de Mr Blanchet Dupuy (écuyer) sieur Du Chesne, a fondé à Dameri à perpétuité des Écoles gratuites pour les filles par contract passé par Dallier, notaire à Reims, en février 1686, et par autre contract passé par Copillion, notaire audit Reims, en juillet 1696, a fait donation d'une somme pour acheter la maison où se tiennent les écoles ; a aussi fondé des bourses dans le séminaire de Soissons pour les pauvres clerscs* (sic) *de Dameri, Boursault et Eüilli, la confrérie du St Sacrement à Dameri et les prières de quarante heures les trois*

Digitized by Google

des garçons en 1773, par un vieux curé retiré à Damerie, sa patrie (1).

Jardin de M. de Meulan.

Venons au jardin anglois (2); c'est du Prescot (3).

derniers jours avant le Caresme, par contrat passé par Bosset, notaire à Soissons, en 7bre 1699. Elle est décédée en 1709, âgée de 90 ans. Priez Dieü pour elle. (Marbre blanc, lettres capitales dorées; écusson au dessus, avec heaume, portant une épée en bande et un chef dentelé du bas, motif sculpté et doré; la plaque mesure 0m82 de hauteur sur 0m60 de largeur.)

(1) Voici cette seconde inscription, fixée au pilier opposé : *A la gloire de Dieu, du Sacré Cœur de Jésus, Mr Jacques Antoine Petit, prêtre de cette paroisse, ancien curé de Micy sur Aixne et 1er échevin de cette ville, y a fondé à perpétuité les Écoles chrétiennes et gratuites pour les garçons par l'établissement de trois frères desdittes Écoles, moyennant 700 livres de rentes et cinquante livres aussi de rente annuelle pour les Livres des pauvres enfants de l'un et l'autre sexe, suivant les pieuses intentions de Me Marie-Anne Perier, sa mère, décédée le 14 juillet 1761, de Mr Pierre Petit, son père, officier chez le Roy, décédée le 22 7bre 1742, dont le corps repose ici, et de Mde Marie Jacqueline Petit, sa sœur, épouse de Mr Nicolas Augustin Parisis, conseiller du Roy, élu à Soissons, décédée le 16 août 1765, ainsi qu'il apert par le testament de laditte dame Petit la mère, du 8 février 1756, déposé chez Bedel, notaire à Soissons, le 28 juillet 1761, l'arrêt du Parlement du 27 aoust 1766, le contract de 400 livres de rente sur le clergé passé par Mr Bronod, notaire à Paris, le 30 septembre 1766, la transaction faite entre MMrs les officiers municipaux, ledit sieur Petit, prêtre, et les Frères devant Me Guérin, notaire à Damery le 21 8bre 1767, l'acte d'assemblée et délibération de la Ville du 23 may 1773, le contract de 350 l. de rente sur les 2 corps de MMrs les marchands drapiers et merciers de Paris, passé par Me Le Pot d'Auteuil, notaire à Paris, le 1er juillet 1773. Priez Dieu pour eux.* (Marbre blanc, lettres capitales, dorées; figure du Sacré-Cœur au dessus en relief; la plaque mesure 0m83 de hauteur sur 0m58 de largeur.)

(2) Parc du château de Saint-Martin d'Ablois.

(3) On nomme en botanique *Prescotiæ* un genre de plantes, tirant de son nom de *Prescott*, horticulteur anglais. (*Grand dictionnaire Larousse*, t. XIII, p. 85.) — En 1776, Duchesne suivit en Angleterre l'abbé Nollin, directeur des pépinières du roi, et

Digitized by Google

J'ai eu grand plaisir de me trouver dans le cas de détailler une des productions de ce crayon, que tant de gens taxent d'être affreux et que d'autres idolâtrent. Le lieu est assez étendu et ses inégalités naturelles prélèvent beaucoup. La plantation n'est que cinq ans : autant que j'en puis juger, la partie haute qui commande le château du côté du midi sera toujours agréable et l'est déjà à mon gré. La nécessité de descendre excuse les allées tournantes ; elles sont bien bordées de fourés d'arbres et plus agréables que ceux de nos campagnes : rosiers, chèvrefeuilles, cerisiers amande (1), alaternes (2), etc., etc., mais qui suffisamment répétés ont l'air assez naturel. L'eau qui abonde et dont on a conservé un beau bouillon, régulier en face la maison, anime agréablement la scène. Mais je n'entends plus rien à la partie basse, j'y retrouve la grande pièce verte et les arbres jouant aux barres, que M. Chambers (3) raille si bien ; un terte élevé pour porter un belveder d'où l'on ne voit rien, qu'on aperçoit à la vérité de tous côtés, mais beaucoup trop pour la mince valeur de cette rotonde dont l'architecture me paroit pècher, sinon contre les règles, au moins contre le goût et principalement, je crois, en ce que trop basse ou trop large, elle est composée d'un trop grand nombre de petites colonnes. A mon gré, cette partie basse, que je soupçonne l'ancien jardin dont on a rompu la planimétrie, eut été bien mieux occupée par une ou deux vastes sales du genre régulier. Mais on est

visita avec lui les jardins les plus renommés. (*Biogr. universelle*, Michaud, t. 63, p. 32.)

(1) *Prunus Laurocerasus.*

(2) *Rhamnus Alaternus.*

(3) *Chambers* (William), architecte anglais (1726-1796), dessina des jardins du genre chinois.

Digitized by Google

ordinairement extrême. Je suis parfaitement à portée d'en juger en comparant ce jardin et celui que je vis hier.

Parc de M. de Courtaignon.

M. de Courtaignon n'a pas manqué de me faire observer la simétrie du percé de son bois et du jardin qu'il renferme : je ne m'en étois pas douté. Il est cependant dans une situation très avantageuse et les différentes parties de fleuristes, de potagers, parterres et petits bosquets qui entourent la maison, quoique réguliers chacun, quant à eux, présentent ce jeu qui plaît, même dans les bâtiments comme à Fontainebleau. Mais une différence plus essentielle, c'est qu'il m'a paru que le bon entretien et la dépense qu'on veut bien faire pour les objets de pur agrément sont dans l'un et dans l'autre genre une condition nécessaire à la satisfaction de l'œil.

J'ai aperçu à Saint-Martin quelques arbres nouveaux, des catalpas (1), de tuyers (2), même un aune à feuilles découpées (3), bel arbre qui est encore au nombre des rares. Je n'y ai cependant point trouvé les curiosités coûteuses du chevalier Janssen; peut-être y en a-t-il dans une pépinière qui occupe la droite de l'avenue qui descend au château : elle est tournée au sud-est. Le côté gauche que l'avenue doit mettre à l'ombre est garni par une grande et belle oseraie. Cette avenue vient d'être plantée en ormes à vingt-quatre pieds, contreplantés de peupliers d'Italie : j'ai vu avec plaisir cette pratique introduite en Brie comme en Gatinois (4).

Raisin hâtif.

Je ne sais qu'elle sera la réussite d'une culture hâtive

(1) *Bignonia Catalpa.*

(2) *Thuya,* sp.

(3) Probablement une variété horticole d'*Alnus.*

(4) Les ormes de cette avenue existent encore et forment une suite de vieux arbres bien remarquables.

Digitized by Google

de raisin que j'ai trouvée dans le potager : ce sont des ceps bas, sans échalas, enfermés et couverts de grands châssis de la hauteur au moins des châssis à rosiers. Cet avis sera bon à donner au jardinier du grand maître auquel les roses réussissent bien.

Je ne crois plus avoir rien à vous dire sur les lieux que j'ai parcourus; si ce n'est que la doucette (1) est aussi commune dans les grains qu'elle l'est peu dans nos environs, et que dans le territoire de Reims il y a des pièces de terre toutes rouges de coquelicots (2). Me voici donc au courant des nouvelles; je voudrois bien aussi être au courant de la rivière, pour me raprocher, mais je viens d'aprendre qu'il faut patienter jusqu'à cinq heures, ou faire une méridienne.

Doucette.

Coquelicot.

DIXIÈME LETTRE

A Château-Thierry, le dimanche 18 juin 1775.

Mon Père,

J'avois bien prévu que le coche d'eau pouvoit me déplaire, nous venions de nous y embarquer, munis d'un pain percé, suivant l'usage du pays, d'œufs durs et de fromage. On nous regaloit du spectacle très lent de voir arracher avec beaucoup d'efforts les planches qui forment le pertuis; nous entendions murmurer contre le moulin à eau pour lequel cette gêne est établie, quoique une femme nous ait dit que quand le pertuis reste ouvert, il n'y a plus assez de hauteur d'eau vers le

Coche d'eau rebuté.

Pertuis de Damerie.

(1) *Valerianella olitoria* L.
(2) *Papaver Rhæas* L.

Digitized by Google

pont : on nous annonçoit pour le lendemain 6 passages pareils, outre les ponts. Je voyois avec peine le dimanche entier destiné à cette habitation et peut-être bien sans en descendre pour la messe, ainsi qu'il est arrivé. J'avois payé pour Meaux, je me suis fait rendre mon argent et ce qui nous a fort réjoui c'est d'être arrivés à la couchée à Dormans, précisément dans l'auberge du coche, quatre ou cinq minutes avant ces Messieurs. Pour rassurer nos Dames sur cette course, vous voudrez bien leur faire voir sur la carte que la rivière fait plusieurs détours que nous avons sauvés.

Couchée à Dormans.

Hier Chavenay se réjouissoit d'avoir encore le vent au nez comme en partant ; mais ce vent d'ouest n'a pas manqué de nous amener cette nuit un petit déluge et de disposer le temps à des brouines et pluies passagères qui pourront bien nous rafraîchir.

Route par eau.

Sachant que ce coche, auquel je n'en veux pas autrement, devoit passer ici entre sept et huit, nous nous y sommes rembarqués et avons ainsi sauvé cinq lieues de crottes et de pluie.

Mont Saint Père.

Je n'ai rien à vous dire de la route, si ce n'est qu'on rencontre à moitié chemin le château de Mont-Saint-Père (1), qui annonce bien qu'il appartenoit à bon maître. Depuis la mort de M. Paris Duverney (2) qui l'a fait rebâtir et planter, il appartient à un M. Marquet, homme de finance aussi. Hier nous avions aperçu Châ-

Châtillon.

(1) *Mont-Saint-Père* (Aisne).

(2) *Joseph-Paris Duverney,* né en 1684, célèbre financier français qui liquida la banqueroute de Law, puis fut incarcéré et remis en fonctions, mourut en 1770. Il fut seigneur de Mont-Saint-Père après Jean Moët, et revendit cette terre en 1745 à N. de Faventines, receveur général. MELLEVILLE, *Dict. hist. de l'Aisne,* 1857, t. II. p. 55.

Digitized by Google

tillon qui est placé sur un tertre singulier, en ce que, aussi près de la rivière que l'est le Mont-Valérien, la chaîne de côtes passe un peu plus loin derrière lui (1).

Me voici donc rentré au Soleil-d'Or au sortir de la grand'messe à Saint-Crépin (2) et près à repartir pour avoir des vêpres de campagne et coucher à la Ferté. Séjour le dimanche à Château-Thierry.

Une singularité de cette ville est qu'il n'y a proprement qu'une rue en demi-cercle au pied du château. L'Hôtel-Dieu des Augustines est moderne; on trouve deux couvents d'hommes, mais de peu d'apparence : le seul clocher qui s'annonce est l'horloge de la maison de ville (3), de sorte qu'il n'y a point d'église paroissiale dans la ville. Les deux de Saint-Crépin et de Saint-Martin sont à quelque distance hors des murs du côté de Paris et entourées d'un faux bourg assez considérable, il y en a un autre du côté du pont. St Crépin. St Martin hors la ville.

Le château appartenant aux héritiers incertains du feu duc de Bouillon à cause d'une substitution en faveur des Clermont Tonnerre, je crois, étoit une citadelle imprenable. Les murs, les tours et les portes se dégardent *(sic)* de jour en jour : avec quelques centaines de mille francs on pourroit peut-être le rétablir, mais on dit que tout doit être rasé (4). Le corps du château qui Château.

(1) *Châtillon-sur-Marne* (Marne), sur le tertre de l'ancien château a été inaugurée en 1887 la statue colossale du pape Urbain II.

(2) Église paroissiale actuelle de Château-Thierry sise en dehors des anciens remparts.

(3) Ce clocher isolé subsiste encore avec la plus ancienne cloche de la ville, décrite par J. Berthelé.

(4) La destruction a eu lieu et le temps a fait le reste, mais l'enceinte de tours subsiste et donne le meilleur aspect à la ville. Cfr. *Une tour des vieux remparts de Château-Thierry*, par Frédéric Henriet, 1900, br. in-8° extr. du *Bulletin de la Société historique de Château-Thierry*, 1899.

Digitized by Google

regarde la ville et s'aperçoit au-dessous renfermoit, dit-on, de beaux appartemens : il y pleut partout. Ce vaste enclos n'est habité que par un avocat chargé des affaires, les gardes chasses, jardiniers, etc., et par un Prémontré, prieur d'une petite chapelle où l'on dit la messe basse et qui est curé de l'enceinte du château. Chavenay a remarqué avec surprise qu'au milieu de ces ruines et sur le haut d'une bute fort élévée, il subsiste dans la cour un jet d'eau qui paroit aller jour et nuit.

St Crépin.

L'église de Saint-Crépin est d'un assez joli gothique : la nef et le cœur d'un seul jet. Comme il n'y a point de chapelles, on a adossé un autel à chaque pilier, comme les deux de Saint-Roc et des Cinq-Plaies à Paris : ceci est du mauvais moderne; les deux autels collatéraux du cœur suffisoient bien. Mais le cœur a été décoré en marbre ou stuc depuis peu d'années et enrichi de 4 figures en pied en marbre blanc ou peut-être en plâtre représentant les 4 pères latins; elles m'ont paru fort bonnes (1). L'église a aussi été reblanchie. On me dit dans l'instant qu'il y a plus de trente ans que cela est fait. Un M. Bellanger a fait mettre son nom à une transfiguration de peu de mérite qu'il a donnée en 1719. J'ai remarqué dans les prières du prône qu'on nomme après le seigneur, les magistrats, artisans et laboureurs. On nous a aussi annoncé, outre la fête de Saint Gervais, qui est patronale de Soissons et chaumée dans le diocèse pour demain, une messe de saint Éloi pour les laboureurs dimanche prochain.

Les laboureurs nommés au prône.

Enfin, je me propose de dire à Mlle Guérin qu'il y a ici une demoiselle Munier, fille d'un bourgeois, laquelle

(1) Ces figures ont été conservées dans l'abside, lors des récentes restaurations de l'église.

Digitized by Google

très habile musicienne a formé l'organiste dont le jeu brillant m'avoit fait demander le nom. On m'a simplement dit qu'il étoit fort jeune; je ne serois pas surpris s'il alloit un jour fort loin. Organiste.

A Tancrou (1), le 19 au matin.

Vous m'aviez bien annoncé, mon père, que je trouverois de la différence entre le pays que je quitte et les lieux que j'avois à traverser. J'ai couché à Saint-Aude (3) dans un vrai canis, je déjeune ici dans un autre. Avant de quitter Château-Thierry, nous avions eu la bonne aventure de trouver la compagnie de fusiliers rassemblée dans leur jardin à l'entrée de la route de Soissons, pour tirer le grand prix de l'oiseau, qui n'a lieu qu'une fois l'an. Nous avons encore eu la bonne fortune de voir baisser la perche pour juger un coup qui n'avoit pas porté sur l'oiseau, mais en plein dans la targe de fer blanc peint en rouge, au milieu de laquelle est cet oiseau de plomb fondu, creux et rempli de sable. Il faut le crever pour être déclaré le roi de l'année. La perche est fort élevée, maintenue droite par deux retraites au moyen desquelles on la fait jouer en bascule sur un pivot horizontal porté sur deux autres fortes perches : le pied de la grande est chargé de pierres pour lui donner de l'assiette. Cette mécanique nous a rappelé celle du pertuis de Damerie qui est assez semblable en horizontal au lieu du vertical. St Aude, Tancrou.

Nous avons ensuite repris, vers midi trois quarts, le chemin d'Essome que nous n'avions vu en venant que tout au soir : au coin est un poteau, écrit apparemment

(1) *Tancrou* (Seine-et-Marne).
(2) *Sainte-Aulde,* id.

Digitized by Google

par un élève de M. Restaut (1), paralitique, ou de M. de Marigny (2), lequel pour mieux marquer la direction a écrit ainsi son retour d'équerre :

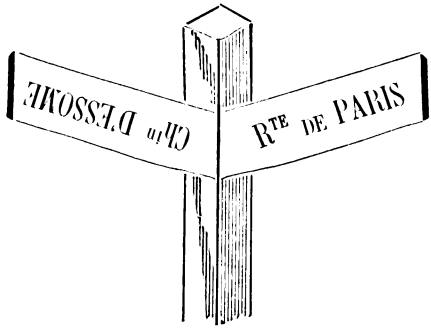

Et après avoir mangé encore une omelette à Essome et entendu l'office à la collégiale, qui sert de paroisse à ce gros village, nous avons pris par Malassise, Beaurepaire et Villiers-aux-pierres (3) pour arriver à Saint-Aulde. Je vous dois quelques détails de cette route, mais nous partons pour Germigny-l'Évêque (4).

Traverse (5), conduit par des jeunes garçons et filles à Saint-Aude ; là, la pire de toutes nos couchées, omelette au lard, couché dans une espèce d'écurie.

(1) *Restaut*, grammairien, 1696 à 1764.

(2) Le marquis de Marigny, frère cadet de la marquise de Pompadour, directeur général des bâtiments du roi de 1751 à 1773.

(3) *Malassise* et *Beaurepaire,* petits écarts relevés par Cassini sur le chemin d'*Essômes* à *Villers-aux-Pierres* ou *sur-Marne* (Aisne).

(4) *Germigny-l'Évêque* ou *sur-Morin* (Seine-et-Marne.)

(5) Chemin de traverse, voie plus courte.

Digitized by Google

ONZIÈME LETTRE.

A Meaux, le lundi 19 juin 1775.

Mon Père,

Je me raproche donc de vous et je ne vois plus qu'un court intervale pour me jetter dans le sein paternel. Peut-être par la lenteur de la poste dans les petites distances qui traversent Paris, pourai-je bien la devancer. Il n'importe, je continue ici ma relation en la reprenant d'Essome.

Collégiale d'Essome

L'église est le reste d'une grande église d'un fort beau gothique, avec des vitres peintes comme à Saint-Crépin. Il y a sur le milieu une flèche où sont deux petites cloches qui servent à avertir de sonner au grand clocher qui est resté isolé devant l'église du côté droit. Toute la nef qui se ruinoit a été abattue ; on a refait un portail d'une architecture romaine fort simple et l'ancien cœur partagé sert pour tout : pour cela, les stales nombreuses et ayant un fond avec corniche, le tout fort orné, ont été retournées de sorte que l'arrondissement venant au jubé se trouve à présent au chevet, et l'autel à la romaine par devant ; tout le cœur élevé de cinq marches et fermé d'une grille basse. Il n'y a point de bas côtés derrière ce nouveau cœur qui finit au-dessus de l'ancienne croisée. Une femme du lieu m'a voulu dire que cette église, bâtie par la reine Blanche, étoit jadis un couvent de filles, mais un des chanoines réguliers m'a dit qu'il ne le croyoit pas ; son érudition, au reste, m'a paru mince. Ils ne sont que cinq et toutes les stales sont remplies par les hommes du lieu, de sorte qu'il n'y a guère que des femmes dans le reste de l'église, où

Digitized by Google

l'on fait des bancs tout à neuf. J'ai vu au milieu de la nef, une grande tombe de marbre noire fort effacée qui porte l'année 1500 (1).

Maisons ruinées.

Du reste dans notre route c'étoit la campagne comme ailleurs : encore quelques maisons en ruines, moins cependant qu'entre Damerie et Dormans ; les petits chemins nommés rues comme dans le Nivernois. Mais nous n'avions rien perdu d'une conversation entre cinq ou six paysans, retournant de vêpres au hameau, lesquels je crois bien ne la tenoient que pour nous, nous prenant pour quelques adhérens de la clique des rats de cave. Un premier, vantant le beau temps et montrant du raisin coulé, nous avait dit : *Ça coulera-t-il ça ? — Oh !*, dit un autre, *ça coulera sur le bassin dans le pressoir : il n'y a plus rien à craindre que la grêle.* Mais aussitôt ils se sont mis à déplorer les malheurs des vignerons, détaillant tous les droits sous à sous et disant qu'il falloit mieux arracher toutes les vignes et les mettre en grains. Je n'ai eu garde d'entrer en conversation, je sentois trop bien qu'ils avoient raison et n'étois pas chargé de leur rien promettre des bonnes vues que nous connoissons au ministère. Ils étoient trop nombreuse compagnie.

Vignerons.

Dans tous nos tours et détours, passant par une jeune allée de peupliers, il s'en est trouvé un bout où ils étoient entremêlés de vieux saules têtards. Cet ensemble m'a paru de la plus grande élégance.

Peupliers et Saules.

Ailleurs autre remarque : c'est dans un terrain fort et plat, et par conséquent humide quoique élevé. Les sillons allant de l'est à l'ouest par planches ; le blé des

Blés de deux couleurs rayés.

(1) L'église d'Essomme et ses magnifiques boiseries subsistent dans le même état.

Digitized by Google

sillons enfoncés et celui des plus hauts étoient exactement de deux couleurs comme notre gazon de Murmarais, de sorte que la pièce entière étoit rayée.

Dans ce canton beaucoup de marguerite dorée (1), et encore des figuiers dans des haies. **Marguerite dorée.**

DOUZIÈME LETTRE.

A Murmarais, le lundi 26 juin 1775.

Mon Père,

Il est réellement fort plaisant de m'occuper à côté de votre table de jeu à vous écrire une lettre. Est-ce donc que je suis muet? S'il s'agissoit d'autres objets que d'une relation de voyage, ce moyen ne me contenteroit guères ; mais vous m'avez conseillé de garder mémoire par écrit de tout ce que j'avois vu, et je veux que cette clôture vous soit consacrée comme le reste, afin du moins que le temps que j'ai été séparé de vous, vous appartienne en quelque chose. Je vois que la dernière de ces lettres qui couroient lentement la poste et que je vous ai vu recevoir, est en date de Meaux, le lundi 19, il y a justement huit jours. Si mon voyage eut duré ces huit jours de plus, il y auroit huit lettres en route, et je n'ai pu trouver encore l'instant d'écrire celle-ci ; vous en pourriez peut-être bien dire quelques raisons, mais une des principales est que, jouissant de vous, je n'avois plus besoin de vous remplacer par une image.

Retournons donc à Germiny, Meaux, Fresne et Lagny. Si je n'eusse pas tant dormi à Fresnes, pas tant joué à

(1) *Chrysanthemum segetum* L.

Digitized by Google

Lagny, et depuis pas tant rêvé à Paris, j'aurois déjà quelques pages de relation ; j'aurois déjà célébré la maison de campagne de Bossuet, la cathédrale et les tableaux, les écluses et le cours de Meaux, la superbe chapelle et le moulin de Fresne, le manoir champêtre de nos amis de Loigny, et la brillante culture de M. Cupis à Montreuil ; mais il en est encore temps.

Ile des Meldeuses.

Le premier village rencontré après Tancrou, s'appelle Ile des Meldeuses, mot très exactement prononcé par les gens du lieu, auxquels je l'ai demandé, mais dont ceux du voisinage n'ont pas manqué de faire : Ile merdeuse (1).

Croix historiées.

A la sortie, nous revîmes, comme à Saint-Martin, une de ces croix historiées que Chavenay m'a dit n'être pas très rares. On y trouve accrochés tous les instruments de la passion, y compris l'échelle, mais à Saint-Martin ils étoient de grandeur proportionnée, au lieu qu'ici ce sont de petits modèles ou des marionnettes ; chaque pays a ses folies.

Germiny-l'Evêque.

Ensuite (2), après avoir quelque peu longé la Marne, et fait rencontre d'un coche montant, un petit chemin nous a mené à l'avenue principale de Germiny l'évê-

(1) *Iles les Meldeuses* sur la carte de l'état-major comme sur celle de Cassini, fait partie de la commune d'Armentières (Seine-et-Marne). Le *Dictionnaire de la France*, de Joanne, t. III, p. 1,957, fait dériver *Iles Meldeuses* de *Insulæ Meldenses*, par voie d'altération ; c'est une erreur, car le terme *Meldeuses* doit être ancien comme qualificatif de ces îles de la Marne, ainsi qu'on le voit pour *Châlons-le-Vergeur* (Marne), qui s'appelait au xive siècle *Chalons-le-Merdex*, puis *Chaalons-le-Merdeux* au xvie siècle, enfin, *Chalons-le-Meldeux* au xviiie siècle. (*Dict. topogr. du dép. de la Marne*, par A. Longnon, p. 48.)

(2) Nous avons cité les passages publiés par M. Armand Gasté, depuis ici jusqu'à la fin de la description de Meaux, dans les *Mémoires de l'Académie nationale de Caen*, 1899, pp. 200 à 204.

Digitized by Google

que (1). Elle est large et à quatre rangs. On vient de la replanter depuis deux ans, en ormes à larges feuilles au lieu d'ormes à petites feuilles dont elle étoit. Le concierge, architecte et jardinier, qui m'a reçu et qui se vante d'avoir reçu des leçons de Boisfranc, prétend que ce changement d'un orme en un autre suffit pour que la nouvelle plantation réussisse.

L'avenue latérale du côté droit, qui traverse le parc, a été replantée pareillement, mais la gauche qui mène à la rivière subsiste et est très belle ; j'ai loué le formateur d'avoir osé conserver cette promenade.

Le château, qui est précédé d'une belle cour, accompagné de deux ailes, a été bâti par M. de Ligny, évêque de Meaux (2), qui fit aussi construire la paroisse du village en 1661. Il ne reste en ce lieu d'autre trace de l'habitation de Bossuet que le respect avec lequel son nom y est prononcé (3). Le cardinal de Bissy, son successeur, a eu grand soin de faire faire à neuf les grilles de la cour afin de les couronner par un chapeau (4) ; et M. de Fontenille, le dernier évêque (5), a remis à la mode le jardin et la maison : passe encore pour un groupe de terre cuite qui occupe le milieu du parterre ; c'est un cerf arrêté par des chiens, et l'on a soin de vous dire que le bois qui est naturel est celui d'un cerf tué par Louis XV à Fontainebleau et donné de sa main au maître de la maison. Mais toutes les autres figurines,

(1) *Germigny-l'Évêque,* ancienne maison de campagne des évêques de Meaux.

(2) *Dominique de Ligny,* évêque de Meaux, de 1659 à 1681.

(3) *J.-B. Bossuet,* évêque de Meaux de 1681 à 1704.

(4) *Henri de Thiard, cardinal de Bissy,* évêque de Meaux, de 1705 à 1737, transféré de Toul.

(5) *A.-R. de Fontenilles,* évêque de 1738 à 1759.

Digitized by Google

les petits joueurs de musette, danseurs, danseuses et autres, achetées au faux bourg Saint-Antoine, m'ont semblé peu dignes de la maison de campagne d'un évêque. Ce qu'on fait le plus admirer, c'est l'enfilade du rez de chaussée : elle est de onze pièces, compris le vestibule. L'appartement gauche porte le nom de la princesse de Conti que M. de Fontenille y recevoit souvent ; il y a fait ajouter un cabinet de bain à l'extrémité : à l'autre bout, c'est un petit cabinet attenant à la chambre à coucher qui, du temps de Bossuet, étoit en pignon et sans porte de dégagement, mais il étoit frileux aparemment, lui ou son devancier, car on dit que les deux croisées, moins grandes alors, étoient fermées chacune par trois châssis vitrés, l'un s'ouvrant au dehors, un autre en dedans, et un troisième à coulisses entre les deux autres.

Le dessin du jardin est dans le genre d'allées, boulingrins et petits bosquets, qui régnoit il y a trente ans ; le nouvel ordonnateur vient de former en berceaux des tilleuls tenus en boule pendant une vingtaine d'années ; ils se prêtent à merveille à tout ; je ne sais même si ces nœuds multipliés de la vieille boule ne rendent pas la sève moins vive et l'arbre plus docile.

A l'extrémité de la terrasse garnie de superbes pivoines entre les arbres, on trouve un superbe kiosk rond à quatre croisées, dont on m'a dit l'intérieur en stuc de la main de Clerici. L'entablememet est précisément à la turque, évasé en voussure comme certains champignons. On dit que M. de Fontenille l'avoit fait faire ainsi pour plaire au roi Stanislas qui séjournoit toujours chez lui chaque année en venant voir la reine (1).

(1) Le roi Stanislas de Pologne, père de Marie Leczinska.

Digitized by Google

En sortant de ce lieu nous avions la rivière à passer ; il m'a paru singulier de trouver le passage établi au dessous de deux moulins accompagnés de pertuis qui restent à la vérité toujours ouverts, mais qui donnent à l'eau une chasse prodigieuse. Le batelier s'en étonnoit comme moi ; en attendant j'ai admiré sa dextérité ; elle aproche de la manœuvre admirable avec laquelle les marins savent louvoyer contre le vent. Passage au-dessous de moulins.

A terre, nous avons fait rencontre de deux cantons d'Aristoloche sarrasine (1), dans la plus grande force et abondance et sur lesquelles il se trouvoit plusieurs fruits déjà gros, chose assez rare. Une autre plante peu commune trouvée la surveille près de Damerie, c'est la Buglose (2).

Notre nouvelle promenade nous a conduits à une côte assez roide, mais couverte de noyers qui indiquoient que sous leur ombrage on devoit chercher le *solatium,* et cela fut fait. En redescendant la côte au sud ouest, j'ai enfin vu pratiquer ce que j'avois lu tant de fois : des fentes faites de haut en bas à l'écorce des jeunes ormes de la grande route de... (3). Je ne sais si cela leur étoit nécessaire, mais ils se portent bien. Cette route n'est qu'à deux rangs d'arbres, mais devers la côte où il a fallu d'abord baisser le pavé et ensuite le soutenir en chaussée, on a mis quatre rangs, les deux intérieurs cachant les talus qu'on avoit pris en dedans, et non en dehors : cela est économique. Solatium. Ormes fendus.

Nous avions alors Meaux en face de nous ; mais pour ne point repasser par cette grande route de la Ferté,

(1) *Aristolochia Clematitis* L.
(2) *Anchusa italica* Retz.
(3) Nom omis.

Digitized by Google

qui m'avoit déplu, même en voiture, nous nous sommes jettés sur la droite, ce qui nous a procuré de traverser les marais de Saint-Nicolas. Ils contiennent, je crois, plus de deux cents arpents, sans aucune division, et sont criblés de puits. Le terrain m'a paru léger et très fermé : ce sont presque les marais de la plaine de Grenelle. On y semoit beaucoup de haricots nains blancs, qu'on m'a nommé de *Siam* et qui m'ont semblé être ce que nous appellons ici le haricot de Laon.

Marais du faux-bourg St Nicolas.

J'y ai remarqué des radis échalassés en un rang, au milieu de planches d'oignon ; des planches de raiponces en fleur soutenues avec de petites rames, des chous plantés en pépinière pour l'être une seconde fois avant l'hiver, et je ne doute pas qu'avec plus de tems je n'eusses observé quelques autres pratiques locales ; mais l'heure et la chaleur nous pressoient de gagner Meaux.

On nous a appris dans ce faux bourg qu'entre Meaux et la Ferté il étoit tombé le jeudi une grêle afreuse qui a dépouillé jusqu'au bois de l'année de quelques cantons de vigne. C'est un mal particulier : mais partout la campagne est superbe : l'odeur de la fleur de vigne nous a suivi depuis le départ de Reims, et, après Meaux les plaines de blé, tant à gauche du chemin où finit la Brie qu'à droite où commence la France, ont commencé à nous enchanter d'une autre manière.

Grêle.

Les jeunes vignes de ce canton sont plaisement échalassées de petites gaulettes rondes ; ailleurs ce sont de petits échalas quarrés ; les gros d'usage ici ne sont destinés qu'aux plus fortes vignes.

Vignes. Echalas.

La ville de Meaux m'a paru d'une forme toute singulière : la partie du nord enfermée de murailles avec six portes est très petite et n'a que trois rues, dont une, qui

Digitized by Google

est la grande route, croise les deux autres. Hors cette enceinte coule la Marne, barrée par une digue avec un pertuis et un très fort moulin dit le Moulin de l'Échelle, à cause d'une échelle qui sert à qui veut à descendre du niveau d'un petit pont de bois au niveau de la rivière dont on passe le reste en ajambant de pierre en pierre. Ce lieu a un air de ruine inimaginable. Moulin de l'Echelle.

Soit qu'on traverse ainsi la Marne, soit qu'on passe le pont qui est un peu audessus, on entre dans une autre partie de ville, pareillement close, où se trouvent plusieurs paroisses, mais une seule rue principale. La cathédrale est dans la première partie; dans l'autre on trouve la halle et le marché, où nous avons vu fabriquer des fourches et des fauchets en grandes paquotilles. Fourches et fauchets.

Derrière ce quartier, on trouve le cours qui borde la rivière où nous avons vu beaucoup de fer déchargé sur le port, ce qui nous a rappellé qu'il vient par eau sur les flottes de planches, comme notre route par eau nous avoit donné occasion de le voir. Ce cours est à quatre rangs d'arbres, mais après avoir vu celui de Rheims, les autres promenades perdent beaucoup.

Comme la Marne fait un détours subit après Meaux et que le moulin de l'Échelle en rendoit la navigation peu praticable, on a creusé hors la ville un canal fermé par deux écluses, une à chaque bout, et c'est entre deux que les batteaux attendent soit pour remonter, soit pour descendre. J'ai examiné avec grand plaisir toute cette disposition, mais je n'ai pas été assez heureux pour voir ouvrir les écluses, ce qui au reste n'est pas fort étonnant puisque dans un séjour beaucoup plus long à Rouen, nous n'avions pu voir ouvrir le pont. Canal avec écluse.

Je m'étois placé près de la cathédrale pour la voir plus à mon aise; les chanoines y ont fait beaucoup de Cathédrale.

Digitized by Google

dépense. Elle est repeinte en entier d'un badigeon clair, les joints des pierres marqués en blanc ; les deux autels en stuc de l'entrée du cœur et les dorures qui les accompagnent sont bien entretenus par ces Messieurs, mais je n'en ai pas trouvé un qui ait pu me dire le nom des artistes excellents, au pinceau desquels on doit les tableaux qui sont déposés autour du cœur, tant au dedans qu'au dehors et sur les deux portes latérales. Un d'eux m'a dit seulement qu'ils avoient été donnés par Louis XIV. Celui qui représente saint Paul frappé de verges m'a paru dans la manière de Lebrun, mais le pendant qui est un martire de saint Barthélemy, m'a-t-on dit, est d'une beauté ravissante : la dégradation des plans, l'isolement des figures, la fraîcheur du coloris, le rendent le morceau le plus intéressant de l'église, tandis que la sainte Geneviève de Restout et le pendant de la main de Hallé qui sont aux hôtels neufs, sont déjà noirs et prêts à périr, soit par l'humidité, soit par la mauvaise qualité des couleurs (1).

Tableaux.

Architecture de l'église.

L'architecture de l'église est du bon gothique, avec double bas côtés, la croisée vers le milieu et non au sanctuaire comme à Reims au pourtour du cœur, le bas côté extérieur divisé en plusieurs chapelles, et l'intérieur fermé à l'entrée par des grilles. Le jubé a été suprimé quand on a fait les deux autels, d'assez mauvais goût, qui ferment à sa place le devant du cœur, mais le reste est entouré de murailles jusqu'au sanctuaire qui n'est enfermé que de grilles. Les stales sont belles ; on y voit le dais de menuiserie préparé pour l'évêque à la

(1) Consulter l'étude de M. Th. Lhuillier sur *Quelques tableaux de la cathédrale de Meaux*, dans la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts*, 1888, p. 132 à 151.

Digitized by Google

stale la plus près de l'autel du côté de l'épître, et un autre encore plus riche au sanctuaire, à sa place quand il officie. Il n'y a point de tabernacle sur l'autel, mais un suspensoir formé par une grande crosse faisant le même usage. Audessus, un peu en avant, se trouve, comme aux grilles de Germiny, un monument de la vanité du pauvre cardinal de Bissy : c'est un chapeau rouge émaillé avec tous les glands d'or : ce joujou fait un singulier effet. Étoit ce donc un successeur de Bossuet qui devoit s'imaginer que ses titres pouvoient faire honneur à l'église de Meaux ? Heureusement la chaire, qui est petite et d'une vraiment vieille menuiserie, semble publier au milieu de ces nouveautés qu'elle a eu le privilège de recevoir le seul évêque de Meaux dont le nom soit connu dans toute l'Église (1). On n'a pas encore osé porter la main sur ce monument vénérable.

L'évêché est attenant l'église sur la gauche, du côté du clocher, car il n'y a qu'une tour et par derrière se trouve un fort l'évêque, où il reste encore une prison toujours vide, et qui sert de cellier et de grenier pour le vin et les grains de MM. du Chapitre. L'évêché et le fort.

C'est ici le lieu de témoigner mon regret de n'avoir pas été visiter la maison royale de Monceaux (2) ; la précipitation de mon départ m'avoit laissé ignorer que je n'en étois qu'à deux ou trois lieues ; il faudra une autre fois se bien prémunir des objets dignes de re-

(1) C'est le cas de répéter avec La Bruyère : « Quel besoin a Trophime d'être cardinal ? » *Les Caractères,* 1692, p. 115. — La chaire de Bossuet a été refaite de nos jours avec les anciens panneaux. Joanne, *Dictionn. de la France,* 1896, t. IV, p. 2587.

(2) *Montceaux,* (Seine-et-Marne). — Restes d'un château du xvie siècle.

Digitized by Google

marque, afin de profiter mieux des avantages d'un voyage fait principalement à pied.

J'avois trois lieues à faire sur la grande route de Paris pour me rendre à Fresne (1) : c'étoit le cas d'éviter la fatigue et l'ennui. Les gens de l'auberge me firent trouver un cheval, le plus rude de ceux que j'ai monté dans la route, mais accompagné de deux piétons, j'avois droit de n'aller qu'au pas.

Fresne.

Peut-être la grande route passoit-elle jadis devant le château de Fresne, aujourd'hui il s'en trouve à quelques centaines de toises. L'avenue de décoration qui s'aligne sur le milieu du château est fermée par un fossé et dans le milieu de la demie-lune qui la termine, on a fait construire un double banc à dos, en gazon, de la longueur de vingt-cinq à trente pieds. On croit voir de loin une fortification.

Arrivé par une autre route pavée qui coupe au court du côté de Paris et au milieu de laquelle M. Daguesseau, probablement, a fait mettre une pierre milliaire, numérotée 17 comme la suivante, celle du grand chemin, je m'étois cru obligé de faire une toilette en plein champ, comme il y a deux ans à l'entrée de Denainvilliers (2), mais le château et les jardins étoient fort isolés. M. Daguesseau, qui y étoit seul avec sa femme ce jour là, étant retenu par la goute et Madame se trouvant alors au salut à la paroisse qui est très voisine du château.

(1) *Fresnes*, canton de Claye (Seine-et-Marne).

(2) Allusion à un incident que l'on trouve relaté dans la *Tournée en Gatinois*, à la date du dimanche 17 octobre 1773 : « Nous arrivons à l'entrée du village à midi et quelques minutes. Toilette complette derrière une meule de foin. J'entends tinter une cloche. Je disois, c'est arriver bien juste... Voilà le dîner qui sonne. » *(Note de M. l'abbé Bernier.)*

Digitized by Google

La chapelle de Fresne n'est point une merveille méconnue par les habitants du lieu. Elle reste simplement fermée au pène, et, à en juger par la manière dont la fille du concierge me l'a indiquée, on est fort accoutumé dans la maison à ces sortes de visites. M. Soufflot (1) m'a dit depuis à Versailles qu'il avait été la dessiner dans sa jeunesse, et certes cette étude est une des meilleures que puisse faire un jeune architecte pour se former le goût. Un valet de chambre me voyant d'un balcon ressortir du parterre, après m'avoir fait monter dans la galerie, se mit à me débiter l'histoire de cette chapelle dont il ne me savoit pas instruit. J'y ai appris que Fresne appartenoit alors au duc de Nevers, qui, ayant acheté le château tout bâti, y faisoit ajouter deux ailes à droite et à gauche : ce fut lui qui offrit à François Mansard la ressource d'employer pour la chapelle qu'il lui falloit bâtir, les plans et élévations destinés au Val-de-Grâce et qui avoient été si mal à propos rebutés (2).

L'échelle est tellement réduite que la coupole n'a que 16 pieds de diamètre et la chapelle entière 32 pieds seulement dans la croisée. Les portes se trouvent dans la dimension de celles des appartements ordinaires, et, quoique les tribunes et leurs croisées soient très petites, elles sont cependant habitables et rien ne semble colifichet, et il faut s'assurer, le pied à la main, La Chapelle.

(1) *Soufflot*, architecte du Panthéon, 1713-1780.

(2) « On y remarque (au château de Fresnes) une très belle chapelle, formant un pavillon d'un magnifique château démoli en 1828. Cette chapelle, construite sur les dessins de F. Mansard, est le modèle de celle du Val-de-Grâce à Paris, et passe pour un chef-d'œuvre en ce genre. » (Girault de Saint-Fargeau, *Dictionnaire des Communes de France*, 1845, t. II. p. 72.)

Digitized by Google

que le lieu n'est pas plus grand. Les sculptures sur pierre et sur bois sont très finies et le sujet du maître autel, qui est un groupe verni en couleur de marbre blanc, m'a paru très beau. Il représente la sépulture de la sainte Vierge et est couvert d'un baldaquin de la plus grande élégance. Je ne sais s'il devoit être de même au Val de grâce ; mais ici la chapelle sans architecture extérieure est entièrement enveloppée par l'aile dont le devant, ouvert en corridor ou petite galerie, lui sert de porche (1).

Le Château.

Le château bâti en pierre et brique, avec des pavillons coiffés à la françoise, m'a paru de très bon goût. Les deux pavillons ajoutés en avant du côté du jardin sont totalement en pierre; ils se trouvent engagés par les angles dans les deux autres pavillons ; ce qui donne au château un certain air fortifié bien d'accord avec les fossés d'eau vive qui entourent le château, le parterre et les allées qui l'accompagnent, aussi bien que la cour : les deux seuls passages, du côté de l'avant-cour et du côté du parc, sont formés par des ponts en bascule qui tournent à pivot sur leur milieu, et qui se trouvent arrêtés par les garde fous qui se brisent en deux de chaque côté.

Les murs de clôture de l'avant-cour sont décorés de grandes tables ; on n'y a point employé la brique, mais tous les tableaux sont en pierre et le reste en plâtre, contraste doux qui donne plus de brillant au château.

La galerie dans laquelle on m'avoit fait monter, est

(1) L'abbaye cistercienne d'Igny (Canton de Fismes, Marne), possède dans ses bâtiments reconstruits sous Louis XVI, une chapelle de ce style, en forme de rotonde avec coupole, placée également dans une aile et dont l'architecture n'apparaît pas au dehors.

Digitized by Google

noble et grande pour une simple seigneurie. On y voit les portraits de famille de MM. Daguesseau, le plan terrier des environs et quelques tableaux.

En ressortant, il me fallut revoir encore la chapelle et bien regretter qu'elle ne puisse être pour nous un but fréquent de promenade.

Le lendemain 20, sortant de Fresne, bien reposés, rasés, frisés, le déjeuner fait pour nous rendre en promenade à Lagny dont nous n'étions pas à deux lieues ; nous fûmes arrêtés par l'aspect d'un bâtiment quarré, construit tout en brique. Le bruit d'une chûte d'eau me l'avoit fait prendre pour une foulerie ou pour quelque autre fabrique ; ce n'est qu'un moulin, mais un beau moulin fait sur le modèle de ceux de Corbeil, et dont chaque roue mène, outre la meule, un blutteau, des cribles, des ventilateurs et fait monter et descendre les sacs. Voilà ce que j'ai appris d'une femme qui m'entendoit vanter à Chavenay les moulins de Malisset et qui me dit que celui-ci le valoit bien, mais qu'il ne lui manquoit que de l'ouvrage. Il n'y a que deux roues, et la décharge du ruisseau est si forte qu'elle en feroit encore aller trois ou quatre ; mais tant que les moulins construits sur les grandes rivières subsisteront, au grand détriment de la navigation, ils emporteront tout le travail à cause des frais de transport qu'exigent les autres.

Départ de Fresne.

Moulin à eau.

Mais M. Daguesseau, conseiller d'État, en faisant les avances foncières de la construction d'un tel moulin, ne dèceleroit-il pas le projet de suprimer les autres, comme on le demande dans un certain Mémoire que nous lûmes dans les Ephémérides du Mois dernier ? (1)

(1) « A Fresnes, le château des Daguesseau n'existe plus, ni sa chapelle, ni rien de sa décoration. Tout a été démoli en 1828, et, à l'heure actuelle, il ne reste plus que les murs délabrés du parc

Digitized by Google

Annet. Je ne vous dirai pas grand chose d'Annet (1), que nous avons eu à traverser ; l'abé de Breteuil en est seigneur ; mais il n'a point de château. On y trouve trois maisons d'assez belle apparence : deux sont des fiefs, l'autre est, à ce que nous a dit depuis M. Martin, la maison de Madame Afforti, où alloit quelquefois Madame Martin. Il me parut plaisant de trouver un mai à une maison de paysan (2).

C'est la demeure d'un marchand de bois et ce sont ses bûcherons qui lui rendent cet hommage. Autre singularité, sur une maison neuve, le couvreur s'est avisé d'écrire en vieille tuile, se dessinant en gris sur la tuile neuve, 1775 en chiffre arabe bien formé (3).

Suite à Murmarais, le 1er juillet 1775.

Mon Père,

Ma relation, comme mon voyage, me ramène à Saint-Laurent-les-Lagny et me rappelle la première pensée qui me vint en revoyant cette ville : c'étoit sans contre-

qui sont même effondrés par place. La propriété a été divisée en trois principaux lots qui forment trois fermes. Le propriétaire actuel de l'emplacement du château est M. Leullier, qui habite Paris, 12, rue de Penthièvre. Quant au moulin, il en existe encore bien un, mais j'ai peine à croire que ce fut celui dont vous me parlez. D'ailleurs, il est sans importance et de peu de valeur, ne marchant plus depuis quelques années. »

(Renseignements obligeamment donnés par M. Leroux, instituteur à Fresnes, 30 novembre 1901.)

(1) *Annet* (Seine-et-Marne).

(2) Le *Mai* est une branche de feuillage que l'on fixe au 1er mai à la devanture d'une maison, en l'honneur d'une jeune fille ou du propriétaire.

(3) Ce mode de dater une maison ou la réfection de sa toiture est encore fréquent en Champagne.

Digitized by Google

dit la satisfaction de prévoir que le séjour que je devois y faire seroit la dernière couchée et que la journée suivante me ramenoit au sein d'une famille qui m'aime au moins autant que je le mérite par le plus tendre attachement, mais dont les sentiments ont devancé l'exercice de mes facultés. C'est de Lagny que je vous avois écrit cette première lettre qui vous notifioit la réalité de mon départ; je me rappelle encore qu'écrite le mardi soir, vous ne l'aviez reçue que le vendredi à 2 heures; dix lieues en trois jours pour neuf sols, c'est bien cher, disiez-vous, et certes vous aviez raison, et si quelques jours M. Turgot s'avisoit de nous donner pour étrennes une diminution de cette taxe, il attraperoit bien des paresseux auxquels le prix des lettres est une excellente excuse.

Enfin j'ai donc à vous dire que nous arrivâmes à Lagny le mardi 20 à onze heures et demie, ayant longé la Marne, dans un pré, à la sortie d'Annet, puis traversé des plâtrières, où il m'a paru que le talc (1) est assez abondant; enfin, redescendu la côte qui domine sur Thorigny (2), où nous avions fait rencontre d'un troupeau de moutons, entre lesquels vous auriez pris plaisir à en voir un noir n'ayant que le nez et la moitié de la queue absolument blanche. Lagny.

Vous ne doutez sûrement point que la réception de Madame Guérin n'ait été des plus gracieuses. Monsieur lui avoit annoncé mon passage par une lettre dont il chargea à Reims le médecin de Lagny, qui, ayant donné congé à ses malades et notamment à Mademoiselle Guérin, étoit venu chez son père voir une partie des

(1) Sous ce nom de *talc*, Duchesne désigne ici des cristaux de gypse. *(Note de L. Demaison.)*

(2) *Thorigny* (Seine-et-Marne.)

Digitized by Google

cérémonies. La convalescente, quoiqu'elle eut déjà été deux fois à la messe, avoit pris ce jour là même une dernière médecine, aussi nous ne l'avons vu que de chambre. Elle étoit restée au lit pour dîner, mais étant descendue peu après, l'après-dîner s'est passée avec un peu de musique, tant de ma part avec l'effronterie que vous me connoissez sur cet article, que de la sienne avec l'assurance qui lui convient et de la jeune écolière qu'elle forme avec une timidité excessive occasionnée par ma présence, ensuite trois robers où elle et une voisine gagnèrent douze fiches à une dame de la ville et moi ; après quoi un peu de promenade seul dans Lagny ; enfin un souper fort animé et soutenu de conversation de la part de Mademoiselle, qui prétend que depuis que sa maladie a diminué son activité ordinaire au travail de toute espèce, il faut qu'elle s'en dédommage en parlant.

J'ai vu cette célèbre robe de filet qui est, en effet, d'un très bon goût et dont la colonne travaillée dans le genre des panneaux de vitrerie, a dû être très difficile à faire aussi exactement qu'elle l'est.

On m'a aussi fait examiner la riche bibliothèque de clavecin dont les deux échantillons d'Honawer et de Eckart, que j'ai rapportés, me donnent grand désir de faire une revue détaillée suivant que Mademoiselle a bien voulu me le permettre.

Je me suis trouvé à point nommé pour voir faire les premières meules de foin ; j'ai retrouvé dans la dame du lieu ce sentiment de satisfaction que les récoltes nous font connoitre ici depuis quelques années, lorsqu'elles se font à propos et que le ciel les favorise. Mais j'avois bien d'autres objets d'examen et d'admiration : l'activité, l'intelligence et la capacité universelle de

Digitized by Google

cette dame qui fait ou fait faire par des ouvriers qu'elle forme elle-même tout ce dont elle a besoin, me font le tableau des qualités nécessaires à la vie champêtre.

Ce lieu, bâti et planté pour le luxe, comme on le voit sur le plan qui reste accroché dans un corridor, a été converti par M. et Mme Guérin en un domaine utile. Les deux feuilles de parterre, entourées de contre espaliers, sont semés cette année en blé ; un grand boulaingrin à gauche l'étoit l'année dernière ; mais Mme Guérin l'a fait remettre en pré, attendu que cette denrée qui vient sans frais de culture lui paroit la plus profitable à des bourgeois. Aussi en a-t-elle mis partout, dans les allées ci-devant de décoration, dans le verger, et même dans l'ancien potager ; un petit attenant la maison lui suffisant. St Laurent.

Je crois que vous eussiez eu peine à renoncer aussi courageusement à toutes les grâces à la fois et je conçois combien M. Guérin doit nous trouver ici de luxe. Ce qui m'a le plus choqué ce sont les débris subsistans d'une glacière, d'un petit canal, jadis empoissoné, et même du bassin en face de la maison. Les eaux sont conservées, dit-on, et l'on veut se ménager ou à d'autres le moyen de rétablir tout cela ; chacun à son goût.

Ce qui m'a fait le plus de plaisir, ou plutôt la seule chose qui ait pu me paroître agréable dans ce lieu, où, spectateur désintéressé, l'argent qu'il peut produire m'étoit indifférent, c'est une allée en terrasse, longue de 128 toises, qui tombe perpendiculairement à droite sur le dernier pavillon du petit château ; elle est bordée d'arbres de charmilles négligées qui en rendent la promenade fraîche en plein midi et vraiment agréable. Ce sont les délices de ces dames et je sens qu'il doit être charmant d'y rêver : probablement c'est là que M. Guérin va résoudre ses problèmes. Je vous ai déjà dit que

Digitized by Google

vis à vis la porte de la cour se trouve celle d'une ferme appartenant à Saint-Sulpice. Ces deux enclos forment l'écart dit Saint-Laurent, qui dépend d'une paroisse de village (1) et non de Lagny, quoiqu'ils n'en soient séparés que par le chemin et les fossés ruinés de la ville.

La ville de Lagny.

La ville de Lagny est bâtie sur la rive gauche de la Marne, ayant sa pente au nord : un pont de bois avec péage lui sert d'entrée du côté du grand chemin. L'abbaye des bénédictins occupe le haut, du côté de Saint-Laurent; dès là, une source assez abondante qui sort de la ferme coule jour et nuit dans le ruisseau ; la fontaine publique, qui est un (peu) plus bas au milieu du marché, augmente encore l'abondance de cette eau courante et cependant rien n'est si sale que le pavé des rues. A Reims on sait mieux tirer partie des balayures, car j'avais toujours oublié de vous dire ce que j'en ai appris. L'enlèvement des boues est un privilège exclusif, affermé par un des officiers de la ville ou du chapitre, il n'importe (2) ; et comme il en doit résulter qu'on laisse les ordures s'accumuler dans des coins, la Prévôté de l'Hôtel, en ordonnant aux habitants de tenir le devant de leur porte balayé, a permis pendant le séjour du Roi à tous les gens de campagne de venir à toute heure enlever les ordures, et j'ai souvent rencontré de petites voitures avec des ânes et des chevaux et même des brouettes occupées à ce netoyement gratuit.

Les boues de Reims.

Abbaye de Lagny.

Revenons à Lagny (3). L'abbaye en est le seul bâtiment

(1) De *Saint-Thibault* (Seine-et-Marne).

(2) Ce fut l'administration municipale qui utilisa ce genre de revenus et en affecta l'emploi aux écoles gratuites de mathématiques et de dessin fondées en 1750.

(3) *Lagny* (Seine-et-Marne), on y voit l'église de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre et les restes de l'église Saint-Fursy, voir

Digitized by Google

remarquable : il est en pierre et brique. Il y a un corps de logis moderne; la porte est fort ancienne avec des coulisses de herses et un certain air de forteresse; plus haut est l'église dont il ne reste que le cœur et un portail moderne fort simple appliqué au devant depuis qu'on a détruit les commencements de construction de la nef, dont on aperçoit encore l'étendue par les murs qui font aujourd'hui clôture de cette espèce de cour qui précède l'église. L'architecture gothique est des bon tems et ce morceau achevé auroit été remarqué. On y retrouve, comme à Reims, la croisée placée très près du sanctuaire : c'étoit, suivant M. Guérin, un usage parmi les moines.

St Furci.

La petite paroisse de Saint-Furci, qui est de l'autre côté de la rue, est gothique aussi et n'est remarquable que par les dépenses de mauvais goût qu'on vient d'y faire. Les piliers ont été recouverts de menuiserie et les arcades bouchées par une suite de tableaux oblongs représentant les mystères et peints à Paris par un nommé M. Huttin à 50 écus pièce. Les marguilliers en ont eu pour leur argent. Les bas-reliefs sculptés en bois sur les piliers m'ont paru un peu plus supportables.

Paroisse de St-Paul rebâtie.

Mais j'ai encore un petit regret à témoigner, c'est de n'avoir pas été voir à deux pas de là une église rebâtie aux frais des paroissiens, sans cotisation, par contribution volontaire, tant d'argent et de tems que de matériaux par divers carriers, enfin de la conduite générale par l'architecte qui faisoit alors bâtir pour les moines; et tout cela non seulement sans protection mais encore en luttant contre les deux autorités combinées de l'É-

son article dans le *Dictionnaire de la France,* par JOANNE, 1896, t. IV, p. 2041.

Digitized by Google

vêque et de l'Intendant qui en avoient ordonné la suppression. M. Guérin m'avoit jusqu'alors laissé ignorer ce haut fait du zèle paroissial.

N. B. La même chose vient de se faire à Chaville en 1774, sous la conduite de M. Ledrux, la paroisse devant être réunie à Viroflé (1).

Après bien des invitations de revenir dans l'automne et de vous engager, mon père, à être de la partie, de faire un plus long séjour destiné le matin à visiter les environs et le soir tant à la musique qu'à la société, les Dames me permirent de prendre congé d'elles pour partir à quatre heures du matin.

Départ de Lagny.

J'avois envoyé au coche le reste de nos paquets et un habit dont je me fusses bien passé dès Reims, sans le séjour projetté à Lagny, aussi les six lieues que nous eûmes à faire le mercredi matin ne nous parurent-elles qu'une plaisanterie.

Chelles.

En passant par Chelles (2) il y eut un petit coup d'œil de donné à l'abbaye qui se ressent bien d'avoir eu des abesses de sang royal.

Ensuite une longue conversation avec un bourgeois de Lagny, bon babillard, qui s'en alloit à Paris à pied et regrettoit fort de n'avoir encore rencontré personne. Aussi, pour s'en dédommager, nous fit-il toute l'histoire de ses enfans, de leurs affaires et des siennes; sans oublier les émeutes: mais j'ai beau chercher, je ne trouve rien qui me soit resté dans la tête. Il connoit bien M. Guérin et nous parla aussi beaucoup de sa subdélégation, mais toujours sur le même ton. Le plus grand service qu'il m'ait rendu c'est de bien m'indiquer le chemin de Montreuil.

(1) *Chaville* et *Viroflay,* près Versailles.
(2) *Chelles,* canton de Lagny, abbaye supprimée en 1719.

Digitized by Google

Vous connaissez Montreuil (1), je n'ai donc rien à vous en dire, si ce n'est que la surprise de Chavenay ne fut pas médiocre en appercevant de dessus la colline cette prodigieuse quantité de petits murs blancs accumulés de tous sens en amphitéâtre, il les comparoit assez bien à des roches. Une autre réflexion que cette vue me fournit, c'est que ce village occupe plus de terrain que la plupart des villes de province et que la nature et la quantité de ses productions suffiroient pour dénotter la proximité de la capitale. Montreuil.

Nous revimes, en traversant les terres non closes, toutes les cultures que vous connoissez ; fraisiers avec brise-vents, groseillers, framboisiers, violette, un peu de vigne, des menus grains pour reposer la terre ; mais en outre ce que je n'y avois pas encore vu, des pièces entières de chicorée sauvage, fort jeune alors, et destinée sans doute à faire blanchir pour l'hiver.

Le boulanger chez lequel nous déjeunâmes dans le bas du village, du côté de Paris, près de la fontaine, nous dit que le nommé *Lebourg* étoit à l'autre extrémité : je n'avois pas le tems d'y retourner ; mais il me rappela que le cultivateur aujourd'hui le plus célèbre, étoit M. Cupis, jadis grand homme de manège et grand violon. Je me rappelai aussi qu'il nous avoit invité, il y a déjà plusieurs années, à l'aller voir. Je vous ai dit que j'avois été très bien reçu de lui et que nous avions beaucoup parlé de vous, mon père. Je lui ai promis de lui faire connoître la fraise de Caroline, la fraise blanche d'Angleterre, et la fraise des mois, les trois seules qui puissent convenir à une culture marchande. Il ne connoit que la fraise ananas et la fraise écarlate et con- M. Cupis.

(1) *Montreuil-sous-Bois* (Seine).

Digitized by Google

damnoit toutes les autres sur parole : je lui prouvai qu'il y en a plusieurs, l'écarlate comprise, qui ne conviennent qu'aux bourgeois, attendu qu'elles ne peuvent se garder étant cueillies, mais que le mélange des diverses qualités étoit réellement délicieux lorsqu'on le peut.

Il élève quelques poiriers et cerisiers : ceux-ci étoient absolument cueillis et depuis longtemps, nous a-t-il dit. Suivant son système et sa pratique, ils ne doivent pas être évasés autant que les pêchers, il leur laisse plus de quatre bras; ils font presque l'évantail; ses pêchers m'ont paru conduits comme ceux de Lebourg; il prétend que le nombre des bons cultivateurs est à présent bien rare dans Montreuil et se vante beaucoup de sa bonne réussite.

Il faut, dit-il, avoir des arbres avant d'avoir du fruit, en conséquence il ne leur en laisse point avant la quatrième année et décharge généralement ses arbres de ce qu'ils ont de trop. Les jeunes arbres sont les seuls qu'il ébourgeonne à la fin de mai, ou même au commencement de juin. Les autres ne l'étoient pas encore et il dit qu'il attend souvent en juillet. Il n'y a pas un bourgeois qui ne fit grand bruit à son jardinier s'il voyoit des pêchers non palissés à la mi-juin; cet air négligé de broussailles m'a fort surpris. Il prétend que ceux qui palissent trop tôt nuisent aux branches qu'ils conservent et en font renaître de nouvelles qui sont inutiles. Il me semble que dans les idées du célèbre de Combles (1), on ne sauroit supprimer trop tôt ce qui ne doit pas rester. Qu'il est difficile de parvenir à la vérité ! surtout dans des observations de culture, où la

(1) *De Combles,* agronome et littérateur, mort vers 1770.

Digitized by Google

différente qualité du sol et le concours d'un grand nombre de circonstances rendent les positions très différentes, et surtout dans des terrains favorables où la nature remédie à toutes les fautes de l'art. Il en est du jardinage comme de la médecine : il me paroit qu'on tatonne et que chacun trouve de quoi se fortifier dans ses propres idées.

Retour à Paris.

Une fois sorti de Montreuil, vous parler de mon retour, ce seroit vouloir joûter avec le *Voyage à Saint-Cloud par terre et par mer* (1).

Je vous ai dit qu'après avoir salué Mlle Martin à la Roquette, un fiacre m'avoit fait faire quelques affaires dans Paris et qu'après une toilette j'avois dîné chez nos anciens et bons amis, MM. de l'Épée. Je vous ai raconté à quoi le reste de mon tems s'étoit consommé dans cette grande ville et nous nous passerons bien de l'écrire ici.

Puis à Murmarais.

Mais ce que je veux me rappeler encore une fois avec vous, c'est le plaisir que j'ai ressenti de me retrouver entouré de ce que j'ai de plus cher, tous unis de cœur et d'esprit, fortifié par cette union et prêt à soutenir les contradictions que les évènements fâcheux peuvent apporter ; comme à goûtter plus pleinement la satisfaction des favorables.

Retournons donc à la terre, aux occupations paisibles de la campagne aussi propres à conserver à l'esprit sa tranquilité, ou même à la lui rendre, qu'à maintenir le corps dans la vigueur, et si ce voyage de Nevers tant

(1) *Voyage de Paris à Saint-Cloud par mer* (par Néel), *et retour de Saint-Cloud à Paris par terre* (par Lottin l'aîné). Paris, Duchesne, 1754, 2 vol. in-12. — *Voyage* (le) *de Saint-Cloud par mer et par terre* (par Néel). La Haye, 1748, in-12.

Digitized by Google

annoncé, tant désiré, tant projetté, vient à s'exécuter cette année, combien je changerai volontiers dans la relation qui en sera faite, l'emploi de votre correspondant contre celui de votre secrétaire !

Terminé le 3 juillet 1775.

Digitized by Google

ÉTAT DES FRAIS DE VOYAGE ET DE SÉJOUR A REIMS

5. A Sève, gateaux et bière	10s
Galiote	11s
6. A Saint-Maur, reçu par M. Mantel	Mémoire
A Noisi, un cheval loué	1l 10s
A Lagny, reçu par Me Guérin	Mémoire
Commission pour un cheval	6s
7. Passage de la Marne à Ile	4s
A Meaux, déjeuné et loué une voiture	7l 10s
A La Ferté, goûté	10s
A Luzancy, batelet	20s
A Château-Thierry, soupé	2l 15s
Gîte	8s
A la fille	3s
8. A Dormans, déjeuné	2l 8s
Loué un cheval	2l 10s
Bac de Vincelles	4s
A Ville, blanchissage	14s
Soupé et gîte	2l 8s
9. A Reims, déjeuné	1l 16s
Deux pains de quatre	14s
Dîné, rue Saint-Denis	1l 10s
Loué un matelas, etc	15l
Pourboire de celui du Roi	12s
Fisselle, papier, clouds et chandelle	8l 6s
12. Papier à lettres et commun	15s
Fraises	12s
Lettres de 11 vlles et 6 is	17s
Lettre	6s
Blanchissage	11s
Raccommodages	3s
Aux montreurs des clochers pour estrene	10s
Pain d'épice remboursé	8l
Autre de quatre	1l 16s
Nonettes et croquants	19s

Digitized by Google

Payé à mes hôtes Milson pour les 13 repas de nous deux.....	24l
16. A Courtaignon, reçu par le seigneur.....	Mémoire
Guide de Damerie à St-Martin.....	12s
A St-Martin, soupé et gîte.....	2l
17. A Damerie deux repas et provision.....	4l 8s
A Dormans, couchée, vin et bierre.....	2l 8s
18. Coche d'eau pour 7 lieues.....	2l
A Château-Thierry, déjeuné.....	1l 16s
A Essone, dîner...	17s
A St-Aude, soupé et gîte.....	1l 17s
19. A Tancrou, déjeuné	18s
Bac.....	4s
19. Meaux, dîné et goûté.....	3l
Papier à lettres....	8s
Cheval.....	3l
A Fresne, soupé et gîte.....	1l 16s
20. A Lagny, reçu par M. Guérin.....	Mémoire
Perdu au jeu.....	12s
21. A la fille de chambre.....	1l 4s
A Montreuil, déjeuné.....	1l 11s
Fiacre.....	1l 10s
Dîné chez M. de l'Épée.....	Mémoire
Acheté un couteau p. présent.....	5l
Carosse du bureau.	4l 2s
23. Port du paquet de Lagny à Versailles.....	1l 10s
TOTAL...	113l 1s

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES LIEUX, DES PERSONNES DES CÉRÉMONIES ET DES OBJETS D'HISTOIRE NATURELLE

dont il est parlé dans la relation ci-dessus, dressée par A.-N. Duchesne.

I. — Noms des Lieux.

Annet, 122.
Antenay, 38.
Auvilé, 81.
Beaurepaire, 106.
Bezanne, 56, 57.
Bonneuil, 32.
Petit-Brie, 23.
Cameron, 28.
Champs, 23.
Château-Thierry, 32, 33, 103, 104, 105.
Charli, 25, 30, 31, 32.
Chelles, 128.
Le Chêne-le-Pouilleux, 51, 75.
Chessi, 26.
Cosson, 90.
Coupevrai, 27.
Courtagnon, 52, 73, 81, 93.
Saint-Crepin, 103.
Croutes, 30.
Damerie, 95, 96, 97.
Dormans, 36, 108.
Ebli, 27.
Essômes, 32, 105, 107.
La Ferté, 28, 113.
Fîmes, 46.
Fresnes, 118, 121
Germiny, 110.
Haut-Villers, 81.
Iles-les-Meldeuses, 110.
Lagny, 23, 123, 125, 126.
Luzancy, 28.
Malassise, 106.
Meaux, 26, 27, 114, 115.
Monceaux, 117.
Montevrain, 26.
Montreuil, 71, 129.
Montreuil-aux-Lions, 28.
Mont-Saint-Père, 102.
Neuilli, 23, 63.
Nevers, 131.
Noisi-le-Grand, 23.
Noisiel, 23.
Olisy, 38.
Paroi, 34.
Pompone, 24.
Reims, 30, 41 à 88, 95.
Rue du Barbâtre, 62, 63.
Bourg de Vesle, 40, 53.
Cathédrale, 54, 55, 76.
Cours Pelletier, 57.

Digitized by Google

Hôtel de Ville, 79.
La Promenade, 58, 59, 76.
Place Royale, 59.
Remparts, 84.
Rue Pavée-d'Andouille, 81.
Saint-Étienne, 61.
Saint-Nicaise, 62, 68.
Saint-Jacques, 70, 71.
Saint-Remi, 64, 65, 66.
Saint-Hilaire, 75.
Saint-Pierre-aux-Dames, 60.
Université, 63.
Saint-Aude, 105.
Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, 28.
Saint-Laurent, 24, 26, 122.
Saint-Lazare, 28.
Saint-Martin, 95, 100.
Saint-Maur, 22.
Saint-Thibaut, 23.
Sermier, 90.
Tancrou, 105, 106.
Torci, 23.
Torigny, 24, 123.
Trilport, 28.
Le Val-de-Grâce, 119.
La Vesle, 53.
Ville, 37, 38, 39.
Villers-aux-Nœuds, 91.
Villiers-aux-Pierres, 106.

II. — Table des Personnes.

M. de l'Age fr gen., 23.
D'Aguesseau, 118, 121.
P. Ambroise, 77.
D'Angeviller, 44.
Comte de Bethune, 23.
Cardinal de Bissy, 111, 117.
Maréchal de Berchini, 28.
Boisfranc, 111.
Boisgelin, archevêque d'Aix, 42.
Bossuet, 111, 112, 117.
Duc de Bouillon, 103.
Le Bourg, 129.
Brachet, 84.
Chambers, 99.
Marquis de S. Clair, 59, 76, 84.
Cocole, 72.
Decomble, 130.
Cupis, 129, 130.
Louis Devis, 23.
Dubois, 52.
Duchesne-Frezon, 71.
L'Épée, 131.
Me Ferrand, 32.
De Fontenille, 112.
Giraud, 41.
L'abé Godinot, 81.
Guérin, 24, 25, 31, 41, 45, 49, 123.
Me Guérin, 24, 25, 31, 45, 123.
Hallé, 116.
Hazon, 57, 67.

Digitized by Google

D'Hervelay, 26.
L'abé d'Herbigny, 95.
Chevalier Janssen, 100.
De Ligny, 111.
Prince Louis, 27.
Louis XVI, 45, 46, 54, 62, 74, 78, 92, 93.
Mlle Martin, 131.
François Mansard, 119.
Ch. de Meulan, 95.
Les Milson, 41, 52, 72, 134.
Le duc de Nevers, 119.
D'Oigny, 40.
Pineau et Messonier, 67.
Prescot, 98.
Restout, 116.
La Reine, 50, 55, 56, 72, 74.
Restaut, 106.
Me Roger, 81.
Comtesse de Ruault, 23.
De Sabran, 27.
Souflot, 119.
Stanislas, 112.
Turgot, 45, 123.

III. — Table des Plantes, Animaux, etc.

Alaterne, 99.
Ancolie, 91.
Animaux des Sources, 34.
Aristoloche sarasine, 113.
Aune découpé, 100.
Berle, 35.
La Beurge, 94.
Blés, 38, 108.
Blés d'hiver, 38.
Bois de chêne, 92.
Boule ou Bouleau, 96.
Buglose, 113.
Canards, 26.
La Canje, 23.
Capillaire de Canada, 94.
Catalpa, 100.
Cerisier, 129.
Cerisier amande, 99.
Cétérach, 94.
Chaïoc, 33.
Chara, 91.
Chardon aiguillant, 24.
Charme, 96.
Chèvrefeuille, 99.
Chicorée sauvage, 129.
Chou, 87.
Citises, 35.
Citise rampant, 91.
Cnichaut, 88.
Coquelicot, 38.
Coquelourde, 39, 89, 91.
Culotte : prune, 85.
Doucette, 101.
Échalotte, 87.
Epervière, 90.
Féréquin, 91.
Fève, 86.
Fraise du mois, etc., 129.
Fraisier, 129.
Framboisier, 129.

Digitized by Google

Gantelée, 36.
Genette ailée, 90.
Genevriers, 35.
Gentiane, 87.
Grassette, 90.
Globulaire, 91.
Groseilles, 85.
Groseilles bleques, 85.
Guede, 90.
Haricot de Siam, 114.
Helianthème, 90.
Hieble, 38.
Jasione, 91.
Lin, 91.
Le Grand Lotier, 90.
Le Mans, 86.
Marguerite dorée, 109.
Mars, 38.
Meules de sable, 34.
Millet, 85.
Le Mulot, 86.
Noix, 85.
Noyers, 63.
Oignon, 86, 87.
Orme, 84 100, 111.
Osier, 87.
Osière biblot, 87.
Osmonde lunaire, 88.
Panis, 85.
Parnassie, 87.
Pêchers, 129.
Peupliers divers, 35.
Peupliers d'Italie, 100.
Pierre blanche, 33.
Pirole, 87.
Pivoine, 112.
Poirier, 85.
Poligale, 90.
Pommier, 85.
Radis, 114.
Raiponce, 114.
Raisin d'outremer, 85.
Raisin hâté, 100.
Ravechiche, 24.
Raves de vigneron, 40.
Remors, 90.
Ronce Saint-François, 88.
Rosiers, 99.
Rosier pompon, 84.
Saule, 87.
Scabieuse, 90.
Scirpe massette, 35.
Scorsonère, 86.
Seigle et lentille, 38.
Serpolet, 39.
Souris de terre, 86.
Soyeuse, 91.
Sureau, 30.
Stellaire, 90.
Tilleuls en boule, 112.
Trèfle blanc, 91.
Tussilage, 35.
Verjus, 85.
Veronique, 90.
Vigne, 40, 80, 85.
Violette, 129.
Vognoniers, 85.

Digitized by Google

IV. — Table des autres Matières.

Abbaye de Malgouverne, 72.
Antonins, 82.
Ambon, 76.
Antiquités romaines, 76.
Avenue mêlée, 108.
La Barbe-aux-Cannes, 82.
Batelets sans bords, 27.
Belveder, 29.
Bierre, 81.
Boues des rues, 126.
Bourgs et fauxbourgs, 40.
Cabinet d'histoire naturelle, 95.
Carreaux à bâtir, 91.
Carrières à meules, 95.
Cartes de Cassini, 22, 27.
Cavalcade, 72.
Cerf avec un bois donné par le Roi, 111.
Chandelier à 7 branches, 65.
Chapelle de Fresne, 119.
Chapelle du Saint-Esprit, 72.
Cérémonie, 72.
Charpente de St-Nicaise, 69.
Charrette à bœufs, 34.
Chaussée, 28.
Clavessin, 124.
Clocher isolé, 107.
Coche d'eau, 33, 101, 110.
Collège de Prêle, 32.
Collègiale d'Essome, 107.
Combat de cavalerie, 56.
Contrebandiers, 93.
Croisées des églises, 127.
Croix pour un laboureur, 82.
Distribution de camps, 78.
Douane et statue, 60.
Dragons d'Esterasi, 40, 56.
Eau de puit, 82.
Ebourgeonage tôt ou tard, 130.
Échalats, 114.
Ecluse, 115.
Écoles de Damerie, 97.
Écriteau à rebours, 106.
Encens, 74.
Épinette, 82.
Etre sage, 92.
Étriche pour la faux, 92.
Fête de saint Éloi, 104.
Flottes de planches et fer, 115.
Foin, 38, 124.
Fusiliers de Château-Thierry. 105.
Gazon rayé, 109.
Goussée d'eau, 30.
Grêle, 114.
Grilles en saillie, 83.
Hermitage de Luzancy, 29.
Idiomes, 72, 92, 97, 108.
Au Jard, 84.
Jardins anglais, 98, 99.
Kiosk, 112.
Laboureurs, 104.

Digitized by Google

Maisons en ruine, 108.
Malades, 74.
Marais, 84, 86, 114.
La Marne, 32.
Meules, 96.
Morale économique, 113.
Moulins à eau, 27, 82, 95, 115, 121.
Mur en gradin, 28.
Musique, 74.
Oiseau prix, 105.
Organiste, 105.
Paroissiens zélés, 127.
Pelles, 34.
Pertuis, 101, 102.
Pilier tremblant, 69.
Pont de Damerie, 96.
Pont à bascule, 105.
Poste lente, 107, 109.
Prairies arrosées, 38.
Procession, 80.
Robe de filet, 124.
Rosettes, 67.
Au Sâcle, 86, 87.
Sacre, 46, 51.
Savard, 40.
Sermon, 42.
Le Solatium, 113.
Soleil refletté, 40.
Tableaux de la cathédrale de Meaux, 116.
Terre tendre, 87.
Tombeau de Jovin, 68.
Tonneaux, 32.
Toucher des malades, 74.
Tours, 69, 76.
Vignerons, 108.
Vin de Damerie, 37.

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

(Par l'éditeur)

Pages.

Préambule sur Antoine-Nicolas Duchesne et ses œuvres... 1
Biographie et bibliographie 11
Extraits d'État-Civil 19
Voyage à Reims, en 1775, relation et itinéraire..... 21
Ire **Lettre** (6 juin). — Départ de Versailles, traversée de Paris, Saint-Maur, Noisy-le-Grand, Champs, Torcy, Lagny... 21
IIe **Lettre** (7 juin). — Château de Chessy et de Coupevray ; simple passage à Ebly, Meaux, La Ferté, Luzancy et Charly..... 26
IIIe **Lettre** (9 juin). — Arrivée à Reims ; récit du voyage depuis Charli par Château-Thierry, Dormans et Ville-en-Tardenois ; entrée en ville par le bourg de Vesle.. 30
IVe **Lettre** (10 juin). — Premières vêpres du sacre, discours de l'archevêque d'Aix, personnages présents, places données, physionomie du Roi..... 41
Ve **Lettre** (11 juin). — Cérémonie du sacre, sa beauté, sa durée, circonstances imprévues, les acclamations, la sortie..... 46
VIe **Lettre** (12 juin). — Voisinages ; description des arcs de triomphe, décoration des rues et de la cathédrale ; un combat de cavalerie à Bezannes ; les promenades, la place royale et ses environs..... 51
VIIe **Lettre** (13 et 14 juin). — Visite de Saint-Pierre-les-Dames, de la paroisse Saint-Étienne et du quartier haut de la ville, bon cœur du peuple ; Saint-Remi, l'église au dedans, son mobilier et la châsse du saint ; description de l'église Saint-Nicaise, dessin de ses rosaces, le tombeau de Jovin, le pilier branlant ; l'église Saint-Jacques, le bourg de Vesle, les Loges ; usages et langage rémois ; la cérémonie du Saint-Esprit ; la cavalcade ; l'église Saint-Hilaire ; la porte romaine ; les tours de la cathédrale ; le Jard et le rempart 60
VIIIe **Lettre** (15 juin). — Le Roi à la promenade, le camp hors la ville ; l'église Saint-Pierre-le Vieil ; l'Hôtel-

Digitized by Google

de-Ville ; la procession de la Fête-Dieu ; gens de campagne ; visite des jardins au dedans et au dehors des remparts, culture et plantations; le père Ambroise, capucin..... 77

IXe **Lettre** (16 et 17 juin). — Départ de Reims, herborisation, halte dans la forêt ; les carreaux de terre ; locutions diverses; popularité du Roi ; le château de Courtagnon, ses collections ; Damery et Saint-Martin-d'Ablois, carrières, ponts, parcs ; arbres nouveaux..... 89

Xe **Lettre** (18 juin). — Le coche d'eau, Dormans, Châtillon, Mont-Saint-Père, Château-Thierry, description de la ville et du château; grand prix de l'oiseau; Sainte-Aulde, mauvais gîte..... 101

XIe **Lettre** (19 juin). — La collégiale d'Essômes, sa décoration ; les doléances des vignerons ; choses rurales, arbres, blés, figuiers..... 107

XIIe **Lettre** (26 juin, 1er et 3 juillet). — Les Isles Meldeuses ; les croix historiées ; Germigny-l'Évêque, le château, souvenirs de Bossuet, le parc ; Meaux, la ville, la cathédrale, l'évêché ; Fresnes, le château et la chapelle, le moulin; Annet; Lagny, hospitalité de la famille Guérin; Saint-Laurent, l'abbaye de Chelles; Montreuil-sous-bois, M. Cupis, culture des fraisiers, cerisiers, etc. ; traversée de Paris, retour à Murmarais..... 109

État des frais du voyage et du séjour à Reims..... 133

Table alphabétique des lieux, des personnes, des cérémonies et des objets d'histoire naturelle dont il est parlé dans la relation ci-dessus. (Par l'auteur)..... 135

Table générale des matières. (Par l'éditeur)..... 141

Digitized by Google

EUSTATHE

Archevêque de Thessalonique

Sa vie, ses œuvres, son histoire du siège et de la prise de Thessalonique par les Normands Siciliens

Communication à l'Académie de Reims, par M. V. DUCHATAUX, Membre titulaire.

L'histoire politique du Bas-Empire présente en général peu d'intérêt. Des révolutions de palais, des crimes, des querelles de théologiens, des luttes, le plus souvent malheureuses, contre les Barbares du Nord, les Arabes et les Turcs la remplissent tout entière, et elle se termine par la prise de Constantinople et le triomphe de la barbarie ottomane. Son histoire littéraire en présente, s'il se peut, encore moins. Elle n'a pas un seul auteur classique ; ses historiens ou plutôt ses annalistes postérieurs au règne de Justinien se lisent peu ; ses autres écrivains n'ont pas de lecteurs. Il en est cependant qui ont marqué par leur érudition ou même par d'autres mérites, et le plus célèbre de ceux-ci est Eustathe, dont les commentaires sur les poèmes homériques sont pour nous singulièrement précieux.

Eustathe (Εὐσταθιος) était né à Constantinople, probablement dans les dernières années du règne d'Alexis Ier, ou plutôt au commencement du règne de son fils Jean, qui monta sur le trône le 15 août 1118 (1). Il fut d'abord simple moine au couvent de Saint-Florus (2), et là, dans

(1) *Art de vérifier les dates.* (Édit. 1818), IV, p. 310.

(2) *Fabricius.* (Édit. Harles), XI, p. 282. L'auteur traduit ainsi les mots τον κατα Φλῶρον employés par Demetrius Chomatenus, mais Du Cange leur donne un sens un peu différent.

Digitized by Google

les loisirs de la vie monastique, et mettant à profit les ressources qu'il trouvait dans les riches bibliothèques de la ville, il put sans doute se livrer à cette étude profonde de la littérature grecque ancienne, qui en fit l'homme le plus érudit de son siècle. La famille des Comnènes aimait les lettres. Plusieurs de ses membres ont laissé des écrits de genres divers. Le moine de Saint-Florus fut appelé par eux à la cour, il y devint maître des requêtes ou des suppliques (Ἐπί τῶν δεήσεων) (1), et dès lors son éloquence lui avait fait donner le titre de maître des orateurs (Μάϊστωρ ῥητόρων). Peut-être même fut-il précepteur du futur empereur Alexis II. Dans une lettre à ce prince (2), il parle en effet des leçons qu'il lui avait données. Mais ces leçons durent sans doute se borner à un enseignement élémentaire, car Alexis, qui avait succédé à son père Manuel le 24 septembre 1180, périt assassiné à l'âge de seize ans, en octobre 1183 (3).

Eustathe devint ensuite diacre de Sainte-Sophie. On sait, sans connaître la date ni les circonstances de ce fait, qu'il séjourna quelque temps à Nicomédie et qu'il fit un voyage à l'île de Cos (4). Plus tard, il fut désigné pour l'évêché de Myra, sur la côte de Lycie, dont il ne paraît pas avoir occupé le siège, et presque aussitôt il fut promu à l'archevêché de Thessalonique. C'était, après le patriarchat de Constantinople, la plus haute dignité ecclésiastique de l'empire. Il résidait dans cette ville en 1185, lors du siège, dont nous parlerons plus loin. Il y avait certainement été envoyé sous le règne de Manuel

(1) *Fabricius*. Bibliothèque, I, 394; IV, 590; XI, 282, et note gg.
(2) *Eusth.*, Opusc., Ep. 8.
(3) *Art de vérifier les dates*, IV, 310 seqq.
(4) *Opusc.* Ep. 9.

Digitized by Google

Comnène (mort en 1180), car on a de lui en manuscrit un discours adressé à ce prince en faveur de ses diocésains qu'une sécheresse avait désolés. Mais on ignore la date exacte de son accession à l'épiscopat; celle de 1160 indiquée par quelques auteurs (1) paraît sans fondement. Alexis II, qui avait été son élève, était né le 10 septembre 1167 (2), et vraisemblablement Eustathe ne doit avoir été promu à l'archevêché de Thessalonique qu'à une date postérieure.

Eustathe avait beaucoup écrit. On cite de lui quelques ouvrages qui sont restés manuscrits, par exemple : un commentaire sur la Batracomyomachie, dont l'existence cependant est douteuse (3); un autre commentaire sur un poème de Jean de Damas en l'honneur de la Pentecôte *(satis longus et doctus)* (4); son discours à l'empereur Manuel en faveur des Thessaloniciens, etc. Mais presque toutes ses œuvres ont été imprimées et elles méritaient de l'être.

I. — La plus considérable de beaucoup, sinon la première en date, est son immense *Commentaire de l'Iliade et l'Odyssée.* (Παρεκβολαὶεἰς τὴν Ὁμήρου ἰλιάδα καὶ Οδύσσειαν) (5). Formation des dialectes, grammaire, règles de la versification, histoire littéraire, critique et discussion des systèmes, géographie, mythologie, ar-

(1) Schoell. *Hist. de la litt. grecque,* VI, p. 268 de la traduction française.

(2) *Art de vérifier les dates.*

(3) *Fabricius,* I, 341 et 395.

(4) *Fabricius,* IX, 763 et note K., XI, 78. Le manuscrit se trouve à la bibliothèque de Vienne.

(5) L'ouvrage a été plusieurs fois imprimé. L'édition la plus récente est celle de Leipzig. (Weigel, 1825 à 1830), 7 vol. in-4°, y compris l'Index général.

Digitized by Google

chéologie, tout s'entasse et se heurte dans ce recueil d'une érudition incomparable. Fabricius a eu la patience de dresser la liste de tous les auteurs, poètes, historiens, grammairiens, philosophes ou savants, dont les citations y abondent, souvent pour chacun d'eux en nombre infini. On en compte 483. Eustathe avait-il lu tant d'écrits? Le plus laborieux des hommes eût-il pu les lire? Il est permis d'en douter. Et cependant les citations concordent partout avec les textes (1).

Du reste, il ne faut pas chercher dans ce travail étonnant un commentaire régulier et bien coordonné des poésies homériques. L'auteur, à la vérité, l'a divisé en livres, dont chacun correspond à l'un des chants du poète. Mais il lui a donné le titre d'*Extraits* (Παρεκβολαί), ce qui n'implique pas la pensée d'un commentaire proprement dit. Aussi est-ce un amas un peu confus et surtout diffus, de matériaux ou de résumés puisés un peu partout, spécialement dans les écrits des grammairiens alexandrins ou des commentateurs plus récents. Les travaux de ceux-ci, pour la plupart, ont péri. Et pourtant, avec le livre d'Eustathe, on pourrait presque reconstituer, sinon dans leurs détails, du moins dans leur substance, les discussions et les luttes des Zénodote, des Aristophane de Byzance, des Aristarque, des Nicanor et de bien d'autres pour établir la pureté du texte du prince des poètes. C'est un véritable trésor, où tous les éditeurs d'Homère ne se font pas faute de pui-

(1) Valkenar, dans un écrit dont Fabricius (I, 393 et 394), donne un long extrait, réduit beaucoup le nombre des auteurs qu'Eustathe, suivant lui, peut avoir lus. Les autres, à son avis, ne pouvaient plus être connus au XIIe siècle que par des fragments ou de simples citations empruntées à d'anciens grammairiens.

Digitized by Google

ser à pleines mains, oubliant le plus souvent de remarquer combien l'auteur, dans les prolégomènes de son commentaire de l'Iliade, parle de lui-même et de son œuvre avec une touchante modestie.

Viennent ensuite : II. — Des dialectes employés par Homère (Περὶ τῶν παρ' Ὁμήρῳ διαλεκτῶν). C'est un petit traité que l'on trouve dans un recueil de grammairiens grecs publié et imprimé par Alde Manuce en deux volumes in-folio. *(Venetiis*, 1495 (1). Nous ne croyons pas qu'il ait été réproduit par d'autres éditeurs.

III. — Un *Commentaire de Denys le Périégète,* qui a été traduit en latin par Alex. Politi. *(Coloniæ Allobrogum, Hœr. Cramer et fratres Philibert*, 1741) (2). Le livre est dédié à Jean Ducas, fils d'Andronicus Camaterus, et par conséquent allié de la famille des Comnènes (3). Il a les qualités et les défauts des commentaires d'Homère et il s'appuie principalement sur la géographie de Strabon. Mais il cite aussi d'autres géographes, dont les œuvres n'existent plus, et, à ce point de vue, il offre un réel intérêt.

IV.— Parmi les œuvres d'Eustathe, plusieurs auteurs citent un commentaire de Pindare. C'est un livre que personne n'a jamais vu et nul n'est en mesure de dire si même il existe en manuscrit, ni dans quelle bibliothèque on pourrait le trouver. Mais, si le commentaire ne se rencontre pas, Eustathe a eu du moins le projet

(1) *Fabricius,* VI, 294.

(2) Alex. Politi était né à Florence, le 10 juillet 1679. Il fut professeur à Florence, à Gênes et à Pise, et mourut à Florence, le 25 juillet 1752. (Eckstein. *Nomenclator philologorum.)*

(3) *Fabricius,* IV, 590, et XI, 278.

Digitized by Google

de l'écrire, car on en a le *Proemium*, qui a été publié par Tafel dans ses *Opuscula*, et plus tard réimprimé à part par F.-G. Schneidewin (1). C'est peut-être le mieux écrit des ouvrages de l'auteur et le fond n'en est pas moins remarquable que la forme. On y trouve en effet des détails réellement précieux sur l'histoire et les règles de la poésie grecque. Il paraît avoir été écrit à l'époque où Eustathe était encore diacre à Constantinople, et, si le commentaire a réellement existé, il se bornait probablement à l'interprétation des odes triomphales (2).

V. — L'édition récemment terminée à Leipzig des commentaires des poèmes homériques (1830) avait sans doute appelé sur Eustathe l'attention des philologues allemands, quand Tafel (3) conçut le projet de publier ses nombreux opuscules. L'ouvrage devait avoir deux volumes, dont le second aurait donné d'Eustathe seulement ses observations sur le poème de Jean de Damas, et deux discours, l'un sur la mort de son frère et l'autre adressé à l'empereur Manuel Comnène en faveur des Thessaloniciens. Le reste devait comprendre surtout

(1) F.-G. Schneidewin, né à Helmstadt, le 6 juin 1810, fut d'abord maître de classe au gymnase de Brunswick, puis privat docent et professeur à Gœttingen. Mort en 1856. (Eckstein.) L'opuscule dont il s'agit est intitulé : *Prœmium commentariorum Pindanicorum*. Gœttingœ, Dieterich, 1837.

(2) Voir le titre du *Proemium* et son texte n° 38.

(3) Tafel (Gottlieb Lucas-Frédéric) était né à Bempflingen, le 6 septembre 1787. Après avoir été quelques années précepteur dans une famille noble, il devint en 1816 privat docent, puis de 1817 à 1845 professeur à Tübingon. Il s'était retiré à Ulm où il est mort le 14 octobre 1860. [Eckstein). Le volume publié par lui est intitulé: *Eustathii metropolitæ Thessalonicensis opuscula. Accedunt Trapezuntinæ historiæ scriptores Pananetus et Eugenicus. Francofurti ad Moenum.* Schmerber, 1832, 1 vol. in-4°.

Digitized by Google

des lettres de Michel Psellus et de Michel Choniates (1) avec des poésies sur la mort d'Eustathe. Nous ne croyons pas que ce dernier volume ait paru et nous ne possédons que le premier, qui est de beaucoup le plus important (2).

Celui-ci, à l'exception de deux chroniques assez brèves d'annalistes de Trébizonde, ne comprend que des opuscules d'Eustathe. On en peut faire trois séries : ses lettres, ses sermons ou œuvres théologiques et ses écrits concernant des événements contemporains.

Les lettres sont au nombre de 74. Presque toutes sont adressées à des personnages du rang le plus élevé. On devrait donc s'attendre à y trouver des détails nombreux et intéressants sur les hommes ou les choses du jour. Il n'en est rien cependant. Les faits y sont rares et on le regrette moins en voyant qu'aucune de ces pièces n'est datée. S'il s'y rencontrait des allusions, on ne saurait où les appliquer. Il ne paraît cependant pas douteux que toutes ces lettres n'aient été écrites à l'époque où Eustathe était archevêque, probablement dans les dernières années de sa vie, et il est certain par conséquent que l'ensemble de sa correspondance a disparu. Ce qui nous en reste, si l'auteur n'en était pas connu, semblerait à peine pouvoir émaner d'un évêque. On y cherche-

(1) Michel Psellus était sans doute le descendant d'une famille illustre, dont le membre le plus connu, Michel Psellus le jeune, avait au XIe siècle une grande situation dans l'Empire.

Michel Nicétas, surnommé Choniates (du nom de sa patrie Chonæ, anciennement Colossœ, en Phrygie), naquit vers le milieu du XIIe siècle et remplit avec honneur des charges importantes. On lui doit une histoire des empereurs de la famille des Comnènes et de la prise de Constantinople par les Croisés. Il mourut à Nicée, peut-être après 1216.

(2) *Tafel*, *Præf.*, p. VIII.

Digitized by Google

rait inutilement, en effet, la moindre citation d'un auteur chrétien. Il n'y est même pas dit un mot des Écritures saintes, tandis qu'à chaque ligne il y est parlé des anciens, surtout d'Homère ou des héros de la guerre de Troie. C'est là un trait de caractère, dont il est impossible de n'être pas frappé.

Vingt-cinq lettres sont adressées au jeune empereur Alexis II. Celles-ci sont de beaucoup les plus longues. Il en est une (Ep. 8) ou Eustathe se plaint avec humilité, mais non sans un peu d'amertume, d'une injure que lui aurait faite un Ducas, membre de la famille impériale. D'autres sont pleines de conseils habilement insinués ou se rapportent à des questions d'archéologie ou de grammaire. Dans la 48e, Eustathe se laisse aller à parler de lui-même, et ce qu'il en dit, en témoignant de son goût pour les lettres, fait en même temps honneur à son caractère : « A dire vrai, ma sagesse n'a « rien d'austère et je ne ressemble pas à tant d'autres « qui sont austères en paroles. La variété me plaît en « toutes choses et j'estime hautement toute âme amie « du beau : non seulement celle qui est éprise de la « beauté intellectuelle, mais celle aussi qui l'est de « l'exactitude du style et de l'agrément du coloris, de la « perle, du saphir, de l'hyacinthe. J'en trouve l'indice « dans cet élan qui nous porte à désirer ce qui est le plus « élevé et le meilleur. Quiconque aime la beauté du lan- « gage, celui-là aussi pour moi a l'âme la plus haute. « Celui dont l'intelligence est vulgaire n'a pas de goût « pour la poésie, dont il ne comprend pas l'agrément et « il lui est indifférent de se rouler dans la boue ou de « reposer sous un bel ombrage ; celui au contraire dont « les sens ont appris à distinguer le meilleur du pire « s'enthousiasme pour ce qui est beau et il comprend

Digitized by Google

« le charme du rythme, de la cadence et de l'harmonie « de la parole. » Et celui qui donne ces préceptes prêche en même temps d'exemple, car ses lettres, dont certainement le style n'est pas sans défauts, ont partout un ton d'urbanité, qui fait penser à celle de Cicéron.

Cependant la vigueur parfois n'y manque pas. Témoin celle (n° 69) qu'il écrit à un juge de la Thrace, concernant un empiètement commis au détriment de certains moines :

« Les habitants du village de Maritza ont fait pré-
« judice à une partie des moines du couvent. Ce monas-
« tère a une dépendance peu éloignée du village : on
« l'appelle Strovilos. Il s'y trouve trois moulins, qui
« travaillent en tout temps, l'eau qui les fait mouvoir
« étant suffisante. Les habitants du village susdit, qui
« sont en possession d'un moulin fonctionnant même
« l'hiver, se sont permis de détourner l'eau des trois
« autres pour l'amener à leur propre moulin, et cela, en
« mettant en avant de vains prétextes. Je te requiers
« en conséquence pour moi, pour la justice, pour mon-
« trer ta prudence et ta foi en la Mère de Dieu, non
« seulement d'ordonner le rétablissement de ce cours
« d'eau dans son ancien lit, mais encore de punir,
« comme il convient, ceux qui sans causes légitimes et
« sans titre juridique ont osé lui ouvrir une autre route.
« Cela servira d'exemple à ces gens et à ceux qui ne
« craindraient pas de les imiter. »

Toutefois, si l'auteur à l'occasion entend faire respecter ses moines, il est loin de se faire illusion sur leurs vertus et surtout sur leur science. On a de lui un écrit sur la réforme de la vie monastique *(De emendanda vita monachica)* (1). Il s'y étend longuement sur les vices des

(1) *Tafel,* pp. 214, 267.

Digitized by Google

couvents, surtout sur l'ignorance des religieux et même du clergé séculier. Il se plaint avec amertume de la dispersion des bibliothèques et il n'a pas de termes assez vifs pour flétrir certain abbé, qui avait vendu un manuscrit précieux et qui ne craignait pas de répondre à ceux qui s'en étonnaient : « Eh ! qu'avons-nous à faire de tous ces livres ? » Εἰς τί γὰρ καὶ δεόμεθα βιβλίων τοιούτων ἡμεῖς.

Ceci nous amène à parler de ceux des écrits d'Eustathe, qui ont un caractère ecclésiastique et qui, bien qu'assez nombreux, tiennent dans ses œuvres la moindre place. On en peut compter 21, y compris sa critique de la vie monastique. Ce sont principalement des discours ou mandements préparatoires aux carêmes et des éloges de divers saints ou martyrs de l'église grecque. Nous n'avons d'ailleurs à les apprécier qu'au point de vue de la langue et du style.

Les allusions à l'antiquité, les citations d'auteurs païens ne s'y retrouvent plus que fort rarement. On pouvait s'étonner à bon droit de les rencontrer exclusivement et en si grand nombre dans les lettres intimes d'un évêque. Ici elles eussent été déplacées et il s'en est abstenu. D'un autre côté les citations d'écrivains ecclésiastiques ne s'y voient guère davantage et l'Écriture sainte elle-même y tient peu de place. Il serait difficile d'y reconnaître un successeur des grands orateurs chrétiens de la Grèce du IVe siècle.

Un célèbre helléniste du XVIe siècle, Henri Estienne, a justement remarqué qu'on rencontre dans Eustathe beaucoup de mots étrangers à la langue grecque, que l'usage y avait introduits (1). C'est que les Hongrois, les

(1) H. Stephanus. *De instituendis linguæ græcæ studiis*, p. 14, cité par *Fabricius*, XI, 284.

Digitized by Google

Slaves de toute origine, même les Arabes et les Turcs, se répandaient de plus en plus dans l'empire. Ils y apportaient leurs idiomes divers et corrompaient la langue nationale. On ne peut, en outre, se dissimuler les défauts du style de l'auteur. On y cherche vainement la brièveté et la simplicité. Dans une même phrase, la même chose est souvent exprimée par plusieurs termes différents et cette abondance de mots rend la pensée plus obscure. Le naturel fait trop souvent défaut. Le clinquant remplace l'éclat. Les métaphores abondent et ne sont pas toujours justes. L'emphase et l'enflure tiennent lieu parfois d'éloquence. Mais ce sont là des taches dont il serait injuste de rendre Eustathe seul responsable. Il a les défauts de son temps plus que des défauts personnels, car ce qui manquait le plus à ses contemporains, c'était la simplicité. On en peut dire autant de toutes les littératures en décadence. Elles s'adressent à des sociétés dont l'horizon se rétrécit et dont la vie se retire. Elles ne peuvent qu'en traduire les sentiments (1).

Il resterait, pour en finir avec les opuscules, à parler des écrits d'Eustathe qui ont un caractère historique : son oraison funèbre de Manuel Comnène; son discours à Isaac l'Ange, à l'occasion d'une victoire remportée contre les Slaves ; sa relation du siège de Thessalonique par les Normands de Sicile. Les deux premiers morceaux nous importent médiocrement. Le dernier, au contraire, est pour nous du plus grand intérêt en ce qu'il nous fait connaître les événements qui ont amené, et jusqu'à un certain point déterminé la quatrième croisade des barons français dans les premières années du XIIIe siècle. Mais

(1) G. Bernhardy. *Grundriss der Griechischen Litteratur.*, III. pp. 722 à 738.

Digitized by Google

on ne peut en parler utilement sans remonter assez haut dans l'histoire de la famille des Comnènes, ce qui du reste est facile grâce aux détails généralement peu connus, que nous trouvons dans l'auteur.

Les Comnènes étaient une des plus illustres familles de l'empire. L'un d'eux, Isaac, était devenu empereur en 1057 et avait abdiqué volontairement après avoir occupé le trône peu d'années. En 1081, une révolution militaire amena au pouvoir son neveu Alexis Ier et la famille régna un siècle entier (1081 à 1183). Sous Alexis Ier et sous son petit-fils Manuel eurent lieu la première et la deuxième croisade, dont les bandes indisciplinées ravagèrent les provinces grecques et dont on ne parvint à se défaire que par la perfidie, ne pouvant employer la force. Manuel fut cependant un des meilleurs et des plus heureux souverains de l'Empire d'Orient. Il avait épousé en premières noces Berthe de Sulzbach, belle-sœur de l'empereur d'Allemagne Conrad III qui, suivant l'usage grec, prit à Constantinople le nom d'Irène et dont il n'eut qu'une fille nommée Marie qui fut mariée d'abord à un prince grec et de nouveau, plus tard, à Rainier, marquis de Monferrat. Il épousa en secondes noces Marie, fille de Raimond, prince d'Antioche. Celle-ci prit le nom de Xénie et de cette union naquit un fils, le 10 septembre 1167 (1).

Quand Manuel mourut le 24 septembre 1180, son fils Alexis II n'avait que treize ans et sa mère, comme régente, allait régner sous son nom. Celle-ci, femme dissolue, associa immédiatement à la régence d'une manière trop intime le protosébaste Alexis, neveu du

(1) Ces détails sur la famille Comnène sont tirés de l'*Art de vérifier les dates*, t. IV, édit. de Saint-Allais.

Digitized by Google

dernier empereur. Mais tout le palais s'en émut bientôt. Une vaste conjuration fut ourdie. A la tête des conjurés était un autre Alexis, cousin de Manuel (1), que celui-ci avait mis à la tête de l'armée (Πρωτοστράτωρ), et l'éparque Jean Ducas, connu pour sa beauté. Ceux-ci agissaient par amour et par jalousie. Avec eux et avant eux, pour ne rien dire d'autres personnages moins importants, étaient les deux Césars, c'est-à-dire la princesse Marie et son premier époux Jean ὁ Μαρκέσιος et surtout Manuel et Jean Andronicus, ces deux derniers arrière-petits-fils d'Alexis Ier. La trahison de l'un des initiés fit découvrir le complot. Une commission fut chargée d'instruire l'affaire. Contre toute règle de justice, la régente, accompagnée du jeune empereur, occupait en personne la présidence et une condamnation sévère était imminente, quand intervint le patriache Théodosios, homme énergique et universellement respecté, qui était membre du conseil de régence. Il obtint que les coupables principaux fussent seulement internés au palais. Mais comme leur vie aurait pu y courir des dangers, la princesse et son mari se refugièrent dans l'église de Sainte-Sophie, asile inviolable, où le patriarche leur promit protection (2).

Ce n'était pas l'affaire de la régente. Dans l'espoir d'attirer les deux Césars hors de leur refuge, on leur envoya des émissaires insinuants, on leur fit des offres et des promesses. Puis, comme la ruse ne réussissait pas, on résolut d'employer d'autres moyens.

(1) Celui à qui l'empereur Andronicus fit plus tard crever les yeux.

(2) *Eustathe*, nos 14, 16. — Lebeau. *Hist. du Bas-Empire*, édit. 1776, t. XX; liv. 91.

Digitized by Google

On avait sous la main des prélats de cour, sur lesquels on pouvait compter. On laissa entendre au patriarche qu'il pourrait bien quelque jour, même au milieu d'une cérémonie religieuse, être arrêté hors de sa cathédrale et ensuite déposé. Il y en avait des exemples. Mais il avait pris ses mesures et il n'était pas homme à se laisser faire. Il fallut donc recourir à la force. On envoya des soldats. Au milieu d'une population déjà menaçante, ils trouvèrent Sainte-Sophie changée en forteresse et les clercs armés pour la défendre. Le combat dura tout le jour et il y eut beaucoup de sang répandu. Devant cette résistance, la Cour fut obligée de céder et de laisser le patriarche Théodosios sur son siège et les Césars dans leur refuge. La haine et le mépris de la régente étaient dans tous les cœurs, mais la paix était rétablie en apparence (1).

Pendant le tumulte, Manuel Andronicus, père des deux conjurés Manuel et Jean, vivait réfugié à Sinope, en Pophlagonie (2). C'était presque un vieillard, car il était contemporain du défunt empereur et sa vie avait été un long roman. Sa beauté, sa vigueur et sa bravoure l'avaient rendu populaire. Il ne manquait pas de talents militaires et il avait gagné des batailles ; mais il avait aussi conspiré et subi justement d'éclatantes disgrâces. Trois princesses avaient été séduites par lui. Réfugié à Antioche, il y avait enlevé la veuve du roi de Jérusalem Baudouin III et avec elle était allé vivre chez les Turcs (3). L'archevêque de Thessalonique ne juge pas

(1) *Eustathe,* nos 18, 19, 20, 22 et 23. — Lebeau. Ibid.

(2) *Eustathe,* no 24.

(3) Sur *Andronicus,* on peut consulter : *Nicetas*. Man. Comn. III, IV, 1-5. *Alexis, Man. Comn.*, filo 2, 9 et pass. et *Andr. Comn.* et aussi *Guilielmus Tyrensis*, XXI, 13.

Digitized by Google

à propos d'entrer dans ces détails, mais comme il est sincère et impartial, il ne cache pas qu'on trouvait dans Andronicus du bon, du mauvais et du pire, et qu'on ne pouvait l'admirer sans réserve (1). De Sinope il se mit à intriguer. Ses émissaires et ses amis agitaient le peuple. Ils disaient partout qu'au palais tout était corruption; que le jeune empereur Alexis était le jouet de son entourage; qu'il fallait se hâter d'aller à son secours et d'en confier la garde avec la régence à lui Andronicus. Puis il leva des troupes et rassembla des vaisseaux. Ses soldats, peu nombreux, n'étaient que des paysans féroces et ses vaisseaux des bateaux de pêcheurs, mais il sut faire illusion en les groupant avec art et quand il vint se placer à Chalcédoine en face du palais impérial, tout Constantinople, peuple, bourgeois, nobles et sénateurs, courut à lui et l'acclama comme un sauveur (avril 1182).

La révolution était faite, mais la régente eut voulu résister. Il y avait, établie et groupée depuis de longues années près de la Corne d'or, une population latine de 60,000 âmes. C'étaient des marchands florentins et pisans; des Génois surtout, à qui l'on avait accordé de grands privilèges; des banquiers lombards; probablement aussi des Vénitiens, dont le commerce était dès lors répandu dans tout l'Orient. La régente, qui était d'origine française, et le protosébaste cherchèrent près d'eux un appui. Ils répandaient l'argent et excitaient les esprits. Ils engageaient les Latins à provoquer une nouvelle croisade et leur promettaient l'empire. Mais on n'eut pas le temps de s'organiser. Sur l'ordre d'Andronicus, ses Paphlagoniens se ruèrent sur les étrangers et tous, hommes, femmes, enfants et vieillards

(1) *Eustathe*, nos 11, 24 à 27.

Digitized by Google

furent impitoyablement massacrés. Ceux mêmes qui voulurent fuir furent poursuivis jusque sur leurs vaisseaux par le feu grégeois (1). Quand vingt-deux ans plus tard les croisés latins prirent d'assaut Constantinople, les Lombards du marquis de Monferrat durent se souvenir.

Cependant Andronicus avait pris la régence et prêté hommage au jeune empereur. Mais il voulait mieux. L'année suivante (septembre 1183) un nouveau patriarche Basile, dit Camatère, les sénateurs, les plus hauts dignitaires vinrent le supplier de permettre qu'on l'associât à l'empire. Il feignit la douleur et l'indignation, et finit cependant par céder. Ce fut une scène de haute comédie qu'Eustathe raconte admirablement. On aimerait à en rire si l'on ne savait qu'un mois plus tard Alexis était étranglé. L'assassin, assure-t-on, poussa le cadavre du pied en disant : « Ta mère était une impudique « (Πόρνη), ton père un perfide et toi tu n'étais qu'un « imbécile. » C'était l'élève d'Eustathe (2).

On tint le crime caché autant qu'on le put et la masse, encore fascinée par la popularité d'Andronicus, ne parut pas s'en émouvoir dans le moment. Mais les anciens serviteurs de l'empereur Manuel, les ennemis personnels de l'usurpateur, tous ceux qui se sentaient soupçonnés et menacés par lui, eurent moins de patience. Ils se concertèrent et envoyèrent demander secours et vengeance à tous les voisins de l'empire : en Asie, au sultan d'Iconium, au prince d'Antioche, à Baudouin IV, roi de Jérusalem; en Europe, au kral des Hongrois,

(1) *Eustathe*, nos 28, 29, 48. — Lebeau, Supra.

(2) *Eustathe*, nos 31, 38, 41 à 43, *Art de vérifier les dates*, t. IV, pass. — Lebeau, *Supra*.

Digitized by Google

à l'empereur d'Allemagne et au roi de Sicile, Guillaume II. Les premiers tinrent peu de compte des sollicitations. Ils avaient d'autres affaires. Mais les envoyés furent plus heureux en Sicile où, depuis un siècle, on avait les yeux tournés vers la Grèce (1).

Les maîtres de Constantinople, que nous appelons empereurs d'Orient, prenaient encore au XIIe siècle le titre d'empereurs Romains. C'est celui que leur donne partout Eustathe, pour qui les soldats et les habitants de l'empire sont encore des Romains. Cette prétention pouvait être admise à l'époque où Justinien avait reconquis l'Italie et bien d'autres provinces. Mais les choses, depuis, avaient bien changé. En 824, les Arabes s'étaient emparés de la Sicile. Dans l'Italie méridionale, on retrouvait encore des Arabes à Salerne et ailleurs, des princes lombards à Bénévent et à Capoue, partout des souverainetés féodales indépendantes et en guerres perpétuelles. Les Comnènes ne possédaient plus que la ville de Naples, sorte de République feudataire présidée par un duc ou gouverneur de leur choix et quelques ports de la mer adriatique; mais ils n'avaient renoncé à aucune de leurs prétentions et pour eux tous les autres étaient des usurpateurs. De là des conflits fréquents avec les aventuriers normands, qui s'étaient créé de vastes domaines et dont la puissance, favorisée par les souverains pontifes, grandissait chaque jour.

En 1059, Robert Guiscard recevait du pape, à titre de duché, l'investiture de la Pouille et de la Calabre, qu'il avait conquises. Bientôt il prenait aux Grecs Bari, port de mer alors considérable. Plus tard, peu d'années

(1) *Eustathe*, n° 48. — P. GIANNONE. *Hist. du royaume de Naples*, liv. XIII, ch. 2.

Digitized by Google

avant la première croisade (1081 à 1083), aidé par son fils Bohémond, il accablait l'empereur Alexis Ier, pillait Corinthe et Négrepont, envahissait la Thessalie et faisait trembler Constantinople. Son frère, le comte Roger, entrait en Sicile (1060), et après plusieurs années de luttes opiniâtres, il en chassait les Arabes. Roger II, après lui y ajoute par héritage le duché de la Pouille (1127) et, avec l'assentiment du pape Anaclet, prend le titre de roi de Sicile (1130). Mais les Comnènes n'entendaient pas abandonner l'Italie. A peine sur le trône, Manuel engage les hostilités. Il est vaincu par Roger (1147), puis victorieux à son tour et vaincu de nouveau. La guerre se prolonge pendant huit années jusque sous le règne de Guillaume Ier et se termine enfin par le traité de 1155, où les Grecs renoncent à tout ce qu'ils avaient possédé au-delà de l'Adriatique. A cette époque, le royaume de Sicile, qui avait pour capitale Palerme, comprenait, outre l'île entière, presque toute la partie du continent qui a depuis formé le royaume de Naples (1).

A la tête des mécontents de Constantinople, qui venaient en 1185 implorer le secours des Siciliens, était encore un autre Alexis Comnène, lui aussi neveu de l'empereur Manuel (2). C'était, comme tous les Grecs, un homme fécond en promesses, se disant certain de soulever par sa seule présence le pays entier, et il s'adressait à un prince qui se souvenait des luttes soutenues par son père et son grand-père. Les conseillers de la couronne, surtout les archevêques de Palerme et de

(1) Giannone. X, 1, 2, 5, 6; XI, XII, 1. *Art de vérifier les dates*, t. IV, pass.; XVIII, pass.

(2) Ce prénom d'Alexis se rencontre très fréquemment à cette époque dans l'histoire des Comnènes, probablement en souvenir de l'empereur Alexis Ier, fondateur de la dynastie.

Digitized by Google

Messine, n'étaient pas tous partisans de la guerre. Ils en trouvaient les motifs insuffisants et les forces disproportionnées, et peut-être savaient-ils Guillaume II, comme le dit Eustathe, plus entreprenant qu'heureux dans ses entreprises. Mais celui-ci, se souciant peu d'ailleurs des Comnènes, rêvait pour lui-même la couronne impériale et la guerre fut résolue (1).

L'armée de terre était confiée aux comtes Ardouin et Richard. On en estimait la force, non sans exagération peut-être, à 80,000 hommes, dont 5,000 cavaliers armés de toutes pièces ; le reste comprenant des archers montés, de l'infanterie légère ou pesamment armée et aussi de la plèbe non soldée, qui comptait pour vivre sur le hasard. Le commandement de la flotte avait été remis à Tancrède, cousin du roi, qui lui-même plus tard succéda à Guillaume II. Sa flotte dépassait 200 vaisseaux, où figuraient toutefois ceux du pirate Siphantos qui, lui aussi, attendait tout de la fortune (2).

L'armée s'embarqua le 11 juin. Le 24, on surprenait Dyrrhachium *(Durazzo)*, puis pendant que la flotte faisait le tour du Péloponèse, l'armée de terre traversait toute la Macédoine sans rencontrer de résistance. Dès la fin de juillet, elle arrivait à Thessalonique et le 6 août, s'établissait devant les murs. Ce jour-là, les portes de la ville furent fermées (3).

La garnison, prétendue romaine, se composait surtout d'Alains et avec ceux-ci d'Ibères du Caucase et de quelque infanterie bulgare, tous gens rompus à la guerre,

(1) *Eustathe,* nos 49 à 51.

(2) *Eustathe,* nos 52 et 138. *Art de vérifier les dates,* L. XVIII, p. 217.

(3) *Eustathe,* no 55. — LEBEAU. Ibid.

Digitized by Google

mais féroces et étrangers à tout sentiment patriotique. Pour ne pas combattre avec eux, les habitants riches avaient quitté la ville, se faisant remplacer à prix d'argent par des mercenaires. Les femmes, au contraire, montrèrent du courage pendant le siège ; elles portaient des pierres ou de l'eau, et elles apprenaient même à servir les machines (1). Cependant on eût pu se défendre utilement, si l'on avait eu un bon général, et c'est là précisément ce qui manquait le plus.

Le général gouverneur était le duc David. Jamais avant ni depuis la guerre on ne l'avait vu à cheval avec une armure. Il n'avait d'autre monture qu'un mulet, et il s'y montrait vêtu d'une espèce de braie avec des chaussures de jeune homme. Il y joignait pour coiffure un de ces bonnets rouges que les Ibères portaient les jours de fête et qui était disposé de façon à protéger soigneusement le visage contre les rayons du soleil. Les railleurs disaient qu'on l'avait vu du haut de la citadelle lancer contre les ennemis un trait de son arc et une pierre de sa fronde, mais qu'aussitôt il était allé se mettre à l'abri derrière les murailles. Eustathe, qui nous donne ces détails, consacre une partie notable de sa relation à des critiques amères contre le gouverneur. Elles peuvent paraître parfois mal fondées lorsqu'il s'agit de faits de guerre. La compétence lui manque. Il y a aussi chez lui une animosité excessive dont on peut se défier. Mais il cite des faits nombreux et précis, et il faut bien en tenir compte.

Il accuse le duc David d'avoir d'abord laissé gaspiller les vivres, puis d'avoir vendu chèrement à son profit ce qui restait d'aliments disponibles. Les gens riches ont

(1) *Eustathe,* n°s 69 et 70.

Digitized by Google

été autorisés à quitter la ville avec leurs serviteurs et la défense a perdu des bras. Mais le gouverneur s'est fait payer ces facilités dangereuses et il n'en a pas moins écrit à Andronicus, que tout était prêt pour recevoir l'ennemi, fortifications, machines, armes et équipement. L'empereur, trompé par ces assurances, a ordonné à ses généraux de se borner à observer l'ennemi en évitant toute bataille. Et cependant, s'il n'est pas prouvé que le duc David ait fait un pacte formel avec les Latins, il a poussé l'insouciance et l'incurie à un tel point qu'on peut sans injustice l'accuser de trahison, car jamais il n'a pensé qu'à lui-même, sans rien faire pour le salut de la ville.

Les pierriers et les mangonaux étaient hors d'usage. Que lui importait? Il eût fallu du bois pour réparer les machines. On n'en trouvait pas. On lui signalait dans l'enceinte des parties faibles. Rien ne se faisait. Les traits manquaient. Il eût fallu rechercher ceux que lançait l'ennemi pour les lui renvoyer. Il en interdisait la recherche. Si des critiques se faisaient entendre, même parmi les soldats, des peines terribles menaçaient les auteurs des moindres propos et nul n'osait plus murmurer. Une faute surtout du gouverneur était criminelle. Il y avait dans la citadelle une citerne, qui seule pouvait au besoin fournir l'eau indispensable aux défenseurs. Elle était en mauvais état. Un soldat en temps utile avait montré le danger et il offrait de faire de suite les réparations. Le gouverneur promit, oublia et ne fit rien. Trop tard on insista de nouveau. On travailla alors hâtivement; mais le ciment n'eut pas le temps de sécher, il fut entraîné par l'eau, qui se perdit, et sans eau, la citadelle ne pouvait tenir.

Cependant Andronicus, trop tard instruit de la situa-

Digitized by Google

tion, avait envoyé une armée de secours sous les ordres de Choumnos et celui-ci, attaquant les assiégeants, comptait que, suivant ses instructions, une sortie de la garnison lui viendrait en aide. On se croyait sûr de détruire ainsi les machines de l'ennemi. Pendant ce temps, David, du haut d'une colline, se bornait à observer avec intérêt les mouvements de la cavalerie et la poussière du combat. Enfin il laissait impunément saper le rempart. Sans attendre l'assaut, qu'il s'était vanté de repousser victorieusement, il faisait lui-même ouvrir les portes de la ville et le premier il cherchait un refuge sur les vaisseaux latins, où ne pouvait l'atteindre la colère de l'empereur. Mais celui-ci aimait le sang. Il avait sous la main la mère et le frère de David. Il les fit saisir et mettre à mort (1).

Dans la relation que nous donne Eustathe du siège de Thessalonique, on trouve bien des détails, oiseux parfois, et l'on regrette de ne pas rencontrer un journal des opérations. L'auteur en dit assez cependant pour nous permettre de comprendre ce qu'était alors l'attaque d'une ville fortifiée et l'on s'étonne de retrouver là, avec l'emploi de moyens différents, l'application de principes qui n'ont pas cessé d'être en usage dans les sièges modernes.

Les approches se font sans tranchées. Elles seraient inutiles avec des armes de faible portée. Les combattants cependant commencent par un échange de projectiles et sur ce point l'avantage restait ici aux assiégés, qui non-seulement étaient protégés par le rempart, mais dont les machines étaient plus puissantes et peut-être

(1) Pour tout ce qui précède, voir *Eustathe,* nos 57, 58, 60 à 67, 76 à 78, 84, 85.

Digitized by Google

mieux servies (1). Ce n'est là toutefois qu'un préliminaire. L'objectif réel, c'est l'attaque du mur d'enceinte. A Thessalonique, on ne paraît pas y avoir employé le bélier, mais la mine; ce qui est plus efficace. Les ouvriers cheminent sous terre jusqu'à ce qu'ils atteignent les fondations de la muraille. Ils élargissent alors leur fouille à droite et à gauche, soutenant la maçonnerie à mesure qu'ils avancent, par des étais en bois. Quand le vide est assez grand, on brûle les étais. Il ne reste plus qu'à faire écrouler le rempart en le battant avec des pierres lourdes, puis, quand la brèche est praticable, on met en fuite les défenseurs par une pluie de flèches ou de balles de plomb et l'assaut est donné. Nous avons vu que le duc David ne l'avait pas attendu et qu'il avait ouvert les portes spontanément. Il n'avait pas essayé de contreminer; des maçons avaient commencé un second mur en arrière de la brèche et n'avaient pas osé l'achever; quelques braves gens s'étaient fait tuer çà et là en se défendant sans espoir. A part ces incidents, les vainqueurs entrèrent librement le samedi 24 ou 25 août 1185, après un siège de vingt-quatre jours. Une partie des soldats, les Bulgares surtout, avaient été massacrés. Des habitants avaient été frappés jusque dans leurs maisons. D'autres s'étaient noyés en voulant fuir. Eustathe évalue le nombre des morts à 7,000 (2).

Les vainqueurs s'installèrent d'abord dans la partie orientale de la ville, c'est-à-dire près du port, puis ils s'étendirent et ne tardèrent pas à envahir la ville entière.

(1) Il paraît y avoir ici contradiction avec ce qui est dit plus haut du mauvais état des machines. Mais, nous le répétons, Eustathe exagère sans doute l'incurie du duc David.

(2) *Eustathe*, nos 59, 72, 74 à 76, 79 à 82, 85 à 87.

Digitized by Google

Chacun des généraux et des capitaines de vaisseaux avec sa suite occupaient une des plus grandes maisons. Les soldats se logeaient où ils pouvaient. On se partagea tous les vivres. Quant aux habitants, la plupart furent chassés impitoyablement, exposés à toutes les intempéries, nus et affamés, s'ils n'avaient pas de ressources. Le siège était fini. Mais les violences ne cessaient pas et dans ces maisons où s'entassaient les latins, les propriétaires, quand il en restait, trouvaient souvent leur tombeau. Partout étaient pêle-mêle des cadavres d'hommes et d'animaux. On les brûla faute de pouvoir les inhumer, mais en attendant ils servaient de jouet à la plus grossière soldatesque.

Aux fureurs de la guerre s'ajoutaient les passions religieuses et l'ardeur du pillage. Des églises furent forcées, les vases sacrés volés, les statues des saints et les tombeaux dépouillés de leurs richesses. On vit massacrer des prêtres revêtus de leurs ornements. D'autres furent immolés au pied de l'autel ou, par une sorte de respect, traînés hors du sanctuaire avant d'être égorgés. Dans les couvents de femmes, ce furent d'autres misères. Il semble que les religieuses en grand nombre violèrent assez facilement leurs vœux de chasteté et beaucoup tombèrent au dernier degré de la prostitution. Leur archevêque qui l'affirme, les flétrit d'un nom que la langue grecque, paraît-il, admettait, mais qu'on hésiterait à traduire.

Nous avons vu que dans l'armée des Normands-Siciliens avaient été admis en grand nombre des aventuriers non soldés et espérant tout de la fortune. A Thessalonique se trouvaient aussi beaucoup de Sarrasins déjà domiciliés et une populace sans aveu, où se recrutaient des bandes de malfaiteurs. Il n'y avait

Digitized by Google

plus de police et tous ces gens vivaient de rapines. Dans la campagne, ils arrêtaient les passants et les fouillaient sous prétexte de voir s'ils ne portaient pas d'armes. S'ils en avaient, on les confisquait; s'ils n'en avaient pas ils n'en étaient pas moins dépouillés. Un propriétaire expulsé voulait-il ravoir sa maison, on l'accueillait amicalement, on lui faisait fête, en le priant toutefois de dire où il cachait son argent. S'il refusait, il était battu, suspendu, torturé de toutes façons jusqu'à ce qu'il eût satisfait ses bourreaux. Par des moyens semblables, on attirait aussi des étrangers, qui ne sortaient pas sans avoir été contraints de payer rançon. Parfois même les malfaiteurs recouraient à la fouille pour pénétrer dans les habitations. Nuitamment surtout des femmes et des jeunes filles étaient enlevées par force et si en même temps, les bandits emportaient l'argent de la famille, ce serait, disaient-ils, pour leur tenir lieu de dot. A tant de souffrances enfin, il fallait ajouter la famine; non pas la famine naturelle, car la récolte était d'une rare abondance, mais celle qui provenait du désordre et de la spéculation. Les Arméniens dès lors étaient haïs des Grecs, comme ils le sont aujourd'hui des Turcs. On les accusait d'avoir, pendant le siège, favorisé les latins ouvertement : par des renseignements, des transports, des secours de tout genre. Maintenant que les vivres étaient rares, on les accusait d'affamer la population en vendant le pain à un prix exorbitant.

Eustathe, qui rapporte toutes ces douleurs, non peut-être sans un peu d'exagération et surtout en accusant presque uniquement les latins, y ajoute bien d'autres détails, qu'il serait trop long de rappeler, malgré ce qu'ils ont de pittoresque. On peut les résumer en disant qu'entre les grecs et les latins il y avait une profonde

Digitized by Google

antipathie. Ceux-ci parfois brutaux et violents, mais fiers de leur courage et de leur force physique, méprisaient les byzantins, qu'ils accusaient de lâcheté et de perfidie, sans comprendre toujours peut-être les raffinements de leur civilisation. Les derniers, au contraire, parlaient avec gémissement de la rudesse, pour ne pas dire de la barbarie des vainqueurs, mais n'ayant pas l'énergie de lutter contre eux ; à force de patience, de souplesse et de flatteries, ils tâchaient d'en obtenir des traitements plus doux. Il en était même qui poussaient plus loin la bassesse, car ils aidaient à la recherche de leurs concitoyens fugitifs ou à la découverte de leurs trésors cachés (1).

Ce travail ne serait pas complet si, après avoir décrit le siège de Thessalonique et les misères de ses habitants, nous n'entrions pas dans quelques détails sur les tribulations de leur archevêque. Il parle si simplement, pour ne pas dire si naïvement, de lui-même, qu'on ne peut vraiment pas se refuser à le laisser voir tout entier. Ce n'est peut-être pas un Jean Chrysostome pour l'éloquence, ni surtout un Athanase pour la fermeté du caractère. Cependant, malgré ses faiblesses et son amour du bien-être, il n'en a pas moins de réelles vertus et l'impression finale qui en reste est, après tout, celle du respect.

Quand tous les riches fuyaient et avec l'opinion qu'il avait du gouverneur duc David, rester au milieu de ses diocésains était de la part d'Eustathe un acte de courage. Il n'hésite pas cependant, et, comme un grand nombre d'enfants de Constantinople lui avaient été confiés, probablement afin qu'il veillât à leur éducation, il commence par les renvoyer à leurs familles, en fai-

(1) *Eustathe*, nos 98 à 101, 107, 108, 114, 116 à 124, 126.

Digitized by Google

sant seul les frais du voyage. Pendant le siège, il aide de ses propres ressources à la subsistance des pauvres, et son clergé, du moins celui de saint Démétrius, sa métropole, imite son exemple (1). En vue de la défense de la citadelle, sur laquelle on croyait pouvoir compter, il avait amassé des provisions ; mais la citadelle ayant dû être abandonnée par suite du mauvais état de la citerne, ses provisions étaient devenues inutiles et il les avait distribuées aux malheureux. Au moment de la prise de la ville, ses ressources étaient épuisées et il était presque réduit au dénuement.

Fatigué et souffrant, il se trouvait dans l'hippodrome, quand il est aperçu par le pirate Siphantos à cheval et suivi de marins armés. Celui-ci obligeamment s'approche d'Eustathe et lui offre l'hospitalité sur son vaisseau, ajoutant qu'il n'est pas convenable à un archevêque de rester ainsi dans ce tumulte exposé à tous les périls. On le fait entrer dans une sorte de loge, où on lui donne pour repas du pain sec et de l'eau, puis on le hisse sur une haridelle (Ἵππιδιον), et la troupe se dirige vers le port. Au milieu des cadavres qui couvraient le sol, le pauvre cheval ne savait souvent où poser le pied. Le vaisseau de Siphantos était déjà bondé de prisonniers. Le nouveau venu cependant eût pu y trouver place, mais l'hospitalité n'était pas gratuite, car on lui

(1) Dans la relation du siège, Eustathe ne nomme pas saint Démétrius ; il dit simplement : Μυροβλυτός, *Le Parfumé*, c'est-à-dire *celui qui est en odeur de sainteté*, ou *Le Saint*. Nous appliquons cette expression à saint Démétrius, pour qui Eustathe et les Thessaloniciens avaient une dévotion particulière, comme le prouvent les deux opuscules suivants : Κανὼν εἰς τὸν ἅγιον μεγαλομάρτυρα Δημήτριον et Λόγος ἐγκωμιαστικὸς εἰς τὸν μεγαλομάρτυρα Δημήτριον, et aussi *Eustath. Passim :* cependant il applique aussi quelque part à Nicolas l'expression Μυροβλυτὸς.

Digitized by Google

demande pour sa rançon 4,000 pièces d'or. Il pouvait bien, disait-on, payer cette somme, car sa dignité lui rapportait chaque année cent fois plus. 4,000 pièces d'or! Il n'avait plus de salive dans la bouche et il ne pouvait répondre que par ses larmes.

Comme on n'en pouvait rien tirer, on le conduit le lendemain chez Alexis Comnène. Il faisait déjà nuit et des flambeaux étaient allumés. Là il se trouve en présence d'un certain Guillaume, évêque iconoclaste de Nicée, que la dernière révolution avait chassé de son siège. Celui-ci était furieux. Il commence par accabler son collègue d'injures, et, comme on lui demande la cause de ce courroux, il répond violemment que l'archevêque est doublement criminel envers Dieu, pour le culte qu'il rend aux images et pour sa soumission au pouvoir d'Andronicus, ajoutant que si plus tôt il était tombé entre ses mains, il eût payé tout cela de sa tête. Heureusement, ce prélat irritable avait un frère plus modéré qui était présent et qui s'entremit. D'ailleurs, Eustathe ne manquait ni de sang-froid, ni d'habileté, et, comme il désirait garder sa tête (il le dit lui-même) il trouva moyen, par de bonnes paroles, d'apaiser l'iconoclaste, si bien que celui-ci le quitta en lui baisant la main respectueusement. Quelques jours se passèrent chez Alexis. On y vivait avec moins de parcimonie. Il se trouva même un officier du prince qui fit don à Eustathe de quelques menues pièces de billon, don plus précieux pour lui que n'eussent pu être en autre temps tous les trésors de Crésus. Enfin, il lui fut permis de rentrer dans son palais.

D'autres ennuis l'y attendaient. Dans l'habitation, pas une chambre qui ne fut envahie par les étrangers, pas un meuble dont il fut permis de faire usage. L'ar-

Digitized by Google

chevêque dut se réfugier dans une petite étuve où l'on faisait chauffer l'eau des bains. Pendant huit jours, il l'y fallut dormir sur le foin. D'ailleurs, pas même une table, ni un siège pour les repas. Pour nourriture, du pain bis cuit sous la cendre, et un prétendu vin dont à peine on pouvait obtenir quelques gouttes. Et ces barbares étaient sans cesse au jardin dont ils foulaient les plates-bandes, si chères à leur maître ; et ils cueillaient tous les fruits, surtout les figues, qu'ils mangeaient presque vertes. Aussi en étaient-ils justement punis, car à chaque instant on les voyait se presser en certain lieu discret où ils se comportaient de telle façon qu'on eût pu, comme dans l'ancienne Grèce, les appeler des Locriens ozoles, c'est-à-dire puants. Cette crise, du reste, ne dura pas trop. Des gens, craignant Dieu, procurèrent à Eustathe une couche moins dure. On lui rendit certaines choses qui lui avaient été enlevées : un mulet, quelques livres, des couvertures. En s'y prenant bien, il obtint même de ses hôtes fâcheux cinquante pièces d'or. Ses prières à saint Démétrius procurèrent ainsi à lui-même et à ce qui restait de ces diocésains une sorte d'abondance, car il faudrait avoir l'ingratitude d'un juif pour penser qu'on puisse inutilement invoquer ce grand saint (1).

Cependant, l'ordre commençait à se rétablir et les plus grandes violences avaient cessé. Néanmoins, à la moindre occasion ou sous le moindre prétexte, les habitants étaient encore insultés et maltraités par les vainqueurs. Même dans des choses en soi indifférentes, l'animosité se faisait jour. Ainsi les Latins se rasaient et portaient les cheveux longs. Les Grecs, au contraire, avaient les che-

(1) *Eustathe,* nos 55, 90 à 97, 113, 114.

Digitized by Google

veux courts et la barbe pendant sur la poitrine. C'était un sujet de querelles fréquentes. Parfois aussi les soldats ne voulaient que plaisanter. Mais ils n'avaient pas toujours la plaisanterie agréable. Il leur arrivait, par exemple, de démonter les portes et les fenêtres d'une maison et de les transporter au loin ou de les détruire.

Dans les choses de la religion surtout, les difficultés étaient grandes. A la vérité, on avait mis fin aux pillages. Un jour, quelques hommes s'étaient attaqués à la statue de saint Démétrius et déjà ils en avaient enlevé en partie le revêtement d'argent avec l'un des pieds du saint et sa couronne d'or. Était survenu un des chefs de la flotte, qui les avait chassés et rudement traités. Mais il restait toujours matière à conflits. Dans les premiers moments, on avait fermé toutes les églises, ce qui était peut-être nécessaire. Bientôt on les avait rouvertes à certains jours et, suivant l'usage, les serviteurs du clergé s'étaient mis à appeler les fidèles en se servant de leurs crécelles. Les Latins, dont l'usage était différent, virent là une sorte d'appel à l'insurrection et, mettant l'épée à la main, ils menacèrent de tout massacrer. On put s'expliquer cependant et les esprits se calmèrent. Une autre fois, ils entrèrent en foule dans la cathédrale pendant que le clergé célébrait l'office divin suivant le rite accoutumé et, de leur côté, ils se mirent à chanter suivant le rit romain, criant de toute leur force et couvrant les voix des Grecs. Cette fois, l'archevêque se risqua à réclamer timidement (ευλαβῶς) et il s'adressa au comte Ardouin, dont il espérait justice. Celui-ci n'aimait pas les Grecs, ou plutôt il les détestait. On lui avait même entendu dire que ses soldats auraient dû exterminer tout ce monde lors de la prise de la ville et qu'il était étonnant qu'on laissât à de pareils gens leurs têtes sur les

Digitized by Google

épaules, colère qui, sans doute, avait pour cause la résistance passive, mais opiniâtre des vaincus. Cependant, il entretenait de bons rapports avec l'archevêque, qui avait l'art de se le concilier par des flatteries intelligentes, et, sans intervenir directement dans l'affaire des chants religieux, il voulut réparer au moins en partie le mal qui avait été fait. Par ses ordres, on rendit autant d'or et d'argent qu'il en fallait pour remettre en état la statue de saint Démétrius. Il donna en outre des livres, des porte-cierges en argent, des icônes, des provisions abondantes et des vases sacrés, qu'on put répartir entre plusieurs églises (1).

Ici s'arrête la relation d'Eustathe. Les pages qu'il y ajoute ne nous apprennent rien de plus, et comme la vie de l'auteur s'est prolongée encore au moins douze ans, on ne peut se refuser à croire que cet écrit a été composé au moment des événements, alors que l'armée sicilienne n'avait pas encore quitté Thessalonique. Il faut recourir à d'autres sources pour connaître la fin de l'expédition.

La vendange avait été d'une abondance extraordinaire. On avait singulièrement abusé du vin nouveau, vin fumeux et capiteux, qui envenimait toutes les blessures. L'administration de l'armée était d'ailleurs mauvaise. Tantôt les soldats se gorgeaient de viandes de porc ou de bœuf, tantôt ils vivaient de privations. De là des maladies de tout genre qui, disait le comte Ardouin, avaient enlevé au moins trois mille hommes, ce qui était pour Eustathe, et sans doute aussi pour ses diocésains, un grand sujet de consolation. Le siège n'avait pas coûté moins cher et en outre on avait encore perdu du monde

(1) *Eustathe,* nos 103, 115, 116, 119, 121, 122.

Digitized by Google

dans des expéditions de détail (1). L'armée était donc singulièrement réduite lorsqu'elle se mit en marche vers Constantinople. Il fut cependant facile de refouler les troupes d'Andronicus. Mais celui-ci crut à la trahison de ses généraux ; il soupçonna chez des personnages considérables des conspirations qui n'existaient pas et il fit des exécutions. Déjà on était mécontent, car les vaincus ont toujours tort. La populace, qui l'avait acclamé naguère, se souleva furieuse contre lui et, après avoir souffert tous les outrages et toutes les tortures, il fut pendu par les pieds au milieu de l'hippodrome. Son successeur, Isaac l'Ange, fut plus heureux. Il sut rapidement se refaire une armée et, le 7 novembre 1185, son général Uranus gagna contre les Siciliens la bataille décisive de Démétrice (2). Thessalonique et Dyrrachium ne tardèrent pas à être abandonnées.

Eustathe mourut en 1198, sous le règne d'Alexis III, l'Ange. Pendant le cours de sa longue carrière, il avait vu six et peut-être sept empereurs se succéder sur le trône de Constantinople et, par son éloquence et son érudition comme par la dignité de sa vie, il avait tenu incontestablement la première place dans ce siècle de décadence littéraire. Nicitas Choniates (ann. VIII, p. 238 et X, p. 334), et Michel Psellus, dans ses lettres inédites, parlent de lui avec de grands éloges. Nicitas et Euthymus, évêque de Patras, ont écrit en son honneur des oraisons funèbres, qui, dit-on, existent en manuscrit à la bibliothèque Bodléïenne d'Oxford (3).

(1) *Eustathe,* nos 114, 136 et 137.

(2) *Schoell,* t. VIII, p. 386. — *Art de vérifier les dates,* IV, pp. 312 sqq., XVIII, pp. 216 sqq. — Lebeau, liv. 91 et 92.

(3) *Fabricius,* XI, 282.

Digitized by Google

LES EMPEREURS
DE LA
MAISON DE LUXEMBOURG
en France

Communication à l'Académie de Reims, par M. ALFRED LEFORT,
Membre titulaire.

Je dois, tout d'abord, m'excuser auprès de vous, Messieurs, de venir encore vous parler du Luxembourg. Mais une fois arrivé à un certain âge, on ne fait plus ce que l'on veut. Et si, par aventure, cette bonne fortune vous advient de rencontrer sur le chemin de vos études un filon peu exploré encore, on s'en empare, on y emploie tout son effort, on l'exploite enfin *jusques au fonds et au tréfonds,* peu assuré que l'on est d'avoir le temps d'en découvrir un autre. C'est toujours le « *carpe diem* » d'Horace, car l'on est alors « *quam minimum credula postero* ».

Aussi bien, sous un titre étranger, est-ce toujours de l'histoire de France que je cherche à écrire.

Après m'être essayé à tracer, d'une plume encore incertaine, le récit des visites fréquentes que firent *les Français à Luxembourg* pendant les cinq derniers siècles, j'avais entrepris d'écrire l'histoire *des Luxembourg en France*, je veux dire : de la *Maison française de Luxembourg,* — de ce rameau florissant qui s'est détaché, à la fin du XIIIe siècle, du vieux tronc qui l'avait nourri, pour venir s'implanter sur notre sol de France, aux portes de la Champagne, à Ligny-en-Barrois.

La terre de France lui fut si favorable que, de ce rameau vivace, sortirent de vigoureux rejetons qui por-

Digitized by Google

tèrent fleurs et fruits jusqu'à nos jours, alors que depuis longtemps avait péri la branche maîtresse dont il était issu.

C'est, en effet, de la maison de Luxembourg-Ligny que sont sorties les nombreuses familles qui, depuis le XIVe siècle, ont porté brillamment en France ce nom glorieux de Luxembourg.

Vous connaissez, Messieurs, ces comtes de Luxembourg-Ligny-Saint-Pol qui ont été mêlés à tous les événements de la guerre de Cent Ans, et qui furent trop souvent, hélas ! inféodés au parti bourguignon, allié des Anglais. — C'est à Jean de Luxembourg, comte de Ligny, que fut livrée Jeanne d'Arc à Compiègne, le 24 mai 1430.

A cette maison appartenaient aussi les deux connétables de Saint-Pol, Valeran et Louis de Luxembourg, — ce dernier décapité en place de Grève, le 19 décembre 1475.

Et encore, puis-je passer sous silence cette figure si touchante en sa naïveté, ce bienheureux Pierre de Luxembourg, dont les vertus et les miracles ont répandu comme un parfum d'édification sur les dernières années du XIVe siècle ? Sur ces années si troublées par les tristesses du grand schisme d'Occident, par le désastre douloureux des armées chrétiennes à Nicopolis (1), et, surtout par les terribles péripéties de la guerre de Cent

(1) *25 septembre 1396.* — Un détail curieux est rapporté par la *Chronique des Religieux de Saint-Denys,* édit. Bellaguet, Paris, 1839, t. II, p 488. C'est à la bataille de Nicopolis que prit fin la mode ridicule de ces souliers d'une longueur démesurée appelés *souliers à la poulaine.* Le matin de la bataille, afin de combattre plus facilement à pied, les chevaliers français coupèrent les longues et énormes pointes de leurs chaussures.

Digitized by Google

Ans. C'est de ce moyen âge à son déclin que le romantique Huysmans vient de nous faire une peinture si neuve et si pittoresque dans sa curieuse *Sainte Lydwine de Schiedam*.

Pierre de Luxembourg, né le 20 juillet 1369, avait été élevé à Ligny d'abord, puis à Paris, où il vint à l'âge de sept ans. Chanoine de Paris à douze ans, archidiacre de Dreux et de Bruxelles, et chanoine de Cambrai à quatorze, évêque de Metz et cardinal à seize, il mourut en odeur de sainteté à Avignon, le 2 juillet 1387, à peine âgé de dix-huit ans (1).

Et — ce qui le rattachait à notre ville — Pierre de Luxembourg était aussi chanoine de Reims (2). Le précieux manuscrit de Weyen nous apprend en effet qu'il fut nommé, sous l'archevêque Louis Thésart, à la soixante-deuxième prébende du chapitre de Reims et qu'il en prit possession par procureur le 28 février 1386 (3). En sa qualité d'évêque et de cardinal, il était,

(1) A la suite des nombreux miracles opérés sur son tombeau, le pape Clément VII admit Pierre de Luxembourg aux honneurs des autels, par bref donné à Rome le 9 avril 1527. Mais son successeur, Clément VIII, ne consentit pas à poursuivre la canonisation régulière du bienheureux, en raison des affectueuses relations qui avaient existé à Avignon entre le cardinal Pierre de Luxembourg et l'antipape Clément VII. (Cf. Fourier de Bacourt, *Vie du bienheureux Pierre de Luxembourg*, Bar-le-Duc, 1882.) Voir aussi le compte rendu des fêtes du cinquième centenaire du Bienheureux, célébrées à Ligny, en juillet 1887, sous la présidence de S. E. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims.

(2) Ce fait ne paraît pas avoir été relevé par les historiens et les panégyristes du bienheureux.

(3) *Manuscrit du chanoine J.-H. Weyen*, sur l'église et le chapitre de Reims, 1714. (Bibliothèque de la Ville de Reims, p. 107 et f°s 332 v°, 368, 370 v°, 377 v° et 416 v°.)

Digitized by Google

bien entendu, « chanoine d'honneur », comme nous dirions aujourd'hui.

A la fin du XVIe siècle, sous Henri III, François de Luxembourg reçut les titres de prince de Tingry et de duc de Piney. Et c'est de là qu'est venu le nom de « Luxembourg » donné au palais qu'occupe actuellement le Sénat, à Paris : palais construit par Salomon de Brosse, pour Marie de Médicis, de 1615 à 1620, sur des terrains qui dépendaient de l'hôtel du duc Henry de Piney-Luxembourg (1).

Ce nom illustre, avec le titre de duc, entra, en 1631, dans la vieille et non moins illustre maison de Montmorency, par le mariage de l'unique héritière du dernier duc de Piney-Luxembourg avec le fameux François-Henri de Montmorency-Boutteville, — le futur *tapissier de Notre-Dame*, — qui tenait, avant tous autres, à son titre de maréchal-duc de Luxembourg. Ce sont ses enfants qui ont continué ce nom jusqu'à nos jours (2) ; et la descendance mâle du dernier de ses trois fils s'est éteinte à Paris, le 14 janvier 1878, avec Anne-Édouard-Louis-Joseph de Montmorency-Luxembourg, duc de Beaumont, que l'on appelait le prince de Luxembourg (3).

(1) Le duc Henry de Piney-Luxembourg, mort en 1616, était le dernier descendant mâle, en ligne directe, de Valeran de Ligny.

(2) La belle-fille du maréchal de Luxembourg, Mlle de Villeroi, veuve en premières noces du marquis de Boufflers et bien connue sous le nom de *la Maréchale de Luxembourg* (1707-1787), — fut célèbre pendant tout le milieu du XVIIIe siècle par sa beauté, son esprit, ses relations avec les encyclopédistes et la chaude protection qu'elle accorda à Jean-Jacques Rousseau, qu'elle installa dans l'*Ermitage* de Montmorency. C'est là qu'il écrivit son *Émile*.

(3) Il ne laissait que deux filles : la comtesse d'Hunolstein et la vicomtesse de Durfort-Civrac.

Digitized by Google

En réunissant des matériaux pour la préparation de ce travail sur la Maison française de Luxembourg, j'ai rencontré sur ma route — au cours de nombreuses lectures — une foule de détails fort curieux et peu connus — du moins, je l'ai cru — sur les rapports politiques et privés, très fréquents, souvent intimes, des rois de France et de leur entourage, avec les princes qui représentaient alors la branche souveraine de la Maison de Luxembourg. Et cela, au moment même où elle brillait en Europe de son plus vif éclat, au moment où elle allait porter pendant plus de cent ans la couronne impériale d'outre-Rhin.

C'est de cette Maison impériale de Luxembourg, de ses relations avec la cour de France, et plus particulièrement des visites que deux de ses membres les plus connus — les empereurs Charles IV et Venceslas II — firent à Reims, le premier en 1378 et le second en 1398, que je voudrais vous dire quelques mots aujourd'hui.

***

Henri VII. — Henri VII de Luxembourg, comte de Luxembourg en 1288, à la mort de son père (1), fut élu roi des Romains à Rentz le 13 novembre 1308, et couronné empereur à Rome, par le pape Clément V, le 29 juin 1312 (2). Sa renommée a été très grande en

(1) Le comte Henri VI de Luxembourg, frère aîné de Valeran de Ligny, le fondateur de la Maison française de Luxembourg.

(2) L'élection par la Diète conférait à l'élu le titre de *roi des Romains,* avec les fonctions et les prérogatives de la puissance impériale, mais il ne pouvait porter régulièrement le titre d'*empereur* qu'après avoir été couronné à Rome par le Pape.

Digitized by Google

Italie. Dante fait parler de lui à Béatrice dans la *Divine Comédie* (1).

Avant son élévation au trône germanique, Henri VII avait eu des relations très étroites avec la cour de France, où s'était passée une partie de sa jeunesse. Sa femme, Marguerite de Brabant, était cousine-germaine de Philippe le Bel. C'est par lui qu'il fut armé chevalier. Aussi le soutint-il dans sa lutte contre Édouard Ier, roi d'Angleterre.

Le roi, désirant l'attacher plus complétement à son service, lui donna cinq cents livres de rente annuelle sur son trésor du Temple. Henri accepta et en fit hommage-lige au roi, à Pontoise, le « vendredi après la Saint-Martin d'hiver 1294 ». Il reçut aussi de lui six mille livres en capital pour « s'appareiller lui et ses gens et le servir à la guerre qu'il avait avec le roi d'Angleterre » (2).

Et en 1305, « il s'obligea encore à Sa Majesté que lui et Baudouin de Luxembourg, son frère (3), quelque état et dignité qu'il vînt, lui seraient *féaux et loyaux et lui*

(1) « Sedera l'alma, che fia giu Agosta
Dell' *alto Arrigo*, ch'a drizzare Italia.
Verrà imprima ch'ella sia dispota. »

(Dante Alighieri, *Del Paradiso,* canto XXX, terzet. 46.)

(2) André Du Chesne, *Histoire de la Maison de Luxembourg*, Paris, 1631, p. 101 et pr., p. 88.

(3) Baudouin de Luxembourg, archevêque de Trèves, l'un des plus éminents parmi les prélats et les hommes politiques du quatorzième siècle, né en 1285, fit ses études à l'Université de Paris, où il passa sept ans; archevêque de Trèves, élu le 7 décembre 1307, il fut aussi administrateur de Worms, de Mayence et de Spire, et mourut à Trèves le 21 janvier 1354. — Son petit-neveu, l'empereur Charles IV, vint assister à ses obsèques, célébrées dans la grande église de Trèves, où il fut inhumé.

Digitized by Google

garderaient alliance de féauté et de loyauté, telles comme Louis, comte d'Évreux; Robert, duc de Bourgogne, et Jean, comte de Dreux ordonneraient » (1).

Son élévation à l'empire le délia naturellement de ces engagements envers le roi de France, mais sans altérer d'ailleurs les relations amicales qu'il continua d'avoir avec lui.

Quelques mois avant son élection par la Diète, il assistait à Poitiers, le 11 mars 1308, au sacre de son frère Baudouin comme archevêque de Trèves. C'était le pape Clément V lui-même qui fit cette consécration, reconnaissant au comte Henri de Luxembourg de sa présence à Lyon, lors de son propre sacre, en 1305, et de la magnificence qu'il y avait déployée.

Disons aussi, en nous appuyant sur l'autorité du savant professeur de l'Université de Liège, M. Godefroid Kurth, que l'empereur Henri VII ne parlait que le français et qu'il semble même ne pas avoir su l'allemand (2).

Jean l'Aveugle. — Le fils unique du premier des empereurs de la maison de Luxembourg était Jean, comte de Luxembourg, puis roi de Bohême, — notre

(1) André du Chesne, *loc. cit.*

(2) *Archives Belges,* Liège, numéro du 25 juillet 1900. — La majeure partie des chartes de l'époque d'Henri VII est écrite en français. Pendant le règne de Jean l'Aveugle, l'influence du français grandit encore. A partir du commencement du quatorzième siècle, les bourgois de la ville de Luxembourg et un grand nombre de familles nobles du pays s'en servent de préférence au latin. (Cf. Van Werveke, *Étude sur les Chartes luxembourgeoises au moyen âge,* Public. de l'Institut de Luxembourg, t. XLI, p. 78. — A. Houdremont, *Histoire de la langue française dans le Luxembourg,* Luxembourg, 1897.)

Digitized by Google

fameux Jean l'Aveugle, dont l'Académie a beaucoup entendu parler ces temps derniers (1).

Bien qu'il n'ait pas porté la couronne impériale, — il était trop jeune, à la mort de son père, pour que les suffrages des électeurs pussent se porter sur lui, — nous le considérerons comme faisant partie de cette maison impériale dont son fils Charles, grâce à son appui, vint renouer immédiatement la chaîne interrompue.

Au surplus, en nous plaçant au point de vue spécial de cette étude, c'est Jean de Luxembourg qui devrait y jouer le principal rôle. C'est lui dont les rapports avec la France, avec ses souverains, même avec ses populations, furent les plus fréquents et les plus intimes, — au point que certains historiens sont allés jusqu'à le considérer comme un *prince français* (2). N'a-t-il pas d'ailleurs reçu à Crécy le baptême du sang?

Nous relaterons brièvement les principaux incidents de ses nombreux séjours en France où, déjà, il avait passé, avec son père Henri VII, une grande partie de sa jeunesse.

Il se trouvait donc au premier rang des seigneurs qui

(1) Jean de Luxembourg, dit *Jean l'Aveugle,* né au château de Luxembourg *(Bock)*, le 10 août 1296, comte de Luxembourg en juillet 1310, roi de Bohême le 30 août 1310, couronné à Prague le 5 février 1311, aveugle en 1340, mort à la bataille de Crécy le 26 août 1346. (Ul. Chevalier, *Répertoire des Sources historiques du moyen âge,* col. 1168.) — Par un concours heureux de circonstances, Jean l'Aveugle, fils d'empereur (Henri VII), fut : père d'un empereur (Charles IV), beau-frère d'un roi de France (Charles le Bel) et d'un roi de Hongrie (Charles Ier), et beau-père d'un roi de France (Jean le Bon). Il se trouvait ainsi allié à presque toutes les familles souveraines de l'Europe. (Cf. Lenz, *Jean l'Aveugle,* Gand, 1839.)

(2) Michelet, *Extraits historiques,* p. 107, n° 4; — Lavisse et Rambaud, *Hist. générale,* t. III, p. 657.

Digitized by Google

assistaient, à Reims, le 21 février 1322, au sacre de Charles le Bel. Jean de Bohême possédait d'ailleurs de nombreuses terres dans le diocèse de Reims, notamment à Autry, dans les Ardennes (1).

Quelques mois après son sacre, Charles le Bel épousait à Provins, le 21 septembre 1322, une des sœurs de Jean, Marie de Luxembourg, morte malheureusement dix-huit mois après sans postérité.

A la mort de Charles le Bel, Jean de Bohême devait d'autant plus aisément continuer avec le nouveau roi les relations qu'il avait formées avec son prédécesseur, qu'une véritable amitié le liait déjà à Philippe de Valois.

Même Philippe, au cours des deux mois (février et mars 1328) que dura sa régence, lui avait donné une marque sensible de cette affection, en lui faisant le joli cadeau d'un hôtel à Paris, l'hôtel de Nesle (2). C'est là que Jean l'Aveugle résidait lorsqu'il venait à Paris. Il possédait aussi, en France, dans le Berri, le château de Mehun-sur-Yèvre, dont Philippe de Valois lui avait

(1) Dans son testament de 1340, il recommande que l'on acquitte toutes ses dettes, notamment celles qu'il avait contractées envers des marchands de chevaux de Champagne et de Paris. (Bertholet, *Histoire du Duché de Luxembourg,* Luxembourg, 1743, t. VI, p. 106 et pr., p. xxxix.)

(2) Le comte de Puymaigre, *Jean l'Aveugle en France,* p. 34, *Extrait de la Revue des questions historiques* (numéro du 1er octobre 1892). — L'acte de donation se trouve aux *Archives nationales,* layette Bohême, 432 J, n° 1. — Après la mort de Jean de Bohême, l'Hôtel de Nesle revint à la couronne de France, à cause du mariage de sa fille Bonne avec Jean le Bon. Mais on continua pendant longtemps à l'appeler l'*Hôtel de Béhaigne.* En 1592, il prit le nom d'*Hôtel de Soissons.* C'est sur son emplacement qu'a été construite la *Halle au blé,* près de l'église Saint-Eustache.

Digitized by Google

cédé la seigneurie, en échange de la rente de quatre mille livres que lui avait assurée Philippe le Bel (1).

Aussi, Jean de Bohême assistait-il à Reims, le 29 mai 1328, au sacre du nouveau roi, — à ce sacre dont vous parlait récemment notre érudit confrère, M. Louis Demaison, dans son intéressante étude, si riche en aperçus nouveaux, sur les diverses périodes de la construction de Notre-Dame de Reims (2).

Le prélat consécrateur était Guillaume de Trie, oncle de la reine Jeanne de Bourgogne (3).

La cérémonie eut lieu avec la plus grande pompe. La ville de Reims, avertie quelques mois auparavant, fit de tels préparatifs que, de mémoire d'homme, — dit une vieille chronique, — on n'en avait autant fait pour un sacre. Le palais de l'archevêque n'ayant point assez d'étendue pour recevoir et « faire le festin » à toute la cour, on bâtit « trois halles sur la plus grande place », une pour le roi, une pour la reine et la troisième pour

(1) Au mois de décembre 1334. (Cf. Bertholet, op. cit., t. VI, pr., p. xxiv; — Lenz, op. cit., p. 52; — *Public. de l'Institut de Luxembourg,* t. XLI, p. 113.)

(2) Au moment du sacre du roi Charles IV, la cour du palais de l'Archevêché était encombrée des pierres de l'œuvre et l'on dut les faire déplacer et mettre à l'écart. La même besogne fut accomplie en 1328, au sacre de Philippe VI, sous la direction de Pierre de Rueil, maçon du roi. Pendant la semaine de la Saint-Marc, des manouvriers ont été employés à enlever les pierres et à les mettre en tas « outre les deux pilers de la tour », c'est-à-dire les deux contreforts de la tour antérieure. (Comptes du sacre de Philippe VI, Archives de Reims, Sacres, liasse 4, n° 5, fol. 48 v°. — Louis Demaison, *Notice historique sur la Cathédrale de Reims,* Reims, 1902, p. 9.)

(3) Dom Marlot, *Le Théâtre d'honneur au sacre des Roys,* Reims, 1643, liv. 2me, chap. xviii, p. 451; — *Les grandes Chroniques de France,* édit. Paulin Paris, t. V, p. 309.

Digitized by Google

les grands du royaume. En reconnaissance de ce qu'elle avait été couronnée dans l'église de Reims, la reine lui fit présent d'un ornement de toile d'argent (1).

Les fêtes du sacre durèrent cinq jours. Elles dépassèrent en splendeurs tout ce que l'on avait vu jusque-là. Ce fut la première fois que les échevins et les habitants de Reims prirent soin du festin royal. Le coût s'en éleva à 23,400 livres et ce chiffre parut très modéré (2).

A ce sacre de Philippe de Valois, comme, d'ailleurs, en la plupart des circonstances de sa vie, Jean de Luxembourg était accompagné d'un enfant des Ardennes, — presque un Rémois, — du poète Guillaume de Machault, son secrétaire d'abord, puis son confident et son ami (3).

C'est à la demande de son royal protecteur que Machault obtint, le 4 janvier 1333, un canonicat au

(1) Regnault, chanoine de Saint-Symphorien de Reims, *Histoire des Sacres et des Couronnements de nos Rois, faits à Reims, de Clovis à Louis XV,* Reims, 1722, p. 95 ; — Alex. Le Noble, *Histoire des Sacres des Rois de France à Reims,* Paris, Pochet, 1825, p. 216 ; — l'abbé Quéant, *Le Sacre,* Paris, Dumoulin, 1868.

(2) *Bibliothèque de Reims,* ms. de Weyen, fol. 674 v°.

(3) Guillaume de Machault *(Guillelmus de Machaudio),* né à Machault (Ardennes), vers 1284, d'une bonne famille champenoise, fut attaché, tout jeune, à la personne de la reine Jeanne de Navarre, puis de son mari, Philippe le Bel. C'est sans doute à la cour de Charles le Bel, son beau-frère, que Jean l'Aveugle vit Machault, qui alors entra à son service comme clerc et secrétaire particulier, et l'accompagna fidèlement dans toutes ses expéditions pendant plus de trente ans. Devenu vieux et infirme, Guillaume de Machault se retira dans son pays natal, où il termina ses jours. Il y mourut au mois d'avril 1377. (Cf. A. Taussérat-Radel, article de la *Grande Encyclopédie,* t. XXII, p. 869; — De Mas-Latrie, *G. de Machault et la Prise d'Alexandrie,* Bibl. de l'École des Chartes, t. XXVII, p. 447 ; — Tarbé, *Œuvres de G. de Machault,* Reims, 1849, p. xvii; — De Puymaigre, op. cit., p. 22.)

Digitized by Google

chapitre de Reims, canonicat qui lui fut confirmé par une bulle du pape Benoît XII, du 17 avril 1335 (1). Il fut installé dans la 40e prébende du chapitre en 1337, le dimanche après la conversion de saint Paul, dit le procès-verbal. Il avait sa demeure à Reims, à l'ombre de la cathédrale, près du cloître, *propre Pourceletam* (2). Son épitaphe, ainsi que celle de son frère Jean, comme lui chanoine de Reims, était gravée sur cuivre et placée dans la nef de la cathédrale, près de l'autel de *la Roelle* (3).

Jean de Bohême revint en France, le 6 juin 1329, pour assister, dans la cathédrale d'Amiens, aux côtés de Philippe de Valois, à cette imposante cérémonie où l'on vit le roi d'Angleterre, Édouard III, venant rendre solennellement au roi de France l'hommage qu'il lui devait, comme à son suzerain, pour le duché de Guyenne et le comté de Ponthieu (4). L'humiliation

(1) Benoît XII, né à Saverdun, dans le comté de Foix, élu pape le 20 décembre 1334, couronné à Avignon le 8 janvier 1335, mort le 25 avril 1342. Son successeur fut Clément VI (Pierre Rogier), né aussi en France, dans le diocèse de Limoges.

(2) Sur l'emplacement où s'élèvent aujourd'hui les maisons à l'angle de la rue d'Anjou et de la rue du Cardinal-de-Lorraine.

(3) Dr H. Vincent, *Les Inscriptions anciennes de l'arrondissement de Vouziers,* Reims, Matot, 1892, no 121, p. 266. — Voir aussi le manuscrit du chanoine Weyen, à la bibliothèque de Reims.

(4) Voir sur cette cérémonie historique de la cathédrale d'Amiens : Froissart, *Chroniques,* édit. Luce, t. I, § 45, pp. 95 et ss.; — Rymer, *Acta publica*, t. IV, p. 389; — H. Moranvillé, *Chronographia regum Francorum,* t. II, p. 12; — *Grandes Chroniques de France,* t. V, p. 327; — *Art de vérifier les dates*, t. VI, p. 33; — Le président Hénault, *Abrégé chronologique de l'Histoire de France,* édit. de 1768, t. I, p. 250; — Anquetil, *Histoire de France,* édit. Lecointe, 1822, t. IV, pp. 33 et ss. ; — Lavisse et Rambaud, *Hist. générale*, t. III, p. 66 ; — De Puymaigre, op. cit., p. 36.

Digitized by Google

qu'Édouard III ressentit de cette démarche fut une des causes de la guerre de Cent Ans.

En cette même année (1329), Jean l'Aveugle accompagnait encore Philippe de Valois à Avignon dans sa visite au pape Jean XXII (1), qu'il tenait à remercier de l'autorisation qu'il en avait reçue, trois ans auparavant, de lever à son profit le dixième denier de tous les revenus ecclésiastiques en Bohême et dans le comté de Luxembourg. La chronique ajoute que, pour assurer la rentrée de ce lourd impôt, il avait chargé de cette besogne des *Lombards de Florence, passés maîtres dans l'art de faire finances;* et que ces derniers s'en étaient si bien acquittés que le roi de Bohême partit du pays les poches pleines : *plenis marsupiis* (2).

Deux ans après la mémorable séance d'Amiens, le roi de Bohême siégeait à Paris, avec le roi de Navarre et les pairs du royaume, parmi les juges du fameux lit de justice tenu par Philippe de Valois, au Louvre, le 8 avril 1331 (3). On y jugeait par contumace un des trois beaux-frères du roi, Robert d'Artois, accusé et convaincu, paraît-il, d'avoir falsifié des documents authentiques pour évincer du comté d'Artois sa tante,

(1) Jean XXII, né en France, à Cahors (ses ennemis l'appelaient *Jacques de Cahors*), élu pape à Lyon, le 7 août 1316, mort à Avignon le 4 décembre 1334, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans. C'est lui qui ajouta une troisième couronne à la tiare pontificale.

(2) Freher, *Chronicon aulæ regiæ*, fol. 50; — Lenz, op. cit., p. 34.

(3) Une miniature, tirée des pièces originales du procès, reproduit cette scène historique. (*Bibl. nat.*, mss, fonds de Harlay.) On y voit assis sur un banc particulier, un peu au-dessous et à droite du roi Philippe VI, les rois de Bohême et de Navarre. Une reproduction de cette miniature se trouve dans l'*Histoire de France d'après les monuments de l'art*, de Bordier et Charton, édit. de 1900, t. I, p. 419.

Digitized by Google

la comtesse Mathilde. La sentence de bannissement prononcée contre lui le jeta dans le parti du roi d'Angleterre (1).

Les liens, déjà si étroits, qui rattachaient la maison royale de France à celle de Luxembourg, furent bientôt resserrés encore, en 1332, par le mariage de la seconde fille de Jean l'Aveugle, *Gutta* — dont on francisa le nom en celui de *Bonne* — avec l'héritier de la couronne de France, Jean, duc de Normandie, qui devint le roi Jean le Bon. Et c'est ainsi que tous les rois de France de la dynastie des Valois sont issus de Bonne de Luxembourg.

Si Jean de Bohême passait en France les loisirs que lui laissaient les nombreuses entreprises de sa vie aventureuse, — et on dit qu'il y passa vingt années de sa vie, — il y était aussi appelé par des obligations politiques. Car, — chose des plus curieuses et qui paraîtrait peu croyable si elle n'était attestée par des historiens dignes de foi, — Jean l'Aveugle, comte souverain de Luxembourg et roi de Bohême, joignit à ces titres celui de *gouverneur de deux provinces françaises,* au nom du roi de France, Philippe de Valois : de la Gascogne d'abord, en 1329 (2), puis du Languedoc en

(1) Froissart, t. I, pp. 100, 307, 316 ; — Henri Martin, *Histoire de France,* édit. Furne, t. V, pp. 15 et ss. ; — *Chronographia regum francorum,* t. II, p. 15 ; — Le président Hénault, t. I, p. 263 ; — De Puymaigre, p. 41.

(2) Une lettre du roi Philippe de Valois, datée de Vincennes, du 8 février 1331, confirme des autorisations données au sire d'Albret et à ses barons par « Jean, roi de Bohême et de Pologne, en qualité de *lieutenant général de Gascogne* ». (Archives de Pau.) Cf. Lenz, p. 39 ; Ch. Dreyss, *Chronologie universelle,* Paris, 1873, t. I, p. 390.

Digitized by Google

1338 (1). Il résida même deux ans à Marmande ; plus longtemps certes qu'il n'habitait d'ordinaire à Prague, où son humeur vagabonde ne lui permettait guère de rester longtemps.

Enfin c'est au service de la France qu'il fit le sacrifice de sa vie, comme on vous l'a raconté dernièrement.

A l'appel de son ami Philippe de Valois, Jean l'Aveugle, oubliant son âge, sa cruelle infirmité, les intérêts de son fils Charles, qu'il venait de faire élire roi des Romains, et n'écoutant que les inspirations de son cœur, se met en route pour la France. Il n'en devait pas revenir vivant.

On voulait le détourner de cette entreprise. Mais le vieux roi répondit : « *Ah ! quoique aveugle, je n'ai mie oublié les chemins de la France. Je veux aller défendre mes chiers amis et les enfants de ma fille que les Anglesches veulent rober* (2). » Et il partit.

Le champ de bataille de Crécy fut témoin de sa mort héroïque (le samedi 26 août 1346). Les détails émouvants, que le récit de Froissart a rendus classiques, sont restés gravés dans la mémoire de tous. On voit encore ce vieux roi aveugle faisant attacher son cheval aux freins des chevaux de deux de ses compagnons d'armes, et les suppliant de « *le mener si avant qu'il pût férir un coup d'épée* » (3).

Vous n'avez pas oublié, Messieurs, comment notre

(1) Dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. IV, p. 228 ; — Lenz, p. 56 ; — De Puymaigre, p. 50. — Il avait même les pouvoirs de conférer la noblesse et il en usa.

(2) Nic. Vigner, *Histoire des comtes et ducs de Luxembourg*, Paris, 1619, p. 205 ; — Schoetter, *Geschichte des Luxemburger Landes*, Luxembourg, 1882, t. I, p. 97 ; — Lenz, op. cit., p. 66.

(3) Froissart, édit. Luce, t. III, p. 420, variante du manuscrit de Rome.

Digitized by Google

confrère honoraire, M. Louis Leger, l'éminent professeur du Collège de France, a fait revivre récemment les souvenirs de la bataille de Crécy, et nous a dit dans quel triste état d'abandon se trouvait actuellement la croix élevée au lieu même où tomba Jean de Luxembourg, cette croix que, dans le pays, on appelle *la Croix de Bohême* (1). Vous avez répondu généreusement à son appel.

Disons aussi, en terminant ces quelques lignes consacrées à Jean de Luxembourg, que, pour honorer la mémoire de son vaillant adversaire, le roi Édouard III fit adopter par son fils, le jeune prince de Galles (le Prince Noir), l'emblème de Jean l'Aveugle avec la devise : *Ich dien* (je sers), qui figurait sur sa cotte de mailles. Cette devise figure encore aujourd'hui dans les armoiries des aînés de la maison royale d'Angleterre.

Charles IV. — Après le désastre de Crécy, le fils de Jean l'Aveugle, Charles, lui succéda en Luxembourg et en Bohême (2). Il venait d'être élu roi des Romains, le 11 juillet précédent, et, malgré les devoirs que lui imposait cette haute dignité, il n'avait pas hésité à suivre son père en France. Il combattait auprès de lui sur le

(1) Séance publique annuelle des cinq Académies, tenue à l'Institut de France le 25 octobre 1901.

(2) Charles IV (Venceslas-Wenzel), né à Prague le 16 mai 1316, roi des Romains élu à Rentz le 11 juillet 1346, couronné à Bonn le 25 novembre suivant; roi de Bohême et comte de Luxembourg le 26 août 1346, couronné à Prague le 2 septembre 1347, sacré à Aix-la-Chapelle en 1349; roi de Lombardie, couronné à Milan le 6 janvier 1355; empereur, couronné à Rome le 5 avril 1355; roi d'Arles, couronné à Saint-Trophime le 5 juin 1365; mort à Prague le 29 novembre 1378. Charles IV réunissait bien, comme l'ont écrit ses biographes, quatre couronnes royales à la couronne impériale.

Digitized by Google

champ de bataille de Crécy, où il fut blessé grièvement (1).

Charles de Luxembourg était aussi attaché que son père à la cour de France. Il y avait passé plusieurs années dans sa jeunesse. Jean de Bohême l'y avait amené, dès l'âge de sept ans, au moment du mariage de Marie de Luxembourg avec Charles le Bel (2).

Le petit prince conquit bientôt l'affection de toute la cour. Le roi l'avait pris en amitié, et, trouvant trop dur pour des oreilles françaises son nom bohémien de Venceslas *(Wenzel)*, il voulut lui donner le sien. Aussi lui servit-il de parrain lors de sa confirmation à Saint-Denis, et c'est dans cette cérémonie que le jeune Venceslas reçut le nouveau prénom de *Charles*, que, depuis, il ne cessa de porter (3).

Charles de Luxembourg se souvint toujours de son éducation française, et ce fut sur le modèle de l'Université de Paris, où il avait fait ses études, qu'il créa en 1348 l'Université de Prague.

Pour s'attacher davantage son jeune neveu, Charles le Bel l'avait marié, dès le 8 mai 1323, malgré son jeune âge, avec Blanche de Valois, fille de Charles, comte de Valois, et de sa troisième femme, Mahaut de Châtillon.

(1) On rapporte même qu'il criait en combattant : *Je suis le roi de Bohême*, pour détourner vers lui les coups destinés à son père. (Lenz, op. cit., p. 69.)

(2) « Misit meus pater ad regem Franciæ, me existantem in septimo anno pueritiæ meæ. » *(Mémoires de l'empereur Charles IV*, collection Freher, fol. 89.) Cf. Dobner, *Chronicon aulæ regiæ*, t. V, p. 462; — Lenz, p. 29; — De Puymaigre, p. 16.

(3) « Per Karolum regem Francorum in sacramento confirmationis in ecclesia sancti Dionysii prope Parisius, ad instar nominis sui *Karolus* est vocatus. » *(Chronicon Pulkavæ*, Dobner, t. III, p. 275.)

Digitized by Google

La jeune fiancée était, par conséquent, sœur consanguine de Philippe de Valois, qui allait, cinq ans après, devenir le roi Philippe VI. Blanche de Valois n'était pas plus âgée que Charles de Luxembourg : tous deux avaient sept ans à peine (1).

« Le jeune mari — écrit le comte de Puymaigre dans son intéressante notice sur Jean l'Aveugle en France — demeura à Paris cinq ans sous Charles le Bel et deux ans sous Philippe VI. Le premier de ces rois, quoique peu lettré lui-même, avait tenu à ce que l'instruction de son petit favori fût fort développée. Charles apprit à lire dans les *Heures de la glorieuse Vierge Marie*. Il étudiait volontiers, et sut parler et comprendre, avec le tchèque, le français, l'italien, le latin et l'allemand (2). »

Ces détails nous montrent bien quelles affectueuses relations régnaient entre les derniers Capétiens et la maison de Luxembourg.

Si Charles de Luxembourg ne fit pas, dans la suite, d'aussi longs séjours en France que son père, il y revint cependant plusieurs fois.

C'est de sa dernière visite, de celle qu'il fit à Paris et à Reims, au mois de janvier 1378, onze mois avant sa mort, que je vais vous entretenir un peu plus longuement.

Charles IV à Reims (1378). — Malgré ses sanglantes défaites, le prestige de la France était resté si grand que, trente-deux ans après Crécy, vingt-deux après Poitiers, le puissant empereur d'Allemagne — celui-là même qui prétendait à la suprématie sur tous les rois —

(1) « Jam ætate septem duntaxat annos. » (*Rerum bohemicarum scriptores*, t. IV, p. 101.)

(2) De Puymaigre, op. cit., p. 17.

Digitized by Google

se déplaçait et traversait tout son immense empire pour venir à Paris saluer le roi de France et conférer avec lui. Il est vrai que cet empereur était, lui aussi, un vaincu de Crécy.

Charles IV était accompagné, dans ce voyage, de son frère Venceslas, duc de Luxembourg et de Brabant, fils du second mariage de Jean l'Aveugle. Son fils aîné, appelé aussi Venceslas, l'accompagnait également. Nous aurons à parler de tous les deux.

Les chroniques de l'époque, notamment les *Grandes Chroniques de France* (dites de Saint-Denis) — dont M. Paulin Paris a donné une si consciencieuse édition — nous ont transmis des détails très abondants sur cette visite impériale.

L'empereur, passant par le Brabant et par le Hainaut, s'arrêta d'abord à Cambrai, alors terre d'empire. Il y arriva le 22 décembre 1377. Reçu processionnellement par le clergé et par le peuple de la ville (1), il se rendit, le jour de Noël, à la cathédrale. Là, usant de ses prérogatives impériales, il prit une part active à la cérémonie du jour : « In ecclesiâ cathedrali — dit la *Chronographia regum Francorum* — illâ sanctâ nocte, in vigiliis evangelium *Liber generacionis* voce sonorâ cantavit, et, ad majorem missam, quam celebravit Gerardus de Damvilla, ejusdem urbis episcopus, *officium diaconi notabiliter peregit* (2). » Ce n'était, certes, pas banal de voir un empereur *faire diacre* à l'office !

(1) Cette procession est figurée dans le fameux manuscrit des *Grandes Chroniques de France,* dit de Charles V, fol. 467, v°. — C'est ce manuscrit qui fut montré à l'empereur Sigismond, en 1416, et dont il fit prendre copie. (Cf. Paul Lacroix, *Sciences et Lettres au moyen âge,* Paris, Didot, 1877, p. 517.)

(2) *Chronographia regum Francorum,* édit. H. Moranvillé, t. II, p. 359.

Digitized by Google

« C'est de Cambrai, raconte notre Marlot (1), qu'il escrivit à son neveu qu'il désiroit venir en France, avec le roy des Romains, tant pour accomplir certains vœux de pèlerinage que pour le voir encore une fois, et les lieux où il avait été nourri en sa jeunesse (2). »

Les *Grandes Chroniques* donnent jour par jour, en un très long détail, le récit du voyage de l'empereur dans le nord de la France jusqu'à Paris (3) et du séjour qu'il fit dans cette ville (4). Nous n'en relèverons que quelques détails.

Le lundi 4 janvier 1378, Charles IV entrait à Paris, monté sur un cheval que le roi lui avait envoyé, « cheval de couleur *noire,* pour témoigner que l'empereur n'avait aucun droit dans le royaume (5) » Le roi, monté, au contraire, sur un superbe cheval *blanc,* les princes du sang et les grands officiers de la couronne étaient allés au-devant de lui jusqu'à La Chapelle Saint-Denis.

L'empereur passa dix jours à Paris. A l'occasion de quelques incidents de son séjour, le récit de Marlot nous

(1) Dom Guillaume Marlot, religieux bénédictin, grand prieur de l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims, né à Reims en juillet 1596, mort au prieuré de Fives-Lille le 9 octobre 1667.

(2) Marlot, *Histoire de la Ville, Cité et Université de Reims,* publiée par l'Académie de Reims, 4 vol. in-4°, Reims, Brissart-Binet, 1843-46, t. IV, p. 108; — *Grandes Chroniques,* t. VI, p. 357.

(3) En passant par Saint-Quentin, Noyon, Compiègne, Senlis et Louvres.

(4) *Grandes Chroniques,* t. VI, pp. 353 à 412; — Dom Calmet, *Hist. de Lorraine,* t. II, col. 569, LIX; — Bertholet, *Histoire du Luxembourg,* t. VII, pp. 91 et sq.

(5) « On remarqua l'extrême attention du roi de France à écarter du cérémonial de réception tout ce qui eut pu paraître une reconnaissance tacite des prétentions de l'empereur à la suprématie sur tous les rois. » (Henri Martin, *Hist. de France,* édit. Furne, t. V, p. 312, n. 1.)

Digitized by Google

montre quelle était, à cette époque, la prééminence des archevêques de Reims et le rang élevé qu'ils tenaient dans les cérémonies officielles, ayant même le pas sur les souverains. Le titulaire du siège était alors Richard Picque, dit de Bezançon, soixante-huitième archevêque de Reims.

« L'histoire marque, dit Marlot (1), que le roy fut, la veille de l'Épiphanie, ouïr vespres en la Sainte-Chapelle, ayant avec soy le roy des Romains, où l'archevêque Richard officia, et que l'empereur s'y rendit le lendemain à la messe, fin de laquelle il fut splendidement régalé dans la salle du palais par un festin solennel. L'archevêque Richard tint premier lieu en la table, puis l'empereur, après luy le roy Charles et le roy des Romains, et, plus bas, en la mesme table, l'évesque de Bamberg, l'evesque de Paris et celuy de Beauvais. »

L'empereur quitta Paris le 14 janvier et retourna dans ses états en passant par la Champagne.

Le 16 janvier (1378), il était à Reims. On l'y accueillit magnifiquement. Les mémoires de Jean Rogier, prévôt de l'échevinage de Reims, rapportent que le corps de ville alla le recevoir hors des portes et qu'on lui fit présent de fines toiles et de serviettes de fabrication rémoise, d'une valeur de mille livres (2) : « *a Scabinis* (échevins) *oblatæ telæ. seu manutergia Remi texta, valoris mille florenorum,* » dit le Marlot latin (3).

(1) Marlot, *Histoire de Reims*, t. IV, p. 108.

(2) Jean Rogier, *Mémoires manuscrits sur la Ville de Reims*, à la Bibliothèque de Reims, 2e vol., B, répert. 1565, fol. 137, v°.

(3) Marlot, *Metropolis Remensis historia*, t. II, Reims, 1679, p. 858. — Voir aussi sur cette visite l'*Histoire de Reims*, de l'abbé Anquetil, professeur au Séminaire de Reims, édit. de 1756, Reims, t. II, p. 272.

Digitized by Google

Je dois, en outre, à l'inépuisable obligeance de M. Louis Demaison la communication d'un document qui se rattache à cette visite. C'est une pièce de comptabilité qui se trouve aux archives de Reims, et qui est ainsi libellée : « Philippe le Barbe, échevin et greffier de l'échevinage de Reims, confesse avoir reçu de Jean de Chagny, chanoine de Reims, et de Thomas Juppin, receveur des tailles et aides ordonnées pour la fortification de Reims, la somme de 110 florins d'or, qui lui a été attribuée par des lettres de Jean de Lor, capitaine de la Ville de Reims, pour les frais faits, afin d'obtenir du roi « certaines lettrez de don de mil francs fait à la Ville de Reims, pour paier certaines toiles données à l'empereur de Romme, oncle du roy nostre seigneur, et à son filz. » (Le mardi après les fêtes de saint Jacques et saint Christophe (26 juillet 1379) (1).

L'empereur avait, paraît-il, une grande dévotion à saint Nicaise, et le principal motif de sa venue à Reims était son désir de faire un pèlerinage à la basilique dédiée à ce grand martyr. Charles IV avait d'ailleurs un culte particulier pour les reliques des saints. Il ne passait jamais dans une ville honorée d'un sanctuaire particulier « sans qu'il n'en tirât quelque partie pour sa chapelle ».

« Ayant donc dessein, nous dit encore Marlot (2), de rendre ses vœux en l'église du saint martyr, renommée pour les miracles qui s'y faisaient et pour sa nouvelle et excellente structure, il témoigna au roy, avant que partir, le désir qu'il avait d'avoir de ses reliques, lequel manda

(1) *Archives de Reims,* ms., *Diverses matières, Cérémonial*, etc., liasse 12, renseignements. — Un fragment du sceau de l'échevinage est resté attaché à cette pièce.

(2) Marlot, *Histoire de Reims,* t. IV, p. 109.

Digitized by Google

aussitôt à l'archevêque Richard d'aller voir l'abbé et les religieux, pour faire en sorte qu'il y eût contentement. »

La lettre du roy est datée du 17 janvier 1377 (vieux style) (1), et était conçue en ces termes :

« De par le roy,

« Archevesque de Reims, nous sçavons que nostre oncle l'empereur, qui s'en va par Reims, comme nous sçavons, a grande dévocion à saint Nicaise, et grande volonté d'avoir de ses reliques. Si vous prions bien acertés, que vous faites tant par devers l'abbé et le couvent dudit lieu, qui luy en baillent aucune petite fraction : car nostre dit oncle y aura grand plaisir et à nous sera bien agréable. Donné au bois de Vincennes, le 17e jour d'avril (janvier).

(Signé) « CHARLES ».

« L'archevesque, communiquant cette lettre à l'abbé, le trouva entièrement disposé à satisfaire au désir de sa Majesté, et fit luy-mesme l'ouverture de la chasse, en présence d'un grand nombre de peuple, et le clergé chantant cependant les louanges du saint. L'inventaire des reliques fait par les révérends Jean de Craon et Robert de Courtenay, fut leu publiquement et trouvé conforme à ce qui estoit enveloppé comme un faisceau dedans la chasse; puis l'abbé prit un os de la cuisse, où estoit un billet de parchemin portant ces mots escrits en anciennes lettres : *De Sancto Nicasio,* lequel fut coupé en deux, dont la partie principale fut délivrée au gentilhomme et porteur des lettres pour être envoyé à l'empe-

(1) 1378, nouveau style. Jusqu'au XVIe siècle, l'année civile, en France, ne commençait qu'à Pâques.

Digitized by Google

reur. — Cela fait, l'archevesque remet les saintes reliques dans les langes comme elles estoient. »

L'empereur Charles IV — l'auteur de la fameuse *Bulle d'or* qui a réglé, jusqu'à la Révolution française, le mode d'élection à l'empire germanique — mourut à Prague le 29 novembre 1378, dix mois après son retour de France.

Il eut comme successeur à l'empire et au trône de Bohême l'aîné de ses fils, Venceslas, qui, lui, conserva son nom, n'ayant pas rencontré de roi de France pour le débaptiser.

Nous parlerons tout à l'heure du séjour que cet empereur Venceslas fit à Reims, vingt ans plus tard, en 1398.

Mais, auparavant, permettez-moi de vous dire un mot du frère cadet de l'empereur Charles IV, de Venceslas Ier, duc de Luxembourg et de Brabant, né du second mariage de Jean l'Aveugle avec Béatrix de Bourbon, — de souche bien française, celle-là . . . une arrière-petite-fille de saint Louis.

Venceslas Ier. — Ce Venceslas (1), qui avait reçu, comme ses prédécesseurs, une éducation toute française, introduisit en son palais de Bruxelles bien des changements calqués sur les usages de la cour des rois de France, qu'il avait souvent visitée. Le chroniqueur Froissart, après avoir passé huit ans à la cour d'Angleterre, fut attaché à la maison du premier duc de Luxembourg (2).

(1) Ce fut le premier duc de Luxembourg, son frère, l'empereur Charles IV, ayant élevé en sa faveur le comté de Luxembourg au rang de *Duché*, par une charte donnée à Metz le 13 mars 1354. (Cf. Bertholet, op. cit., t. VII, pr., p. VII.)

(2) Un extrait des comptes du receveur de Binche (publié par M. Pinchart) constate que le 25 juillet 1382, le duc de Brabant

Digitized by Google

Venceslas et sa femme, Jeanne de Brabant, assistaient à Reims, le 19 mai 1364, au sacre du roi Charles V, neveu du duc. Le prélat consécrateur était l'archevêque Jean III de Craon. « La seconde bannière, dit Marlot (1), était portée par Venceslas, duc de Brabant et de Luxembourg, oncle du roy, représentant le duc de Normandie. » C'est à ce sacre que fut exécutée la messe à quatre parties que notre chanoine de Reims, Guillaume de Machault, avait composée pour cette solennité (2).

Le duc Venceslas était aussi présent au sacre du roi Charles VI, à Reims, le dimanche 4 novembre 1380 (3). L'archevêque Richard Picque officiait. Un de ses successeurs sur le siège de Reims, Jean Juvénal des Ursins, et le grand prieur de l'abbaye de Saint-Nicaise, Dom Marlot, nous ont laissé le récit de cette cérémonie (4).

(Venceslas) fit don d'une somme de dix francs, valant douze livres dix sous, « à messire Jehan Froissard, curet de Lestimez ou Mont, pour un livre qu'il fist pour Monseigneur ». (Siméon Luce, introduction à l'édition des *Chroniques de Froissart*, t. I, p. LII, n. 1.)

(1) Marlot, *Histoire de Reims*, t. IV, p. 94; — Alex. Le Noble, *Histoire du Sacre*, p. 221.

(2) De Puymaigre, *Jean l'Aveugle en France*, p. 22.

(3) « *Die dominica, quarta die mensis novembris anni prenotati* (1380), Karolus coronatus et sacratus est Remis. » *(Chronogr. regum Francorum*, t. III, p. 1.) — C'est donc à tort que Marlot et quelques auteurs, d'après lui, ont donné comme date du sacre de Charles VI *le dimanche 1er novembre, jour de la Toussaint*. Pâques tombant le 25 mars en cette année 1380, le 1er novembre était un jeudi et le premier dimanche était bien le 4. — Cf. *Art de vérifier les dates*, édit. de 1770, p. 558. Le P. Anselme *(Hist. généalog. de la maison royale de France*, édit. de 1712, t. I, p. 63) a déjà signalé cette erreur.

(4) Jean Juvénal des Ursins, *Histoire de Charles V*, édit. de Denys Godefroy, in-fol., Paris, 1653, p. 5. — Jean Juvénal (ou Jouvenel) des Ursins, né à Paris le 23 novembre 1388, arche-

Digitized by Google

La Chronique du Religieux de Saint-Denys raconte que le frère du roi, le jeune Louis de France, comte de Valois — celui qui devint plus tard ce duc d'Orléans à la fin si tragique — porta, pendant l'office, la fameuse épée de Charlemagne, *Joyeuse* (1). Elle devait être lourde pour ses dix ans !

Venceslas II. — Il a laissé un bien fâcheux renom dans l'histoire, ce Venceslas II de Luxembourg (2), l'auteur de tant de méfaits et même de tant d'actes de cruauté, comme le meurtre de Jean de Pomuck (Jean Népomucène), confesseur de la Reine, martyr du secret de la confession. Peut-être a-t-on exagéré en l'appelant le « Néron » du moyen âge. Mais, à tout prendre, on ne peut guère lui contester la triste qualité d'ivrogne invétéré. Sa réputation sur ce point était si bien établie que, pour obtenir de lui quelque faveur, on lui envoyait une pièce de bon vin. — Et c'est la Chamagne qui serait la coupable ! On a essayé, en effet, de rejeter l'origine de ce vice sur l'excellence du vin de France, du vin de Champagne en partirulier, pour lequel Venceslas aurait

vêque de Reims le 13 mai 1449 (par permutation du siège de Laon avec son frère Jacques), devint le premier des pairs ecclésiastiques et *légat né du Saint-Siège,* titre qu'il prit dans ses actes — au moins à partir de 1455 — et que les archevêques de Reims ont continué à porter depuis. Il mourut à Reims le 14 juillet 1473.

(1) *Chronique du religieux de Saint-Denis* (de 1380 à 1422), édit. Bellaguet, Paris, 1839, t. I, p. 30.

(2) Venceslas II de Luxembourg, né à Nuremberg le 17 mars 1361, roi de Bohême le 15 juin 1363, roi des Romains, élu à Franfort, le 10 juin 1376, empereur d'Occident le 29 novembre 1378 (mais non couronné à Rome), déposé comme empereur le 24 août 1400, mort à Prague le 16 août 1419.

Digitized by Google

pris un goût immodéré lors de son premier séjour à Reims (1).

Lorsqu'il n'était encore que roi des Romains, Venceslas II — ainsi que nous l'avons vu — avait déjà accompagné à Reims, au mois de janvier 1378, son père, l'empereur Charles IV.

Sa seconde visite à la ville des sacres eut lieu vingt ans plus tard, pendant le séjour de quelques mois qu'il fit au Luxembourg et au château d'Ivoix *(Carignan)* (2), de février à mai 1398. L'empereur venait à Reims afin de s'y rencontrer avec le roi Charles VI et de conférer avec lui sur les moyens de mettre un terme au schisme douloureux qui divisait en deux camps le monde chrétien.

Mais cette visite avait aussi d'autres motifs, moins élevés et plus personnels, dont nous avons parlé ailleurs (3) : un projet de mariage de la nièce de l'empereur, Élisabeth de Gœrlitz, avec le jeune Charles d'Orléans, fils du duc Louis (4); et la réalisation, faite

(1) On ne savait pas encore, à cette époque, faire mousser le vin de Champagne, et il restait alors un peu « pâteux ». Mais Venceslas ne le trouvait pas plus mauvais, et, d'après la tradition, il le caractérisait en disant : *Das ist ja ein œchtes Oel, davon einem die Schnauze anklebt.* (C'est de la véritable huile qui colle au palais.)

(2) Aujourd'hui Carignan, arrondissement de Sedan (Ardennes). — Ivoix, ville très ancienne, importante déjà au IVe siècle sous le nom d'*Epusum*. Passée dans la maison de Savoie, le nom de *Carignan,* qu'elle porte actuellement, lui fut donné par Eugène-Maurice de Savoie-Carignan, le père du fameux prince Eugène.

(3) *La Maison impériale de Luxembourg et la Cour de France,* Luxembourg, Worré-Mertens, 1901.

(4) Le mariage n'eut pas lieu. — Charles d'Orléans (1391-1465), blessé à la bataille d'Azincourt, resta vingt-cinq ans prisonnier en Angleterre. Il trompa les ennuis de sa captivité en composant de touchantes et naïves poésies. Un de ses fils fut le roi Louis XII.

Digitized by Google

à Reims le 31 mars, d'un second prêt de dix mille écus d'or consenti par le duc d'Orléans à Venceslas, toujours besogneux et à court d'argent, comme son père Charles IV et son grand-père Jean l'Aveugle (1).

Venceslas se met donc en route, et, par Mayence, Cologne, Luxembourg et Ivoix, c'est-à-dire par l'antique voie romaine de Reims à Trèves, il entre en France et arrive à Mouzon le 5 mars. Il y trouve le duc d'Orléans, frère du roi, que Charles VI avait envoyé à sa rencontre : « *Tunc venit Remis prefatus rex Bœmiæ, electus Imperii, cum suis, et ei obviam dux Aurelianensis exiit usque od pontem de Montezone* (2). »

Après un assez long séjour à Mouzon, l'empereur et le duc en partirent le 30 mars et s'arrêtèrent à Épernay pour saluer la duchesse d'Orléans, Valentine Visconti, qui s'y trouvait avec ses enfants.

L'empereur fit son entrée à Reims, le lendemain 31 mars, dimanche des Rameaux, avec le roi Charles VI, qui y était arrivé depuis le 22 mars et chassait à deux lieues de la ville, lorsqu'il rencontra Venceslas. L'empereur fut logé à l'abbaye de Saint-Remi et le roi au palais archiépiscopal (3) : « *Locatusque est in monasterio Sancti Remigii,* — dit la *Chronographia regum Francorum,* — *et suis omnes circumcirca locati sunt. Rex vero Francie in palacio erat locatus.* »

(1) Voir DE CIRCOURT et VAN WERVEKE, *Documents luxembourgeois à Paris,* de 1396 à 1413, n° 46. — Nous possédons une copie, — faite sur l'original, — de la reconnaissance de dette signée à Reims.

(2) *Chronogr. reg. Francorum,* t. III, p. 167. (Cf. *Religieux de Saint-Denys,* t. II, p. 564 ; — E. JARRY, *Louis de France, duc d'Orléans,* Paris, 1889, p. 192.)

(3) JUVÉNAL DES URSINS, *Hist. de Charles VI*, p. 132 ; — *Le Religieux de Saint-Denys*, p. 156 ; — Dom MARLOT, *Hist. de Reims,* t. IV, p. 136 ; — *Chronogr. regum francorum,* t. III, p. 67.

Digitized by Google

Froissart, le religieux de Saint-Denys, Jean Juvénal des Ursins et dom Marlot nous ont raconté en détail cette entrevue de Venceslas avec Charles VI. Nous prendrons le résumé qu'en a donné l'abbé Anquetil, — presque un Rémois aussi, — d'après un historien allemand (1).

« L'empereur fit son entrée à Reims, à cheval, entre les rois de France et de Navarre. Le comte de Nevers et le duc de Bavière, frère de la reine (Isabeau), marchaient avant, à la tête de la noblesse française et allemande, et, derrière les rois, venaient les ducs de Berri et d'Orléans et le duc de Bourbon...

« Le roi de France pria l'empereur à dîner le lendemain et fit tous les préparatifs d'un grand repas ; mais lorsque les ducs de Berri et de Bourbon allèrent prendre l'empereur pour le conduire chez le roi, *ils le trouvèrent sur son lit, accablé des vapeurs du vin et dormant d'un profond sommeil.* » Et le festin fut remis à un autre jour.

Le *Religieux de Saint-Denys* relate aussi ce pénible incident (2) : « *Duces Biturie et Borbonie, rubore perfusi, redierunt, regi Francie refferentes quod tunc non poteret quod promiserat complere. Nam (rex Boemiæ,) guleque et vino deditus, comessaciones cotidianas reiterans, nunc ventre pleno se jam sopori dederat.* » C'est bien le cas de redire que le latin, dans les mots, brave l'honnêteté.

Il paraît, en effet, que la bonne chère était à l'ordre du jour, à Reims, pendant la visite de l'empereur Venceslas. Marlot, d'après Froissart et Meyer, parle de festins vraiment pantagruéliques. On était dans la

(1) Anquetil, *Hist. de Reims*, t. II, p. 311.
(2) *Religieux de Saint-Denys*, t. II, p. 658.

Digitized by Google

semaine sainte. Pour satisfaire à la loi du maigre, et non pas, certes, pour jeûner, il fallait tous les jours, pour le repas des princes et de leur entourage, dix tonnes de harengs, huit cents carpes et quantité d'autres poissons (1).

A la suite du banquet royal, qui put enfin avoir lieu, Charles VI fit présent à son cousin Venceslas de toute la vaisselle d'or et d'argent qui avait servi à ce festin. Il lui donna également plusieurs ameublements précieux, notamment les tentures de soie et les tapisseries représentant des scènes de l'histoire des anciens rois, qui se trouvaient dans les appartements occupés par l'empereur à l'abbaye de Saint-Remi (2).

Tous les seigneurs de la cour impériale furent aussi favorisés des libéralités du roi : libéralités si fastueuses, dit la chronique, que les Allemands ne purent s'empêcher d'en témoigner leur surprise. Marlot donne, en effet, une valeur énorme à ces présents : « *Quæ ad ducenta florenorum millia æstimabuntur* ». Anquetil a recueilli la même tradition.

Le repas fut suivi d'une conférence. D'autres eurent lieu les jours suivants. Le patriarche d'Alexandrie les présidait. Mais aucune décision efficace n'y put être prise.

« Ce fut un curieux spectacle, écrit Michelet, de voir l'empereur Venceslas, amené en France par les affaires de l'Église, conférer avec Charles VI. L'un était fol, ajoute-t-il, l'autre presque toujours ivre. Il fallait prendre l'empereur à jeun ; mais, pour le roi, ce n'était pas toujours le moment lucide (3). »

(1) Marlot, *Historia remensis,* t. II, p. 684.
(2) *Religieux de Saint-Denys,* t. II, p. 566.
(3) Michelet, *Histoire de France,* édit. Hachette, 1845, t. IV, p. 91.

Digitized by Google

Et Huysmans, dans son langange réaliste : « Le peuple se rappelle ce spectacle déconcertant : l'empereur d'Allemagne, Venceslas, toujours ivre, venant rendre visite au roi de France, Charles VI, qui délire, pour déposer à eux deux un pape. Le Saint-Esprit jugé par un pochard et un dément ! (1) »

Si l'entrevue de Reims n'amena pas le résultat immédiat que l'on espérait, au moins eut-elle ce précieux effet de mettre la grave question de la fin du schisme à l'ordre du jour des délibérations de tous les souverains de l'Europe. Ce fut encore, au surplus, à un Luxembourg qu'échut l'heureuse fortune de le terminer : au frère même du triste Venceslas, son successeur au trône du saint empire romain germanique, — à Sigismond de Luxembourg.

Sigismond, le dernier empereur de la maison de Luxembourg, vint aussi en France, en 1416, et fit à Paris un séjour assez long, dont nous avons parlé ailleurs. Le récit de cette visite et des conséquences fâcheuses qu'elle eut d'abord pour notre pays nous entraînerait trop loin et sortirait du cadre de cette étude. Nous arrêtons donc là notre communication, qui n'avait d'autre objet que de montrer la place qu'a tenue notre ville de Reims dans les visites que firent en France les princes souverains de la Maison de Luxembourg.

(1) Huysmans, *Sainte Lydwine de Schiedan*, Paris, Stock, 1902, p. 40.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOËL BRULART DE SILLERY

ET LA FONDATION DE SILLERY AU CANADA

Communication à l'Académie de Reims, par M. Roger GRAFFIN,
Membre titulaire.

Noël Brulart de Sillery naquit le 25 décembre 1577.

Son père, Pierre Brulart, conseiller au parlement de Paris, appartenait à une famille déjà ancienne dans la magistrature (1).

Sa mère, Marie Cauchon, dame de Sillery et de Puisieux (2), apporta à Pierre Brulart la terre de Sillery, qui devait plus tard être érigée en marquisat au profit de l'aîné de ses enfants.

Noël était le troisième fils d'une famille nombreuse. Son aîné, Nicolas Brulart, marquis de Sillery, fut ministre plénipotentiaire au traité de Vervins, ambassadeur à Rome en 1599, chancelier de France et garde des sceaux sous Henri IV et Louis XIII. Son second frère, François Brulart, abbé de la Valroy, est particulièrement connu dans l'histoire rémoise par la fondation du collège des Jésuites à Reims (3). La plus jeune de ses sœurs, Catherine, fut abbesse de la célèbre abbaye de Longchamps (4).

Noël ne devait pas moins que ses frères honorer le nom qu'il portait. Chevalier de Malte, commandeur du

(1) P. Anselme. *Histoire généalogique... de la maison royale de France,* 1730, p. 526.

(2) *Sillery* et *Puisieux*, actuellement canton de Reims.

(3) Cf. *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims,* 1889, fascicule II, p. 101.

(4) *Gallia christiana,* tome VII, col. 948.

Digitized by Google

Temple à Troyes, ambassadeur de Louis XIII à Rome, sa carrière fut remarquée; mais ce fut surtout par ses œuvres charitables qu'il força l'admiration de ses contemporains et qu'il a droit, aujourd'hui encore, à notre souvenir reconnaissant.

Nous ne chercherons pas ici à établir une biographie détaillée de notre personnage. La vie de Sillery a été publiée, et on ne la lira pas sans intérêt (1). Nous nous proposons d'insister seulement sur l'ambassade à Rome du commandeur de Sillery, et surtout de signaler quelques-unes des fondations pieuses dues à son inépuisable charité.

I. — L'ambassade à Rome, 1622-1624.

Après avoir reçu une éducation solide, Noël de Sillery fut envoyé à Malte; il avait alors dix-huit ans. Là, le nouveau chevalier devint page du Grand-Maître de l'Ordre, et sa valeur lui mérita une commanderie de 40,000 livres de rentes à Troyes (2).

Ayant séjourné douze ans à Malte, Noël revint en 1607 à la cour de France où il se fit remarquer par l'éclat de son luxe, la richesse de ses meubles, la recherche de sa table. En 1622, il était nommé ambassadeur auprès du Saint-Siège.

Les menus faits de l'ambassade à Rome du commandeur nous sont connus par un recueil de pièces publiées

(1) *Vie de l'illustre serviteur de Dieu, Noël Brulart de Sillery.* Paris, 1843, in-12. — Cf. *Étude biographique, Le chevalier Noël Brulart de Sillery,* nouvelle édition corrigée. Québec, Augustin Coté, 1871, in-8 (Bibl. nat., 27370, pièce). L'auteur est M. l'abbé Bois. — Ferland. *Cours d'histoire du Canada.* Québec, 1861, liv. III, p. 294.

(2) *Vie de Sillery*, p. 215, note.

Digitized by Google

dans les *Mémoires pour l'histoire du cardinal de Richelieu* (1).

Sillery reçoit l'ordre de se diriger sur Turin, afin disait-on de saluer la duchesse de Savoie, sœur de Louis XIII, mais à la vérité pour s'entendre avec le duc de Savoie au sujet des affaires de la Valteline.

Les instructions de l'ambassadeur lui prescrivaient « de rendre son entrée à Rome la plus honorable et solennelle qu'il pourra », et un document contemporain nous apprend que la reine Marie de Médicis avait fait remettre au commandeur une somme importante pour le jour de son entrée dans la capitale de la chrétienté. Aussi, la cérémonie fut superbe. « L'ambassadeur était dans un carrosse, ouvert en forme de calèche, tout brillant d'or, les roues mêmes étaient dorées. Les chevaux étaient ferrés avec des plaques d'argent qui ne tenaient que par un seul clou, afin que, venant à se détacher, elles fussent ramassées par les pauvres auxquels on jetait d'ailleurs quantité d'argent. Le carrosse était entouré de douze gentilshommes bien montés et superbement vêtus, et de douze valets de pied... (2). »

Le commandeur écrit à ce sujet à son neveu, le marquis de Puisieux, secrétaire d'État : « L'apparat et cortège de notre première audience a esté, à ce que nous

(1) Aubéry. *Mémoires pour l'histoire du cardinal duc de Richelieu.* Paris, 1660, in-f°, t. I, pp. 142 à 280. — Ces pièces manuscrites sont conservées en triple exemplaire à la Bibliothèque nationale (ms. fr. 7085, 10726 et 10727). La bibliothèque de l'Arsenal en possède aussi une copie (ms. 4710). — On trouvera encore au dépôt des manuscrits de la Bibliothèque nationale deux quittances portant la signature autographe de Noël de Sillery. Il signait ainsi : *le chlr de Sillery. (Pièces originales,* vol. 536, f°s 292 et 394.)

(2) *Vie de Sillery,* p. 216, note 2.

Digitized by Google

disent les experts, des plus grands et des plus beaux que l'on n'ayt point encore remarqué. Il y avoit quarante-deux carrosses assez bien fournis, et ce qui dépend de nous, j'entends nos livrées et nos propres carrosses, jugés très honorables : les garnitures et ameublements n'ont pas esté peu estimés (1). »

Malgré toute cette pompe, l'ambassadeur avait mission d'excuser son souverain auprès de certains personnages qu'on oubliait de payer. « Le Roy, disent les instructions, est bien marry que les pensions données à aucuns cardinaux et prélats à Rome n'ayent été mieux acquittées depuis ces derniers temps, de quoi sont cause les mouvements et les dépenses immenses auxquelles ils ont obligé les ministres de Sa Majesté; mais elle a délibéré d'y donner ordre plus certain à l'avenir, ainsi que le commandeur leur en pourra donner toute assurance, afin qu'ils aient plus de courage et de sujet de persévérer en l'affection qu'ils démontrent, pour en tirer service utile aux occasions (2). »

Aussi bien, Sillery reçoit l'ordre de gagner dans la cour pontificale de nouveaux serviteurs de la cause du roi, mais sans bourse délier. Le moyen, lui écrit naïvement Puisieux, « c'est par adresse et gentillesse, comme vous le savez bien faire. Les Italiens sont gens d'intérêt, on les gagne par là. Je ne dis pas par pensions, car on ne les veut pas augmenter, mais par recommandations et soins envers le Pape et son neveu (3) ».

Non seulement l'ambassadeur ne doit point faire largesses d'argent à la cour pontificale; mais d'autre

(1) Aubéry. Op. cit., p. 184.
(2) Aubéry. Op. cit., p. 153.
(3) Aubéry. Op. cit., p. 238.

Digitized by Google

part, il a la charge trop souvent de solliciter l'expédition *gratis* de lettres de provision pour des évêques de France. Sillery ne se plaît guère à cette besogne. Il s'en plaint fréquemment, mais en vain.

Le 6 octobre 1622, il reçoit cette lettre du chancelier : « J'ai été prié par le Père Bénédictin nommé à l'archevêché de Reims, de vous écrire en sa faveur. Ce bon Père est garni de toutes les parties qui sont requises à un archevêque, mais il n'a point d'argent pour payer ses bulles, qui nous ont été taxées à douze mille et tant de livres. Il avait proposé quelque parti pour tirer cette somme par avance des fermiers du temporel de l'archevêché, mais cela a été empêché, de sorte qu'il ne lui reste autre moyen que d'avoir recours à la bonté de Sa Sainteté pour être déchargé de cette somme, laquelle il lui est impossible de payer.... Je sais combien ces requêtes sont mal reçues et que c'est charge fâcheuse à monsieur l'ambassadeur d'y être employé. Aussi, en faut-il user fort rarement. Mais étant de la qualité qu'il est, personnage de mérite, et étant pourvu de l'archevêché de Reims, il semble que nous sommes plus obligés de lui rendre cet office, au moins pour la diminution s'il ne se peut davantage... (1). »

Il s'agit ici de Guillaume Gifford, Anglais d'origine, recteur de l'université de Reims en 1608, qui avait pris l'habit de Saint-Benoît à l'âge de cinquante ans au couvent de Douloir, en Lorraine (2).

Sillery n'épargna pas ses démarches pour le nouvel archevêque de Reims. « Le mérite et la pauvreté du bon P. Bénédictin, écrit-il, m'ont convié à n'attendre

(1) Aubéry. Op. cit., p. 252.

(2) Marlot. *Hist. de la ville ... de Reims,* t. IV, p. 535.

Digitized by Google

nulle recommandation pour m'employer autant que je pourrais pour lui. J'ai obtenu son *gratis* entier, et même de son palais archiépiscopal ; mais cela par de si importunes et ennuyeuses prières et sollicitudes... qu'en ma conscience et sans exagération, s'il était vrai, ainsi que plusieurs qui font de pareilles affaires me voudraient persuader, que ce fut du devoir de cette charge, j'aimerais bien mieux et promptement me retirer que de continuer cette vie (1). »

Notre ambassadeur, par la suite, sut plier davantage son caractère aux exigences de la diplomatie. C'est de Sillery que saint Vincent de Paul tenait cet axiome : « Qu'on venait à bout de tout, à Rome, avec temps et patience (2). »

Le 24 octobre 1622, le commandeur annonce que « l'érection de l'évêché de Paris en archevêché a été expédiée (3) ». Au mois de décembre de cette même année, Jean-François de Gondi était sacré archevêque de Paris.

Le 5 septembre 1622, Sillery avait été assez heureux pour obtenir la promotion de l'évêque de Luçon au cardinalat. Richelieu envoyait aussitôt à notre ambassadeur une longue lettre où il prodigue les remerciements. « La pourpre, dit-il, me sera une éternelle mémoire de vostre bienveillance qui ne me permettra pas d'estre un moment sans soin de rechercher les occasions d'en prendre revanche (4). » La « revanche » fut cruelle et

(1) Aubéry. Op. cit., p. 271.

(2) *Lettres et conférences de saint Vincent de Paul, Supplément,* p. 263. — Ce volume forme le t. XI des documents récemment publiés par la Congrégation de la Mission sur saint Vincent.

(3) Aubéry. Op. cit., p. 258.

(4) Avenel. *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal Richelieu,* t. I, p. 725.

Digitized by Google

bien digne d'un homme politique peu soucieux de ses promesses. Dix-huit mois après cette lettre, le commandeur était rappelé brusquement à Paris, où il venait partager la disgrâce de son frère le chancelier de Sillery, et de son neveu le secrétaire d'État marquis de Puisieux.

II. — Les Œuvres de Piété.

Rentré à Paris, Noël de Sillery ne cherche plus qu'à sanctifier sa vie.

Admirateur de saint François de Sales, il se rend en 1631 à Annecy avec les commissaires apostoliques désignés pour assister à l'ouverture du tombeau du grand évêque. Ce fut Sillery qui inspira au P. Caussin, célèbre Jésuite du temps, de rechercher les instructions et les conseils de saint François de Sales, afin de les réunir dans un recueil intitulé : *Traité de la conduite spirituelle*, livre que la piété des contemporains accueillit avec faveur (1).

Sur ces entrefaites, le commandeur, encouragé par saint Vincent de Paul, quitta les somptueux appartements de son hôtel de Sillery, vendit ses meubles les plus précieux, et après avoir congédié le plus grand nombre de ses serviteurs, vint fixer sa résidence non loin du monastère de la Visitation de Paris (2). En même temps, Sillery faisait bâtir à ses frais, sur les plans du

(1) Nicolas Caussin, né à Troyes en mai 1583, mort à Paris le 2 juillet 1651. Le *Traité de la conduite spirituelle selon l'esprit de saint François de Sales* porte une dédicace au commandeur de Sillery. — Sommervogel. *Biblioth. de la Cie de Jésus,* v° Caussin, n° 13, col. 919.

(2) Abelly. *La Vie de saint Vincent de Paul,* 1891, t. I, pp. 223 et suiv.

Digitized by Google

célèbre architecte Mansard, la chapelle de la Visitation qui existe encore dans la rue Saint-Antoine (1).

Sillery orienta dès lors vers la recherche de la perfection chrétienne cette ambition et ce caractère par lesquels jadis il sacrifiait en grand seigneur au goût des richesses. « Madame de Trélon, sa sœur, surprise de le voir dans un tel mépris de toutes les choses de la terre, lui demanda d'où venait une telle métamorphose... Je n'ai rien fait, lui répondit-il, que de tourner la médaille, c'est-à-dire faire et employer pour Dieu ce que je destinais et faisais pour le monde et la vanité (2). »

Détourné des honneurs de la terre, l'ancien ambassadeur prétendit à l'honneur du sacerdoce. Ainsi, cet esprit élevé entendait encore se distinguer dans la voie nouvelle qu'il avait choisie. En mars 1634, saint Vincent de Paul compte parmi ses *ordinands* le commandeur de Sillery (3).

L'exemple est la loi de la société. Si les individus passent et disparaissent, la manière de penser et d'agir de chacun contribue par ailleurs à former cette opinion qui survit aux individualités et crée les traditions. A cet égard, la résolution de Sillery n'était pas sans mérite et devait avoir son retentissement.

Le XVIe siècle venait de finir. Après des temps troublés par de longues guerres civiles, après la diminution de la vie chrétienne causée par l'esprit païen de la Renaissance, le contingent de faiblesse humaine avait grandi jusque sur les marches du sanctuaire (4). La richesse d'un bénéfice, tel était alors trop souvent le but

(1) Aujourd'hui temple protestant près de la Bastille.
(2) *Vie de Sillery*, p. 45.
(3) *Lettres de saint Vincent de Paul*. Paris, 1880, t. I, p. 87.
(4) *Vie du P. de Condren*, 1657, liv. II, ch. VIII.

Digitized by Google

recherché par le cadet de famille embrassant l'état ecclésiastique. L'ignorance était le moindre défaut de beaucoup de prêtres. Enfin, « la plus sanglante injure à l'adresse d'un homme de condition était de lui dire : Vous êtes un prêtre (1) ».

Devant cet état de choses, la Providence suscitait dans saint Vincent de Paul et les prêtres de la Mission, dans le cardinal de Bérulle, le P. de Condren et les Oratoriens, et plus tard dans l'abbé Olier et les Sulpiciens, une phalange de saints personnages destinés à poursuivre la réforme et l'éducation du clergé. Sillery venait donc à son heure donner au sacerdoce restauré l'éclat de son nom. D'autres personnages l'imitèrent, quelques-uns abandonnant la robe d'hermine pour la soutane du prêtre.

Le 26 février 1640, saint Vincent de Paul écrit : « L'état ecclésiastique séculier reçoit beaucoup de Dieu à présent. On dit que notre chétive compagnie y a beaucoup contribué par les ordinands et la compagnie des ecclésiastiques de Paris. Il y a beaucoup de gens de qualité qui embrassent cet état à présent. M. de la Marguerie, ci-devant premier président de province, s'est fait simple prêtre, il n'y a que dix jours ; nous avons parmi les ordinands un conseiller du grand Conseil et un maître des Comptes qui veut demeurer tel, et qui se font simples prêtres par dévotion. M. de Mégrigny, avocat général à la Cour des aides est retiré à Saint-Maur à cet effet... (2). »

En 1642, le procureur du roi à Amiens, Guillaume Delattre, entre à Saint-Lazare (3).

(1) Abbé Maynard. *Saint Vincent de Paul,* t. II, p. 12.
(2) *Lettres de saint Vincent de Paul,* t. I, p. 291.
(3) Ibid., p. 418. — Cf. Picot. *Essai historique sur la religion en France pendant le XVIIe siècle*, 1824, t. I, p. 291.

Digitized by Google

C'était le temps où d'autre part les d'Ormesson et les Talon honoraient la magistrature.

III. — Les Œuvres de Charité.

Les arbres puissants qui dominent çà et là dans nos forêts ne sont pas seulement un ornement ; ils distribuent autour d'eux la fertilité et la vie, abandonnant fidèlement au sol qui les nourrit l'ample moisson de leurs feuilles et de leurs semences.

Ainsi, dans l'ordre providentiel des choses, la fortune, par l'obligation de l'aumône, apporte d'elle-même un tempérament à la rigueur de l'inégalité des conditions sociales ; la charité en explique l'utilité, et ce n'est point sans profit que la chaumière du pauvre se cache non loin de l'opulente demeure.

Sillery avait l'âme trop haute et l'esprit trop chrétien pour méconnaître ces sentiments. Sa main, toujours ouverte, distribua des sommes considérables à Paris, à Annecy, à Melun, et jusque sur les rivages du Nouveau-Monde (1), mais ses largesses s'adressèrent de préférence au pays de Troyes dont il tirait, par sa commanderie du Temple, des revenus importants.

C'est à Troyes que le commandeur établit deux fondations pour des jeunes filles pauvres, dans les monastères de la Visitation et du Carmel (2). C'est à Troyes encore que notre héros infatigable fait bâtir une résidence pour les prêtres de la Mission, et assure l'œuvre

(1) *Vie de Sillery*, pp. 79, 80, 95, 97, 130, 159, 167.
(2) Ibid., pp. 80 et 81.

Digitized by Google

des missionnaires dans cette partie de la Champagne (1). On nous a conservé un trait charmant à ce sujet. Sillery avait commencé « à faire enjoliver et orner » la maison de Troyes où les pères de la Mission devaient loger. Le bon M. Vincent, effrayé par l'apparence même du luxe, supplia aussitôt le commandeur de faire disparaître ces *enjolivures*. Bien que l'ouvrage fut fort avancé, Sillery, sans hésitation, se rendit à la prière qui lui était faite et saint Vincent de Paul s'empressa d'en féliciter son ami. « Je n'ai point de termes, écrit-il, pour vous remercier de la faveur que vous me faites, de vous ajuster à mes petites propositions touchant à notre établissement à Troyes. Je vous suis autant obligé que si vous m'aviez donné tous les biens du monde, tant parce que cela me paraissait être contre la simplicité en laquelle notre pauvre compagnie doit s'établir, que pour l'appréhension que j'ai que tout ce qui n'est pas là-dedans se sente un peu de l'adresse des enfants du siècle... (2). »

L'histoire de la colonisation française au Canada est une histoire sainte. « Ce ne furent, écrit un historien de l'Amérique du Nord, ni l'esprit d'entreprise commerciale, ni l'ambition du monarque, qui portèrent la puissance de la France au cœur de notre continent : ce fut la religion (3). » Ce fut la religion, propagée par la charité et l'héroïsme ; par la charité généreuse de ces

(1) *Vie de Sillery*, p. 128. — *Lettres de saint Vincent de Paul*, t. I, p. 241. — Cf. A. Prévost. *Saint Vincent de Paul et ses œuvres dans le diocèse de Troyes*, 1896. — On conserve au séminaire de Troyes le portrait du commandeur de Sillery.

(2) *Vie de Sillery*, pp. 128 et 129.

(3) Bancroft. *Histoire des États-Unis*, traduction Isabelle Gatti, 1862, t. IV, p. 115.

Digitized by Google

Françaises qui s'appelaient la marquise de Guercheville, la duchesse d'Aiguillon, Mme de la Peltrie..., par la foi héroïque de ces missionnaires et de ces colons qui arrosaient de leur sang la terre de la Nouvelle-France.

Cependant la Providence ne ménageait pas les épreuves.

En Acadie, dès 1614, les établissements de la pieuse marquise de Guercheville avaient été ruinés entièrement par le brigandage de l'anglais Argall. L'Acadie, malheureux pays où, cent ans plus tard, l'Anglais devait encore affirmer sa férocité au service de ce programme : exterminer l'habitant pour conquérir le sol (1) !

En 1629, Champlain et les missionnaires avaient été chassés de Québec, laissant la colonie dévastée.

Enfin, le traité de Saint-Germain-en-Laye, 29 mars 1632, en rendant à la France les postes occupés par les Anglais en Acadie et au Canada, vint permettre à Champlain et aux Jésuites de reprendre avec un nouveau courage l'œuvre interrompue.

Le supérieur des Jésuites à Québec était alors le P. Paul Le Jeune, originaire de la Champagne (2).

Désireux de fonder aux environs de Québec un établissement, une « réduction » comme on disait alors, pour les sauvages Algonquins, le P. Le Jeune attendait l'aumône d'un bienfaiteur. Ce bienfaiteur, ce fut Noël de Sillery.

Sillery, nous dit son historien (3), appartenait à la

(1) Cf. Casgrain. *Pèlerinage au pays d'Évangéline.* — Rameau de Saint-Père. *Une colonie féodale en Amérique.*

(2) Né à Vitry, d'après Sommervogel *(Bibl. de la Cie de Jésus)*, ou à Châlons-sur-Marne. — De Rochemonteix. *Les Jésuites et la nouvelle France*, 1895, t. I, p. 190.

(3) *Vie de Sillery*, p. 71.

Digitized by Google

compagnie des Cent-Associés (1). De fait, son nom ne se retrouve pas à la suite de l'acte constitutif de la société qui, en 1627, à son origine, comptait 107 associés, parmi lesquels, avec le cardinal de Richelieu, des gens de robe, le libraire de Paris Sébastien Cramoisy, des commerçants de Rouen, Dieppe, Bordeaux, etc..., et même un certain Paul Bailly, abbé de Saint-Thierry, *in monte aureo* dans la campagne de Reims (2).

Ce qui est certain, c'est que Sillery avait été informé des besoins de la colonie par le commandeur de Razilly (3), l'un des représentants de la Nouvelle-France en Acadie. Il est très probable, d'autre part, que notre charitable héros devait lire avec intérêt les *Relations de la nouvelle France* (4), publiées annuellement par les Jésuites et rédigées alors par le P. Le Jeune.

En 1637, Sillery adressa au P. Le Jeune une vingtaine d'ouvriers et des secours en argent afin de construire une réduction pour les sauvages aux environs de Québec. En même temps, il écrivait à son ami M. de Montmagny, gouverneur du Canada, pour lui recommander le nouvel établissement (5).

Le P. Le Jeune « choisit comme le site le plus favorable un lieu distant de Québec de quatre milles, vers

(1) En 1651, la compagnie confirma la donation de Sillery. *(Collection des manuscrits contenant lettres, mémoires... relatifs à la nouvelle France.* Québec, 1883, t. I, p. 130. — Cf. DE ROCHEMONTEIX. *Les Jésuites et la nouvelle France,* t. I, p. 466.

(2) P. DU CREUX. *Historiæ Canadensis seu Novæ-Franciæ libri decem...* Paris, 1664, préface et p. 222.

(3) *Vie de Sillery*, p. 72. — Cf. FERLAND. *Cours d'histoire du Canada,* p. 255.

(4) Sur ces publications, voir DE ROCHEMONTEIX, op. cit., introduction.

(5) *Vie de Sillery*, pp. 71 et suiv.

Digitized by Google

le milieu de l'anse appelée auparavant Kamiskoua Ouangachit, et qui porta depuis le nom de Saint-Joseph de Sillery... Les ouvriers, conduits sur les lieux, bâtirent d'abord une maison destinée à leur servir de logement pendant la durée des travaux. Ils élevèrent ensuite une chapelle, une résidence pour les missionnaires, un hôpital, un fort et des maisons pour les néophytes... Dans l'été de 1638, douze familles chrétiennes fort nombreuses prirent possession des logements qu'on leur avait préparés et furent bientôt suivies de plusieurs autres. Dans ce lieu, les Montagnais et les Algonquins se formèrent peu à peu à quelques coutumes françaises, et prirent surtout un esprit et des mœurs convenables à des chrétiens (1) ».

Ce fut au village de Sillery qu'en 1639, les religieuses Hospitalières vinrent s'établir à leur arrivée au Canada. Elles y restèrent près de quatre ans supportant les plus grandes privations. L'une d'elles, la première religieuse morte au Canada, succomba à la tâche le 5 mars 1641, âgée de vingt-huit ans. Trois ans plus tard, les Hospitalières, sur l'ordre du gouverneur, durent abandonner Sillery pour Québec afin de se mettre à l'abri des incursions des Iroquois (2).

Aujourd'hui, le voyageur qui quitte Québec pour remonter le Saint-Laurent peut admirer les pelouses et les ombrages de Sillery où dans un site charmant (3), le

(1) Ferland. *Cours d'hist. du Canada*, pp. 294 et 295.

(2) Casgrain. *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*. Montréal, 1888, pp. 101 et suiv.

(3) Casgrain. *Hist. de l'Hôtel-Dieu de Québec*, p. 89. — Cf. Miss Bentzon. *Les femmes du Canada français*. (*Revue des deux Mondes*, 15 mai 1898, p. 331.)

Digitized by Google

commerce de bois entasse des amas de billes, de madriers et de planches (1).

Sur le territoire du village se dresse un petit monument élevé par la piété reconnaissante des Canadiens. Ce monument, surmonté d'une croix, se compose « de trois assises en pierre de taille qui supportent un socle également en pierre. Dans ses côtés se trouvent incrustées quatre tables de marbre blanc (2) ». L'une d'elles rappelle la mémoire du P. Ennemond Massé, premier missionnaire au Canada, inhumé en 1646 à Saint-Joseph de Sillery. Une autre table porte cette inscription :

L'ÉGLISE DE SAINT-MICHEL
QUI S'ÉLEVAIT EN CET ENDROIT
FUT BATIE PAR
LE COMMANDEUR DE SILLERY
FONDATEUR EN 1637
DE LA RÉSIDENCE DE SAINT-JOSEPH.

Sur cette terre du Canada, où la France a laissé tant de souvenirs impérissables, la Champagne peut donc s'enorgueillir de retrouver ce nom de Sillery et l'honorer à l'égal du nom de deux de ses enfants qui ont eu la gloire de fonder Montréal : M. de Maisonneuve et Mlle Mance.

Le commandeur de Sillery allait bientôt rendre son âme à Dieu. Il eut cette consolation suprême que la Providence réservait à Louis XIII de recevoir de saint

(1) Élisée RECLUS. *Nouvelle géographie universelle*, t. XV, pp. 555 et 556.

(2) DE ROCHEMONTEIX. Op. cit., t. I, p. 474. — Cf. CASGRAIN. *Hist. de l'Hôtel-Dieu de Québec*, p. 94, note.

Digitized by Google

Vincent de Paul les derniers encouragements, la dernière bénédiction.

Sillery mourut le 26 septembre 1640, âgé de soixante-trois ans moins trois mois (1).

Quelques jours auparavant, il avait écrit dans son testament : « J'ordonne que tous les pauvres de l'Hôtel-Dieu soient mes héritiers et légataires universels. Je veux que tous les meubles de la maison où je suis soient vendus et l'argent donné aux pauvres (2). »

Il fut inhumé au monastère de la Visitation de la rue Saint-Antoine, où son épitaphe (3) rappelait sa carrière et ses vertus.

Sur sa tombe on aurait pu graver deux mots qui résument sa vie : Illustre par le rang, plus illustre par la charité.

(1) *Vie de Sillery*, p. 206. — Cf. *Gazette de France*, 29 sept. 1640.
(2) *Vie de Sillery*, p. 196.
(3) De Guilhermy. *Inscriptions de la France, ancien diocèse de Paris*, t. I, pp. 770 et suiv. — *Vie de Sillery*, p. 211.

Digitized by Google

LES DERNIERS APOTHICAIRES RÉMOIS

Communication à l'Académie de Reims, par M. le Dr Pol GOSSET,
Membre titulaire.

Ce n'est pas seulement une courte biographie des apothicaires qui exercèrent à Reims à la veille de la Révolution que le lecteur curieux trouvera dans ces pages consacrées aux derniers apothicaires rémois, c'est encore et surtout un essai sur la communauté des marchands apothicaires-épiciers de la ville de Reims au XVIIIe siècle, essai qui a été rendu possible par la découverte aux Archives municipales du second registre (1) des délibérations de cette corporation (7 décembre 1701 — 6 décembre 1791); le premier registre (7 décembre 1575 — 23 février 1702) n'a pas été retrouvé, peut-être est-il définitivement perdu.

***

Il y avait à Reims, en 1701, quatre apothicaires en exercice, Raoul Raulin, Henry Bourgeois, Philippe Camuzet (2), Jacques Desmolins (3), et un ancien maître, Jacques Caillet.

(1) *Registre pour toutes les affaires de la communauté des marchands Apothicaires-Espissiers de la ville de Reims contenant quatre vingt sept feuillets, commencé le mercredy septième de décembre mil sept cent un*, tel est le titre écrit sur le feuillet de garde de cet in-folio, couvert en parchemin. On lit sur la couverture qu'il fut déposé au secrétariat de la mairie par le citoyen Perreau, apothicaire, le 3 thermidor an XI, c'est-à-dire le 22 juillet 1803.

(2) Une simple note écrite en tête du feuillet de garde du *Registre* fait savoir que Me Camuzet a été reçu apothicaire le 14 juin 1689, et Me Caillet le 17 septembre 1680.

(3) Jacques Desmolins ou Desmoulins mourut le 8 mars 1737, paroisse Saint-Hilaire; sur l'exemplaire de son billet de mort, de

Digitized by Google

Pour devenir marchand apothicaire, il fallait d'abord faire un apprentissage de quatre ans et servir les maîtres six ans (1); l'apprenti traitait de gré à gré avec le marchand chez lequel il entrait et payait vingt livres à la communauté, qui inscrivait son nom sur son registre (2). Un fils de maître ne devait que dix livres, encore ne les versait-il que quand il se présentait à la maîtrise.

Ces dix années de travaux pratiques achevées, il fallait encore attendre qu'un maître mourût ou déclarât renoncer à la pharmacie; c'est ainsi qu'on lit dans le *Registre,* à la date du 7 décembre 1739, que la Communauté « a receü la renonciation à toutes les fonctions de l'art de pharmacie de Monsieur Philippes Camuzet qui l'a fait de plein gré ». L'aspirant présentait alors une requête à M. le grand-garde et à M. le doyen des apothicaires-épiciers de la ville et faubourgs de Reims, pour être admis à faire le *chef-d'œuvre d'épicerie*, ce qui s'explique par ce fait que les marchands apothicaires-épiciers avaient, de temps immémorial, le droit de vendre de l'épicerie, droit qu'ils dédaignaient d'exercer (3);

la collection du Dr Guelliot, est écrit un long panégyrique de saint Nicolas, patron des apothicaires.

(1) Ne fallait-il pas aussi suivre quelques cours? Le *Registre* n'en parle jamais, mais il garde entre ses feuillets un certificat de présence au cours de chimie de Bourdelin, docteur en médecine et professeur de chimie au Jardin-Royal, délivré à Paris à A.-M. Duquênelle, en 1763, année qui précéda celle de sa réception parmi les apothicaires rémois.

(2) Parmi les noms d'apprentis, il faut relever celui d'un Châlonnais qui devint pharmacien militaire et chimiste célèbre: Pierre Bayen (1725-1798), était apprenti à Reims en 1745 chez Faciot.

(3) En 1700, cependant, et comme il s'agissait de délivrer un extrait mortuaire de dame Marie de Villelongue, veuve de Gilles-César Pétré, écuyer, seigneur de Robigny, dont le nom était resté en blanc dans l'acte inscrit au registre des sépultures de la pa-

Digitized by Google

les épiciers, eux, ne pouvaient vendre que de l'épicerie à l'exclusion des médicaments. Apothicaires et épiciers faisaient donc bien corps séparés, comme on disait alors.

Le chef-d'œuvre d'épicerie était toujours à peu près le même; il comprenait quatre préparations : une conserve de citrons cuits ou de roses sèches, deux livres de dragées ou d'anis ambrés et musqués, deux bouteilles d'hypocras également ambré et musqué, et deux flambeaux de cire blanche d'une livre pièce. La première de ces préparations terminée et reçue, le candidat était généralement dispensé des autres moyennant un versement de vingt livres à la caisse commune.

La deuxième épreuve était un *examen de pharmacie* passé en présence du doyen de la Faculté de Médecine, d'un de ses collègues et des marchands apothicaires; le candidat était interrogé sur la pharmacie galénique et chimique, sur les plantes et sur les drogues. Le *Registre* qui donne toujours les noms des préparations demandées pour les chefs-d'œuvre ne dit pas quelles questions étaient posées à cet examen.

Venait enfin le *chef-d'œuvre de pharmacie* pour lequel on exigeait quatre ou cinq préparations de pharmacie galénique et de pharmacie chimique, presque toujours

roisse Saint-Denis de l'année 1688, plusieurs témoins furent convoqués pour permettre de dresser un acte de notoriété, Jacques Caillet, apothicaire, notamment; il montra son livre de commerce : « A été livré pour les funérailles de feue madame de Robigny le cinquième sept. mil six cent quatre vingt huit, vingt cierges de cire blanche de six onces piesse, plus deux cierges de trois onces pour mettre devant la porte.» Cet acte de notoriété est collé dans le *Registre de la paroisse Saint-Denis,* en face de l'acte incomplet du 5 septembre 1688. (Renseignement communiqué par M. V. Charlier.)

Digitized by Google

les mêmes : c'étaient l'emplâtre manus dei (1), l'emplâtre divin (2), l'emplâtre diachylon (3), le philonium persicum (4), l'onguent pompholix (5), la thériaque d'Andromaque (6), le diascordium Fracastorii, et plus tard les emplâtres de Vigo cum mercurio et de ciguë ; — c'étaient le lait de soufre (7), l'antihectique de Poterius (8), le

(1) Emplâtre à base de litharge d'or, c'est-à-dire de protoxyde de plomb jaune, dont la propriété était de guérir les ulcères ; sa renommée était telle que « plusieurs dames de qualité veulent bien se donner la peine de le préparer et de le distribuer aux pauvres ». (CHARAS.)

(2) Mêmes propriétés que le précédent, mais plus *mundicatif* et accompagné de quelque acrimonie à cause du vert de gris qu'il renferme. (CHARAS.)

(3) Emplâtre à base de litharge. « Ses principaux effets sont de digérer, résoudre, cuire et meurir toutes sortes de tumeurs. » (CHARAS.) Il est encore employé, mais il a perdu beaucoup de sa célébrité.

(4) Opiat qui était composé d'opium et de jusquiame entre autres substances, et dont la propriété était d'arrêter le sang « de quelque part qu'il flüe », et d'empêcher l'avortement. (BAUDERON.)

(5) Le pompholix, c'est l'oxyde de zinc, « celui qui tient le premier rang entre les minéraux et les métaux à desseicher sans mordacité ». (BAUDERON.) Il entrait aussi du carbonate de plomb dans cette préparation.

(6) Tout un livre de 310 pages est consacré à l'étude de ce médicament complexe, qu'avait perfectionné Andromaque, médecin de Néron : *Histoire naturelle des animaux, des plantes et des minéraux qui entrent dans la composition de la thériaque d'Andromachus* ..., par Moyse CHARAS. (Paris, Olivier de Varennes 1668.)

(7) « *Lac sulphuris* est le magistère ou précipité de soufre ; son nom vient de ce qu'en se précipitant, il donne à la liqueur une couleur de lait. » (LEMERY.)

(8) « *Antihecticum Poterii* seu *diaphoreticum joviale* est un mélange d'étain et de régule d'antimoine fixé par le salpêtre. » (LEMERY.) Il était employé contre la fièvre hectique.

Digitized by Google

sel sédatif de Homberg (1), par sublimation et cristallisation, et plus tard l'analyse du succin et de la corne de cerf.

Ces diverses préparations étaient faites sans condition de temps, chez un des apothicaires de la ville avec des drogues ou des plantes payées par les apothicaires, mais choisies par l'aspirant et acceptées par les juges ; elles étaient mêlées selon la formule d'un des classiques de l'époque, Bauderon, Charas ou Lemery (2) : ainsi on demandait l'onguent pompholix suivant Bauderon. Vers 1738, le Codex de Paris remplaça ces différents auteurs, et à partir de 1785 le travail au lieu d'être fait dans un laboratoire particulier fut exécuté dans le local de la Société d'émulation (3).

Si les médecins et les apothicaires recevaient le chef-d'œuvre, le candidat prêtait serment en leur présence et était proclamé marchand apothicaire-épicier de la ville et faubourgs de Reims; quelques jours après, présenté au juge de police, il prêtait de nouveau serment. Il n'avait plus qu'à payer soixante livres au profit de la communauté, soixante-quinze livres à partir de 1764;

(1) Acide borique découvert par Homberg au commencement du XVIIIe siècle.

(2) *La pharmacopée de Bauderon, revue et exactement corrigée...* (Lyon, 1672, in-4°.) La première édition est de 1588.

Pharmacopée royale, galénique et chimique, par Moyse CHARAS. (3e édit. Paris, chez l'auteur, 1681, in-4°.)

Pharmacopée universelle, contenant toutes les compositions de pharmacie qui sont en usage dans la médecine, par Nicolas LEMERY. (2e édit. Paris, Laurent d'Houry, 1715, in-4°.)

Ces différents ouvrages sont à la Bibliothèque municipale de Reims.

(3) La *Société libre d'émulation* fut établié à Reims en 1778, pour l'encouragement des inventions qui tendent à perfectionner la pratique des arts et des métiers utiles.

Digitized by Google

il ne donnait que la moitié s'il était fils de maître.

Les médecins ne touchaient pas d'honoraires pour leurs vacations, mais le candidat leur devait un repas, « tel qu'il le juge à propos », toutes les fois qu'ils s'assemblaient pour son examen.

Dix-huit apothicaires, dont les noms suivent, furent reçus au cours du XVIIIe siècle :

29 sept. 1704.. Pierre DESMOLINS.
18 nov. 1728.. Remy LELARGE.
16 août 1729.. Henri RAULIN, fils de maître (1).
16 juillet 1734. Henri BOURGEOIS, fils de maître.
10 fév. 1735 .. Gérard MELIN, de Paray-le-Monial.
1er déc. 1738.. Jacques-Adam FACIOT.
28 juillet 1753. Jean-François HUBERT, reçu pour Mézières.
sept. 1753.. Philibert MELIN, neveu de Gérard MELIN.
sept. 1753.. François GOURDIN, de Reims.
23 fév. 1762 .. Jean-Baptiste GÉRUZET.
mai 1763 .. Henri DE NIZEL DE SAINT-OLIVE.
16 juin 1764.. August.-Marie DUQUÊNELLE, de Courtagnon.
3 juin 1775.. Jean-Baptiste-Pierre BOUDET, de Reims.
3 juin 1775.. Quentin MALOT, de Cauroy-les-Hermonville.
3 juin 1775.. Nicolas PERREAU.
6 juillet 1781. François DUDIN, peut-être de Montbré.
6 août 1781 .. Louis-Marie-Cécile SIRET, d'Avenay.
6 déc. 1785... Henry LOUIS, de Reims.

La réunion des maîtres formait la communauté des marchands apothicaires-épiciers, qui se prévalait d'un arrêt du Parlement de Paris de 1536, et d'un arrêt du roi Henri III de 1552, qui obligeait les apothicaires à

(1) Il mourut le 10 septembre 1735.

Digitized by Google

se conformer au précédent arrêt et les érigeait en corps de communauté par lettres de jussion du 9 novembre. Ces titres sont perdus (1). Les statuts de la corporation ne nous sont d'ailleurs connus que dans leur esprit, par les applications qui en ont été faites, mais non dans leur texte.

Le patron était saint Nicolas; le jour de sa fête, une messe était dite pour le repos de l'âme des confrères défunts et une réunion était tenue chez le garde ou grand-garde de la communauté, maître élu pour surveiller l'observance des statuts et pour sauvegarder les intérêts moraux et financiers de la corporation.

Le 6 mars 1702, Camuzet, garde en fonction, rend compte « que depuis longtemps plusieurs particuliers de cette ville comme espissiers et autres qui ne sont maîtres apothicaires, ny capables de composer des remèdes pour le corps humain » vendent des remèdes simples et composés (2); cette plainte entendue, requête est faite à M. le lieutenant général de police pour faire des perquisitions. En 1743, Lelarge, qui venait d'être élu garde, expose que « depuis quellesques années par un mépris marqué on ne les a point appellé à la nomination

(1) Pour ces dates, voir dans le *Registre*, à la date du 10 juillet 1776, la réponse à une lettre du subdélégué de M. l'intendant.

(2) Les apothicaires eurent souvent l'occasion de répéter cette plainte ; dans le *Journal de Havé*, nombreux sont les avis de marchands qui annoncent la vente de médicaments : ce sont le plus souvent des topiques pour panser les ulcères et des élixirs odontalgiques. En 1773, Coutier, épicier-droguiste sous les loges de la Couture, à l'enseigne du *Poids du Roi*, vend une poudre purgative avec la manière de s'en servir. En 1775, un sieur Gastellier, demeurant rue de la Poissonnerie, en face de l'Hôtel-Dieu, vend des pilules de Belloste 24 livres l'once.

Digitized by Google

des sieurs juge et consuls (1) au préjudice de la possession immémoriale »; il est autorisé à poursuivre cette affaire et immédiatement sa protestation est suivie d'effet. Le 3 avril 1754, la corporation donne pleins pouvoirs à Gérard Melin, garde en exercice, pour s'opposer aux prétentions d'un certain Christophe Becqueret, natif de Soissons et apprenti de Paris, qui, insuffisant dans ses épreuves et ajourné à dix-huit mois par le jury de Reims, était revenu muni d'un privilège d'un apothicaire du roi pour se faire examiner avant le temps fixé.

Cette prétention injustifiée de Becqueret, qui fut le point de départ d'un procès, mérite d'être rapprochée de cette jolie phrase de Monteil : « Un homme qui n'a pas accompli son temps d'apprentissage, ou, si vous voulez, son temps d'études et d'exercice, qui n'a pas été ensuite examiné, admis et reçu par le corps des apothicaires, présidé par un commissaire de la Faculté de Médecine, le roi peut, à sa volonté, en faire un comte, un duc, un maréchal de France, mais il ne peut en faire un maître apothicaire. » *(Histoire des Français des divers états.)*

La communauté avait un budget facile à établir; comme elle n'avait pas de revenus, c'était le grand-garde qui en fin d'année répartissait par tête les sommes qu'il avait avancées pour les services religieux, pour les flambeaux portés à la procession de la Fête-Dieu et pour les frais royaux. Il est bon de revenir sur quelques-uns des usages qui nécessitaient ces frais.

Les services religieux étaient la messe dite le jour de Saint-Nicolas, et le service solennel chanté aux frais de

(1) L'édit de création de cette juridiction des marchands avait été donné par Charles IX au mois d'avril 1564.

Digitized by Google

la communauté dans l'église des RR. PP. Cordeliers, dans les quinze jours qui suivaient la mort d'un confrère; une intéressante conclusion transcrite le 24 décembre 1784 fixe les pratiques traditionnelles suivies en cette circonstance :

« 1° Le grand-garde de laditte communauté averti de la mort d'un confrère ira au nom de ladite communauté faire compliment de condoléance et préviendra la veuve et les héritiers qu'il conduira le deuil le jour de l'enterrement seulement.

« 2° Tous les membres de laditte communauté assisteront au service et enterrement par ordre de réception à la gauche du deuil.

« 3° Il sera chanté aux frais de laditte communauté un service solennel dans l'église des Reverends Pères Cordelliers ou autre, et ce dans la quinzaine du jour du décès afin de pouvoir prendre le jour commode de la veuve ou des héritiers du deffunt et auquel service le deuil aura la droite.

« Il a été arresté et convenu en outre qu'à toutes les cérémonies les membres composant laditte communauté seront tous en habits noirs. »

Ce service coûtait dix-huit livres, y compris les trois livres dues pour le port des billets et pour les deux pièces de drap noir posées sur les stalles basses.

Une ordonnance du lieutenant-général de police du 1er juin 1703 (1), fixait à deux le nombre des flambeaux

(1) Ordonnance « de par Monseigneur l'Archevesque duc de Reims, premier pair de France, » signée : Frémyn, lieutenant-général de police « pour garder le bon ordre qui doit être tenu par tous les maitres des confrairies, communautéz, arts et métiers de cette ville de Reims, à la procession qui se fait le jour de la Feste-Dieu ». 1er juin 1703. (Cabinet de Reims, t. I, 1146, t. V, n° 113.)

Digitized by Google

de cire blanche du poids de deux livres au moins que devaient porter les apothicaires à la procession de la Fête-Dieu ; ces flambeaux étaient ornés chacun de deux targettes plates, sur l'une desquelles était peinte la figure de saint Nicolas et sur l'autre des attributs qui rappelaient la profession (1). Les apothicaires suivaient « avec modestie et dévotion » ceux qui portaient les flambeaux et défilaient en fin du cortège après les barbiers-perruquiers et étuvistes qui portaient aussi deux flambeaux, et avant les barbiers-chirurgiens qui en portaient quatre.

Cet usage fut suivi jusqu'en 1787 ; cette année là, sur la représentation faite par M. de Saint-Olive, grand-garde, que MM. les chirurgiens avaient été dispensés de porter des flambeaux à la procession de la Fête-Dieu « à cause du service public de leur état » et qu'il y avait mêmes raisons pour en dispenser également les maîtres en pharmacie, le lieutenant de police accorda la dispense aux dits maîtres « pour cette année et pour toujours ».

Il est plus difficile de rendre compte exactement des charges qui pesaient sur les apothicaires sous le nom de *frais royaux,* parce que les conclusions du *Registre* ne sont pas toujours assez explicites ; on voit cependant que le trésor royal pour se faire de l'argent créait des offices inutiles à une communauté composée de quatre membres et qu'il les lui faisait payer cher.

(1) En 1895, à l'exposition historique de la médecine rémoise, organisée par M. le Dr Guelliot dans un des salons de l'Archevêché, M. Jules Henrot, ancien pharmacien, avait envoyé quatre pannonceaux, tous quatre à l'image de saint Nicolas, non conformes par conséquent au modèle imposé par le lieutenant de police ; ils peuvent cependant avoir été peints au XVIIIe siècle pour la corporation des apothicaires.

Digitized by Google

En 1694, un édit de mars créa des charges d'auditeurs et examinateurs des comptes; la communauté en acheta une en 1697 et la paya 420 livres, plus 2 sols pour livre.

En 1704, « confirmation d'hérédité des offices de syndics-jurés et auditeurs des comptes, et création d'un office de trésorier de la bourse commune », coût 360 livres 16 sols, dont les apothicaires ne voulurent payer que le tiers. (23 juillet 1704, *Registre.)*

En 1712, droit de réunion des charges de deux maîtres jurés et d'un garde des archives, coût 354 livres et 2 sols par livre. Ces deux nouvelles charges portaient de quatre à six le nombre des apothicaires.

En 1745, on leur demanda 640 livres pour la création d'un inspecteur-contrôleur du corps des apothicaires; ils réclamèrent. Le contrôleur général et l'intendant leur répondirent que s'ils voulaient payer vite, on les diminuerait d'un quart. Ils rachetèrent cette charge 528 livres; il est juste de dire qu'en échange de cette somme ils touchaient du receveur des tailles une rente de 24 livres provenant des deniers de Sa Majesté.

En 1727 enfin, ils avaient versé 150 livres pour le don de joyeux avènement.

Ils devaient aussi payer leur part des frais de la milice : en 1702, ils fournirent un milicien qui s'engagea pour trois ans, auquel ils donnèrent les 100 livres qui lui étaient dues, plus 11 livres, et en 1766 le *Registre* fait mention d'une somme annuelle de 37 livres due pour la milice.

Cependant on ne voit nulle part les apothicaires se plaindre; ils discutent un peu mais ils paient bien, heureux et fiers d'être les marchands apothicaires de la ville de Reims; et, quand 1789 arrive, quand le roi leur donne la possibilité de mettre par écrit leurs do-

Digitized by Google

léances, ils n'insistent pas sur la réforme des impôts (1) : ils demandent seulement que la vente des poisons appartienne exclusivement à leur corporation et que ni les épiciers ni les droguistes ne puissent vendre aucune drogue composée. « Le seul intérêt public les anime, » disent-ils, en manière de conclusion.

***

La communauté des apothicaires de Reims disparut en même temps que les autres corporations ; elle fut atteinte par le décret de mars 1791 qui supprimait les maîtrises et jurandes. Le dernier procès-verbal consigné au *Registre* est celui de la séance du 6 janvier.

(1) Voir leur *Cahier de doléances* à l'Appendice.

Digitized by Google

NOTES BIOGRAPHIQUES

Philibert Melin, fils de Philibert Melin, marchand en Bourgogne, était apprenti à Reims en 1742, chez Gérard Melin, son oncle. Reçu marchand apothicaire en 1753, il habita successivement vis-à-vis la Poissonnerie, et, en 1787, rue du Maillet-Vert *(Almanach de la ville et du diocèse de Reims);* mais il n'oubliait pas les coteaux de son pays natal : en 1772, il acheta cinq pièces de vignes sur le terroir de Merfy, moyennant 2,400 livres en principal. *(Journal de Havé,* 9 mars 1772.) Melin mourut le 3 juin 1788, à soixante-deux ans, et fut inhumé dans le cimetière de l'église Saint-Pierre.

Claude-François Gourdin, de Reims, ne paraît pas avoir fait son apprentissage dans cette ville; il y fut reçu apothicaire en 1753 et y mourut le 23 décembre 1784, à cinquante-cinq ans, sur la paroisse Saint-Pierre; il fut inhumé dans le cimetière de cette église. Sa fille, Marie-Reine, avait épousé L.-M.-C. Siret, autre apothicaire rémois, qui fut son successeur. Gourdin avait d'abord habité près de la Porte-aux-Ferrons; en 1773, il s'installa « à l'entrée de la rue de Tambour, du côté des Marchés, dans la maison où se fait le débit du sel ». *(Journal de Havé,* 12 avril 1773.)

On a de lui : *Examen chimique de l'eau de la fontaine, communément dite de rue de Moulin, à Reims, fait par le Sr François Gourdin, marchand apothiquaire de la même ville.* Suivi de : *Observations sur les vertus des eaux et la manière de les prendre* [signé : Fillion]. — [Reims, Jeunehomme, 1772], brochure in-12 de 21 pages. *(Cabinet de Reims,* t. II, 414.)

Digitized by Google

Son portrait peint, conservé à l'École de Médecine de Reims, est reproduit en phototypie en tête du présent travail.

Les successeurs de Gourdin dans sa pharmacie de la rue de Tambour sont : L.-M.-C. Siret-Gourdin, mort en 1808; — Antoine Permelet-Siret, pharmacien et poète, né à Reims en 1777 et mort dans la même ville le 29 janvier 1824, à quarante-sept ans; — Muiron-Permelet; — Ernest Goubaux, pharmacien, de 1852 à 1880, — et M. Henri-Louis Goubaux, son fils.

Jean-Baptiste Géruzet, fils de Mathieu Géruzet et de Jeanne Boudet, apprenti en 1750 chez J.-A. Faciot, reçu marchand apothicaire le 23 février 1762, mourut le 6 juin 1812, à soixante-dix-neuf ans. L'*Almanach de Reims* donne comme adresses : à l'origine, rue de Monsieur, et, en 1792, rue d'Oignon. Il avait été choisi le 5 mars 1789, avec de Saint-Olive, par la communauté des maîtres en pharmacie pour rédiger concurremment avec les autres députés du bailliage le cahier des doléances et pour nommer les députés du tiers aux États-Généraux. « Jean Baptiste Géruzet, âgé de 60 ans, est connu par ses mœurs, son talent et son patriotisme, » dit un état dressé par le conseil général de la commune de Reims d'après les observations des commissaires de section (1) (8 messidor an II). J'ai trouvé cette note dans les *Registres* du comité permanent, à la date du 11 floréal an III :

« A midy est venu le citoyen Géruzet, apothicaire, rue d'Oignon, auquel nous avons remis la boëte renfermant des medicaments, envoyés à la municipalité par le district, pour le soulagement des indigents, lequel

(1) Ce document est reproduit dans l'*Union médicale du Nord-Est* de mai 1894.

Digitized by Google

citoyen Géruzet a bien voulu se charger du dépôt de la ditte boëte et distribuer les drogues sur les ordonnances du C^en Museux, officier de santé et a signé : Géruzet. »

Le pharmacien Jean-Baptiste-Pierre Géruzet, né le 8 août 1781 et mort le 11 septembre 1862, était son fils.

Henri de Nizel de Saint-Olive, qui avait fait son apprentissage à Châlons, chez Lavialle (1), fut reçu en 1763 marchand apothicaire. Il exerça rue de Tambour. En 1789, ses confrères le chargèrent, avec Géruzet, de se joindre aux députés du bailliage pour élire les députés aux États-Généraux; en juillet 1793, il fut élu membre du comité de surveillance de la section de Mars, le onzième sur douze, par 28 voix : il y avait 855 électeurs inscrits ! Bien qu'élus irrégulièrement, les douze membres n'hésitèrent pas à siéger et à se rendre coupables de perquisitions arbitraires et d'incarcérations injustifiées. Le conseil général de la commune le jugeait ainsi en messidor an II : « Henry-Olivier de Saint-Olive, âgé de cinquante-neuf ans, est connu par ses mœurs, ses talents et son patriotisme; il est membre d'un comité révolutionnaire. »

Augustin-Marie Duquênelle, de Courtagnon, fils de Robert Duquênelle, normand, et de Jacquette de Laval, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique. Apprenti chez Gérard Melin en 1755, il fut reçu marchand apothicaire en 1764; sa pharmacie était rue de Vesle, dans une maison qui porte aujourd'hui le n° 57, a écrit en 1851 le biographe de son fils. Il mourut le 31 octobre

(1) Voir dans la *Revue de Champagne et de Brie* (1883), l'Historique de la Corporation des Apothicaires-Épiciers de la ville de Châlons-sur-Marne, par L. Grignon.

Digitized by Google

1789, âgé de cinquante-cinq ans. « Augustin avait retenu de sa première éducation beaucoup de piété et des principes sévères qui lui donnaient un certain air de gravité ; mais ces qualités étaient tempérées chez lui par un grand fonds de douceur et de bonté (1). »

De ses cinq garçons, l'aîné, Jean-Baptiste-Marie Duquénelle, né à Reims le 1er août 1770 et mort à Reims le 16 octobre 1835, ancien chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu et professeur de clinique chirurgicale, était le père de Jeanne-Esther Duquénelle, qui devint la femme du docteur Jean-Baptiste Decès.

Un autre fils d'Augustin, Nicolas Duquénelle, élève en pharmacie en 1789 chez de Saint-Olive, mourut pharmacien à Reims le 8 novembre 1828, à cinquante-six ans; il eut lui-même un fils pharmacien, Nicolas-Victor Duquénelle, né à Reims le 24 juin 1807 et mort au même lieu le 21 décembre 1883, en laissant une belle réputation d'antiquaire. Il légua sa collection d'antiquités gallo-romaines et un précieux médailler au Musée de Reims.

Augustin-Marie Duquénelle se servait de jolies étiquettes gravées, dont nous avons la bonne fortune de pouvoir donner ici une épreuve tirée sur le cuivre original, offert à la bibliothèque de Reims en 1890 par M. Blavat. Ces étiquettes avaient été primitivement gravées au nom de Malot, apothicaire à Reims, à l'ancienne Porte-aux-Ferrons, ainsi que le prouvent l'étude à la loupe de la planche et un spécimen de la collection H. Menu. Un autre intérêt s'attache à une feuille d'étiquettes aujourd'hui rarissime, dont usa son fils Nicolas

(1) *Notice biographique sur J.-B.-M. Duquénelle,* par le docteur Decès. Reims, Luton, s. d. [1851].

Digitized by Google

Duquénelle : c'est un des premiers essais en lithographie de Houzeau-Muiron, pharmacien, chimiste et député de Reims (1).

La pharmacie Duquénelle qui est encore rue de Vesle, mais du côté opposé de la rue, a été successivement occupée dans le cours du XIXe siècle par MM. Nicolas-Victor Duquénelle, 1829 ; — Noël, 1860 ; — Delaunay, 1866 ; — Sorbon 1870 ; — Dollé, 1882, — et Cadart, 1892.

Jean-Baptiste-Pierre Boudet est le plus célèbre de tous les apothicaires rémois ; il naquit à Reims le 26 octobre 1748 de Jean-Baptiste Boudet, maître sellier, et de Marie-Claude Frippier. Apprenti chez J.-B. Géruzet en 1764, il fut reçu marchand apothicaire en 1775 et exerça rue de l'Université. Savant plein d'initiative, il ouvrit le 11 mai 1784, dans une des salles du couvent des Augustins (2), un cours de chimie, dans lequel il étudia les substances du règne végétal qui intéressent les boulangers, les vignerons, les brasseurs et les teinturiers (3).

(1) *Notice biographique et historique sur M. Houzeau-Muiron,* par M. Duquénelle. *(Travaux de l'Académie de Reims,* t. I.)

(2) En 1780, dans cette même salle, le fameux Pilâtre de Rozier, premier apothicaire du prince de Limbourg et professeur de physique à Paris, avait fait trois fois par semaine un cours de chimie ; il avait eu en Boudet un auditeur attentif et un savant contradicteur. (Voir le *Journal de Havé* de 1780, 5 juin, 24 juillet et 11 septembre.)

(3) Il suivait avec plaisir les exercices et les répétitions du collège ; il lui arriva un jour une petite aventure qui le fâcha beaucoup mais qui fit rire tous ceux qui en furent témoins. Il assistait à une répétition ; sa sœur, qui gardait son officine, ayant besoin de lui, vint crier à la porte de la salle des exercices : « Mon frère, mon frère, on vous attend pour donner un clystère. » *(Biographie rémoise,* manuscrit de Lacatte-Joltrois. Bibliothèque

Digitized by Google

L'année suivante, il quitta Reims pour Paris. En 1794, le Comité de Salut Public fit de lui un inspecteur chargé de surveiller l'extraction des salpêtres et la fabrication de la poudre dans les départements du Nord-Est ; sa mission fut prolongée jusqu'à la fin de fructidor an II. Le registre sur lequel il gardait le texte de sa correspondance avec le Comité de Salut Public, les agents nationaux, les préposés à la fabrication du salpêtre et les sociétés populaires (15 ventôse an II — 6 vendémiaire an III) est au cabinet des manuscrits de la bibliothèque de Reims. Toutes ces lettres, au nombre d'une cinquantaine, sont pleines de l'ardeur avec laquelle ce savant remplit la mission confiée à son patriotisme.

Il n'aimait pas les gens bien intentionnés, mais qui trouvent toujours des difficultés là même où il n'y en a pas. « Vous demandez du salpêtre promptement, lui disait-on, mais nous n'avons pas une grande chaudière. — Prenez-en plusieurs petites. Employez les chaudrons qui existent dans cette commune. — Mais pour chauffer vingt chaudrons, il faudra vingt feux au grand détriment du bois de la République. — Établissez vos vingt chaudrons sur une galère, le même feu les chauffera tous. — Mais notre municipalité n'a point de bois à pouvoir consacrer à l'évaporation et nos voitures employées au service de l'armée ne peuvent en aller chercher dans les forêts. — Beau sujet d'inquiétude. Envoyez des commissaires quêter du bois dans les rues et chacun s'empressera de donner une bûche et l'évaporation ira.

de Reims). Je m'excuse d'avoir fait cette citation, mais le lecteur comprendrait mal que dans une trentaine de pages consacrées aux apothicaires, il n'y fut pas question, au moins une fois, de clystère. Et puis la réputation de Boudet n'a pas à souffrir de cette anecdote.

Digitized by Google

— Mais les pauvres n'ont point de bûches. — Hé bien ! les riches en donneront deux. » (Lettre sans date, écrite de Nancy au Comité de Salut Public.) Par contre, il loue les initiatives heureuses et les signale au Comité. « A Saint-Mihiel, l'agent fort intelligent n'ayant point assez de chaudières à sa disposition a employé avec

BOUDET.

succès trois cloches rangées dans un fourneau comme les feuilles de trèfle. »

Boudet est toujours de bon conseil, mais il paie aussi de sa personne : « A Sarreguemines, écrit-il encore au comité, on avait eu l'imprudence de me faire goûter des terres dans un endroit où on avait mis des cadavres morts de fièvre putride ; ma bouche avait été enflammée, ulcérée, et, attaqué de fièvre à Nancy, je poursuivis cependant jusqu'à Metz où, avec du repos et force de vinaigre, je me mis en état de continuer ma route. » Ce *Registre* tout entier mériterait d'être analysé.

La suite de la biographie de Boudet est plus connue :

Digitized by Google

successivement pharmacien en chef de l'armée d'Égypte (1798), et pharmacien de l'Hôpital de la Charité à Paris; il fut décoré de la main de Napoléon et fit les campagnes de 1805, 1806 et 1807. Il mourut à Paris le 18 décembre 1828. Son portrait de profil a été gravé par Dutertre, dans la série des membres de l'Institut d'Égypte, dont il faisait partie.

Ses successeurs dans sa pharmacie de Reims ont été MM. Henri Louis (1785); — Antoine-Jules Villain (1816-1849); — Louis-Victor Villain, son fils (1849-1876); — et Victor Thomas.

Quentin Malot, de Cauroy-les-Hermonville, commença son apprentissage à vingt-trois ans chez Duquênelle en 1767, et fut reçu marchand apothicaire le 3 juin 1775. Il mourut le 13 octobre 1790, âgé de quarante-six ans, et fut enterré dans le cimetière de la paroisse Saint-Jacques. Son officine était rue de Vesle, dit l'*Almanach* de 1776; près de l'ancienne Porte-aux-Ferrons, dit celui de 1784.

Nicolas Perreau, apprenti en 1765, à vingt-et-un ans, chez de Saint-Olive, fut reçu apothicaire le 3 juin 1775; il s'installa d'abord aux Loges-Coquault et plus tard en face de la Poissonnerie. Un arrêté des commissaires près l'armée des Ardennes, du 23 mai 1793, fit de lui un membre du comité de surveillance du district, établi à Reims par les conventionnels Hentz, Laporte et Deville, pour surveiller ceux qui préparaient le retour de la royauté; sa femme était alors à Charleville : il lui annonça cette nouvelle avec d'imprudents commentaires dans une lettre qui fut interceptée par le Comité de Salut public de Mézières : « Si tes cousins croient ma

Digitized by Google

présence nécessaire pour tempérer l'effervescence d'une autorité aussi absolue et par conséquent empêcher les honnêtes gens d'être inquiétés, alors j'accepterai. » Dénoncé à son comité, il y fut reçu froidement; pour se défendre il écrivit que par honnêtes gens il n'avait pas voulu désigner les aristocrates, mais les patriotes égarés, et il ajouta :

« Le démocrate aime son pays et les lois qui y sont établies,

« L'aristocrate est de tous les pays et ne reconnaît pour lois que celles qu'il peut enfreindre,

« Le démocrate est prêt à faire le sacrifice de sa fortune particulière pour le bien public,

« L'aristocrate rapporte tout à son intérêt et le bien public est pour lui une chimère,

« Le démocrate ne déguise jamais sa façon de penser,

« L'aristocrate se cache dans tout ce qu'il dit et fait et il appelle cela de l'éducation,

« En un mot le démocrate est bon mari, bon père,

« L'aristocrate a donné et donne des preuves contraires. »

Le comité se vengea spirituellement de cette palinodie; il fit imprimer à cent exemplaires et placarder dans tout Reims la lettre incriminée et la défense de Perreau, précédées d'une note dans laquelle on prévenait les citoyens « qu'il est des charlatans en patriotisme comme en drogues et que le peuple en est aisément la dupe (1) ».

En messidor an II, le conseil général disait de lui :

« Nicolas *Perreau,* âgé de cinquante ans; il est de bonne

(1) Six pièces concernant Perreau sont cotées P dans les papiers du comité de surveillance du district aux Archives de Reims.

Digitized by Google

conduite, il a des talents, il a montré de l'attachement à la Révolution, duquel il ne s'est pas démenti et dans cette idée il avait été nommé membre du comité révolutionnaire sur la fin de may 1793, mais une de ses lettres interceptées dans le temps a fait douter de son patriotisme. »

François Dudin, fils de Luc Dudin et de Marie-Madeleine Hurel, de Montbré, fut apprenti chez Melin en 1767; il fut reçu marchand apothicaire le 6 août 1781. Sa pharmacie était vis-à-vis la Poissonnerie, dit l'*Almanach* de 1784, c'est-à-dire en face le palais de justice actuel. Il mourut le 31 octobre 1787, âgé de quarante-trois ans, et fut enterré dans le cimetière de l'église Saint-Pierre.

Louis-Marie-Cécile Siret, d'Avenay, commença son apprentissage en 1775, à vingt ans, chez Gourdin; il fut reçu apothicaire le 6 août 1781, le même jour que Dudin. Son officine était rue du Tambour, dit l'*Almanach* de 1782.

« Louis Cécile *Siret,* âgé de trente-huit ans neuf mois. Il est connu pour être de bonnes mœurs, avoir des talents, du patriotisme. Il est chargé de la cristallisation du salpêtre et il s'en occupe gratuitement. » (Extrait d'un état dressé par le conseil général de la commune, en messidor an II.)

Il mourut le 1er avril 1808, âgé de cinquante-deux ans. Siret était le gendre de Gourdin et le beau-père de Permelet, autre pharmacien rémois. Le bibliothécaire C.-J.-C. Siret était son cousin germain.

Henri Louis, fils de Me Joseph Louis, procureur au présidial de Reims, et de N... Dérodé, prit son inscrip-

Digitized by Google

tion d'apprenti en 1774 chez de Saint-Olive et fut reçu marchand apothicaire le 6 décembre 1785.

« Henry *Louis,* âgé de trente-neuf ans, a des mœurs, des talents, de la conduite : avoir combattu les opinions de ses proches qui ne paraissaient pas chérir la Révolution, s'être éloigné d'eux quand il a vu qu'il ne pouvait les ramener, c'est avoir prouvé son patriotisme; il s'occupe gratuitement de la fabrication du salpêtre dans l'atelier commun. » (Extrait d'un état dressé par le conseil général de la commune, en messidor an II.)

Son officine était rue de l'Université; il avait succédé à Boudet.

***

Ce travail sur les apothicaires rémois du XVIIIe siècle serait incomplet si les pharmaciens employés dans les hôpitaux militaires (1) en 1792 et 1793 n'étaient pas cités. Le procès-verbal des séances du conseil municipal du 4 brumaire an II, donne les noms suivants :

Augustin-François Chelle, de Péronne; Charles-Nicolas Hanrat, de Saint-Hilaire-le-Petit; François Tingry, de Soissons; Armand-Barthélemy Dessain, de Ham; Joseph Rouyer, de Saint-Mihiel; Nicolas-Roch Vannesson, de Nancy; Jean-Pierre Rouannet, de Narbonne;

(1) Au commencement du XVIIIe siècle, il n'y avait pas de pharmacien à l'Hôtel-Dieu de Reims; les produits pharmaceutiques étaient achetés chez un apothicaire de la ville et composés par des sœurs *apotiquairesses*. Ce service de l'*apotiquairerie* fut désorganisé en 1760 par la mort d'une sœur experte en l'art de préparer les médicaments; on fut alors obligé de choisir un garçon apothicaire qui, moyennant un traitement de trois cents livres, instruisit les religieuses et leur apprit surtout la botanique : cet apprenti était Augustin-Marie Duquénelle. (Renseignement dû à l'obligeance de M. le docteur Langlet.)

Digitized by Google

J.-B.-Charles Dessain (le cadet), de Ham; François Boissart, de Soissons.

Ces pharmaciens, dans une pétition signée aussi par les médecins et les chirurgiens des hôpitaux militaires établis à Reims, demandaient à cette date un certificat de civisme; mais comme ils n'étaient que depuis peu dans la ville « il a été arrêté de délivrer à chacun d'eux un certificat portant que depuis qu'ils sont à Reims, il n'est rien revenu contre eux qui puisse faire douter de leur civisme ».

Rouyer et Vannesson ont laissé dans nos *Archives révolutionnaires* des traces de leur passage à Reims; tous deux voulurent faire partie de la fameuse société des Jacobins.

Le premier, qui était apothicaire major de l'Hôpital de la Montagne (Saint-Remi) leur écrivait : « Mon patriotisme pourrait s'éteindre si je n'allais l'entretenir au feu qui vous embrase. » *(Société populaire, FF 30.)* Il fut admis, mais les discours ne suffirent sans doute pas pour entretenir sa flamme : ses frères et amis l'accusèrent en effet d'avoir gaspillé le vin dans son hôpital et le dénoncèrent à la commission de santé de Paris.

De Vannesson, je ne citerai que la lettre qu'il envoya au président de la Société populaire de Reims pour demander son admission; elle est curieuse :

« Reims, le 29e jour de brumaire,
l'an 2e de la 1e franciade.

« *Section de Dieu-Lumière.*

« Citoyen Président,

« L'homme soi-disant Dieu ne refusa pas les ouvriers qui se présentèrent l'après midy et même le soir pour

Digitized by Google

travailler à la vigne; il ne voulait pas que ceux qui n'avaient pu se présenter plus tôt portassent la peine d'une faute qu'ils n'avaient pas commise; mais cette leçon dut, pour toujours, corriger les négligents. Je me trouve dans la première classe désignée dans la fable dont je viens de t'entretenir. Plains-moi, mais ne me blâme pas d'avoir attendu jusqu'à ce jour à te prier d'engager tes collègues à m'admettre au nombre des vrais croyans, des républicains.

« Salut et fraternité.

« Ton frère républicain.

« VANNESSON, *apothicaire*,
sous-aide major à l'Hôpital Saint-Remy. »

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE

I.

Lettre du subdélégué de l'Intendant et réponse des Apothicaires (1763).

Jean-Baptiste-François Maillefer, subdélégué à Reims de M. l'intendant,

Nous mandons, en vertu des ordres du conseil et de M. l'intendant, aux jurés et syndic de la communauté des apothicaires, de nous fournir dans trois jours un état signé d'eux dans lequel ils énonceront :

1° Le nombre des maîtres de la communauté ;

2° Par quels statuts elle est gouvernée, s'ils sont émanés de l'autorité du roy, du parlement ou du juge de police ;

3° Si les maîtres doivent, de quelle nature sont leurs dettes passives, les noms des créanciers ;

4° S'ils ont un revenu, quelle est la nature de leur revenu ;

5° Ce qu'ils reçoivent des aprentifs ou garçons qui passent maîtres, et des fils de maîtres ;

6° Si leur communauté est unie à quelque autre ;

7° Du rapport que cette communauté peut avoir avec d'autres, soit que les maîtres apprêtent la matière première, soit qu'ils fabriquent du même genre, soit qu'ils emploient les mêmes matières séparées, soit qu'ils travaillent sur le même ouvrage et pour le même objet ;

8° Représenter les registres de délibération et les comptes, soit qu'ils soient rendus en justice, soit en pleine communauté.

A Reims, ce 10 mars 1763.

MAILLEFER.

Digitized by Google

Réponses des Apothicaires.

1° La communauté est composée de trois maîtres et de deux veuves, qui ont le droit de vendre et jouissent des mêmes privilèges que les maîtres, après avoir toutefois soumis à l'examen des dits maîtres les garçons qu'elles sont dans le cas d'employer pour les aider ;

2° Cette communauté se conforme à celle de Paris, elle n'est pas revêtue de lettres patentes, mais elle est fondée en plusieurs arrêts, un de 1536 du parlement de Paris, un de 1552 du roy Henry trois ;

Cette communauté a des copies collationnées d'arrêts, règlements, statuts pour servir aux marchands apoticaires épiciers de la ville de Reims, bourg et village de dix lieues suivant les originaux, et les actes sont entre les mains des docteurs de la faculté de médecine dudit Reims ;

3° Elle doit une rente de 25 livres à une demoiselle Lebègue; elle en a éteint depuis peu une autre au principal de 500 livres qu'elle avait empruntée pour l'acquit des lettres de maîtrise dont Sa Majesté avait chargé ladite communauté qui paye en outre et annuellement la somme de 100 livres tant pour l'industrie que pour les frais consulaires, les services qu'elle fait célébrer le jour de sa fête pour les défunts et pour les flambeaux qu'elle est obligée de fournir pour la procession de la Fête-Dieu ;

4° Cette communauté ne jouit d'aucuns revenus de quelque espèce qu'ils puissent être;

5° Le prix de l'apprentissage n'est pas fixé, cela dépend du plus ou moins de capacité de l'aspirant et des conventions et arrangemens que les apoticaires prennent ensemble.

Chaque maître pour sa réception fait présent à la communauté de 1,000 livres; mais comme il n'a encore aucune installation, ni drogues, ni outils, et que ledit candidat est obligé suivant les statuts de faire huit chefs-d'œuvre concernant la chimie et la pharmacie et de subir huit autres

Digitized by Google

examens, tant sur la botanique que sur toutes les autres parties de l'histoire naturelle, les maîtres lui fournissent gratis outes les drogues, vaisseaux et outils nécessaires, ce qui suivant les espèces de chef-d'œuvre qu'il plaît à messieurs lse médecins et apoticaires assistans de luy donner, excède souvent le présent de mille livres qu'il fait à la communauté; les fils de maître ne paient que la moitié de laditte somme;

6° Cette communauté compose seule un corps et n'est unie à aucune autre, quoique de temps immémorial elle ait droit de vendre de l'épicerie, ce qu'elle ne fait pas;

7° Elle n'a aucun rapport avec aucune autre à moins qu'on ne voulût lui en faire naître un avec les M^ds droguistes dont elle tire la matière première de ses mélanges et compositions qu'elle a seule le droit et privilège de fabriquer, droit cependant très mal observé par tous les épiciers, charlatans, chirurgiens, communautés religieuses, etc., qui sans avoir la moindre connaissance d'un art aussi utile, mais en même temps aussi pernicieux quand il est mal entendu, empoisonnent impunément les trois quarts de la ville qui malheureusement n'y donne que trop sa confiance et rend les boutiques des vrais apoticaires désertes.

II.

Bref inventaire des Effets, Registres, Titres et Papiers de la Communauté des Marchands Apothicaires et Épiciers de la Ville et Fauxbourgs de Reims et ressort, à l'instar de ceux de Paris suivant les lettres patentes de Henry Second du neuf novembre 1552.

Un vieux coffre fermant à clef servant à renfermer les dits effets, registres titres et papiers (1).

(1) Le docteur Guelliot, mon excellent confrère, que je n'ai jamais interrogé en vain sur l'histoire de la médecine à Reims, a bien voulu me faire profiter d'une de ses heureuses trouvailles relative à ce coffre : Julyan Colardin, marchand apothicaire sur

Digitized by Google

Deux registres couverts en parchemin de délibérations et d'enregistrement des réceptions :

Le premier contenant cent dix feuillets, commencé le sept décembre 1575 et fini le vingt-trois février 1702;

Et le deuxième, qui est le courant, commencé le sept décembre 1701 et étant actuellement à la datte du douze juillet 1776.

Et un petit registre aussi couvert en parchemin contenant les quittances des rentes dues par la communauté, commencé le vingt-six juin 1747 et étant actuellement à la datte du quatre décembre 1775.

Treize liasses de titres et papiers :

La première contenant les anciens et nouveaux statuts et règlements de la communauté, ensemble les pièces y relatives, cottée..... A

La deuxième contenante un grand nombre de sentences et arrêts qui en ont ordonné l'exécution, cottée..... B

La troisième contenante des quittances des différentes taxes imposées sur les communautés d'arts et métiers, cottée..... C

La quatrième contenante des pièces relatives aux lettres d'offices d'inspecteurs et controlleurs de la création de février 1745, cottée..... D

La cinquième contenante les pièces d'un procès contre Pierre Culoteau, aspirant à la maîtrise, cottée..... E

La sixième contenante les pièces d'un autre procès contre Louis de Clevy, autre aspirant, cottée..... F

La septième contenante les pièces d'un procès contre Jean Taillet, droguiste, cottée..... G

La huitième contenante les pièces d'un procès contre Jean de La Ruelle, se disant opérateur, cottée..... H

la paroisse St-Symphorien, avait laissé par testament 60 livres tournois à la compagnie des apothicaires « pour estre employés à achepter un coffre pour meitre les papiers servans à la communauté ». (20 nov. 1632, étude de Me Taillet.)

Digitized by Google

La neuvième contenante les pièces d'un procès contre M. Rainssant, médecin, cottée I

La dixième contenante des sentences contre des chirurgiens ayant entrepris sur l'état des marchands apoticaires, cottée..... L

La unzième contenante une sentence et des pièces contre Christophe Becqueret, se disant apoticaire à Paris, cottée .... M

La douzième des sentences de l'Élection en faveur de la ditte communauté contre le fermier, cottée..... N

La treizième et dernière contenante des pièces et procédures contre les ciriers, cottée ..... O

Cet inventaire sommaire, transcrit sur le registre des apothicaires, est l'œuvre de Chappron, procureur de la communauté et de Bezançon, son greffier; il fut fait en 1776.

Sauf le deuxième registre signalé au début de ce travail, ces papiers ne se retrouvent plus aujourd'hui; aussi faut-il citer à leur sujet une note écrite par le docteur Maldan sur le feuillet de garde d'un recueil en partie manuscrit du docteur J.-B. Caqué, conservé aujourd'hui dans la bibliothèque médicale du docteur Guelliot. Maldan constate que nul apothicaire rémois n'a essayé d'écrire l'histoire de sa corporation, et il ajoute : « Une partie de leurs archives a pourtant été conservée chez M. Muiron, ancien pharmacien, et est aujourd'hui arrivée entre mes mains. Mais ces pièces mal tenues, incomplètes, offrent assez peu d'intérêt. Elles fourniront pourtant un appendice à l'histoire de la médecine et de la chirurgie à Reims. » La *Chronique de Champagne* a publié en 1838 le commencement de cette histoire de la médecine; mais cette intéressante revue cessa de paraître avant que notre regretté con-

Digitized by Google

frère eût donné l'article sur les apothicaires qu'il avait promis. L'a-t-il écrit ? Que sont devenues les pièces originales qu'il avait en mains ?

III.

Demandes et représentations de MM. les maîtres en pharmacie de la Ville, Fauxbourgs et Banlieue de Reims à joindre au cahier général des doléances du Tiers-État qui doit être soumis à l'examen des États-Généraux.

Ils demandent : 1° une constitution fixe et durable des états généraux et leurs retours périodiques;

2° La charge des impôts égale sur tous les ordres de l'état;

3° La suppression des lettres de cachets;

4° La réforme de la justice;

5° La comptabilité des ministres, etc., etc.

Ils représentent : 1° qu'il conviendrait pour l'intérêt public que la distribution des poisons en tout genre appartint à leurs corps, que par état connaissant les matières dangereuses il ne s'en ferait aucune fourniture qu'on ne seut pour qui et à quel usage on voudrait les employer;

2° Ils demandent qu'il soit fait défense à tous épiciers, droguistes, distillateurs et autres de tenir, préparer et vendre aucunes drogues composées, ce débit, ces préparations sont du ressort du chimiste, il faut des connaissances qu'on ne peut supposer à un simple marchand;

3° MM. les maîtres en pharmacie contestent la concurrence de vente des drogues simples avec les épiciers droguistes, mais par la raison donnée à l'article deuxième cy-dessus ils demandent qu'il soit fait deffenses aux derniers d'en débiter autrement qu'en gros et sans être dénaturés;

4° Les abus qui résultent de la distribution de différents

Digitized by Google

remèdes avec la permission de MM. les premiers médecins et chirurgiens du Roy méritent de fixer l'attention publique plus encore celle de ceux qui par état ou à raison des secours qu'ils administrent journellement à l'humanité souffrante sont plus à même de les remarquer. En conséquence MM. les apoticaires de cette ville croyent pouvoir demander pour la conservation du royaume entier, qu'aucun de ces remèdes qui se distribuent avec permission du gouvernement ou autrement ne puissent en aucunes villes se vendre et distribuer ailleurs qu'en leur pharmacie, le lucre de l'inventeur n'en sera pas moindre et la santé du citoyen moins sujette à altération par la juste application ou le juste employ du remède.

Telles sont les demandes de MM. les maîtres en pharmacie de la ville de Reims ; comme on le voit le seul intérêt public les anime.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA PICARDIE HISTORIQUE ET MONUMENTALE

Publiée par la *Société des Antiquaires de Picardie*

Compte rendu présenté à l'Académie de Reims par M. Ed. LAMY, Membre titulaire.

Dans le cours de l'année 1891, l'un des membres le plus justement honorés de la Société des Antiquaires de Picardie, M. Edmond Soyez, eut la pensée d'écrire et de publier l'histoire de la Picardie et de ses monuments, d'y consacrer ses talents, d'assurer les moyens matériels de publication, et son initiative généreuse lui suscita dans le sein de cette Société d'empressés collaborateurs.

Le premier volume, commencé en 1893, fut terminé en 1901; il comprend six fascicules : le premier décrit la cathédrale d'Amiens; le deuxième et le troisième contiennent des notices sur les édifices civils, les monastères et les vieilles maisons de la ville d'Amiens; les quatrième, cinquième et sixième fascicules décrivent les églises de l'arrondissement, les châteaux et l'abbaye bénédictine de Corbie. Leurs auteurs ont puisé aux meilleures sources : archives départementales, archives et bibliothèque d'Amiens, archives des fabriques, voyages du baron Taylor de 1835; description du département de la Somme, 1835; églises, châteaux, beffrois et hôtels de ville de la Picardie et de l'Artois, 1846 et 1849. Ils ont su néanmoins faire une œuvre nouvelle, enrichie de documents inédits et de dessins précieux.

Nous vous avons entretenu, il y a quelque temps, de la notice due à M. Soyez sur la cathédrale d'Amiens;

Digitized by Google

nous vous parlerons ce soir de monuments plus modestes, même de simples maisons ; nous en ferons ressortir les principaux caractères et nous les mettrons en parallèle avec les nôtres.

Édifices civils.
Maisons hospitalières et religieuses.
Fortifications.

Notices par M. Aug. JANVIER.

La *Malmaison* ou ancien bailliage est le plus ancien édifice civil d'Amiens ; un dessin montre sa porte fermée en anse de panier, ornée d'une haute accolade, d'arc brisé et d'ornements ; elle date de 1541 ; une planche en héliogravure représente la partie supérieure de sa façade Renaissance, ornée de bustes encadrés de trilobes et surmontée d'une grande lucarne à meneaux.

La disposition intérieure a peu changé ; elle est intéressante à transcrire : « Un large escalier de pierre de vingt-cinq marches entrecoupées par un palier, précédé autrefois d'une cour ou prayel entourée d'arbres, donne accès dans la grande salle, vaste et haute, voûtée en forme de carène de navire renversé ; elle servait de lieu de réunion pour les procureurs et les parties en attendant l'heure de l'ouverture des audiences. Sur l'un des petits côtés de ce vaste parallélogramme existait une petite chapelle où les juges pouvaient entendre la messe avant de monter sur leurs sièges. Un tableau placé en face de l'audience représentait le Christ sur la croix avec cette inscription : *Durissimum judicium fiat his qui prœsunt, si non recte judi caverint ;* à la suite s'ouvraient

Digitized by Google

la chambre du conseil où se jugeaient les causes sur rapport, et la chambre criminelle où se prononçaient les condamnations à mort ou aux peines afflictives. »

En cet endroit se tenaient : au VIIIe siècle, les assises des plaids locaux ; au XIIe siècle, les plaids de l'échevinage, les réunions importantes de la commune, les élections municipales ; au XIVe siècle, le bailliage.

En 1810, la Bourse de Commerce y fut installée ; en l'an XII, l'École de Dessin lui succéda ; actuellement, l'ancien bailliage est affecté à l'École nationale de Musique.

L'ancien château, appelé *Logis du Roi*, était occupé jadis par les gouverneurs de Picardie ; un plan de 1740 montre la disposition des bâtiments, des cours et des jardins ; la tour en brique et pierre, construite au XIVe siècle, reste seule debout, tristement resserrée entre un café et une salle de bains ; elle rappelle les hôtes illustres qu'abrita cette demeure : Marie de Lorraine et le duc de Vendôme, père de Henri IV en 1551 ; le prince de Condé en 1565 ; le duc de Nevers en 1587 ; le duc de Longueville en 1588 ; Louis XIII en 1640 ; enfin Louis XIV en 1647 avec la reine-mère, Anne d'Autriche.

Le *Bureau des Finances,* hôtel des anciens trésoriers de France, fut construit en 1634 ; sa façade simple et gracieuse, encadrée par deux pavillons saillants, est ornée au centre d'un fronton triangulaire portant un écu aux armes de France.

Les appartements, magnifiques et spacieux, servaient aux adjudications, liquidations, lots et ventes, impositions et levées des deniers, à la voirie ; on célébrait la messe les jours d'audience dans une chapelle attenante.

Chaque bureau de trésorier avait en titre d'office : un

Digitized by Google

avocat et un procureur du roi, dix procureurs postulants, trois huissiers, deux greffiers et un maître clerc du greffe, qui devaient s'assembler trois fois par semaine.

Le cardinal Richelieu logea dans cet hôtel en 1636, durant le siège de Corbie; il faillit y être assassiné le 20 octobre, par des conspirateurs dévoués au duc d'Orléans; il l'habita une seconde fois, en 1640, pendant le siège d'Arras.

Le *Théâtre* d'Amiens fut élevé en 1778 sur un terrain dépendant du Logis du Roi, rue des Trois-Cailloux; Bralle et Manessier en dressèrent les plans; Rousseau, ingénieur de la ville, inspecteur des ponts et chaussées, en dessina la façade dans un style élégant et harmonieux; elle se compose d'un rez-de-chaussée, ouvert de trois portes surmontées de trois grandes croisées fermées en plein cintre, séparées par de larges pilastres ornés d'attributs sculptés.

L'inauguration de cette salle de spectacle eut lieu le 21 janvier 1780, précédant celle du théâtre de Bordeaux, ouvert le 9 avril de la même année.

C'est aussi à l'ingénieur Rousseau qu'est due la *Halle aux Grains,* commencée en 1782, terminée vers 1790, ouverte seulement en 1792. Construite en brique et pierre, elle a 63 mètres de long sur 30 mètres de large, une cour centrale de 34 mètres sur 14, et un premier étage pour le marché au fil. Actuellement l'École des Beaux-Arts et d'autres services municipaux y sont installés.

§ 1er. — Vieilles Maisons.

Les vieilles maisons donnent aux cités qui les conservent un charme pittoresque; on peut le constater dans la ville d'Amiens : la *Maison du Blanc-Pignon,* rue

Digitized by Google

Saint-Martin, 11, date de l'année 1230; les mayeurs l'occupèrent longtemps, et l'un d'eux, Albert Fauvel, fit construire vers l'an 1530, une chambre en encorbellement, artistement agencée dans un angle de la cour.

La *Maison des Ramoneurs,* du xve siècle, a fait l'objet d'une belle restitution par l'architecte Pinsard: sa façade en pan de bois, largement ouverte à tous les étages, est gracieuse, elle justifie le renom des charpentiers amiénois, qui tenaient le premier rang parmi les corporations provinciales.

L'architecture du xve et du xvie siècle est représentée avec élégance en l'*Hôtel Morgan*, originairement hôtel de Moncheaux. L'architecte Robert-le-Moutard a su agencer avec beaucoup d'art les deux tourelles qui accompagnent la grande porte ogivale. C'est M. Morgan, maire en 1776, et son associé, M. Delahaye, qui fondèrent à Amiens la première manufacture de velours de coton.

En l'année 1593 s'élevait la *Maison du Sagittaire,* rue des Vergeaux; on y remarque deux sagittaires sur les clefs des baies ogivales du rez-de-chaussée; le premier étage et le deuxième étage comprennent chacun quatre fenêtres séparées par des pilastres cannelés et des motifs sculptés; le pignon central a disparu; on y voyait, sculpté en bas-relief un écu de France surmonté d'une couronne de duc, apparemment celle du duc de Mayenne. La façade de cette maison a été bâtie en 1593, alors que la ville d'Amiens était encore engagée dans la Ligue, dont le dit duc était lieutenant général et chef; le millésime 1593 est sculpté au milieu de cette façade; l'autre côté est orné d'un écu en bas-relief aux armes de la ville d'Amiens. Les gouttières en plomb étaient ornées de figures argentées et dorées.

On remarque encore, place du marché Lanselles, une

Digitized by Google

maison en briques, pierres et charpente ornée portant la date de 1633; la *Maison Cozette,* bâtie au XVIIIe siècle par Rousseau; celle de *Dufourmantelle*, rue Saint-Jacques, 52; enfin, *rue des Sergents,* 57, une cariatide d'homme artistement sculptée supportant un balcon en fer forgé.

§ 2. — Maisons Hospitalières et Religieuses.

Au XIIe siècle, l'*Hôpital Saint-Jean* existait à Amiens sur les bords de la petite rivière d'Avre ou du Hocquet; ses immondices contaminant les eaux de cette rivière, on dut, en 1236, le transférer dans la chaussée au blé. Le chapitre donna 500 livres pour les premiers fonds; de généreux citoyens offrirent le surplus et l'on éleva sur la cour une grande salle pour les malades et un dortoir pour les religieuses; elle fut reconstruite de 1528 à 1535 des libéralités, dit-on, de Adrien de Hénencourt, doyen du chapitre d'Amiens; cette salle subsiste encore, elle est voûtée en ogive, divisée par une rangée de colonnes; elle contenait soixante-trois lits dans lesquels on couchait souvent à deux personnes. Sa façade principale est formée de deux pignons percés de fenêtres ogivales, d'une rosace ornée d'accolades fleurdelisées, de contreforts au centre et aux extrémités.

Un plan cavalier, de la fin du XVIIe siècle, conservé aux archives des hospices, montre l' « élévation des bâtimens de l'Hôtel-Dieu qui regarde l'orient et l'entrée de la maison sur la rue de Saint-Leu »; on y remarque la salle Saint-Jean, séparée en deux parties distinctes : « la salle des femmes, la salle des hommes; et d'importantes constructions pour offices, communs, église, corps de logis, logement du supérieur et des religieuses, poulailler, étable, grange; cour pour les malades, cour et

Digitized by Google

préau des ecclésiastiques, cour et préau des religieuses, jardin fruitier, basse-cour et passage du charroi ».

Cinq logettes à usage de boucheries avaient été bâties, en 1579, de chaque côté de l'entrée, par les maîtres frères et sœurs de l'Hôtel-Dieu, en vertu de l'autorisation des maire et échevins, moyennant, outre certaines conditions, un cens annuel de 50 sols tournois.

Aujourd'hui l'Hôpital Saint-Jean contient 465 lits.

Un second Hôpital, Saint-Nicolas en Cocquerel, ou couvent des sœurs grises, existait avant la Révolution ; en le fondant, l'an 1382, la veuve de Gille Ravin, maire d'Amiens, donna 3,000 écus, afin d'y placer « 20 lits bien et bel estorez, pour y héberger chaque nuit 40 pauvres si tant en y vient, qui recevront un pain de 40 au setier, un potage tel qu'il appartenra, et seraient les dits povres cauffé quand mestier et nécessité sera » ; la donatrice laissa des rentes et désigna un administrateur en fixant ses appointements. En l'année 1480, les sœurs grises entrèrent en possession de l'hôpital et les pauvres femmes ainsi que les enfants y furent seuls admis ; en 1676 elles construisent le cloître ; sa façade, ornée de pilastres doriques, est assez malheureusement surmontée d'un premier étage orné de pilastres en porte-à-faux sur ceux du rez-de-chaussée. Le couvent, aliéné comme bien national en 1793, est transformé en constructions particulières, fabriques et magasins.

§ 3. — Fortifications.

La ville d'Amiens occupe une position stratégique importante. Défendue de bonne heure par des remparts avec tours et portes de défense, elle conserve, classée au nombre des monuments historiques, la *Porte du Ra-*

Digitized by Google

velin, reconstruite en 1531 sur l'ordre de François Ier et les dessins de l'italien Francisque ; elle est, quoique mutilée dans sa partie supérieure, l'œuvre la plus originale et la plus intéressante élevée en Picardie dans le cours du XVIe siècle ; ses riches et gracieuses sculptures ont été exécutées par des artistes consciencieux plus soucieux de leur art que de leur fortune ; les comptes de la ville nous apprennent en effet que l'un d'eux, François Gosselin, pour ne citer que celui-ci, fut payé à raison de 9 sols par jour pour exécuter le triomphe d'Hercule.

Églises paroissiales.

Notices de M. G. DURAND et de M. ED. SOYEZ.

Jadis, la ville d'Amiens possédait douze églises ; il n'en subsiste plus que deux : Saint-Germain et Saint-Leu.

L'*Église Saint-Germain-l'Écossais,* date du XVe siècle. Son plan, largement ouvert, bien combiné pour le terrain, resserré entre trois rues, un cimetière et des maisons, mesure 43 mètres de longueur hors-œuvre, 19 mètres de largeur du portail au transept, 16 mètres au chœur ; il couvre 765 mètres superficiels. La nef date de 1455, le chœur de 1470 ; le portail, orné de sculptures et de statues, est postérieur au XVe siècle ; à son angle nord, le clocher, primitivement couvert en tuiles, mesure 7 mètres à la base et 30m75 de hauteur ; une charpente moderne remplace celle de 1581, dont les dessins originaux sont conservés aux archives de la paroisse ; elle coûta 74 écus 40 st. pour la fourniture des bois, 35 écus 30 st. pour la façon ; l'ancienne croix

Digitized by Google

de fer, du poids de 442 livres, fut payée 25 écus, et le coq de cuivre 40 s. Une galerie de pierre surmonte la corniche et permet de circuler sans danger dans les chéneaux.

Les voûtes, sur croisées d'ogives, s'élèvent à 14 mètres dans la nef, à 9 mètres dans les bas-côtés, et reposent sur des piliers à moulures prismatiques. La voûte du transept est ornée de liernes et de tiercerons ; les clefs de voûtes sont sculptées.

Les fenêtres de la nef et des bas-côtés, larges de tout l'espace qui sépare les contreforts, sont divisées par des meneaux et par des remplages flamboyants ; les vitraux de 1484 ont disparu.

Un jubé en pierre de taille, orné de bas-reliefs « merveille de la Picardie », séparait le chœur de la nef, il fut démoli vers 1736 et remplacé par une grille de fer, maintenant détruite.

L'ancien maître-autel de 1596, orné d'une statue de la Vierge Marie, fut remplacé en 1763 par un maître-autel en bois sculpté du Hainaut surmonté d'une gloire, détruit à la Révolution, ainsi que la châsse de saint Germain placée, suivant la coutume picarde, au-dessus du fond du tabernacle.

Plusieurs statues du XVIe siècle et une mise au tombeau de 1506 sont conservées dans l'intérieur de l'église.

Les comptes de la fabrique de 1587-1588 mentionnent « un moulinet pour servir à la bougie », bougie filée comme on en voyait à cette époque dans les églises. Les archives de la paroisse possèdent un dessin de Nicolas Blasset pour un lutrin de potin payé 600 livres à François Robart, maître sculpteur-fondeur à Abbeville.

Des bancs furent posés dans la nef en 1693.

« Les grosses orgues », installées après traité passé à

Digitized by Google

Rouen, le 27 février 1455/56, coûtèrent 222 écus d'or ; elles comprenaient un jeu de rossignol très apprécié à cette époque ; le buffet portait des personnages jouant des instruments de musique ; en 1634, on y ajouta un pédalier du prix de 44 livres 3 sols ; un facteur rémois, Jean Bernard, les répara en 1725.

Les premières cloches, montées avant l'année 1558, furent plusieurs fois refondues ; d'après les archives de la fabrique, Anthoynette, fondue en 1574, pesait 1700, 3 carterons 1/2 4 lyvres ; Jacquelayne 1200, 3 carterons 6 lyvres ; Jeanne, Nicole et Germaine, refondues en 1585, pesaient avant la fonte 2250, 1787, et 1262 lyvres ; après la fonte, y compris l'addition d'un saumon d'étain, de 133 lyvres : 2412, 1687 et 1293 livres. Un nouveau beffroi, placé au-dessus de l'ancien, en 1654, reçut trois cloches formant carillon : Marie, de 772 lyvres ; Marie-Madeleine, 673 lyvres, et Catherine dont le poids ne nous est pas connu ; en 1658, le carillon fut complété d'une cloche de 259 livres.

Le jour de la Pentecôte, on lâchait dans l'église, du haut des voûtes, un pigeon blanc et on y jetait des oublies ; cet antique usage cessa au milieu du XVIIe siècle

§ 1er. — Église Saint-Leu.

L'église Saint-Leu ou Saint-Loup, érigée en 1481 sur la plus ancienne paroisse d'Amiens, eût son clocher renversé le jour de Pâques 1581 par un ouragan ; il dura de cinq heures du matin à midi et fit périr soixante-huit personnes, qu'on inhuma dans la nef. De nombreuses sépultures étaient renfermées dans l'église ; le conseil de fabrique en fixa le tarif au 1er avril 1745 : « 30 livres et 40 sols pour les grands corps mis à

Digitized by Google

5 pieds de profondeur ; pour les enfants 120 sols, fosse de 3 pieds de profondeur. »

En 1688, il achetait, à l'aide d'un legs, une maison pour servir d'école de charité à l'usage des enfants pauvres.

De l'année 1297 à la fin du XVIIIe siècle, le 2 septembre, lendemain de la fête patronale, une procession se rendit à la cathédrale en accomplissement d'un vœu fait pendant la peste ; à cette fête, célébrée avec beaucoup d'éclat par les jeunes gens surtout, on voyait les luttes à coups de poings, vestiges du mahonnage en honneur à Amiens au moyen âge : « La scène était ensan-« glantée, dit le P. Daire, et l'action ne finissait que « lorsque l'un des deux partis était repoussé jusqu'à « l'endroit qu'on avait désigné. »

La « lutte aux coqs » chère aux Picards, animait aussi les jeunes gens de la paroisse Saint-Leu et les élèves des écoles, le dimanche de la Quasimodo, appelé « Jeudi Jeudiot » ; chaque écolier apportait son coq abreuvé de vin et d'eau-de-vie : le coq vainqueur était proclamé roi, et son maître en recevait l'honneur.

L'église présente trois nefs à peu près même largeur et même hauteur, voûtées en charpente formant des berceaux ogives autrefois lambrissés en chêne, aujourd'hui plafonnés, pénétrant dans les toitures ; les entraits, poinçons et blochets sont apparents ; les piliers cylindriques n'ont pas de chapiteaux ; les moulures prismatiques des arcs-doubleaux se perdent dans leur fût, suivant le parti-pris aux XVe et XVIe siècles.

Le clocher, reconstruit après la catastrophe de 1581 sur plan carré, est percé de portes ogivales et de croisées à meneaux ; il est renforcé de contreforts à moulures prismatiques et couronné d'une corniche

Digitized by Google

avec galerie ajourée; le comble à deux épis est couvert en ardoises, couronné d'une crête en plomb; des lucarnes lui donnent une agréable silhouette.

La tribune de l'orgue, du XVIe siècle, est d'une jolie composition.

§ 2. — Église Saint-Remi, ancienne église des Cordeliers.

Au XIIe siècle s'élevait près de la cathédrale, une église sous le vocable de saint Remi, évêque de Reims; son plan formait un carré presque parfait; le clocher, commencé en 1517, terminé en 1550, placé à gauche du portail, rappelait celui de Saint-Jacques-la-Boucherie à Paris; il survécut à l'église, désaffectée à la Révolution, mais il fut démoli en 1851.

L'ancienne église conventuelle de 1360 hérita le 1er octobre 1801 du titre de Saint-Remi. Suivant un usage assez commun chez les religieux mendiants, elle n'avait qu'un seul bas-côté; la famille de Lannoy l'agrandit en 1484, et c'est à la mémoire de l'un de ses descendants, Nicolas de Lannoy et de son épouse Magdeleine de Mutterel, que Nicolas Blasset érigea le magnifique mausolée orné de marbres et de sculptures, dans le chœur de l'église; elle contenait, parmi de nombreuses sépultures, celle de Catherine Rohant, mère du poète Gresset. On y lisait aussi de curieuses épitaphes, celle-ci mérite d'être citée :

« CI GIST ENTRE CES DEUX PILIERS
« LEFRANC, QUESTEUR DES CORDELIERS,
« QUI, COR BIEN QU'IL SOIT TRESPASSÉ,
« NE CESSE DE ROMPRE LA TESTE
« AUX PASSANTS, EN FAISANT QUESTE
« D'UN *REQUIESCAT IN PACE.* »

Digitized by Google

L'autel au fond de la nef latérale était surmonté d'une statue en marbre blanc, Notre-Dame de la Victoire, œuvre du sculpteur Blasset, et don généreux de Condé, en reconnaissance de son succès à Rocroi, le 18 mai 1643.

Canton de Poix.

Notices par M. J. ROUX.

La *Forteresse* et le *Bourg de Poix,* de grande importance au XIIe siècle, furent détruits en 1346 par Édouard III, roi d'Angleterre, relevés ensuite, puis incendiés, le 24 juillet 1472, par Charles le Téméraire. Ces désastres, communs aux pays qu'occupèrent les Anglais, expliquent la rareté des édifices antérieurs au XVe siècle dans la Somme. Durant la période de paix qui les suivit, il se produisit une fièvre monumentale comme on n'en avait pas vu depuis le XIIe siècle; c'est de cette période que date l'*Église de Poix* (1540) ; elle forme en plan une croix latine; une crypte, aujourd'hui comblée, longue et étroite, élargie de plusieurs cellules adjacentes, existait au-dessous à sept mètres de profondeur. Le vaisseau et le transept sont éclairés par des fenêtres à meneaux terminées en remplages de dessins variés; à l'extérieur, les voûtes sont contrebutées par des contreforts terminés en batière; une corniche évidée, sculptée dans une gorge délicatement fouillée, couronne les façades et franchit le portail.

A gauche du chœur, les seigneurs occupaient une chapelle servant aujourd'hui de sacristie; leur souvenir est rappelé par des inscriptions et un monument élevé à la mémoire de l'un d'eux, Simon de Colmont; sur les murs on lit les dates des faits mémorables de l'histoire

Digitized by Google

de Poix, et celles des dégâts causés par le feu ou par l'eau.

Le clocher, placé dans l'angle du transept, renferme trois cloches, la plus ancienne refondue en 1620.

Les voûtes ornementées de nombreuses nervures et de pendentifs sculptés conservent le nom de l'architecte, E IEHAN VALON, gravé sur la troisième travée; cet artiste a su donner à son œuvre un double caractère d'harmonie et de sobriété, créer en quelque sorte un type heureux de l'architecture gothique dans sa dernière période. Ces qualités se retrouvent si bien dans les églises de Frémontiers, Frettemolle et Bergicourt, qu'on peut les attribuer au même auteur.

L'*Église romane de Blangy-sous-Poix*, remaniée au XVIe siècle avec sa tourelle finement ajourée; l'église de *Famchon* de la même époque; l'église d'*Agnières* du XIIIe et du XVIe; celle d'*Hescamps-Saint-Clair*, appartenant aussi au XVIe siècle, terminent la série des édifices religieux du canton de Poix.

Canton de Villers-Bocage.

Notices par M. DE GUYENCOURT.

Trois monuments y sont signalés : la *Pierre d'Oblicamp*, dans la commune de Bavelincourt; c'est un grès fissuré de 2m40 de haut, 2m25 de large, 0m40 d'épaisseur, enterré à 1m25 de profondeur; — l'*Église Saint-Hilaire*, de Contay, appartenant au XVe siècle : elle n'a qu'un seul bas-côté qui se termine par un clocher près du portail; — et le *Château de Saint-Gratien*, élevé au XVIIIe siècle par l'ingénieur Rousseau.

Digitized by Google

Canton de Boves.

Notices par M. A. JANVIER.

Sur le terroir de Boves on cultivait au moyen âge la Waide *(Isatis tinctoria)* qui fournissait la couleur bleue avant la découverte de l'indigo; les ticulles ou roseaux dont on se servait pour couvrir les maisons, et les vignes qui donnaient un vin de médiocre qualité; un auteur satirique le raillait en ces termes :

Il se vend pourtant bel et bien,
Il faut aimer la chopinette
Pour boire un vin qui ne vaut rien.

En l'année 1184, un château fortifié et des ouvrages extérieurs protégeaient le village de Boves; l'annaliste amiénois Jean Pagès en 1715, et l'architecte Firmin Lombard en 1836, en donnèrent la description.

L'*Église* en ruines, *Notre-Dame-des-Champs*, datait du XIe ou du XIIe siècle; son clocher carré comprenait un rez-de-chaussée, quatre étages et un comble en charpente.

L'*Église de Cottenchy* possède des chapiteaux sculptés de la première période gothique.

L'*Église de Dommartin*, de la seconde moitié du XIIe siècle, était un intéressant spécimen de l'école d'architecture de Picardie; son plan présentait un rectangle barlong divisé en deux travées carrées couvertes de voûtes d'ogives; les arcs ogifs reposaient sur des colonnes séparées par une bague moulurée; les colonnes sous les arcs doubleaux étaient dépourvues de bagues; on remarquait dans le chœur une crédence

Digitized by Google

composée en plan de deux niches rectangulaires, disposition rare au XIIe siècle.

Au Paraclet, on trouve une *pierre tombale* du XIIe siècle, ornée d'un arbre héraldique ou créquier. A cette époque, ces pierres, comme les fonts baptismaux, étaient taillées sur modèles près des carrières et exportées au loin.

L'*Église Saint-Fuschien* conserve un pilier du XIIIe siècle. A Rumigny, on voit la *Maison en pierre et en brique* d'un petit manoir du XVIe siècle, avec des fenêtres à meneaux en croix protégées par des grilles.

Canton de Conty.

Notices par M. R. DE GUYENCOURT.

L'*Église Saint-Antoine*, fondée en 1110 ou 1141 sur le terrain du prieuré Saint-Pierre de Frémontiers, agrandie en 1229 et reconstruite dans la première moitié du XVIe siècle, comprend une nef terminée par une abside rectangulaire, un transept, deux bas-côtés et un clocher placé à droite du sanctuaire ; la façade, reconstruite en 1869, remplace celle à trois pignons du XIVe siècle. A droite de l'entrée s'élevait une trésorerie portée sur encorbellement ; à gauche, la fontaine Saint-Antoine répand l'eau d'une source jaillissant sous l'église et distribuée aussi à l'intérieur.

L'*Église Sainte-Juliette et Saint-Cyr de Contre* comprend une nef terminée par une abside à trois pans, un portail du XIIe siècle, un clocher et un chœur du XVe ; la voûte en charpente, recouverte d'un enduit, repose sur des sablières sculptées du XVe siècle ; les blochets figurent des têtes humaines ; les entraits et les poinçons sont apparents.

Digitized by Google

§ 1er. — Esserteaux.

Henry-Gabriel de Béry, marquis d'Esserteaux, reconstruisit son *château* en 1786 sur les plans de l'architecte Sénéchal, après avoir réédifié, sur un autre emplacement, l'ancienne église qui gênait son projet. Quelques épitaphes et une jolie pierre tombale de 1522 furent conservées.

Le château comprenait un pavillon central à deux étages, couvert en terrasses et deux ailes en retour; une balustrade surmontait la corniche. Il fut vendu comme bien national à l'époque de la Révolution et partiellement démoli ; le pavillon central est conservé.

De l'*Église de Frémontiers,* autrefois siège d'un prieuré de l'Ordre de Saint-Benoist, il ne subsiste que l'intéressante façade du xvie siècle : elle rappelle plutôt l'art des « huchers » que celui de la grande école lapidaire, défaut commun à la plupart des sculptures picardes de cette époque.

Le *Château de Monsures* date de la première moitié du xve siècle ; l'ancienne entrée à pont-levis avec ses deux grosses tours reste seule debout.

L'*Église de Namps-au-Val* possède les premières voûtes d'ogives du diocèse d'Amiens ; un chœur rectangulaire du xiie siècle, un clocher carré du xiiie. Sentelic est un lieu de pèlerinage fréquenté. La chapelle Saint-Lambert, élevée au xvie siècle, est remarquable par ses bonnes proportions et l'appareil de ses matériaux, les fenêtres en tiers-point sont divisées par deux meneaux surmontés de remplages variés. La voûte, en forme de carène, est ornée de sablières et de blochets sculptés de têtes d'hommes et de femmes diversement coiffées. Cette chapelle possède un tronc curieux formé

Digitized by Google

d'une portion de poutre de un mètre de haut, posée debout sur le sol, ornée de lames de fer fixées par de gros clous.

Le village de Thoix conserve une *Croix monumentale* en pierre du XVIe siècle, rare dans le département de la Somme.

De l'*ancien château de Wailly,* il reste les dépendances et l'hémicycle qui en étaient la plus originale partie, élevés par le duc de Croy d'Havré sous le règne de Louis XVI; une avenue, bordée de constructions, aboutissait à la cour circulaire du château.

L'*Église Saint-Waast,* due à la générosité de la princesse de Croy, retient l'attention par sa chaire à prêcher ménagée dans l'épaisseur de l'un des piliers, ornée d'un balcon et d'un abat-voix en fer forgé, deux pierres tombales du XVIIe siècle et un fragment de sculpture de 1575.

L'*Église Saint-Martin de Lœuilly*, du XVIe siècle, a des fenêtres en tiers-points ornées de jolies moulures prismatiques.

Canton de Picquigny.

Notices par M. J. ROUX.

La seigneurie indépendante de Picquigny était originairement un franc alleu ; à la fin du XIVe siècle, elle comprenait 700 fiefs dont 64 terres à clochers ; plus tard, elle comprit 1,140 fiefs et 80 terres à clochers. La juridiction des barons vidames de l'évêque était très étendue ; lors des plaids et des fêtes, ils recevaient de nombreux vassaux. Le bourg, soigneusement fortifié, fut

Digitized by Google

choisi par Commines, en 1475, pour l'entrevue projetée entre Louis XI et le roi d'Angleterre.

Le château, élevé au XIVe siècle sur un promontoire dominant de 15 à 20 mètres de la vallée de la Somme, ressembait, sur de moindres proportions, à celui de Pierrefonds ; on y entrait par deux portes et un pont-levis. La tour du donjon, à droite, avait 13 mètres de diamètre ; celle de gauche 12 mètres ; des souterrains peu étendus s'étendaient sous l'aile droite ; un puits était creusé au milieu de la cour du donjon.

Transformé au XVIe siècle, le château reçut au printemps de l'année 1597 Henri IV se rendant au siège d'Amiens, puis Gabrielle d'Estrées, et en 1689 Mme de Sévigné. On lit dans sa correspondance avec Mme de Grignan cette appréciation : « Nous vînmes ici dans un château où tout l'orgueil de l'héritière de Picquigny est étalé. C'est un vieux bâtiment élevé au-dessus de la ville comme à Grignan, un parfaitement beau chapitre comme à Grignan, un doyen, douze chanoines ; je ne sais si la fondation est aussi belle, mais ce sont des terrasses sur la rivière de Somme, qui fait cent tours dans les prairies, voilà ce qui n'est point à Grignan. »

La *Collégiale Saint-Martin* ou chapelle du château, autrefois renfermée dans la baille, a la forme d'une croix latine ; la nef du XIIIe siècle est voûtée d'un berceau en charpente, sablières, entraits, poinçons et blochets apparents, ceux-ci ornés de têtes et d'armoiries ; les deux collatéraux sont couverts de toits en appentis ; les transepts datent de l'époque romane ; la tour du clocher, au-dessus de la croisée centrale, contient une chambre de guetteur ; l'abside du XVIe siècle à quatre pans se termine par un angle, comme on le voit assez souvent en Picardie. Un souterrain voûté relie l'église au châ-

Digitized by Google

teau ; un autre souterrain reçoit la sépulture des seigneurs de Picquigny.

Au XIIIe siècle, une *église* était affectée au service paroissial sous le vocable de *Saint-Jean-Baptiste ;* il n'en reste plus que la tour, isolée au milieu du cimetière ; à cette même époque, la ville fut dotée d'institutions municipales et d'un Hôtel-Dieu ; elle conserve encore de vieilles maisons à pignons et à encorbellement qui lui donnent un aspect pittoresque.

Sur la route de Tiraucourt s'élève une *Croix gothique* en pierre de quatre mètres de hauteur ; sur la face, elle porte le Christ surmonté du titulus ; sur le revers, une statue de saint Jean-Baptiste.

Les *Églises de La Chaussée, Bourdon* et *Bouchon* sont remarquables par leurs clochers; construits de 1719 à 1739, ils se composent d'une grosse tour carrée avec plate-forme entourée d'une balustrade gothique ; une flèche octogonale, ornée de crochets, s'y repose sans transition et sans grâce; c'est précisément ce qui les caractérise et ne permet pas de les confondre avec les flèches du XIIIe siècle, logiquement et élégamment construites.

A Moreaucourt, sur les bords de la Nièvre, on découvre cachées dans la verdure les ruines d'un *Prieuré* de l'ordre Bénédictin de *Fontevrault;* sa fondation remonte à l'année 1146. Il comprenait un moulin à huile et diverses dépendances ; les religieuses communiquaient avec Amiens et Abbeville en descendant la Nièvre en bateau jusqu'à la Somme ; en 1635, les incursions de la guerre leur firent chercher asile à Amiens, et les bâtiments du prieuré servirent à une exploitation agricole.

Bettencourt-sur-Oise conserve dans son cimetière une *Croix monumentale* de 2m08 de hauteur.

Digitized by Google

L'*Église* de l'important village d'*Angest-sur-Somme* fut construite dans le dernier quart du XIIe siècle; son clocher, restauré au XVIe siècle, est surmonté d'une flèche élégante; le portail, mélange de gothique et de renaissance, est sans caractère; les murs de l'abside sont couverts de belles boiseries du XVIIIe siècle; le lutrin en bois de chêne date de 1712 et le joli confessionnal cintré et sculpté de 1762.

L'*Église de Fourdrinoy*, du XIIIe siècle, termine la série des édifices du canton de Conty.

Canton de Molliens-Vidame.

Notices par M. R. DE GUYENCOURT.

Airaines est une riante localité du canton de Molliens, choisie au XIIe siècle par les moines de l'abbaye parisienne de Saint-Martin-des-Champs, de l'ordre de Cluny, pour y établir un prieuré bénédictin; il fut vendu le 27 janvier 1792 pour le prix de 2,500 livres.

La nef de l'église est fermée par les plus anciennes voûtes ogives du diocèse d'Amiens; les collatéraux par les uniques voûtes d'arètes de la région picarde; le bras méridional du transept était affecté à la sépulture des sires d'Airaines.

La cuve baptismale en pierre, du XVIe siècle, a la forme d'une auge plus large au sommet qu'à la base; on y administrait le baptême par immersion.

L'*Église Saint-Denis*, du XVIe siècle, modifiée au XVIIIe, est éclairée par de jolies fenêtres à meneaux et remplages flamboyants, voûtée sur nervures avec pendentifs reposant sur des piliers octogonaux.

Digitized by Google

Deux Châteaux dominaient jadis le bourg d'Airaines ; celui des comtes de Ponthieu qui a disparu ; la châtellenie, dont l'entrée principale est conservée avec ses deux tourelles octogonales.

L'*Église de Camps-en-Amiénois* contient des vestiges des XIIe, XIIIe, XIVe et XVIe siècles.

On retrouve à Laleu les ruines d'un *prieuré bénédictin* fondé en 1126 ; c'est aujourd'hui le corps-de-logis d'une ferme.

Le chœur de l'*Église de Riencourt* date du XVIe siècle ; on y conserve les pierres tombales du XVIIe siècle des seigneurs du lieu.

De l'ancienne *Seigneurie de Saisseval* la porte monumentale, de belles proportions, construite au milieu du XVIe siècle, rappelle seule le souvenir.

L'art des vieux « tombiers » picards est représenté dans les dépendances du *Château de Tailly* par une pierre tombale du XVIe siècle, rappelant les traits de François de Riencourt et de sa femme Marie de Saint-Arnoullé.

Canton d'Hornoy.

Notices par M. A. JANVIER.

Saint-Germain, fils d'un prince écossais, prêcha le christianisme à Trèves, à Rome, en Espagne et en Gaule ; il eut la tête tranchée sur les bords de la Bresle en l'année 480 ; l'endroit de son supplice devint un lieu de pèlerinage, et on y construisit une *église* aujourd'hui disparue ; celle qu'on voit de nos jours date du XVIe siècle, elle n'offre de remarquable que le tombeau du saint placé sous l'autel et surmonté d'une pierre tombale du XIIIe siècle fort bien sculptée.

Digitized by Google

Beaucamps-le-Jeune faisait partie de la Normandie avant 1790 ; on y voit encore le *château* édifié en 1537 sur l'emplacement d'un manoir du XIIe siècle.

Le *Château de Guénicourt,* du XVIe siècle, construit en pierre et brique, comprend une tourelle hexagonale avec un escalier en brique d'une construction hardie et originale.

Le *Château de Lincheux,* de style renaissance, fut détruit au commencement du XIXe siècle.

L'*Église de Villers-Campsart,* érigée en 1506, a la forme d'une croix latine ; l'ancienne chapelle seigneuriale sert aujourd'hui de sacristie ; elle est fermée par une porte en bois de chêne avec balustres sculptées de la renaissance ; les verrières primitives de l'église sont conservées.

Canton d'Oisemont.

Notices par MM. EDMOND SOYEZ et A. JANVIER.

La modeste *Église d'Aumâtre*, du XIIIe siècle, doit bientôt disparaître, et c'est uniquement pour cela que les archéologues picards tiennent à en conserver le souvenir.

La terre de *Saint-Maulvis* ou *Mauvais,* chef-lieu de baillerie et de commanderie, appartenait à l'ordre de l'Hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem ; en 1507, vingt-deux villages étaient placés sous la juridiction des religieux ; ils devaient les pourvoir de karolleurs et de joueurs d'instruments, « tant pour servir à Dieu et à l'église comme pour faire danser et récréer les jeunes gens et aultres les jours de festes et patrons que l'on dit ducasses ».

Digitized by Google

D'après la tradition, les Hospitaliers, succédant aux Templiers, auraient bâti l'église dans les premières années du XIIIe siècle ; elle s'écroula subitement en 1845, à l'exception de son énorme clocher du XVIe siècle ; la cuve baptismale du XIVe siècle et l'ancien bénitier en bois sculpté sont conservés.

Au milieu d'une pâture subsiste la *Chapelle Sainte-Marguerite* des Templiers d'Écoreaux, construite en 1334 par le seigneur de Rivière et de Frette.

« Quelques personnes âgées se souvenaient encore, il y a peu d'années, écrivait en 1849 Ernest Praroud, d'avoir vu célébrer la messe à Notre-Dame du Châtel, par un chevalier de Malte. Il officiait avec le cérémonial particulier à son ordre. Une épée ceignait ses habits sacerdotaux, l'un de ses pieds était botté et éperonné, deux pistolets reposaient devant lui sur l'autel, il les prenait et les élevait vers le ciel pendant la Préface. Ce vêtement mi-partie guerrier, mi-partie religieux, ces armes, ces gestes, exprimaient symboliquement la double vie du chevalier de Malte, constamment prêt à quitter la prière pour le combat. » Et ce chevalier était le frère Philippe-Antoine Lefébure de la Poterie, chapelain conventuel de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de Reims, décédé le 17 juin 1780 à l'âge de soixante-quinze ans ; ses funérailles se firent à Notre-Dame du Châtel, sa paroisse, et il fut inhumé à Saint-Vulfran.

Le *Château de Sénarpont* appartînt à la famille de Mouchy de l'an 1500 jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, il passa entre les mains de Guillaume-Adolphe, prince de Nassau-Niégen et d'Orange, par suite de son mariage avec Marie-Madeleine-Amicie de Mouchy, puis à leur fils, le prince Othon de Nassau-Niégen, né à Paris en

Digitized by Google

1745 « connu de toute l'Europe » pour ses excentricités. Voulant un jour donner à ses convives le spectacle d'un siège, il fit démolir son château à coups de canons ; il en resta d'imposantes ruines vendues au comte Dary en 1785.

L'*Église de Sénarpont* date de la fin du xve siècle ; la voûte en bois de la nef est ornée de têtes de saints sculptées sur les extrémités des poutres ; celle du chœur repose sur des nervures prismatiques ornées de pendentifs ; une litre funéraire se voit sur le pourtour extérieur ; les fonts baptismaux, en forme de cuve, remontent au xiie siècle ; une curieuse pierre tombale du xve siècle, sans épitaphe, représente un chevalier sculpté en demi-relief.

Canton de Corbie.

Notices par M. Hector JOSSE.

§ 1. — L'Abbaye de Corbie.

Pendant près de douze siècles, les Bénédictins occupèrent le monastère de Corbie ; plus de cinq cents religieux profès rendirent fertiles d'ingrats terrains et fondèrent les importants villages du comté de Corbie ; l'abbé Comte avait de nombreux vassaux : sires de Moreuil et de Picquigny, barons de Roves, châtelains d'Encre, d'Heilly, Mailly, Longueval, etc. ; il frappait monnaie. Ses domaines s'étendaient en Flandre, en Lorraine, en Saxe et jusqu'en Italie.

Des princes et des monarques reçurent l'habit dans ce monastère ; des saints et des savants l'illustrèrent, parmi eux dom Mabillon, qui mourut à Reims.

Les bâtiments couvraient 20,000 mètres carrés ; il

Digitized by Google

n'en reste plus qu'une église mutilée, la porte monumentale et quelques dépendances ; les œuvres littéraires et artistiques sont disparues ou dispersées.

L'abbaye fut fondée en 657 par sainte Bathilde, mère de Clotaire III ; Théodefride, premier abbé, y éleva trois églises : la première en l'honneur des saints apôtres Pierre et Paul ; la seconde, de saint Étienne, protomartyr ; la troisième, de saint Jean l'évangéliste. En 674, un incendie anéantit le monastère, on le reconstruisit sur de plus vastes proportions avec hôtellerie, infirmerie, écoles pour laïques et jeunes novices. Pillé et incendié par les Normands, il est relevé et protégé par des murailles et des tours en 907 ; de nouveau incendié en 914, spolié en 959 par Godard et Emmon, l'abbé Maingaud le rétablit en 987 et reconstruit l'église Saint-Étienne en 999. Un nouvel incendie détruit le couvent en 1022, la basilique est rendue au culte en 1058 ; en 1137, le feu la détruit, ainsi qu'une partie du monastère ; même désastre survient au cloître en 1149, et à toute l'abbaye en 1152.

Nicolas relève les bâtiments au XIIe siècle ; ses successeurs continuent les travaux jusqu'au XVIIe siècle et au XVIIIe siècle.

Un dessin de dom Denis Plouvier représente le plan du monastère ; une planche du *monasticon gallicanum* en donne la perspective. Les bâtiments, comme dans la plupart des monastères bénédictins, étaient groupés autour d'une cour intérieure : l'église abbatiale s'étendait de l'est à l'ouest ; à l'est, les dortoirs, les salles d'étude et de récréations pour les profès et les novices, les archives ; au nord, le chapitre et le réfectoire ; à l'ouest, les bâtiments secondaires : cuisine, office, salle des hôtes, infirmerie, bûchers, etc.

Digitized by Google

Près du transept gauche de l'église abbatiale étaient placées l'entrée principale du monastère, la loge du portier et deux chambres pour les pauvres.

Ce passage d'entrée débouchait sur le cloître, construit en 1267 et en 1340 ; il avait 166 mètres de développement pour les quatre côtés, et 3m90 de largeur ; il était voûté, éclairé par de larges baies en lancettes surmontées de roses et garnies de verrières ; il servait de promenoir et de lieu de méditation. Affecté à la sépulture des principaux religieux, ses murailles étaient couvertes de monuments funèbres, de sculptures de marbre ou d'airain ; on y voyait la caricature du juriste Pierre Cugnières, avocat du roi ; il était adversaire acharné de la juridiction temporelle de l'Église, dans l'assemblée des grands du royaume, tenue à Vincennes au mois de décembre 1330, en présence de Philippe de Valois ; sa thèse n'ayant pas prévalu, on le représentait par ironie dans bon nombre de cathédrales et de monastères.

Le réfectoire et le chapitre, commencés en 1267, achevés en 1275, avaient 47m50 de longueur, 13m30 de largeur ; une rangée de colonnes centrales supportait les voûtes et les divisait en deux nefs ; vingt fenêtres larges et hautes à ogives trilobées surmontées de quatre lobes y distribuaient la lumière. Vers 1372, la salle capitulaire fut convertie en chapelle ; à la fin du XVIIe siècle elle reprit sa destination primitive.

Les classes, les archives et les salles de récréations, construites en 1377, formaient retour sur la salle capitulaire ; elles étaient éclairées sur le jardin et surmontées d'un dortoir.

La bibliothèque, le tribunal de l'officialité et ses annexes, la prison et la salle du buffet ou greffe dataient de 1380.

Digitized by Google

En 1469, Jacques Ranson établissait le puits doré de la grande cour.

L'*Eglise Saint-Étienne* ou *Notre-Dame,* érigée en paroisse dès 1188, comprenait une nef terminée par une abside à pans coupés, deux collatéraux, un transept avec tour carrée surmontée d'une flèche et d'un dôme à huit pans. Le sanctuaire communiquait par une fenêtre grillée à une chapelle annexe; sainte Colette y vécut recluse volontaire du 17 septembre 1402 au 2 août 1406 ; sa recluserie devint un oratoire en 1625. L'église fut privée de ses bas-côtés et du transept dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, transformée en grange, puis en orphelinat et en maison d'habitation; on peut voir encore les curieux chapiteaux de ses colonnes et la belle ordonnance de sa tribune supportée par quatre croisées ogives reposant sur un pilier central.

L'*Église de Saint-Jean* l'évangéliste, séparée par quelques mètres de l'église Saint-Étienne, consacrée le 1er juin 1173, servait de paroisse aux domestiques de l'abbaye; elle contenait de nombreux monuments funèbres et le cénotaphe de saint P. Radbert, bénédictin mort en 865.

L'abbé Pierre d'Ostrel commença, en 1501, l'église abbatiale de Saint-Pierre sur un plan grandiose, que ses successeurs n'osèrent pas continuer. Il fit construire dans le style ogival tertiaire cinq travées du chœur avec collatéraux et sept chapelles rayonnantes au chevet : celle du centre, dite des corps saints, sur plan circulaire, couverte en dôme avec trois annexes en demi-cintre, fermée par une grille solide, contenait les sépultures de saint Adhélard et de plusieurs religieux, une plaque d'airain représentant Maximilien de Soyecourt et de précieuses reliques.

Digitized by Google

Le clocher renfermait treize cloches « dont le doux accord et le ton élevé portent l'âme à la piété ».

En 1687, les moines décidèrent la reconstruction de leur église abbatiale ; les travaux commencèrent en 1702. On conserva le chœur, le clocher et une partie du transept de Pierre d'Ostrel ; on construisit le sanctuaire, les sept arcades du rond-point, les cinq chapelles absidales, la grande nef, les collatéraux, le portail et les tours ; l'exécution du gros œuvre dura trente années.

Le vaisseau principal mesurait extérieurement 117 mètres de longueur, 25m35 de largeur dans la nef et le chœur, 50 mètres au transept ; la hauteur sous voûte atteignait 21 mètres. Deux tours de 55 mètres de hauteur accompagnaient le portail et contenaient huit cloches, la plus grosse pesant 4,500 livres. Des terrasses couvraient les bas-côtés.

La nef et le transept étaient affectés aux habitants de la ville ; les moines occupaient un collatéral et le chœur fermé par un jubé ; des grilles artistiques, œuvre du Vivarais, fermaient le sanctuaire.

Après l'achèvement de l'église, les Bénédictins démolirent les bâtiments du XIIIe et du XIVe siècle, et le 20 juin 1739, ils firent construire par l'architecte Moreau, en dehors de l'enceinte monastique, le logis abbatial ; il n'avait plus rien de commun avec les lieux réguliers depuis que le titre abbatial était sécularisé.

Le 25 mars 1749, avec l'autorisation du roi, on éleva de nouveaux bâtiments claustraux derrière l'abside de la nouvelle basilique ; ils avaient un développement de 175 mètres et comprenaient deux ailes séparées par une cour de 54 mètres, fermée sur la place par une galerie couverte en terrasse ; la porte monumentale est conservée avec quatre travées aménagées pour l'Hôtel de Ville.

Digitized by Google

Après le départ des religieux, à l'époque de la Révolution, il fut question de convertir leur couvent en hôpital militaire ; ce projet n'eut pas de suite, et le 19 septembre 1798 les bâtiments furent vendus, à l'exception de l'église et de son pourtour. Réservée aux assemblées populaires, elle subit d'importantes dégradations ; trouvée trop grande lorsqu'on la rendit au culte, les architectes parisiens, Rondelet et Godde, démolirent l'abside, le chœur et le transept, réduisant ainsi l'église à 36 mètres de longueur, non compris le portail et les tours. C'est mutilée de cette façon que nous la voyons aujourd'hui ; si son aspect extérieur n'a plus sa grandeur passée, elle conserve néanmoins de pieux souvenirs : la Véronique ou Sainte-Face de Notre-Seigneur ; — un tableau sur bois rapporté de Constantinople, en 1206, par Robert de Clary ; — une statue du XIIIe siècle très appréciée ; — sainte Bathilde, et, près du maître-autel, deux anciens tableaux de l'abbaye.

L'*Église de La Neuville-les-Corbie* date de la première moitié du XVIe siècle ; son curieux portail, classé au nombre des monuments historiques, est ouvert de deux portes fermées en anse de panier et séparées par un trumeau portant une statue abritée sous un dais ; des contreforts triangulaires à moulures prismatiques, avec statues et clochetons, les accompagnent ; une frise, ornée d'amours ailées et d'un cerf, est surmontée d'une haute arcature ogivale qui encadre un tympan, dont les sculptures représentent l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem le jour des Rameaux. Les rampants du pignon sont ornés de monstres formant crochets. Le clocher, éclairé par des fenêtres en tiers-point, est couvert d'une flèche pyramidale en charpente, posée sur une base carrée renfermant le beffroi.

Digitized by Google

A l'intérieur de l'église, près du portail, un bas-relief de la fin du XIVe siècle figure la Sainte-Famille dans la grotte de Bethléem ; on y découvre aussi des fonts baptismaux en pierre noire ornée de sculptures du XIIe siècle, et un vase cylindrique en plomb d'une grande rareté, qui contenait l'eau bénite pour le baptême par immersion ; l'abbé Corblet en fait remonter l'usage du IVe au IXe siècle.

Le *Château de Henencourt* marque la dernière étude des monuments du canton de Corbie ; construit en brique au milieu du XVIIe siècle, agrandi au XVIIIe, il comprend un bâtiment avec avant-corps cintré, orné de colonnes et de sculptures, deux ailes en retour d'équerre, cour d'honneur, seconde cour fermée par des sauts-de-loup en demi-cercles et par une grille monumentale attribuée au Vivarais. A l'intérieur du château, on retrouve le prétoire du bailli dans son état primitif avec son siège incorporé aux boiseries et la salle voûtée des archives.

Nous avons terminé l'examen du premier volume de la Picardie historique et monumentale : les faits intéressants de l'histoire locale y sont mis en relief à la lumière de l'histoire générale : évêques et moines, nobles et bourgeois, artistes et artisans qui ont vaillamment lutté pour leur pays ou l'ont doté d'institutions mémorables, sont rappelés au souvenir de ceux qui aiment les gloires passées. Les édifices religieux et civils, les châteaux, les vieilles maisons y sont savamment décrits. Nous pouvons, en manière de conclusion, résumer le caractère des constructions amiénoises, les mettre en parallèle avec celles de notre région.

Les anciennes maisons d'Amiens appartiennent à la période qui s'étend du XVe au XVIIIe siècle ; celles de la

Digitized by Google

même époque à Reims nous semblent plus importantes ; M. le chanoine Cerf les a décrites dans le *Vieux Reims :* gracieux logis de la place des Marchés, et la belle façade de l'Enfant-d'Or, maison Montlaurent, pavillon des religieuses de Saint-Pierre-les-Dames, maisons rue du Barbâtre, rue de l'Arbalète, rue Linguet, rue du Marc, rue de la Clef, rue Saint-Étienne, etc. Et nous possédons en outre, dans l'ancienne voie romaine, rue de Tambour, la maison des Musiciens, « l'une des plus riches et des plus grandes que l'on ait élevée dans le nord de la France » dans le cours du XIIIe siècle (1240 à 1250).

Les châteaux-forts de Picardie, généralement ruinés, rappellent l'architecture militaire, ingénieuse et pittoresque du moyen âge, souvent transformée avec les progrès de la civilisation ; nous n'en connaissons pas de semblables dans notre contrée.

Le monastère de Corbie, avec ses vastes bâtiments, ses trois églises rapprochées, avait grand caractère ; nos abbayes de Saint-Remi et de Saint-Nicaise n'étaient pas moins importantes, ni d'une architecture moins savante : l'église Saint-Nicaise, commencée en 1229 et malheureusement détruite, illustra l'architecte Hugues Libergier, et l'ample vaisseau de Saint-Remi, dans la noblesse de ses proportions et de sa pleine lumière, est universellement admiré.

Nous n'avons pas conservé de salle hospitalière comme celle de l'hôpital d'Amiens, et c'est plaisir de savoir qu'on peut contempler dans cette ville un joli monument élevé au XIIIe siècle par de charitables personnes, justement émues des souffrances du pauvre.

Que dire de la cathédrale d'Amiens, commencée en 1220 sur les plans de Robert de Luzarches, de ses églises, de celles de ses cantons ?

Digitized by Google

L'intérieur de la cathédrale d'Amiens nous transporte par ses larges surfaces d'éclairage, ses nombreuses chapelles, l'ampleur de la nef et du chœur, ses représentations émouvantes de la vie de saint Firmin, ses stalles délicieusement sculptées ; sa gracieuse flèche du transept est sans égale en France, et son portail puissant, aux contreforts bien agencés, malgré son manque d'unité, est d'une belle et logique ordonnance. Notre cathédrale de Reims, commencée en 1211 sur les plans de Jean d'Orbais, avec son portail magnifique sur lequel, dit M. Bourassé, « l'art chrétien a répandu toute sa verve féconde » avec une sage sobriété dans la majesté doucement lumineuse de son intérieur, doit-elle lui être préférée? Nous n'aurons pas la témérité de le décider; nous aimons mieux admirer dans ces deux chefs-d'œuvre les divers mérites que le génie de leurs éminents auteurs révèle de savoir et de poésie ; partager à Amiens ces délicates impressions que donnent à tous, ignorants et savants, les sculptures naïves et les verrières superbes; contempler à Reims l'imposante grandeur que les artistes ont su donner à la cathédrale des sacres.

Les églises picardes qui nous frappent le plus sont éclairées par de larges et hautes fenêtres à meneaux,— leurs portails et leurs porches sont gracieusement ouverts, ornés de statues et de contreforts à pinacles bien agencés ; les clochers, mis de côté, couronnés d'une flèche élégante, donnent à l'ensemble une agréable silhouette, — elles datent du XVe et du XVIe siècle, sont bien conçues et possèdent un caractère d'unité et de force échappant au reproche de maigreur qui déprécie souvent le style de cette époque.

Nos anciennes églises champenoises n'ont générale-

Digitized by Google

ment pas de larges fenêtres, leur vaisseau n'est pas en pleine lumière, suivant l'usage antérieur au XIVe siècle ; nous avons bien à Reims le portail sud de l'église Saint-Remi, élevé au XVIe siècle par Robert de Lenoncourt ; l'abside et les bas-côtés de l'église Saint-Jacques du XVe et du XVIe siècle, et des parties plus ou moins grandes de quelques églises de notre région ; mais il n'en est guère pouvant nous donner l'effet exact d'une église entièrement conçue et exécutée à cette époque ; on peut s'en rendre compte en parcourant le *Répertoire archéologique* de nos savants et zélés confrères MM. Ch. Givelet, Jadart et Demaison.

Amiens et ses environs nous offrent l'avantage d'y rencontrer des églises du XVe et du XVIe siècle parfaites d'unité et de conception. Ces églises, comme certains archéologues le prétendent, ont-elles un caractère moins religieux que celles du XIIe et du XIVe siècle ? Nous ne le croyons pas, et nous avouerons que nous ne saurions davantage nous prononcer entre le roman et le gothique naissant ou expirant, entre la renaissance et le Louis XIV. C'est que chaque style a son mérite particulier ; il produit une impression différente suivant l'époque et le milieu de son éclosion, l'usage ou la tradition, le climat, l'intelligence, l'esprit et le cœur de quiconque la reçoit : une âme religieuse ne s'élèvera pas moins bien sous le dôme de Saint-Pierre, que sous les voûtes de Notre-Dame.

Mais il reste le genre d'impression, plus facile à déterminer. Nos églises champenoises du XIIIe et du XIVe siècle sont généralement d'un aspect grave et austère, souvent non dépourvu d'élégance ; les églises picardes du XVe et du XVIe siècle ont plus de grâce et de légèreté, et ces qualités sont rehaussées dans certains édifices, comme

Digitized by Google

dans la cathédrale d'Amiens (1), par les œuvres incomparables des « imagiers et des huchiers » qui animèrent la pierre et le bois de compositions admirables. Les charpentiers atteignirent aussi un grand degré de perfection : c'est un « pauvre compagnon » de Cottenchy, Louis Corbon, qui dessina la flèche du transept, la tailla de ses mains avec Simon Taneau, et dressa hardiment son chef-d'œuvre à 59 mètres au-dessus des combles (2). Ces artisans et ces artistes modestes méritent une place d'honneur parmi les gloires de la Picardie; ils n'ont pas été dépassés; dans notre siècle actif et fécond, ils peuvent encore servir de modèles et montrer combien le travail intelligent de l'ouvrier, son génie parfois, concourent à sa propre renommée et à celle des monuments qu'il édifie.

(1) Clôture du chœur commencée en 1489. — Stalles commencées en 1508, achevées en 1522.

(2) Flèche commencée en 1529, terminée en 1533.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES FONDEURS DE CLOCHES

AYANT TRAVAILLÉ POUR

LE CANTON DE CHATEAU-PORCIEN

(Ardennes)

Communication faite à l'Académie par M. Jos. BERTHELÉ,
Membre correspondant.

Les départements de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes ont déjà fourni à l'archéologie campanaire et au catalogue de l'œuvre des anciens fondeurs de cloches un notable contingent d'informations. L'industrie artistique, dont le Rémois Pierre Deschamps a été un des plus habiles représentants, a eu sa place — et non minime — dans les préoccupations d'un assez bon nombre de nos érudits et de nos curieux.

Les noms des divers archéologues qui ont décrit la cathédrale de Reims, — de M. Henri Jadart, l'*historiographe officiel* (si j'ose dire) de la célèbre *Charlotte,* — des autres auteurs du *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims,* — des regrettés de La Prairie et Dutailly, — de M. le docteur Vincent (de Vouziers), et de MM. Henri Lacaille, H. Bourguignat et P. Collinet, — ne sont pas les seuls qu'il conviendrait de citer.

Dans ces dernières années, c'est surtout le département des Ardennes qui a bénéficié de cette activité d'investigation. Il y a maintenant « en chantier » une *Épigraphie campanaire ardennaise,* conçue d'après un plan non-seulement très ample, mais réellement *complet,* susceptible de donner satisfaction aux plus difficiles et

Digitized by Google

aux plus avides. Trois fascicules ont déjà vu le jour, tous trois particulièrement importants et intéressants (1).

Après avoir fait paraître, en 1896, *Les Cloches du canton d'Asfeld*, en collaboration avec M. P. Laurent (2), et en 1897, *Les Cloches du canton de Rethel*, en collaboration avec le même M. P. Laurent et avec M. Albert Baudon (3), — M. H. Jadart nous a donné, en 1899, avec le concours de MM. F. Baudemant et J. Carlier, *Les Cloches du canton de Château-Porcien* (4). Ces trois monographies constituent de véritables modèles d'enquêtes campanaires. Il est à désirer, dans l'intérêt de l'histoire des arts industriels, que de nombreux archéologues suivent l'exemple qui leur est si bien donné par l'infatigable Secrétaire général de l'Académie de Reims.

C'est de la dernière en date de ces trois études de M. Jadart, de celle consacrée au canton de Château-Porcien, que nous voudrions spécialement nous oc-

(1) Un quatrième fascicule a été publié depuis que le présent article a été écrit : *Épigraphie campanaire ardennaise. Les Cloches du canton de Novion-Porcien*, par Albert Baudon. — Rethel, Beauvarlet, 1902, in-8° de 97 pp.

(2) *Épigraphie campanaire ardennaise. Les Cloches du canton d'Asfeld*, par H. Jadart et P. Laurent. — Sedan, impr. J. Laroche, 1896, in-8° de 43 pp. (Extrait de la *Revue d'Ardenne et d'Argonne.)*

Nous en avons rendu compte dans la *Revue de l'Art chrétien*, année 1897, p. 255.

(3) *Épigraphie campanaire ardennaise. Les Cloches du canton de Rethel*, par H. Jadart, P. Laurent et Al. Baudon. — Rethel, Beauvarlet, 1897, in-8° de viii-94 pp.

Nous en avons rendu compte dans la *Revue de l'Art chrétien*, année 1898, pp. 160-161, et dans la *Revue historique ardennaise*, année 1898, pp. 92 à 96 (tiré à part sous le titre : *Bibliographie campanaire*, in-8° de 4 pp.).

(4) *Épigraphie campanaire ardennaise. Les Cloches du canton de Château-Porcien*, par H. Jadart, F. Baudemant et J. Carlier. — Rethel, Beauvarlet, 1899, in-8° de 77 pp., avec planche hors texte.

Digitized by Google

cuper, quelques pages durant, — au point de vue de la *campanographie générale* (1).

M. Jadart résume ainsi les résultats de son exploration campanaire du canton de Château-Porcien :

« Nos recherches dans le canton de Château-Porcien, pas plus que dans celui d'Asfeld, n'ont abouti à mettre au jour des raretés d'art campanaire. Sur les trente-sept cloches que possèdent les seize communes et églises du canton, il en est deux seulement antérieures au XIXe siècle, dont une à *Château-Porcien*, du XVIIe siècle, et une à *Son*, du XVIIIe siècle. Rien de gothique, rien d'un intérêt capital. Il est vrai que plusieurs inscriptions de cloches, maintenant disparues, nous ont été en outre révélées au cours de nos investigations : deux du XVIe siècle, à *Inaumont* et à *Saint-Fergeux*, d'autres du XVIIIe siècle, à *Avançon*, à *Hannogne*, à *La Valroy* et à *Taizy*. Des noms de seigneurs, de bienfaiteurs de la contrée, de simples bourgeois et manants, sont ainsi signalés et fixés désormais pour les recherches locales » (p. IV).

Il y a autre chose, dans cette brochure, que des inscriptions de cloches — et des notes d'histoire campanaire relevées dans les archives communales, paroissiales et privées. On y trouve, sur chaque village, des détails variés qui font de cette *épigraphie* un véritable *répertoire archéologique*. De plus, presque tous les personnages mentionnés dans les inscriptions sont l'objet de notices biographiques, très sobres sans doute, mais très précises et bien documentées.

(1) Nous employons le mot *campanographie* — en donnant d'avance tout assentiment, pour le cas où quelque collègue — peu « campanographe » — préférerait y substituer le terme *campanomanie*, — terme moins usité sans doute, mais tout aussi légitime peut-être.

Digitized by Google

Nous laisserons complétement de côté la partie *histoire locale extra-campanaire,* pour nous préoccuper exclusivement de la partie *cloches* proprement dite, et pour essayer de dégager ce qu'une monographie, aussi soignée que celle de MM. Jadart, Baudemant et Carlier, peut apporter de nouveau à cette branche particulière de l'épigraphie et de l'histoire de l'art industriel, qui prend de plus en plus de développement et qui s'appelle le catalogue de l'œuvre des fondeurs. Dans l'espèce, nous aurons surtout à relever des cloches du XIXe siècle. La date, en la circonstance, importe peu. Nous visons surtout la question de *méthode* et les résultats auxquels cette méthode conduit. Nous voulons montrer, d'une part, combien la façon de procéder de M. Jadart est plus féconde que celle suivie par le regretté G. Vallier et par d'autres archéologues, combien les renseignements fournis par les archives locales, par les papiers personnels des particuliers et aussi par la tradition, peuvent compléter et préciser les informations fournies par les cloches elles-mêmes, — d'autre part, comment un simple nom de fondeur est susceptible de devenir le point d'attache d'un certain nombre de détails chronologiques et autres, utiles à consigner.

Nous classerons les fondeurs, dont MM. Jadart, etc., ont rencontré les œuvres dans le canton de Château-Porcien, — par ordre *alphabétique,* tout comme si nous esquissions quelques alinéas de ce dictionnaire des fondeurs, rêvé par tous les campanographes et dont la rédaction ne sera possible que lorsque MM. Jadart, Léon Germain, Louis Régnier, de Rivières, etc., auront trouvé beaucoup d'imitateurs.

Les fondeurs qui vont être ici passés en revue n'ayant pas jusqu'ici conquis, auprès des archéologues, la même

Digitized by Google

popularité que Pierre Deschamps, nous annexerons au dépouillement du travail de MM. Jadart, etc., quelques notes biographiques sommaires, d'après les renseignements que nous avons pu recueillir personnellement, soit dans les archives communales, soit à l'aide des souvenirs des vieillards, en Bassigny, dans l'Aisne, dans les Ardennes, etc.

Antoine et Loiseau.

ANTOINE (Antoine), — né à Urville (Vosges), le 17 mai 1784, — fils du fondeur de cloches Nicolas Antoine et de Charlotte Roi, — neveu du fondeur de cloches Jean-Baptiste Antoine, établi à Neuilly-Saint-Front (Aisne), — marié, le 8 février 1809, à Robécourt (Vosges), avec Marguerite-Catherine Loiseau, — par suite de ce mariage, beau-frère du fondeur de cloches Claude-François Loiseau et oncle du fondeur de cloches Arsène Loiseau, — n'a pas eu de fils fondeur de cloches, — est mort à Robécourt le 22 août 1845, à l'âge de 61 ans ; — sa carrière de fondeur de cloches a duré une quarantaine d'années ; — à ses débuts, il voyageait avec son père et avec les Regnauld ; — il travailla ensuite souvent en société avec les Cochois ; — il a surtout voyagé et fondu, sur place ou à proximité, en société avec son beau-frère Loiseau ; — il peut être considéré comme ayant été exclusivement un fondeur ambulant, cependant il a eu aussi un atelier à Robécourt.

La société Antoine et Loiseau avait deux principaux ateliers attitrés : — le premier, dans l'Aisne, à la Maison-Rouge (commune d'Aubigny), sur la route de Laon à Reims, fonctionna depuis 1826 jusqu'à la mort

Digitized by Google

d'Antoine; — le second, dans les Ardennes, aux portes de Mézières, devint la fonderie d'Arsène Loiseau, dit Loiseau-Liégault (1).

LOISEAU (Claude-François), — né à Robécourt, le 30 mai 1789, — non fils de fondeur de cloches, — beau-frère, vraisemblablement élève, ensuite associé d'Antoine Antoine, — marié à Robécourt, le 12 juin 1815, avec Marie-Véronique Poirot, — père du fondeur de cloches Arsène Loiseau-Liégault, — domicilié à Robécourt, — mort au dit Robécourt, le 20 avril 1843 (2).

Les cloches de la société Antoine et Loiseau, que MM. Jadart, Baudemant et Carlier ont rencontrées dans le canton de Château-Porcien, sont les suivantes :

1821. — *Hannogne-Saint-Remi-et-Bray* (Ardennes), église paroissiale, une sonnerie de trois cloches, fondues à Hannogne (refonte d'une, fondue en 1790 par les Regnaud, et deux nouvelles). Marché passé le 29 août. Chantier commencé le 5 octobre; coulée le 24 novembre. Bénédiction le 28 novembre. La grosse et la petite, pesant 450 et 240 kilog. environ, et mesurant $0^{m}90^{c}$ et $0^{m}75^{c}$ de diamètre intérieur, existent encore; la moyenne, qui pesait 332 kilog., a été refondue en 1850 par Loiseau-Liégault (pp. 27 à 29).

Rilly-la-Montagne (Marne), une cloche, fondue à Hannogne (Ardennes), le 24 novembre (p. 27).

Bannogne-et-Recouvrance (Ardennes), église paroissiale, une sonnerie de trois cloches fondues à Hannogne

(1) Archives communales de Robécourt et d'Urville ; — traditions recueillies à Robécourt, à la Maison-Rouge et à Mohon, près Mézières ; — cloches diverses des Ardennes et de l'Aisne, publiées par H. Jadart, etc., ou relevées par Jos. Berthelé.

(2) Archives communales de Robécourt, etc.

Digitized by Google

le 25 novembre. La grosse a été refondue en 1871 par H. Perrin-Robinet ; la moyenne et la petite, mesurant $0^{m}78^{c}$ et $0^{m}70^{c}$ de diamètre inférieur, existent encore (pp. 17 à 19 et 27).

1823. — *Condé-lès-Herpy* (Ardennes), église paroissiale, deux cloches, dont la grosse (signée) a été refondue en 1896 par Farnier-Bulteaux ; la petite (non signée), mesurant $0^{m}74^{c}$ de diamètre inférieur, existe encore (pp. 21-22).

1831. — *Herpy* (Ardennes), église paroissiale, une cloche, signée : « ANTOINE FONDEUR », pesant 1200 kilog. environ et mesurant $1^{m}25^{c}$ de diamètre inférieur (pp. 36-37).

1840. — *Saint-Loup-en-Champagne* (Ardennes), église paroissiale, une sonnerie de trois cloches, signées : « MESSIEURS ANTOINE ET LOISEAUX NOUS ONT REFONDUES » et « MESIEURS *(sic)* ANTOINE ET LOISEAUX FONDEURS », mesurant $1^{m}10^{c}$, $0^{m}90^{c}$ et $0^{m}80^{c}$ de diamètre inférieur, fondues à Saint-Loup ; la grosse et la petite, « refondues d'une en deux » ; la moyenne, nouvelle (pp. 47-48).

1841. — *Saint-Quentin-le-Petit* (Ardennes), église paroissiale, une sonnerie de trois cloches (refonte d'une ancienne grosse cloche et de deux timbres) ; la grosse est signée : « FONDUE PAR ANTOINE ET LOISEAU » (pp. 50-51).

1843. — *Sévigny-Waleppe* (Ardennes), église paroissiale, une cloche, pesant 650 kilog. environ, mesurant $1^{m}10^{c}$ de diamètre, signée : « FONDUE PAR ANTOINE ET LOISEAU » (p. 56).

Digitized by Google

Chevresson et Bague.

CHEVRESSON (Jean-Baptiste), né à Blevaincourt (Vosges), le 19 messidor an V, — fils de Jean-Baptiste Chevresson, cultivateur, et de Marie-Anne Cochois, — élève des Cochois, — beau-frère du fondeur de cloches Philippe-Guillaume Bague, — marié et domicilié à Attignéville (Vosges), — exclusivement fondeur ambulant, — a surtout travaillé en société avec Bague, — n'a pas eu de fils fondeur de cloches, — est mort à Attignéville, le 10 novembre 1873 (1).

BAGUE (Philippe-Guillaume), — né à Bousseraucourt (Haute-Saône), le 23 mars 1795, — non fils de fondeur de cloches, — marié le 14 juillet 1818, à Blevaincourt, avec Marguerite-Scholastique Chevresson, — beau-frère, élève et associé du fondeur de cloches Jean-Baptiste Chevresson, — mort à Blevaincourt, le 26 mai 1834 (2).

1828. — *Hauteville* (Ardennes), église paroissiale, une cloche, signée : « CHEVRESSON ET BAGUE FONDEURS », (pp. 32-33).

Les Cochois et Barrard.

1821. — *Château-Porcien* (Ardennes), église paroissiale, une cloche pesant 1,421 kilog., donnant la note fa, signée : « COCHOIS PÈRE ET FILS ET BARRARD FONDEURS »,

(1) Archives communales de Blevaincourt, etc.

(2) Communications de MM. Adamistre, maire de Blevaincourt; Bellot, propriétaire à Blevaincourt, et Ferdinand Farnier, fondeur de cloches à Robécourt.

Digitized by Google

fondue à Château-Porcien, pesée et reçue le 5 septembre, montée le 7 du même mois (le marché avait été passé le 22 mai précédent), refondue en 1893 à Mont-devant-Sassey (Meuse), par M. Farnier-Bulteaux. (Jadart, etc., pp. 4 à 6 et p. 8.)

Les deux fondeurs, du nom de Cochois, qui ont signé cette cloche, sont Jean-Nicolas et son fils François.

COCHOIS (Jean-Nicolas), — né à Champigneulles (Haute-Marne), le 3 juillet 1766, — fils de Dominique Cochois et de Marie Henrion, — neveu et filleul du fondeur de cloches Jean-Baptiste Cochois, de Chaumont-la-Ville, — neveu du fondeur de cloches Pierre-François Cochois, de Champigneulles, — époux de Marie-Jeanne-Suzanne Baret, d'où son nom de Cochois-Baret, — père du fondeur de cloches François Cochois qui suit, — mort à Champigneulles, le 18 mars 1846, à l'âge de 80 ans (1).

COCHOIS (François), — né à Champigneulles, le 23 brumaire an XIII (14 novembre 1804), — fils du fondeur de cloches Jean-Nicolas Cochois-Baret qui précède, — marié à Champigneulles, le 25 novembre 1829, avec Marie-Catherine Barrard, fille de feu le fondeur de cloches Jean-Baptiste Barrard et de Barbe Limaux, — beau-frère des fondeurs de cloches Jean-Baptiste Barrard, dit Barrard-Husson, et Pierre-François Barrard, dit Barrard-Barrard, — quitta les cloches vers 1835, — fut maire de Champigneulles, — mourut au

(1) Archives communales de Champigneulles; — Archives campanaires de Jos. Berthelé, papiers des Cochois.

Digitized by Google

dit Champigneulles, le 8 juin 1888, à l'âge de 84 ans (1).

Le BARRARD ici mentionné est vraisemblablement Barrard-Husson, l'aîné des deux fils de J.-B. Barrard et de Barbe Limaux. — Il mourut à Champigneulles, le 2 janvier 1851, à l'âge de 51 ans.

Dubois-Robert.

Saint-Quentin-le-Petit (Ardennes), une clochette (sans date), signée : « DVBOIS ROBERT AU PVY. » (Jadart, p. 50).

Les Farnier.

Les membres de l'importante famille des Farnier, dont les archives ou les clochers du canton de Château-Porcien nous offrent les noms, sont au nombre de trois : — 1° François (2), — 2° Claude, — 3° Gustave, — ce dernier, plus connu sous le nom de Farnier-Bulteaux.

FRANÇOIS, — né à Sauvigny (Meuse), en 1747, — non fils de fondeur de cloches, — frère aîné du fondeur de cloches Claude Farnier qui suit, — [élève du fondeur de cloches ..... Quentin ?], — marié en 1779 à Marguerite Thomas, — père du fondeur de cloches Claude-

(1) Sources citées et communications de Mlle Cochois, de M. E. Renaud, maire de Champigneulles, de M. Marchal, instituteur, etc.

(2) *François* et non « Joseph » comme l'a écrit M. Jules Carlier, d'après une communication de M. l'abbé Docq; — cf. Le certificat de satisfaction, délivré au fondeur le 16 juillet 1782 et dont l'original est conservé à Mont-devant-Sassey, dans les archives de famille de M. Farnier-Bulteaux.

Digitized by Google

Alexis Farnier (1795-1854), — maire de Sauvigny en 1803, — mort au dit lieu en 1830 (1).

1782. — *Seraincourt* (Ardennes), église paroissiale, une sonnerie de trois cloches. Deux de ces cloches furent détruites à la Révolution ; l'autre fut refondue en 1802 par Claude Farnier. (Jadart, etc., p. 54.)

CLAUDE, — né à Sauvigny (Meuse), en 1754, — frère cadet du fondeur de cloches François Farnier, qui précède, — marié et établi à Romagne-sous-Montfaucon (Meuse), — oncle et maître du fondeur de cloches Claude-Alexis Farnier, qui lui succéda et qui transporta sa fondèrie à Mont-devant-Sassey (Meuse), — mort à Romagne en 1840 (2).

1802. — *Seraincourt* (Ardennes), église paroissiale, une cloche (refonte), encore existante, signée : « C. FARNIE MA FAITE » (pp. 53-54).

GUSTAVE, — époux Bulteaux, — fondeur de cloches à Mont-devant-Sassey depuis 1854, — fils et successeur du fondeur de cloches Claude-Alexis Farnier († en 1854), — frère cadet du fondeur de cloches Claude-Adolphe Farnier († en 1854), — élève de son père et de son frère aîné et aussi du chevalier Malnuit, de Breuvannes (Haute-Marne) ; — père du fondeur de cloches Charles Farnier, aujourd'hui son associé ; — oncle du fondeur de cloches Ferdinand Farnier, établi à Robécourt (Vosges), depuis 1873, membre de la Société française d'archéologie, auteur d'une excellente *Notice historique sur les Cloches;* — oncle également du fondeur de cloches

(1) Communications de M. Farnier-Bulteaux.
(2) Id.

Digitized by Google

Arthur Farnier (frère cadet et élève de Ferdinand), établi à Dijon (Côte-d'Or), depuis 1894 (1).

1892. — *Château-Porcien* (Ardennes), église paroissiale, trois cloches (les 2e, 3e et 4e de la sonnerie actuelle), toutes trois signées : « FONDEURS PERRIN ET FARNIER-BULTEAUX, » fondues à Mont-devant-Sassey, bénites le 9 mai. Le marché avait été passé avec H. Perrin-Robinet le 13 décembre 1891. Les deux plus importantes (nouvelles) pèsent 1,010 et 726 kilog. et donnent les notes mi *b* et fa; la petite (refonte, avec augmentation, d'une datant de 1809 et pesant 132 kilog., fondeur inconnu) pèse 151 kilog. (Jadart, etc., pp. 4 et 7 à 10.)

1893. — *Château-Porcien*, église paroissiale, la grosse cloche de la sonnerie actuelle, pesant 1,442 kilog., donnant le ré *b*, signée : « FONDEUR FARNIER-BULTEAUX A MONT-DEVANT-SASSEY, » bénite le 23 octobre 1893, montée le 26 du même mois (refonte d'une fondue en 1821 par « les Cochois père et fils et Barrard » et pesant 1,421 kilog.). (Jadart, etc., pp. 8-9.)

1896. — *Condé-lès-Herpy* (Ardennes), église paroissiale, une cloche (refonte), pesant 350 kilog. environ, signée : « 968. FONDERIE JEANNE D'ARC. FARNIER-BULTEAU ET FILS A MONT PAR DUN MEUSE. » (Jadart, etc., pp. 21-22.)

Hildebrand.

1839. — *Château-Porcien,* église paroissiale, deux timbres d'horloge, signés : « HILDEBRAND FONDEUR A PARIS, 1839, » installés en 1840. (Jadart, etc., p. 10.)

(1) Cf. L'article de Henry Debaon, intitulé : *Métallurgie, les Cloches, la Fonderie Jeanne d'Arc, Farnier-Bulteaux et fils, à Mont-devant-Sassey, par Dun (Meuse)*, dans l'*Encyclopédie contemporaine illustrée*, 16e année, no 484, 10 avril 1902, pp. 43-44.

Digitized by Google

Lecomte.

FRANÇOIS, — fondeur de cloches, établi à Reims, — père du fondeur de cloches JEAN-BAPTISTE Lecomte (1).

1762 (ou *1760?*) — *Herpy* (Ardennes), église paroissiale, deux cloches : la moyenne et la troisième de la sonnerie d'alors, pesant 1,726 et 1,240 livres (refontes, avec augmentation, de deux pesant 1,508 et 1,190 livres), fondues à Herpy, détruites dans l'incendie du 13 juin 1773 (p. 33).

Quatre nouvelles cloches furent fondues pour *Herpy* en 1775 ; la grosse cloche s'étant cassée peu de temps après, « il fallut remettre au creuset les trois plus grosses, pesant 6,060 livres, probablement par les soins du même fondeur Lecomte, dont l'opération (faite sur

(1) « Le Rémois *François Lecomte* fit, en 1767-1768, pour l'église Saint-Nicolas de Rethel, une sonnerie de 9,000 kilog., aujourd'hui entièrement disparue, et qui était, paraît-il, la plus belle du diocèse après celles de Reims. A défaut de cette sonnerie, il existe encore des cloches qui peuvent donner une idée du savoir-faire de ce fondeur : M. Jadart en a déjà signalé, et quand il reprendra le *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims*, il en fera connaître d'autres. Nous en avons, pour notre part, rencontré deux à Fismes (Marne) : l'une à l'église paroissiale, datant de 1755 et provenant de l'abbaye de Saint-Remy de Reims ; l'autre à l'hospice, « fondue à Reims l'an de grâce 1773 ». Nous avons eu occasion d'en voir une autre, datant de 1781, œuvre de « F. et J.-B. Lecomte père et fils à Reims », qui sert toujours à la cathédrale de Soissons et qui a été décrite, il y a une trentaine d'années, par M. de La Prairie. — Quelle était l'origine de ces Lecomte ? Étaient-ce le fils et le petit-fils du lorrain *Nicolas Lecomte*, dont on a publié des cloches fondues dans la Haute-Marne, dans la Nièvre et dans l'Aube, durant le premier quart du XVIIIe siècle ? M. Jadart nous le dira certainement quelque jour. » (Jos. BERTHELÉ, compte-rendu des *Cloches du canton de Rethel.)*

Digitized by Google

place, dans le cimetière, près de la sacristie), réussit au mois de novembre 1782 » (pp. 35-36).

M. Jadart est également porté à attribuer à François Lecomte les trois cloches fondues en 1780 pour *Avançon* (Ardennes), dont deux furent détruites en 1792 ; la grosse, conservée à la Révolution et pesant 538 kilos, fut cassée à la fin de 1872 et refondue en 1873 par Honoré Perrin-Robinet (pp. 14-15).

Loiseau-Liégault.

ARSÈNE-Joseph Loiseau, — né à Robécourt (Vosges), le 29 octobre 1823, — fils du fondeur de cloches Claude-François Loiseau, — neveu du fondeur de cloches Antoine Antoine, — élève de son oncle et de son père, — débute sous leur direction, au mois d'avril 1842 (si nos informations personnelles sont exactes), à l'atelier de la Maison-Rouge (Aisne), — après leur mort, travaille avec Jean-Baptiste Goussel (de Blevaincourt) et ensuite avec Honoré Perrin (plus tard Perrin-Martin), — puis transforme en fonderie fixe l'atelier créé par Ant. Antoine et Cl.-Fr. Loiseau aux portes de Mézières (Ardennes) ; — épouse en premières noces, à Robécourt, le 14 janvier 1850, Antoinette-Anaïs Liégault, d'où sa signature Loiseau-Liégault ; — quitte les cloches à la fin de la campagne de 1858, cède sa fonderie à Honoré Perrin-Robinet et s'associe avec ses frères, qui avaient une maison de vins en gros à Chaumont (Haute-Marne) ; — mort au dit Chaumont, le 19 avril 1883, à l'âge de 59 ans.

Digitized by Google

Cloches diverses d'Arsène Loiseau :

1847.—*Saint-Fergeux-et-Chaudion* (Ardennes), église paroissiale, une sonnerie de trois cloches, en société avec Honoré Perrin, — voir page suivante PERRIN-MARTIN.

1850. — *Hannogne-Saint-Remi et Bray* (Ardennes), église paroissiale, la moyenne cloche, pesant 340 kilos, mesurant $0^{m}85^{c}$ de diamètre inférieur, signée : « LOISEAU-LIÉGAULT, FONDEUR A MÉZIÈRES » (refonte d'une, fondue en 1821 par Antoine et Loiseau, qui pesait 332 kilos), (pp. 28-29).

1852. — *Écly* (Ardennes), église paroissiale, une cloche, signée : « FONDERIE DE LOISEAU-LIÉGAULT A MÉZIÈRES, » $1^{m}10^{c}$ de diamètre inférieur (p. 23).

Mabilot.

1811. — *Launstroff* (ancien département de la Moselle, aujourd'hui Lorraine allemande), une cloche, signée : « FECIT V. MABILOT, *1811,* » aujourd'hui à l'église d'*Herpy* (Ardennes). (Jadart, etc., pp. 37-38.)

Il y a eu à Saumur (Maine-et-Loire), dans la première moitié du XIXe siècle, deux fondeurs de cloches portant le nom de MABILLEAU. L'une des cloches de l'église de *Saint-Florent-lès-Saumur* porte comme signature : « fondue l'an 1810 par Mabilleau père, refondue en 1841 par Mabilleau fils. » — Les plus anciennes cloches de Mabilleau père, que nous ayions rencontrées dans le département des Deux-Sèvres, remontent à 1805. Entre les années 1818 et 1826, nous avons plusieurs fois trouvé

Digitized by Google

la signature : « Mabilleau-Blandin père et fils, fondeurs à Saumur. » Une cloche de l'église de *Ternay* (Vienne), datant de 1835 et vraisemblablement fondue par le fils seul, est signée : « Mabilleau, fondeur à Saumur. » Mabilleau fils travaillait encore en 1844.

Ces deux fondeurs se rattachent, selon toute probabilité, au « MABILLEAU *(Étienne)*, maître fondeur, Saumur, 1734 », cité par M. Célestin Port. *(Dict. de Maine-et-Loire*, t. II, p. 564 ; *Les Artistes angevins,* p. 206.) Celui-ci était peut-être un Lorrain fixé en Anjou.

Perrin-Martin.

CHARLES-JOSEPH-HONORÉ PERRIN, l'un des plus grands fondeurs de cloches du XIXe siècle, — né à Huilliécourt (Haute-Marne), le 23 août 1816, — fils du fondeur de cloches Joseph Perrin et de Thérèse Drouot, — élève de son père ; — fondeur ambulant à ses débuts, travailla, d'une part, en société avec Arsène Loiseau, dans les Ardennes ; d'autre part, avec Joseph Michel, à Romain-sur-Meuse et dans la Haute-Lorraine ; — marié à Robécourt, le 28 janvier 1846, avec Apolline-Eugénie Martin, d'où son nom de PERRIN-MARTIN, — créa à Robécourt une fonderie de cloches, qui ne tarda pas à devenir très importante et qu'il céda, en 1873, à Ferdinand Farnier ; — mort à Robécourt, le 17 décembre 1873, à l'âge de 57 ans ; — a été le maître des fondeurs de cloches Honoré PERRIN-ROBINET, son filleul, — MARTIN, de Nancy, — BEURNEL, — JEANNEL, de Martinvelle (Vosges), etc. (1).

(1) Archives communales de Robécourt ; — communications de M. Ferdinand Farnier ; — traditions recueillies à Romain-sur-Meuse, etc.

Digitized by Google

1847. — *Saint-Fergeux-et-Chaudion* (Ardennes), église paroissiale, une sonnerie de trois cloches, en société avec Arsène Loiseau, qui en avait passé le marché, (refonte d'une, datant de 1599, fondeur inconnu, et pesant 1,274 livres; les deux autres, nouvelles); les dites trois cloches pesant 1,660, 1,214 et 870 livres, donnant la tierce majeure, signées : « PERRIN ET LOISEAU ARSENE, » fondues à Mézières le 28 août, bénites le 6 septembre. (Jadart, etc., pp. 41 à 44.)

Perrin-Robinet.

HONORÉ PERRIN, — né à Maisoncelles (Haute-Marne), en 1829, — fils du fondeur de cloches Charles Perrin, — neveu du fondeur de cloches Joseph Perrin, — cousin-germain et filleul du fondeur de cloches Honoré Perrin-Martin, — cousin-germain du fondeur de cloches Paul Drouot, — élève de son oncle et de son parrain, — à ses débuts travaille chez Amédée Bollée, à Orléans, et chez Royer, à Bar-le-Duc, — fondeur ambulant en 1855, dans la Meuse, etc., — crée, en 1856, à Maisoncelles, une fonderie fixe qui dure trois ans ; — en 1859, succède à Mézières (Ardennes), à Loiseau-Liégault, dont il transporte la fonderie à Mohon en 1866 ; — dirige la fonderie de Mohon jusqu'en 1892 ; — maître de son neveu Charles MAITROT, aujourd'hui retiré à Blombay (Ardennes), et de son fils Pol PERRIN ; — quitte les cloches, après la mort de son fils (janvier 1892), sans vouloir accepter de successeur ; — mort à Mohon, le 28 avril 1896.

1864. — *Inaumont* (Ardennes), église paroissiale, une cloche pesant 756 kilog., signée : « FONDERIE DE PERRIN-

Digitized by Google

ROBINET, MÉZIÈRES, » montée le 14 mai (refonte d'une, non signée, datant de 1535, pesant 729 kilog., cassée le 17 mars 1862, descendue le 25 avril 1864 pour être envoyée à la fonderie). (Jadart, etc., pp. 38 à 40.)

1871. — *Bannogne-et-Recouvrance* (Ardennes), église paroissiale, la grosse cloche, signée : « FONDERIE DE CLOCHES PERFECTIONNÉES H. PERRIN A MÉZIÈRES ARDENNES, » 0m 90c de diamètre inférieur (pp. 17 à 19).

1873. — *Avançon* (Ardennes), église paroissiale, une sonnerie de trois cloches, pesant 526, 400 et 276 kilog. — refonte d'une, datant de 1780 et pesant 538 kilog. ; les deux autres, nouvelles (pp. 15-16).

1892. — *Château-Porcien* (Ardennes), église paroissiale, trois cloches. — Voir page 12, FARNIER-BULTEAUX.

Les Regnaud.

1790. — *Hannogne-Saint-Remi et Bray* (Ardennes), église paroissiale, une cloche (refonte d'une, sonnée pour la première fois le 4 novembre 1755 et cassée le 10 janvier 1790). Marché passé le 16 mai. Lieu de la fonte : Hannogne. La dite cloche, pesant 1,876 livres, coulée le 28 juillet, bénite le 8 août; refondue à Hannogne le 24 novembre 1821, par Antoine et Loiseau. (Jadart, etc., pp. 24 à 27.)

Ramecourt (Aisne), aujourd'hui commune de *Saint-Erme-Outre et Ramecourt*, église paroissiale, trois cloches, fondues à Ramecourt le 30 juillet (p. 25).

La Selve (Aisne), église paroissiale, trois cloches, fondues [à Ramecourt ?] le 15 septembre (p. 25).

Digitized by Google

Gomont (Ardennes), une cloche, fondue également le 15 septembre (p. 25).

Il est assez difficile de déterminer au juste quels étaient LES REGNAUD ou REGNAULT ou RENAUD, qui opéraient en famille, en 1790, dans la région formant aujourd'hui les départements de l'Aisne et des Ardennes.

Nous trouvons les signatures : « N. Regnault », « N. Regnaud », « N^as Regnauld » ou « N^as Regnaud » en 1791, à *Barby* (Ardennes), et en 1793, à Hirson (Aisne) et à *Saint-Germainmont* (Ardennes).

Ces dernières cloches ne sont certainement pas du fondeur Nicolas Renaud, époux de Thérèse Guillaume, — domicilié à Illoud (Haute-Marne), — décédé au dit Illoud, le 17 février 1793, à l'âge de 62 ans.

Elles étaient peut-être d'un autre Nicolas Renaud, lui aussi fondeur de cloches, — fils du précédent, — né à Illoud, le 17 août 1766, — marié à Gonaincourt, le 31 janvier 1791, avec Agnès Déforest, — domicilié à Gonaincourt, — décédé au dit Gonaincourt le 20 fructidor an IX, à l'âge de 36 ans.

Il est encore permis de songer à Jean-Nicolas Regnaud, — né à Illoud, le 15 avril 1755, — fils de Jean Regnaud et d'Élisabeth Guion, — époux de Reine Foissey, — domicilié à Illoud, — décédé au dit Illoud, le 21 avril 1810, à l'âge de 55 ans (1).

Ce dernier fondit en 1804, à *Bucy-les-Pierrepont* (Aisne), pour l'église de *Juvincourt* (Aisne), deux cloches, dont la plus grosse est signée : « J'ai été fondue par les Regnaud. » En 1809, il fondit pour *Saint-*

(1) Archives communales d'Illoud et de Gonaincourt (Haute-Marne).

Digitized by Google

Germainmont, etc. (Ardennes), en société avec « Antoine fils », des cloches qui ont été publiées par M. Jadart.

Il suffit de rapprocher, — dans les notes que nous venons d'extraire des *Cloches du canton de Château-Porcien*, — les *signatures,* fournies par les inscriptions des cloches, des *renseignements complémentaires*, fournis par les archives et un peu aussi par la tradition, pour constater combien l'épigraphie campanaire et l'histoire de l'art industriel, en même temps que l'histoire locale, peuvent gagner à être traitées par des « campanographes », qui soient en même temps des érudits et qui ne bornent pas leur enquête... à une ascension au clocher.

La plus piquante des inscriptions publiées dans la brochure qui vient de nous occuper, est certainement cette cloche d'*Hannogne*, fondue en 1790, qui fut dédiée « au nouveau Josué, François La Fayette » (p. 25). M. Jadart l'avait déjà fait connaître, en 1895, dans un article spécial publié par la *Revue historique ardennaise*.

Les Cloches du canton de Château-Porcien se terminent : 1° par un *choix de légendes pour les cloches* (pp. 66 à 72), tirées du recueil, devenu rarissime, des *Inscriptions campanaires du département de l'Isère*, de feu G. Vallier (1886, in-8° de xx-662 p.) ; — 2° par une *table des noms de familles et de personnes* (pp. 74 à 77), due à M. Albert Baudon, lui aussi campanomane avoué et campanographe, auteur d'une notice sur la *Cloche de l'église de Doux, 1700* (Reims, Matot, 1894,

Digitized by Google

in-8°), collaborateur de M. H. Jadart pour les *Cloches du canton de Rethel*, parues en 1897, et son continuateur pour les *Cloches du canton de Novion-Porcien* (1902).

Montpellier, décembre 1900 et mai 1902.

Digitized by Google

5875

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

Pages

Relation du Voyage à Reims d'Antoine Duchesne, en 1775, par M. Henri JADART 1

Eustathe, Archevêque de Thessalonique, par M. V. DUCHATAUX 143

Les Empereurs de la Maison de Luxembourg en France, par M. Alfred LEFORT 175

Noël Brulart de Sillery, par M. Roger GRAFFIN 207

Les derniers Apothicaires Rémois, par M. le Dr Pol GOSSET .. 223

La Picardie historique et monumentale, par M. Ed. LAMY ... 257

Les fondeurs de cloches ayant travaillé pour le canton de Château-Porcien (Ardennes), par M. J. BERTHELÉ 293

ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE

1. Chapelles absidales de l'église Saint-Remi 66

2. Rosaces de l'ancienne église Saint-Nicaise 68

3. Poteau indicateur 106

4. Portrait de P. Boudet, apothicaire rémois 241

Reims, Imprimerie de l'Académie (N. MONCE, dir.), rue Pluche, 24. (94471)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC611
.C445
A37
v.108
1899-1900
t.2

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PENN STATE UNIVERSITY LIBRARIES
A000053102546
Digitized by Google